RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2022





SOMMAIRE



ÉDITORIAL

En 2022, les services de la Ville et de l'Agglomération ont redoublé d'efforts pour toujours plus répondre aux exigences de notre mission de service public. Après plusieurs mois de travail et d'approfondissement de nos savoir-faire, la Ville de Châteauroux a reçu le label Qualiville. Cette homologation est un gage d'excellence de nos services destinés à l'accueil du public afin d'effectuer vos démarches administratives. En cas de crise, nos services savent également réagir et vite. La pollution bactériologique de l'eau potable pendant quelques jours à l'approche de l'été a imposé réactivité et professionnalisme. La mobilisation de tous a permis d'accompagner très rapidement nos usagers. Preuve une fois encore de la performance de notre organisation mutualisée depuis 2015. Je veux ici remercier plus généralement l'ensemble des agents.

2022 aura également vu la concrétisation de nombreux projets, parmi lesquels le réaménagement de la rue de la Poste. Avec cette nouvelle rue métamorphosée, nous poursuivons le grand projet Cœur d'Agglo, en végétalisant l'espace public, en l'harmonisant avec les autres rues déjà rénovées et en accompagnant le développement commercial du centre-ville. Citons également la signature du Contrat local de santé qui nous permet avec l'ensemble de nos partenaires de nous engager vers le renouvellement de la démographie médicale. Le Centre aquatique Balsan'éo a quant à lui connu sa première vraie année de fonctionnement avec une fréquentation très positive. Enfin, l'Agglomération et la Ville poursuivent leurs efforts de reconversion des friches industrielles en tentant de conserver tout ce qui peut l'être comme sur le chantier de l'ex-usine Cerabati. Enfin, le territoire a continué d'accueillir des événements nationaux, comme l'élection nationale de miss France, au MACH 36 ; une belle visibilité pour notre territoire. Sans parler de LA grande annonce que nous attendions tous après de longs mois de préparation : la tenue des épreuves olympiques et paralympique de tir. Accueillir les JO de Paris 2024 à Châteauroux est une chance et une formidable opportunité de développement et d'héritage.

Je vous souhaite une belle lecture de ce rapport d'activités, reflet d'une politique que nous menons avec ambition au service de tous.

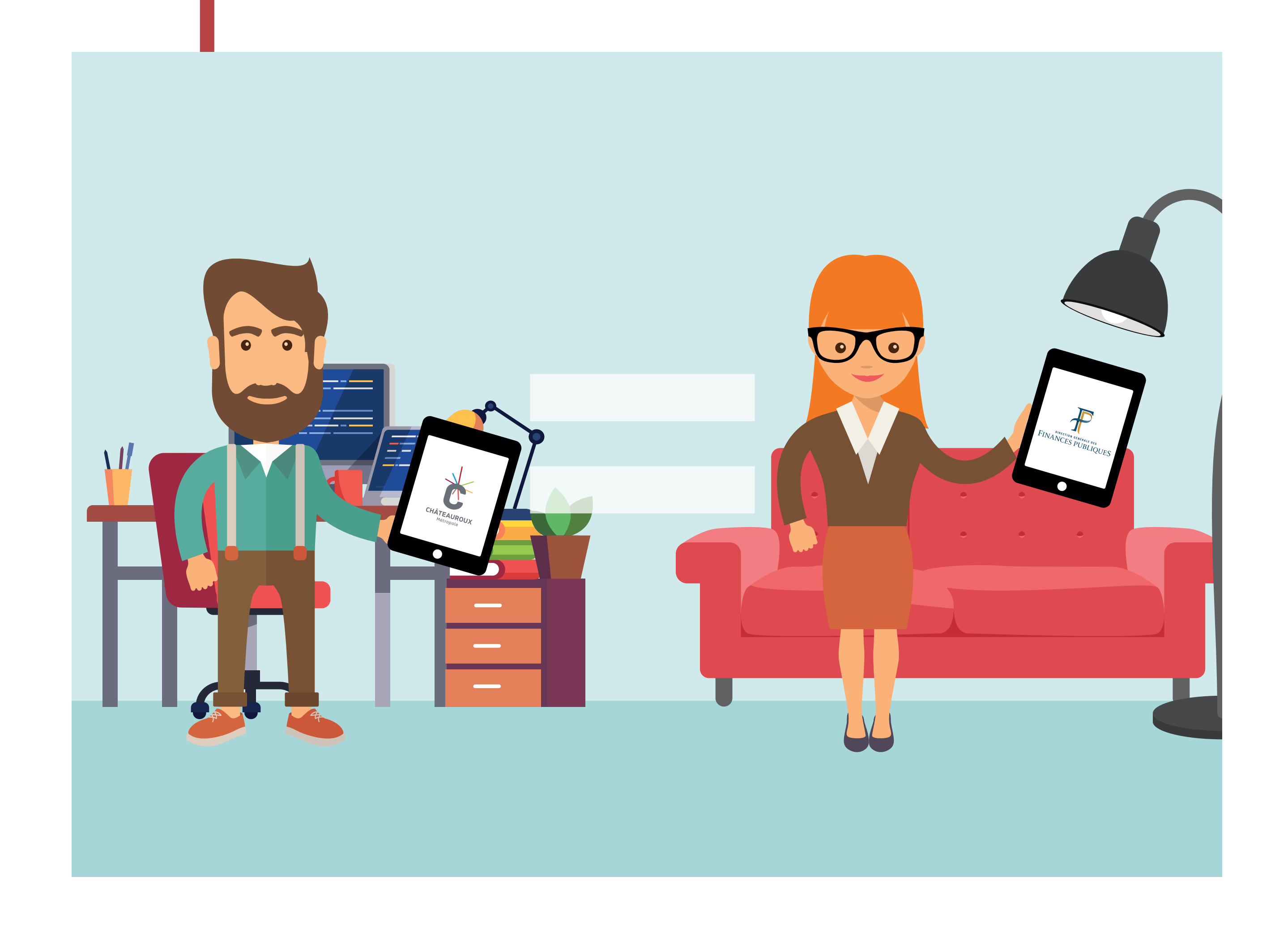
Gil Avérous
Maire de Châteauroux
Président de Châteauroux Métropole





LES **SERVICES** RESSOURCES MUTUALISÉS, PARTAGÉS ENTRE LA **VILLE** ET L'**AGGLOMÉRATION**

DGA : FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE, SYSTÈME D'INFORMATION ET TRANSITION NUMÉRIQUE



En 2022 l'activité a été consacrée à la structuration et à la modernisation des processus.

1.1.1. Direction des Finances

Activité 2022 :

Après une année 2021 empreinte de projets à forte connotation organisationnelle, l'activité de la direction en 2022 a été consacrée tant à la structuration de l'activité qu'à la modernisation des processus dans un périmètre d'intervention désormais élargi par l'intégration de la cellule comptable de la DGA46.

En 2022, l'activité de la direction des Finances a été impactée par une forte reprise d'activité avec la sortie de crise sanitaire.

Le délai global de paiement (DGP) fixé par les textes à 30 jours a été respecté, tant pour la Ville que pour l'Agglomération :

- **17,5 jours pour Châteauroux Métropole** (26,1 jours en moyenne pour la strate), contre 17,1 jours en 2021, 13,5 jours en 2020, 16,2 jours en 2019, 17,7 jours en 2018, 36,5 jours en 2017 et 45,5 jours en 2016 ;
- **22,1 jours pour la Ville de Châteauroux** (26,1 jours en moyenne pour la strate), contre 19,7 jours en 2021, 15,9 jours en 2020, 22,4 jours en 2019, 27,4 jours en 2018, 41,5 jours en 2017 et 49,8 jours en 2016.

FOCUS

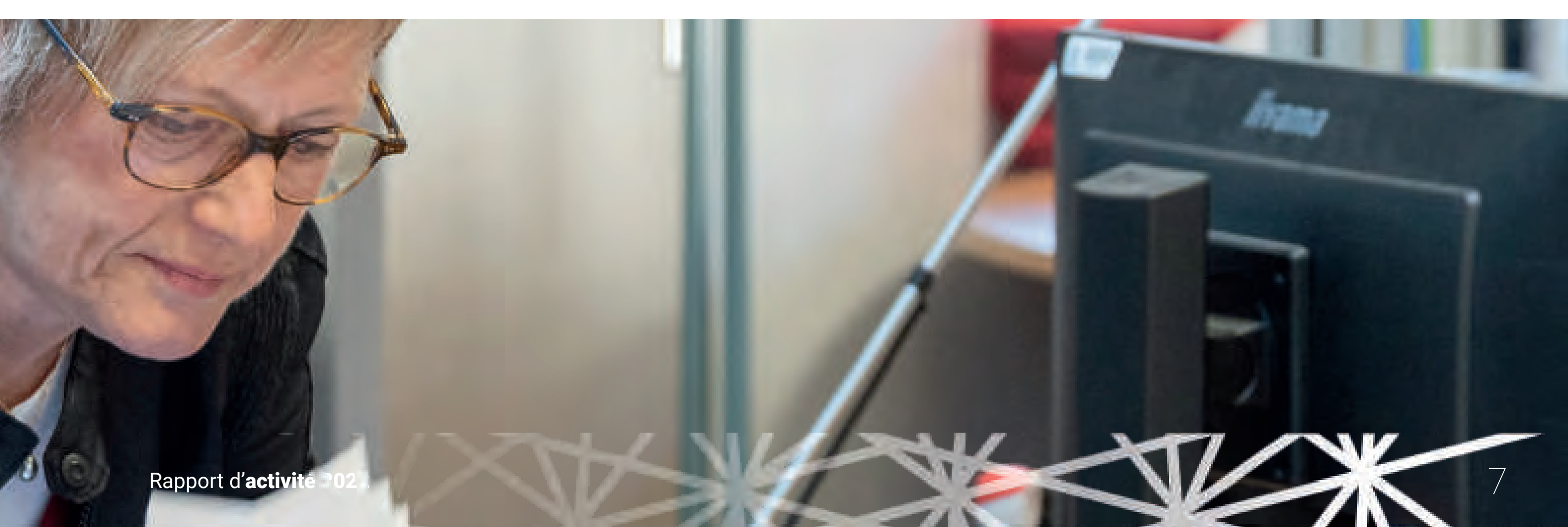
Deux points sont à souligner s'agissant de l'activité de la direction des Finances en 2022 :

Adoption anticipée du référentiel budgétaire et comptable M57

- Dans une logique d'amélioration de la qualité comptable, Châteauroux Métropole et la Ville de Châteauroux ont fait le choix d'une approche volontariste en adoptant le référentiel budgétaire et comptable M57 par anticipation au 1er janvier 2022. Si la mise en application de ce référentiel a beaucoup mobilisé la direction et les gestionnaires comptables des collectivités mutualisées, elle a en contrepartie contribué à une importante modernisation des pratiques en matière de gestion budgétaire et comptable. Prérequis indispensable à l'utilisation de la M57, l'adoption par les assemblées délibérantes de règlements budgétaires et financiers a notamment permis de mettre en œuvre, dans un cadre formalisé et partagé, une gestion pluriannuelle d'une partie des crédits d'équipement. Le recours aux autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) a été ciblé sur des projets à l'assise financière significative et dont la temporalité excède le cadre annuel. Enfin, dans le respect des plafonds fixés par les assemblées délibérantes, le passage à la M57 a permis de gagner en souplesse et en réactivité en mettant en œuvre la fongibilité des crédits de chapitre à chapitre. Au global, ce sont trois virements entre chapitres qui ont été réalisés durant la gestion 2022 pour Châteauroux Métropole et autant pour la ville de Châteauroux.

Déploiement de la carte achat public

- Après une expérimentation de portée limitée en 2021, une campagne de recensement des besoins a été lancée en 2022 avec en perspective le déploiement d'une flotte de 32 cartes achat public, essentiellement pour la ville, et de façon plus marginale pour l'agglomération. Cet outil, qui présente des caractéristiques très proches de celles d'une carte bancaire standard, est particulièrement adapté à la réalisation de transactions de faible montant. Il permet d'accélérer le règlement du fournisseur, qui voit les fonds virés 24 à 48 heures après la transaction. Il permet également aux acheteurs d'accéder à l'achat en ligne, et limite enfin le recours aux régies d'avance. Si la carte achat permet d'accroître la souplesse offerte aux gestionnaires de crédits, sa mise en œuvre dans des conditions de sécurité optimale est subordonnée à la définition d'un cadre interne, propre à garantir le respect des règles de la comptabilité et de la commande publique. C'est dans cette logique de responsabilisation qu'une charte d'usage a été élaborée par la direction des Finances. Son acceptation formelle par le porteur constitue un prérequis à l'activation de la carte. Effectif à la fin du 1er semestre, le déploiement a permis de réaliser, au cours de l'année 2022, 140 transactions, pour un volume financier total de 15 400 €. Une nouvelle campagne de déploiement est prévue en 2023.



Contribution au développement durable :

L'ordonnance du 26 juin 2014 a fourni le calendrier d'obligation de facturation électronique pour les professionnels qui émettent des factures à destination de l'État, des collectivités territoriales et de leurs établissements publics respectifs.

Au terme d'un calendrier de déploiement progressif, le périmètre de la facture électronique pour les personnes publiques couvre désormais l'intégralité des émetteurs de facture potentiels :

- **Depuis le 1er janvier 2017 :** la facture électronique est obligatoire pour les grandes entreprises de plus de 5 000 salariés et les personnes publiques ;
- **Depuis le 1er janvier 2018 :** la facture électronique est obligatoire pour les entreprises de taille intermédiaire de plus de 250 salariés ;
- **Depuis le 1er janvier 2019 :** la facture électronique est obligatoire pour les petites et moyennes entreprises de plus de 10 salariés ;
- **Depuis le 1er janvier 2020 :** la facture électronique est obligatoire pour les micros-entreprises de moins de 10 salariés.

Chaînon nécessaire pour une dématérialisation totale du traitement des demandes de paiement reçues par les collectivités, la plateforme Chorus pro est un atout précieux dans la relation quotidienne avec les prestataires et fournisseurs qui peuvent suivre en temps réel l'avancée de la prise en charge de leurs demandes de paiement.

Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Nombre de budgets (Ville)	4	8	7	10
Nombre de budgets (Agglo)	11	10	10	9
Nombre de décisions modificatives (Ville)	4	7	11	13
Nombre de décisions modificatives (Agglo)	19	16	15	21
Nombre de factures reçues (Ville)	10 595	9 020	10 774	11 463
Nombre de factures reçues (Agglo)	7 716	7 214	7 833	7 911
Nombre de mandats émis (tous budgets)	22 167	20 028	23 196	25 346
Nombre de titres émis (tous budgets)	6 544	6 315	5 363	7 291
Nombre de virements de crédit	1 740	2 121	1 914	1 837
Délai global de paiement Ville (chiffres DGFIP)	22,36 jours	15,92 jours	19,71 jours	20,03 jours
Délai global de paiement Agglo (chiffres DGFIP)	16,22 jours	13,51 jours	17,02 jours	17,46jours



Les objectifs pour 2023 sont centrés sur l'amélioration de la qualité de production financière :

- Mettre en œuvre un contrôle financier modernisé, inscrit dans le cadre de la réforme du régime de responsabilité applicable aux gestionnaires publics depuis le 1er janvier 2023 ;
- Finaliser le déploiement d'un outil informatique décisionnel afin de développer les capacités d'analyse des données financières et d'élargir l'offre de service de la direction des Finances auprès des directions opérationnelles.



1.1.2. Direction de la Commande publique

Activité 2022 :

Du point de vue de la règlementation, deux textes ont retenu notre attention :

- **Le décret du 2 mai 2022** pris pour l'application de l'article 35 de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 supprime au sein du code de la commande publique toute référence à la possibilité de définir dans les marchés publics un critère d'attribution unique fondé sur le prix et ce au profit d'un critère de coût global et environnemental.
- **Le décret du 28 décembre 2022** qui pérennise la dispense de procédure de publicité et de mise en concurrence pour les marchés publics de travaux dont la valeur estimée est inférieure à 100 000 € HT, et ce jusqu'au 31 décembre 2024.

S'agissant de l'activité du service, il convient de souligner :

- Le lancement et la notification des marchés bénéficiant du fonds friche avant le 31 décembre 2022. Ce sont ainsi sept procédures qui ont été traitées par la direction de la Commande publique en collaboration avec trois autres directions de la collectivité entre septembre et décembre 2022 pour des prestations intellectuelles et des travaux de démolition, dépollution, espaces verts.
- Le lancement de nombreux marchés de maîtrise d'œuvre : sept procédures relatives à des marchés de maîtrise d'œuvre ont été lancées en 2022 (dont un concours pour le centre socioculturel St-Jean / St-Jacques).
- Le lancement dans un calendrier contraint d'un marché de conception-réalisation pour la création d'appart-hôtels à la Chapelle Saint-Denis dans le cadre de l'accueil des Jeux Olympiques 2024.

FOCUS

L'année 2022 a connu une hausse des prix importante et généralisée à de très nombreux secteurs d'activité.

Les conséquences sur les marchés publics ont été de plusieurs ordres :

- difficultés d'approvisionnement aux prix prévus pour les marchés en cours d'exécution ;
- offres des entreprises très supérieures aux estimations des services ;
- nombreuses infructuosités dues au manque de visibilité des sociétés.

Interrogé par le Gouvernement sur les possibilités de modification des clauses financières des contrats et l'application de la théorie de l'imprévision dans le contexte de hausse exceptionnelle du prix des matières premières, le Conseil d'État a rendu son avis le 15 septembre 2022. Cet avis précise :

- qu'il est possible, sous certaines conditions, de modifier les seules clauses financières d'un contrat de la commande publique. Il estime néanmoins que le cocontractant de l'administration ne saurait se prévaloir d'un droit à ce que le contrat soit modifié : la modification du marché ou de la concession revendiquée par le titulaire doit être acceptée par la personne publique ;
- qu'en cas de circonstances imprévisibles bouleversant temporairement l'équilibre économique du contrat, le titulaire peut prétendre au versement d'une indemnité sur le fondement de la théorie de l'imprévision.

Tirant les conséquences de l'avis rendu le 15 septembre 2022 par le Conseil d'État, le directeur du cabinet de la Première ministre a diffusé, le 29 novembre 2022, une nouvelle circulaire relative à l'évolution des prix des denrées alimentaires dans les marchés publics de restauration. Cette circulaire complète celle du 29 septembre 2022 relative à l'exécution des contrats de la commande publique dans le contexte de hausse des prix de certaines matières premières. Cette circulaire du 29 novembre 2022 :

- rappelle la possibilité pour les acheteurs de renégocier des prix ou des autres clauses financières du contrat. De même, cette circulaire précise qu'une telle modification peut, sous certaines conditions, être combinée avec le versement au titulaire d'une indemnité d'imprévision ;
- réaffirme la nécessité de prendre en compte les conditions économiques actuelles dans la préparation des nouveaux marchés, afin d'éviter les difficultés liées à une mauvaise anticipation de l'évolution des prix, et rappelle les objectifs politiques en matière d'achat durable et bio que l'État s'est fixé en matière de restauration collective.

La décision du Conseil d'État a validé la position pragmatique de nombreuses collectivités dont celle prise par la ville et l'agglomération de Châteauroux :

- une délibération a été prise au cours de l'année 2022 pour l'application de la théorie de l'imprévision dans le cadre du marché de travaux pour l'aménagement de la rue de La Poste ;
- 15 actes modificatifs ont été conclus (dont 11 pour les denrées alimentaires) pour l'ajustement des conditions tarifaires sur justifications fondées et détaillées des titulaires des marchés.

Contribution au développement durable :

L'activité de la direction de la Commande publique est entièrement dématérialisée. De la préparation des cahiers des charges jusqu'à la signature des offres retenues, en passant par la publicité et la remise des offres via le profil acheteur l'ensemble du processus de travail est dématérialisé. Toutefois la signature électronique n'est pas imposée par la collectivité aux attributaires qui doivent se doter d'un certificat électronique RGS**. En 2022, la part des marchés signés électroniquement continue de croître pour atteindre 45 %.

Indicateurs 2022 :

	Pour la ville				Pour Châteauroux Métropole			
Indicateurs Ville	2019	2020	2021	2022	2019	2020	2021	2022
Nombre de procédures engagées	46	41	26	33	39	25	30	45
Dont nombre de publicités envoyées	46	38	24	32	37	22	30	43
Nombre de lots notifiés	119	83	123	82	83	44	74	101
Nombre de lots sans suite	1	2	6	1	5	3	2	1
Nombre de lots infructueux	2	2	2	10	7	0	4	13
Nombre d'avenants traités	62	96	67	50	45	59	54	50
Nombre d'actes de sous-traitance traités	45	20	44	40	95	96	65	51
Nombre de clauses sociales insérées	56	33	56	17	14	23	28	41
Nombre de clauses environnementales insérées	49	18	51	17	12	6	21	35
Nombre de groupements de commande en tant que coordonnateur	6	7	9	2	3	3	1	3
Nombre de délégations de service public lancées	0	0	0	0	2	1	3	0





L'année 2023 verra le lancement de plusieurs procédures de concessions :

- renouvellement de la délégation de service public relative à la gestion du crématorium ;
- renouvellement de la délégation de service public relative à la gestion des Halles ;
- création d'une délégation de service public relative à la gestion du réseau de chaleur Saint-Jean.

Par ailleurs, de gros marchés de travaux seront à lancer suite aux marchés de maîtrise d'œuvre conclus en 2022 (centres socioculturels, les Halles, salle Gaston-Papiot, parking Diderot, etc.).

1.1.3. Direction des Systèmes d'information et de la transition numérique

Activité 2022 :

Le pôle Assistance a terminé la migration des postes de Windows 7 vers Windows 10 renforçant ainsi la sécurité informatique du réseau. Il reste néanmoins en fonctionnement une dizaine de PC sous Windows 7 "isolés du réseau" pour l'utilisation de logiciels très particuliers (gestion des chambres froides par exemple). L'année 2022 a aussi été celle de la consolidation du télétravail dans nos collectivités. Ainsi environ 150 agents sont désormais en capacité de travailler depuis leur domicile comme s'ils étaient au bureau (y compris en termes de téléphonie unifiée). 2022 aura aussi été l'année de l'équipement des personnels périscolaires en tablettes, du renouvellement du matériel des écoles maternelles et du déploiement de l'informatique des écoles de Le Poinçonnet. Enfin, l'assistance a aussi pris en charge l'intégration de la téléphonie du Pays castelroussin au sein de nos infrastructures.

Le pôle Métiers a continué à entretenir les applications du portefeuille. Actuellement le nombre de logiciels gérés est d'environ 120 avec autant de contrats pour environ 90 éditeurs différents. Malgré tout, de grands projets ont été menés durant l'année dont les plus emblématiques sont le changement de logiciel de gestion des déchets (Gesbac), le changement de logiciel de gestion des espaces verts (As- Tech), la poursuite du déploiement du logiciel de business intelligence (MyReport), des changements de version majeures sur de nombreuses autres solution logicielles (notamment côté CCAS), la poursuite du travail sur toute forme de dématérialisation et la participation aux réflexions autour du projet de SAE (Système d'archivage électronique).

Le pôle Système et réseau a été très mobilisé en 2022 sur la vidéoprotection notamment dans le cadre du projet de mutualisation du CSU. Le marché d'acquisition de matériels de vidéoprotection a également été relancé. Le pôle a poursuivi les interconnexions de nouveaux sites (ACGCS, Balsan'éo, écoles lorsqu'elles devenaient éligibles à la fibre, etc.), poursuivi le travail de sécurisation (migration de systèmes de serveurs, changement de logiciel d'anti-spam, mise en place de nouvelles règles de sécurité). Malgré cela, une alerte a été déclenchée en septembre 2022 suite à la suspicion de cyber attaque. Une interruption du service a été nécessaire durant 3 jours. Les impacts ont toutefois été limités grâce aux mesures préventives qui avaient été prises (assurance, surveillance, mise en place de logiciels ad hoc, sensibilisation, etc.). Cet évènement a permis d'acquérir des réflexes et d'initier un travail sur la résilience et la continuité des activités prioritaires.

Autres : la DSITN a obtenu près de 200 K€ de financements notamment dans le cadre du plan France Relance pour le déploiment de certains services numériques et la sécurisation des systèmes.

FOCUS

L'action la plus emblématique de l'année 2022 a été le déploiement des installations informatiques et téléphoniques nécessaires au bon fonctionnement du vaccinodrôme. La DSITN a été très sollicitée dans ce cadre et a systématiquement répondu aux attentes du corps médical.

Contribution au développement durable :

- La dématérialisation des conseils notamment a permis de réduire de près de 44 % les travaux de reprographie (244 000 pages imprimées en 2022).
- La DSITN s'est également approprié les nouvelles obligations en matière d'achat de matériels reconditionnés. En parrallèle, la DSITN s'est efforcée de prolonger la durée de vie de ses matériels en remplaçant par exemple les disques durs par des SSD.
- La DSITN revend enfin ses matériels obsolètes afin qu'ils puissent à leur tour être reconditionnés.

Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers				
Budget de fonctionnement	763 440,00	1 062 250,00	2 231 862,00	925 215,00
Budget d'investissement	1 109 027,00	1 216 222,00	998 955,00	1 513 400,00
Indicateurs d'activité				
Nombre de caméras vidéo (Ville + Agglo)	357	366	400	411
Nombre d'agents de maintenance	2	1,5	1,5	1,2
Nombre de postes du parc total	1 223	1 376	1 443	1 513
Nombre d'agents d'assistance	3,5	4	4	5
Nombre d'intervention (assist + repro)	7 013	7 394	7 180	6 950
Ratio nombre d'intervention/agent	2 003	1 849	1 795	1 390
Nombre d'application métiers	104	118	120	124
Autres logiciels	NC	25	25	25



Des actions de grande envergure seront mises en œuvre dans le cadre de la protection de nos systèmes d'information. 2023 sera aussi l'année de la refonte de nos infrastructures centrales. Un travail sur l'aménagement informatique de la banque de France sera mené. Enfin un gros travail sera aussi à mettre en œuvre dans le cadre de la sécurisation des JO 2024 à travers le chantier de la vidéo protection.

DGA : RESSOURCES HUMAINES ET AFFAIRES JURIDIQUES



La mise en œuvre de nouveaux cycles de travail pour chaque service et chaque agent est effective.

Activité 2022 :

En 2022 a débuté le cycle de formation des encadrants qui concerne plus de 150 agents de nos collectivités mutualisées. Le premier semestre a été consacré à l'assertivité et la communication non violente et le second semestre à la gestion des problématiques addictives. L'objectif est de développer les compétences de chacun mais aussi une culture commune à l'ensemble des managers de nos structures.

Après le paramétrage indispensable à leur mise en œuvre, les nouveaux cycles de travail pour chaque service et chaque agent sont effectifs. Un cycle de travail supplémentaire a été créé afin d'être en adéquation avec l'activité des agents.

La collaboration avec la contrôleuse de gestion se poursuit avec l'utilisation du logiciel dédié au suivi de la masse salariale et la mise en place de tableaux de suivi, par exemple de l'absentéisme ou des mouvements de personnel.

La DSN (Déclaration sociale nominative) est désormais déployée dans toutes nos collectivités et au CCAS.

Fin 2022, l'augmentation de la participation à la prévoyance a été actée avec un versement de 7 € par mois et par agent justifiant d'une garantie maintien de salaire, anticipant ainsi l'obligation légale dont l'échéance est le 1er janvier 2025.

L'année 2022 s'est terminée sur l'organisation des élections professionnelles et la composition des Commissions administratives paritaires (CAP), du Comité social territorial (CST) et de la Formation spécialisée (FS).

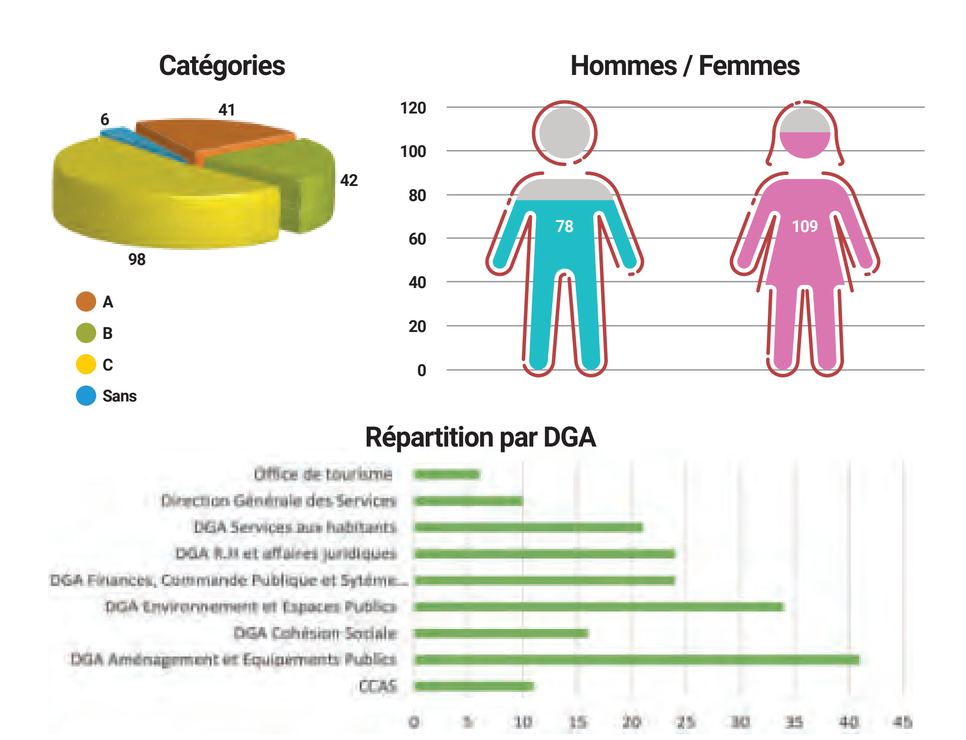
FOCUS

Deux journées "Toujours Ensemble" à destination des agents ont été organisées les 12 et 13 octobre 2022 sur le site de l'ancienne piscine récréative (plus communément appelée piscine à vagues).

La journée était scindée en 3 temps :

- **le matin rythmé par des ateliers avec nos partenaires MNT, ACEF, COS et la conseillère en prévention de nos collectivités,**
- **un déjeuner permettant d'apprécier l'exposition de photos de mains de nos collègues et mettant ainsi en valeur sous une forme originale plusieurs métiers exercés dans nos collectivités,**
- **un après-midi où les équipes d'agents ont pu batailler dans différents domaines : la danse latine, le quizz musical, le patois berrichon, un jeu de société, un jeu des senteurs et des épreuves sportives pleines de surprises !**

Ce moment de convivialité et de cohésion d'équipe a été l'occasion pour les 187 agents qui ont participé de se connaître et de se découvrir loin du quotidien habituel de travail. Il a été acté de renouveler ce temps de partage en 2023.



Contribution au développement durable :

La dématérialisation va se poursuivre avec la transmission numérisée des arrêtés et des contrats de travail ; l'effectivité est prévue pour 2023. Cela permettra d'alimenter le Coffre-fort électronique (CFE) au même titre que les bulletins de salaire.

Au 31 décembre, 157 agents télétravaillent à une fréquence oscillant de 1 à 3 jours.

Sur l'année 2022, le nombre total de kilomètres économisés pour les 137 agents utilisant leur voiture et ayant déclaré leurs jours de télétravail est de 524 400, soit une moyenne globale de 3 828 kms par télétravailleur, et de 319 kms par mois par télétravailleur. Le bilan carbone moyen laisse apparaître une réduction de la quantité de CO_2 annuelle de 87 tonnes pour les véhicules gazole/diesel et de 46,4 tonnes pour les véhicules essence.

Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers €				
Budget de fonctionnement Ville :	35 277 419	35 469 880	36 405 426	39 654 672
Budget d'investissement Ville :	0	0	0	1 000
Budget de fonctionnement Agglo :	20 891 911	21 596 824	21 259 129	23 901 434
Budget d'investissement Agglo :	0	0	0	500

Pour la Ville

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Nombre d'agents présents au 31 décembre En Équivalent temps plein	610 491,4	591 467,9	620 482,5	634 504,1
Nombre d'agents reconnus travailleurs handicapés	17	20	29	29
Nombre d'agents hommes Nombre d'agents femmes	168 442	159 432	159 461	169 465
Nombre de payes établies	8 613	8 215	8 647	9 151
Nombre d'heures supplémentaires réalisées Pour un montant de :	2 204 heures 48 040 €	2 153 heures 43 832 €	3 450 heures 73 234 €	4 823 heures 114 506 €
Nombre de CDD établis dont nombre de contrats aidés	512	489 4	502 6	521 5
Nombre de recrutements externes Nombre de mobilités internes	24 13	19 9	14 5	55 6
Nombre de départs effectifs de la collectivité Dont départs à la retraite	26 8	45 9	62 28	35 13
Budget formation agents Nombre de jours de formations agents	93 014€ 1 239 jours	62 713 € 461 jours	147 572 € 623 jours	135 587 € 1 422 jours
Budget formation élus Nombre de jours de formations élus	1 259€ 11 jours	250 € 2 jours	650 € 1,5 jour	0 € 10 jour
Nombre de reclassements médicaux	0	0	0	3
Nombre de dossiers soumis en : * Commission de réforme * Comité médical	5 19	4 18	9 21	2 12
Nombre de dossiers soumis en invalidité	0	0	1	2
Nombre de réunions des instances paritaires : * Comité technique commun * Commission administrative paritaire * CHSCT	6 3 3	6 1 5	9 2 2	3 0 2
Nombre d'arrêtés individuels relatifs à la carrière des agents	575	564	864	936
Nombre d'organigrammes validés	7	5	2	2



Pour Châteauroux Métropole

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Nombre d'agents présents au 31 décembre En Équivalent temps plein	517 511,6	525 517	532 522,3	547 538,3
Nombre d'agents reconnus travailleurs handicapés	25	33	36	38
Nombre d'agents hommes Nombre d'agents femmes	366 151	368 157	368 164	378 169
Nombre de payes établies	6 585	6 861	7 070	7 407
Nombre d'heures supplémentaires réalisées Pour un montant de :	5 789 heures 98 924 €	7 863 heures 128 341€	7 964 heures 136 516 €	12 249 heures 219 868 €
Nombre de CDD établis dont nombre de contrats aidés	149	147 1	209 1	313 1
Nombre de recrutements externes Nombre de mobilités internes	36 17	47 23	47 36	56 29
Nombre de départs effectifs de la collectivité Dont départs à la retraite	49 11	39 21	49 23	43 20
Budget formation agents Nombre de jours de formations agents	83 518€ 805 jours	118 318 € 685 jours	112 477 € 1 658 jours	150 436 € 1 999 jours
Budget formation élus Nombre de jours de formations élus	3 618€ 22,5 jours	1 404 € 8 jours	444 € 4 jours	0 € 2 jours
Nombre de reclassements médicaux	0	0	0	3
Nombre de dossiers soumis en : * Commission de réforme * Comité médical	7 18	6 25	1 16	5 22
Nombre de dossiers soumis en invalidité	3	1	1	1
Nombre de réunions des instances paritaires : * Comité technique commun * Commission administrative paritaire * CHSCT	6 4 3	6 1 5	9 2 2	3 3 2
Nombre d'arrêtés individuels relatifs à la carrière des agents	637	819	1 012	1 123
Nombre d'organigrammes validés	6	3	6	2



Les instances de dialogue social vont se réunir pour la première fois en 2023 dans leur nouvelle configuration et avec leurs nouvelles attributions.
La généralisation de la Protection sociale complémentaire (PSC) et son déploiement dans nos collectivités mutualisées impliqueront d'engager en 2023 des échanges avec les organisations syndicales dans le cadre du dialogue social.
Le projet de dématérialisation des arrêtés et contrats de travail va se poursuivre pour un aboutissement en 2023.
En parallèle, les ateliers numériques vont continuer afin d'aider les agents peu familiarisés avec les démarches administratives dématérialisées à comprendre le fonctionnement et s'y habituer.
Le cycle de formation à l'attention des encadrants permettra d'aborder, le 1er semestre 2023, la thématique "Stress, qualité de vie et travail au regard de la pleine conscience : une méthode salutaire" et lors du second semestre, la laïcité.
Les moments favorisant les échanges entre les agents des différentes composantes de la collectivité seront renouvelés avec des journées inter-services animées par l'esprit de convivialité.

1.2.2. Direction des Affaires juridiques

Activité 2022 :

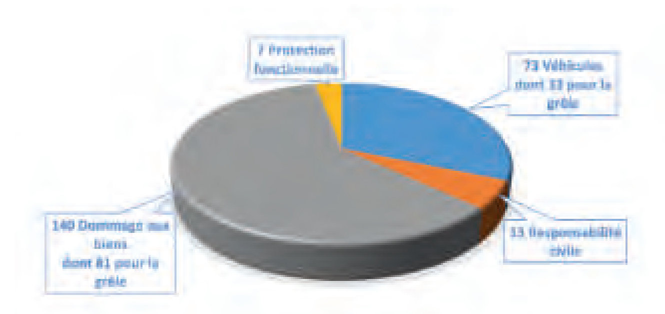
Pour la Ville : Le nombre d'avis demandés est en légère baisse mais se maintient à un niveau élevé en comparaison des années antérieures à 2020.

Le stock de dossiers contentieux est stable. Sur le volet péril, le nombre de signalements a été important (16 dossiers ouverts) mais seulement quatre ont fait l'objet d'un arrêté de mise en sécurité (ex arrêté de péril).

Pour les sinistres, l'augmentation exponentielle du nombre de dossiers (affectant à la fois la flotte automobile et le patrimoine bâti de la Ville) est liée à l'orage supercellulaire de grêle du 22 mai 2022 avec sur ce seul évènement 81 bâtiments et 33 véhicules impactés.

À noter toutefois une augmentation substantielle des sinistres véhicules (hors évènement grêle) qui a entrainé une revalorisation de la prime d'assurance de 30 % pour 2023.

SINISTRES VILLE 2022



Pour Châteauroux Métropole : Le nombre d'avis est en baisse par rapport aux deux années précédentes. Le service est intervenu sur des sujets très divers comme le projet Hyber, la problématique de la copropriété de Brassioux, les problématiques au Tourneix, les dossiers de dommages ouvrage Balsan'éo, la procédure RHI/GDV, la mutualisation du CSU, les conventions JO, etc.

Le stock de contentieux est stable.

Pour les sinistres, l'augmentation exponentielle du nombre de dossiers (affectant à la fois la flotte automobile et le patrimoine bâti de la Ville) est largement liée à l'orage de grêle supercellulaire du 22 mai 2022 avec sur ce seul évènement 14 bâtiments et 29 véhicules impactés.

À noter toutefois une augmentation des dossiers en dommages aux biens liée à des dégradations/vandalismes (déchetteries notamment).



Le Délégué à la protection des données (DPO) : La complétion du registre des traitements recensant l'ensemble des outils de gestion des deux collectivités comprenant des données à caractère personnel est achevé et se poursuivra par l'intégration des traitements dans le logiciel dédié.

Le registre de traitements du CCAS a été élaboré. À cet égard, 36 traitements ont été recensés et sont à intégrer dans le logiciel. Parmi ces 26 traitements, 17 doivent faire l'objet d'une analyse d'impact.

Dans la continuité de la mise en conformité des collectivités avec le RGPD, un audit externe RGPD a eu lieu en décembre 2022.

Contribution au développement durable :

Le service favorise l'envoi de documents scannés par mails plutôt que les photocopies. Les échanges avec les assureurs et les juridictions administratives sont dématérialisés (Télérecours – CCSP – plateforme des assureurs pour les déclarations en ligne et la gestion de notre parc automobile, édition des attestations d'assurance).

En interne, le service utilise le parapheur électronique et le logiciel de traitement des factures. Le service a deux agents sur trois qui télétravaillent.

FOCUS

Face à l'augmentation des sinistres touchant la flotte de véhicules, le service, en collaboration avec la Police municipale, a assuré une campagne de sensibilisation des agents aux risques routiers et au bon respect des règles pour remplir les constats d'accident automobile.

Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers				
Budget de fonctionnement Ville :	274 240	232 240	264 167	312 828
Budget d'investissement Ville :	0	0	0	1 092
Recettes de fonctionnement Ville :	60 711	84 371	76 987	1 522 948
Budget de fonctionnement Agglo :	101 000	133 725	133 261	195 064
Budget d'investissement Agglo :	0	0	0	0
Recettes de fonctionnement Agglo :	18 782	14 562	73 576	134 520

Pour la ville

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers				
Nombres de sinistres	137	81	90	226
Nombre de contentieux et de pré-contentieux en cours + périls	7	16	10	12
Nombre d'avis rendus	109	157	157	149
Contentieux du stationnement payant	8	5	23	9
Protection fonctionnelle	3	3	9	7

Pour Châteauroux Métropole

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers				
Nombres de sinistres	49	43	60	118
Nombres de contentieux et de pré-contentieux en cours	8	10	14	13
Nombre d'avis rendus	117	181	159	125
Protection fonctionnelle	0	0	1	0

Pour le DPO

Désignation de l'indicateur pour la ville	2020	2021	2022	Désignation de l'indicateur pour Châteauroux Métropole	2020	2021	2022
Nombre de traitements recensés	32	52	66	Nombre de traitements recensés	19	71	104
Nombres de traitements finalisés	23	49	49	Nombres de traitements finalisés	15	63	63
Nombre de traitements finalisés restant à intégrer dans le logiciel	5	9	14	Nombre de traitements finalisés restant à intégrer dans le logiciel	4	15	41
Nombre de traitements restant à étudier	4	3	0	Nombre de traitements restant à étudier	0	8	0
Nombre d'études d'impact estimé	5	4	5	Nombre d'études d'impact estimé	4	1	4
Nombre d'études d'impact réalisées	1	3	4	Nombre d'études d'impact réalisées	0	0	0



Le service juridique va accueillir un nouvel agent en charge des assurances, suite à une mutation. L'ensemble des contrats d'assurance de la Ville et de l'Agglomération seront relancés.

Le service juridique continuera de traiter les 157 dossiers de sinistres, suites de l'orage supercellulaire de grêle du 22 mai 2022, avec le surcroît d'activité conséquent que cela implique.

L'appui aux communes qui le souhaitent dans le domaine juridique et/ou pour leurs besoins en assurance sera poursuivi.

Après avoir finalisé le registre des traitements de la Ville et de Châteauroux Métropole, le DPO va finaliser ledit registre au niveau informatique en intégrant chaque traitement dans le logiciel dédié et poursuivre la mise à jour du registre des traitements. Le DPO procédera à la mise à jour des traitements existants et au recensement des nouveaux traitements que les collectivités seront amenées à prendre en charge.

De plus, s'agissant dudit logiciel, l'agent relais du DPO au CCAS va suivre une formation afin de procéder à la création informatique des traitements de sa structure.

Le DPO assurera une communication interne plus régulière sur la thématique de la protection des données personnelles et sur la sécurité des systèmes informatiques, en lien avec la DSITN.

1.2.3. Secrétariat des Assemblées et appariteurs

Activité 2022 :

Les deux pôles composant le service travaillent en complémentarité pour l'activité liée au courrier (réception, tri, ouverture, affectation, enregistrement et redéploiement par service pour l'arrivée, tri et affranchissement pour le départ).

Le déploiement de la nouvelle version du logiciel Postoffice en 2022 au sein de nos collectivités mutualisées à apporter satisfaction en terme de traçabilité des courriers et courriels.

Concernant l'activité propre au SDA, la gestion dématérialisée des conseils municipaux, communautaires et des commissions idoines est désormais bien adoptée par tous.

Les élus se sont bien appropriés les outils mis à disposition.

Les activités du Conseil municipal des enfants et du Conseil communautaire de la jeunesse ont été relancées après leur mise en sommeil du fait de la crise sanitaire.

Contribution au développement durable :

Comme l'ensemble des missions du service, la gestion des conseils enfants et jeunes n'échappe pas à la dématérialisation. Depuis septembre 2022, le service privilégie les échanges par courriels avec les familles et les jeunes mais aussi avec les établissements scolaires.



La reprise des activités du Conseil municipal des enfants et du Conseil communautaire de la jeunesse, avec une équipe renouvelée, a mis en évidence les améliorations à apporter à ces assemblées aussi bien en termes de transmission des informations (comptes rendus, convocations) qu'en termes d'évolution des pratiques (mode de désignation des jeunes élus, missions confiées, etc.). Le travail doit continuer en 2023.

Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers (€)				
BP de fonctionnement ville :	88 750	88 550	88 730	100 936
BP d'investissement ville :	0	0	0	0
BP de fonctionnement agglo :	105 300	105 300	190 620	111 800
BP d'investissement agglo :	0	0	0	0

Pour la Ville et pour l'Agglomération

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Frais d'affranchissement en €	97 645	114 851	103 256	100 732
Courriers enregistrés	15149	14 204	12 700	22 904
Ville de Châteauroux				
Conseils municipaux	7	7	7	6
Délibérations	277	296	275	230
Arrêtés	3 853	3 921	4 440	4 740
Décisions	817	576	559	683
Châteauroux Métropole				
Conseils Communautaires	8	7	8	6
Délibérations	275	331	297	256
Arrêtés	872	965	1 181	1 300
Décisions	268	239	121	158



La réforme de la publicité des actes administratifs, initiée en 2022, nécessitera la mise en place de nouvelles procédures dans le traitement des délibérations. L'installation d'un nouveau module du logiciel de traitement des actes (Webdélib+) permettra la mise en ligne des actes et de leurs pièces annexes.

POLITIQUES CONTRACTUELLES ET CONTRÔLE DE GESTION



Châteauroux Métropole reconduit pour six années son engagement en tant qu'organisme intermédiaire de gestion pour la subvention globale FSE +.

1.3.1. Politiques contractuelles

Activité 2022 :

Contrat régional de solidarité territoriale (CRST) :

Ce contrat en cours actuellement arrivant à échéance en 2024 permet au territoire de bénéficier d'une enveloppe financière globale pour financer les projets de l'agglomération et de ses communes membres. La maquette financière étant réalisée à plus de 70 %, un travail de prospective est mené pour finaliser le programme.

Fonds social européen FSE + : Châteauroux Métropole reconduit pour six années son engagement en tant qu'organisme intermédiaire de gestion pour la subvention globale FSE + 2021-2027. L'agglomération a conventionné six actions dont trois porteurs internes (PLIE, Pôle insertion médiation et CCAS).

Dotations de l'État : Pour 2022, la Ville de Châteauroux a pu compter sur le soutien de l'État avec la Dotation de soutien à l'investissement (DSIL) dans le cadre de l'action Coeur de Ville (Réaménagement de la rue de la Poste et de la rue Lemoine-Lenoir, Rénovation de la Tour Nord de l'Eglise Saint-André).

L'agglomération Châteauroux Métropole a bénéficié de la dotation d'équipement pour les territoires ruraux (DETR) portant sur les travaux de Reconversion de l'ancienne Banque de France.

Contribution au développement durable :

Le dispositif des Certificats d'économies d'énergie (CEE) est un mécanisme qui oblige les fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, fioul, carburants, GPL, etc.) à encourager les travaux d'économies d'énergie auprès notamment des collectivités.

En fonction des travaux et de l'amélioration de l'efficacité énergétique obtenue (installation de chaudières performantes, renforcement de l'isolation des toitures, des murs, changement de fenêtres, etc.), les collectivités obtiennent des Certificats d'économies d'énergie (CEE). Les fournisseurs d'énergie attribuant ainsi une aide financière. Sur 2022, la Ville de Châteauroux ayant valorisé principalement l'éclairage public Leds et des logements de fonction.

FOCUS

Sur 2022, la Ville de Châteauroux a engagé un vaste plan au profit de ses églises. L'église Saint-André est la première à bénéficier d'une rénovation profonde portant sur la Tour Nord. Pour compléter les sources de financement, la Ville de Châteauroux s'est entouré d'un partenaire reconnu tel que la Fondation du Patrimoine (organisme d'utilité publique). Ce partenariat permettra d'aider à la collecte de dons basée sur le principe de financement participatif.



La Ville de Châteauroux et son agglomération sont pleines de projets pour l'année à venir.

Les Jeux Olympiques étant désormais acté avec l'organisation des épreuves de tir au centre national de tir sportif à la Martinerie, il est nécessaire d'investir en matière d'équipement et notamment dans des structures d'hébergements permettant d'accueillir les athlètes et les professionnels du sport.

Le renouvellement urbain va se poursuivre dans les quartiers Saint-Jean/Saint-Jacques et Beaulieu avec la création entre autre d'un centre socioculturel.

D'autres projets verront le jour en lien avec le Fonds vert pour l'accélération de la transition écologique (poursuite des pratiques de mobilité, rénovation énergétique des bâtiments, etc.).

Contrôle de gestion

Activité 2022 :

Le contrôle de gestion assure une mission pluridisciplinaire visant à assurer à :

- une aide aux services
  - dans la mise en place d'outils de suivi de leurs indicateurs,
  - pour des besoins ponctuels à leur demande,
- la mise en place d'outils d'aide à la prise de décision,
- l'appui et le conseil dans la conduite du changement notamment pour la mise en place de nouveaux logiciel,
- référent mutualisation en collaboration avec le DGA Finance, Commande publique et Système d'information.

Contribution au développement durable :

L'ensemble des documents produits est mis à disposition en version électronique uniquement.

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs d'activité nombre de book émis	-	-	-	2
Nombre d'études ponctuelles réalisées	-	-	2	5
Nombre d'utilisateurs ADELYCE	-	-	4	15



Pour cette année 2022, le contrôle de gestion a effectué les actions suivantes :

- consolidation du suivi de la masse salariale issu du logiciel paie pour la ville et l'agglomération ainsi qu'un suivi de l'absentéisme et du turn over mais aussi mise en place d'un book annuel d'indicateurs ressources humaines,
- pour Balsan'éo diffusion des indicateurs hebdomadaires et mensuels de gestion,
- déploiement auprès des DGA de l'outil ADELYCE pour le suivi, le pilotage et le calcul du budget pour la masse salariale issue de la paie pour la ville et l'agglomération,
- des études financières ponctuelles,
- avec la DGA Finances, Commandes publiques et Système d'information émission du nouveau schéma de mutualisation,
- émission d'un book trimestriel de suivi d'indicateur d'activité des services.



Regard vers 2023

Les indicateurs et suivis mis en place continuerons à être diffusés et feront l'objet d'une amélioration continue en fonction des besoins des services afin d'en améliorer leur pertinence et leur lisibilité pour les différents actuels de la collectivité.

La mission de référent mutualisation commencera au 1er janvier 2023, le contrôleur de gestion effectuera les contrôles nécessaires lors de l'émission de convention par les services. Il sera avec le DGA Finance la personne ressource pour toute modification du schéma de mutualisation notamment dans le cadre de création de services communs ou modification de ceux déjà existants.

En fonction des besoins, le contrôle de gestion assurera sur demande des audits financiers et continuera à apporter au services son appui pour la conduite du changement notamment concernant le choix de nouveaux logiciels.


Stéphane Bredin
Gil Avérous


Miss
France



DES **SERVICES** POUR LE **DÉVELOPPEMENT** ET L'**ATTRACTIVITÉ,** DU **TERRITOIRE**

DGA
DE LA COMMUNICATION



La ville de Châteauroux a aussi eu le bonheur d'apprendre qu'elle était retenue comme ville hôte pour les prochains jeux olympiques de 2024.

2.1.1. Direction de la Communication

Activité 2022 :

La direction de la Communication a pour rôle de promouvoir la collectivité, ses événements et ses projets. Il a aussi pour mission d'informer les habitants et d'accompagner les services de la Municipalité sur le choix des outils de communication à adopter.

Il entretient la relation avec les services, les partenaires et les médias en assurant la coordination et la mise en œuvre des actions et projets de communication.

La direction s'attache également à développer les nouveaux modes de communication pour rester connecté avec les habitants.

Les supports de communication à sa disposition sont divers et permettent ainsi de toucher des publics différents en fonction de la nature des informations et de leur temporalité : magazine de territoire, affichage, site internet, écrans digitaux, réseaux sociaux, etc.

Deux ans après un contexte difficile, et au sortir d'une crise sanitaire, les événements ont pu reprendre leur place dans le calendrier annuel. Il se sont même multipliés pour refaire vivre la ville ainsi que l'Agglomération.

Côté supports de communication, en 2022, la direction a pu remettre à jour ses guides comme les guides de l'étudiant, du mariage et du stationnement.

Côté communication interne, elle a poursuivi ses efforts en continuant de développer des outils de communication afin de mieux identifier les agents et de mieux comprendre le fonctionnement interne des différents services de la mairie.

Côté travaux, la Ville a également pu inaugurer quelques grands projets comme la rue de la poste, l'espace Mirabeau ou encore le stade Beaulieu.

Côté grand événement national, la ville a organisé la coupe du monde de paratir à l'été 2022. Elle a également été retenue pour l'organisation du concours Miss France 2023 où Indira Ampiot a revêtu l'écharpe de Miss France au MACH36 le 17 décembre 2022.

La ville de Châteauroux a aussi eu le bonheur d'apprendre qu'elle était retenue comme ville hôte pour les prochains jeux olympiques de 2024. La réflexion sur l'organisation de cet événement mondial est déjà entamée et tous les services mobilisés afin de faire de cet événement une des plus belles réussites de 2024.

FOCUS

À l'occasion de l'organisation de l'élection Miss France 2023, la direction de la Communication, en étroite collaboration avec Châteauroux Events, a multiplié les supports de communication pour faire de cette manifestation l'une des plus belles de 2022 :

- création d'un logo en lien avec le logo Châteauroux Métropole,
- réalisation d'un visuel décliné en différents formats d'affiches (abribus, colonnes morris, A3, A4, 40 x 60 cm),
- rédaction et mise en page d'une brochure à distribuer au grand public le jour de diffusion de l'élection,
- création et impression d'une carte postale pour un moment de dédicaces avec les 30 miss en lice pour le concours,
- création d'un carton d'invitation ainsi que d'un préprogramme pour la soirée partenaire du 8 décembre au CNTS.

Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers				
Budget d'investissement	2 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €
Indicateurs d'activité				
Communiqué de presse	87	122	21	17
Info riverains	136	50	70	68
Photos	41 843	14 016	13 140	22 342
Vidéos	-	-	26	16
Création graphique	261	-	-	-
Discours / éditos	104	64	70	107
CHTX Métropole	6	6	6	6
Visites	578 384	492 720	534 691	678 385
Visiteurs uniques	389 441	288 794	318 246	415 923
Pages vues	1 023 432	979 610	1 022 847	1 205 777

Contribution au développement durable :

La direction de la Communication maintient et développe ses efforts en encourageant la dématérialisation de ses supports de communication (newsletter, formulaire en ligne) et en travaillant avec des imprimeurs s'engageant dans le respect des normes environnementales (labellisés Imprim'Vert).

Fréquentation site internet

du 01/01/2022 au 31/12/2022





Début des Jeux Olyr

417 JOURS 11 HEURES

Regard vers 2023

- Mise en ligne du nouveau site internet.
- Mise en place de la communication des JO 2024.

TERRITOIRE D'AVENIR

CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE




Pages vues
1 205 777
1 022 847

Visiteurs uniques
415 923
318 246

mpiques Paris 2024

49 MINUTES

17 SECONDES

DGA
DE L'ATTRACTIVITÉ, DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Châteauroux Métropole apporte de la cohérence et de l'harmonie à sa stratégie MADE IN 36.

Développement économique

Activité 2022 :

Cessions de terrains en zones d'activités économiques :

Les cessions 2022 ont permis de répondre aux besoins des activités d'artisanat, de services, de distribution, ou de « petite industrie ». Cette année a notamment vu la vente du dernier lot à bâtir créé dans le cadre de la reconversion de l'ex site Mead Emballage situé au cœur de la zone industrielle du Buxerioux. Sur cette même zone, avec une cession et la réservation de la dernière emprise, le lotissement artisanal des Fadeaux confirme le dynamisme du tissu économique local.
Enfin, la zone Cap Sud répond aux besoins de décloisonnement des artisans. En effet, eu égard à la vocation commerciale principale de cette zone, il apparaît clairement que la proximité de l'autoroute, associée à la largeur d'offre proposée et à l'identification du site, sont des critères primordiaux d'implantation. En outre, la modularité de l'espace permet à Châteauroux Métropole de s'adapter au mieux aux besoins des porteurs de projets artisanaux.



Avril :

- vente d'un terrain à la société Centrevi de 12 484 m² pour installer un point de services (vente, ateliers réparations, etc.) pour véhicules industriels et utilitaires – ZI Le Buxerioux (Ex Mead) – Châteauroux,
- vente d'un terrain aux établissements Cuisines Schmidt de 3 098 m² pour la création d'un atelier de pose de cuisines et un dépôt de matériels – ZAE Cap Sud – Saint-Maur.

Juin :

- vente d'un terrain à la SCI Ornat de 3 378 m² pour la création d'un centre de préparation de véhicules pour ventes aux professionnels – ZAE Cap Sud – Saint-Maur.

Août :

- vente d'un terrain à la société Mondial Box de 12 504 m² pour l'installation d'un centre de self- stockage – ZAE Cap Sud – Saint-Maur,
- vente d'un bâtiment à la société MGM de 1 213 m² pour le développement de son activité d'usinage avec l'installation d'une cabine de peinture et de sablage – ZAE du 517e régiment du train – Déols.

Novembre :

- vente d'un terrain à la société Éclairage Roger Pradier de 302 m² pour la création d'un bassin de rétention – ZA Cap Sud – Saint-Maur,
- levée d'option d'achat au profit de la société Haeraux Technologies d'un terrain de 2 813 m² - ZAE La Malterie – Montierchaume.

Décembre :

- vente d'un terrain à l'entreprise Gavanier SA de 2 468 m² pour l'installation d'un deuxième site de dépollution et désamiantage – ZAE Les Fadeaux – Châteauroux.

Montant total des ventes : 842 761 €

Accompagnement dans la recherche de locaux d'activité

En 2022, la demande immobilière a été marquée par une forte progression en partie générée par les intempéries dont été victimes les entreprises castelroussines en mai. Ainsi, ce sont **114 demandes d'accompagnement pour la recherche d'un local professionnel qui ont été répertoriées,** de toutes dimensions (100 m² à 25 000 m²), pour des activités diverses. Ces demandes sont liées à une création d'entreprise par un entrepreneur local (21 %), un déménagement/une relocalisation temporaire suite aux intempéries (47 %), une prospection de sites par un investisseur (15 %), ou un développement d'activité existante (17 %).
À l'image de nombreuses entreprises de l'Agglomération, l'orage de grêle du 22 mai n'a pas épargné la société Arcadès. Installé boulevard d'Anvaux dans la zone du Buxerioux, le spécialiste de la distribution de DVD a été contraint de quitter son bâtiment de 15 000 m² au vu des dégâts. Après avoir pu récupérer ce qui était récupérable parmi les 3,5 millions de DVD et Blu-ray qui y étaient entreposés, le dirigeant de l'entreprise, Patrick Belz, s'est mis en quête de locaux provisoires. Il a pu compter sur le soutien de Châteauroux Métropole dans sa recherche. C'est ainsi que la partie logistique a été transférée provisoirement dans un ancien entrepôt d'avion à La Martinerie. Quant à la partie administrative et commerciale, elle s'est installée dans les bureaux de la Cité du numérique.



Programme Territoires d'industrie - mission Choc Industriel
Une mission choc industriel conduite de novembre 2021 à fin février 2022 sur le territoire de Châteauroux Métropole dans le cadre du programme Territoires d'industrie, est à l'initiative d'Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée à l'Industrie. Confiée à la société EY, cette mission avait pour objectif principal de recenser des projets d'investissements (modernisation des outils productifs, internalisation d'activités, développement de nouveaux marchés, etc.) et d'accompagner les industriels dans le dépôt des dossiers de candidature dans le cadre des appels à projets nationaux et/ou régionaux. Au total, ce sont 69 entretiens qui ont été réalisés sur cette période, identifiant 59 nouveaux projets, représentant au total près de 86 M€ d'investissements industriels et la création de 369 emplois induits. En parallèle de l'accompagnement apporté aux entreprises, plusieurs projets de territoire ont été identifiés, tels que le Tiers Lieu de compétences autour du secteur aéronautique, la manufacture de proximité Artis'Up, ou encore la réhabilitation de l'ancien site Cérabati.







Aide à la montée en gamme des hôtels :

En fin d'année 2020, l'étude menée par la SCET (Service conseil expertises et territoires) avait mis en exergue la nécessité de faire évoluer qualitativement le parc d'hébergements touristiques de la communauté d'agglomération Châteauroux Métropole.

Le secteur de l'hôtellerie-restauration a souffert de la crise sanitaire de la COVID-19 et a été l'un des secteurs les plus touchés alors qu'il figure parmi les secteurs d'activité qui recrutent le plus.

Fort de ces constats et afin de redonner un élan au tourisme et de permettre à l'hôtellerie indépendante de se moderniser, il est donc apparu essentiel à Châteauroux Métropole d'apporter son soutien aux hôteliers présents sur son territoire.

En 2022, la communauté d'agglomération a donc décidé de mettre en place un dispositif d'accompagnement financier des projets d'investissement immobilier portés par les hôteliers du territoire.

L'objectif de l'aide versée étant de permettre à l'hôtellerie indépendante de se moderniser pour gagner en capacité d'accueil, en confort et en qualité afin de s'adapter aux évolutions de la demande touristique, d'intensifier les flux de visiteurs et d'optimiser la durée des séjours dans le but de rendre le territoire toujours plus attractif.

Cette aide, attribuée aux hôtels classés "tourisme" deux étoiles minimum et implantés sur le territoire, met en avant les travaux portant sur le confort de l'établissement et sur la diversification de l'offre proposée aux clients.

La communauté d'agglomération est également sensible à la volonté des hôteliers d'obtenir un label que ce soit sur la qualité environnementale, la performance énergétique, la qualité touristique ou encore un écolabel de niveau européen ou international.

Elle est calculée sur la base de 20 % des travaux éligibles dans la limite d'un plafond calculé sur la base de 500 € par chambre.

Sur l'année 2022, un hôtel a d'ores et déjà pu bénéficier de cette aide à hauteur de 6 006 € pour un montant de dépenses éligibles de 30 030 € HT.

Avec la perspective d'accueillir les Jeux Olympiques à l'été 2024, le diagnostic mené sur la fin de l'année 2022 par la Chambre du commerce et de l'industrie auprès des hôteliers a permis de faire ressortir neuf hôtels éligibles à l'aide versée par Châteauroux Métropole ce qui représente 361 chambres pour un montant estimatif d'aide de 148 073 € et un montant de travaux éligibles de 697 500 € HT.

Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs d'activité Châteauroux Métropole				
Superficie vendue en ZAIC (ha)	107,4	10,77	5,2	3,8
Recettes des ventes (€ HT)	1 480 224	1 304 218	587 019	842 761
Nouveaux contacts accompagnés	164	183	132	207
Recherches immobilières	67	58	51	104
Dossiers de vente en cours	11	9	8	15
Aide à la montée en gamme des hôtels	-	-	-	1
Indicateurs d'activité Ville de Châteauroux				
Aide au bail commercial	8	9	10	13
Solde des ouvertures/fermetures de commerces	9	12	6	3





Une manufacture de proximité dans l'ancienne usine Mead

La manufacture de proximité Artis'up, qui fait partie des vingt premiers lauréats retenus au plan national suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, débutera son activité en septembre 2023 à Châteauroux. L'idée est de mettre à disposition de professionnels des ateliers partagés tout équipés autour des métiers du bois, du métal et de la maroquinerie dans une dynamique zéro déchet. Ce projet ambitieux s'appuie sur le potentiel offert aujourd'hui par les technologies du numérique (imprimantes 3D, découpeuses laser, plasma ou jet d'eau, fraiseuse à commande numérique).

Les artisans pourront être soit locataires-résidents, soit venir ponctuellement utiliser les machines en fonction de leurs besoins. Une partie des locaux sera par ailleurs dédiée à la formation initiale ou continue en partenariat avec les chambres consulaires.

La communauté d'agglomération souhaite s'inscrire pleinement dans cette démarche partenariale en réhabilitant les anciens locaux administratifs de l'usine Mead Emballage de 1 500 m² environ situés sur la zone industrielle du Buxerioux, et mettre les lieux à disposition de la structure nouvellement créée.

Activité 2022 :

Sur la Stratégie du développement commercial :

Suivi des observatoires locaux :
- sur la vacance commerciale : 377 locaux recensés pour avoir une connaissance de la situation en temps réel et par rue du centre-ville,
- sur les locaux commerciaux : pour accompagner les porteurs de projet dans leur recherche de local,
- sur les loyers : pour suivre les prix du marché,
- sur le solde des ouvertures et fermetures de commerce.

Gestion du dispositif d'aide à l'implantation commerciale :
- 13 commerces aidés (10 en 2021, 9 en 2020, 8 en 2019, 12 en 2018, 14 en 2017),
- 2 comités de sélection.

Taxe sur les friches commerciales :
- en 2017, le nombre de locaux était de 44, aujourd'hui, sur cette liste, 75 % des locaux ont trouvé une activité ou ont été rénovés,
- en 2022, le nombre de locaux ciblés est de 13.

La participation aux salons, rencontres et réseaux :
- Mars : salon de la Franchise à Paris,
- Mai : rencontre régionale du club des Managers de Centre-Ville (CMCV) à Bourges,
- Juin : séminaire national du CMCV,
- Juin : assises du Centre-Ville organisées par Centre-Ville en Mouvement à Strasbourg,
- Octobre : rencontre régionale du CMCV à Chartres.

Sur l'accompagnement des commerçants :
- Accompagnement des commerçants : conseils, accessibilité, projet de développement,
- animations, recherche de local, diagnostic de vulnérabilité, numérique, etc.,
- accompagnent des porteurs de projets qui souhaitent s'installer à Châteauroux,
- relais auprès des agences immobilières et propriétaire,
- visite terrain avec des chargés d'expansion,
- gestion du site Internet lesboutiqueschateauroux.fr,
- animation de la page Facebook et compte Instagram "Les boutiques de Châteauroux".

Sur le suivi et les animations de l'association les Boutiques de Châteauroux :

L'association en chiffres :
- 152 commerçants adhérents à jour de cotisation (141 en 2021, 127 en 2020, 140 en 2019, 133 en 2018, 127 en 2017),
- 9 200 fans sur Facebook,
- 690 followers sur Instagram.

Une douzaine d'animations par an :

Février :
- Saint-Valentin : jeu de déclarations d'amour (diffusées sur les panneaux numériques de la Ville) pour gagner 600 € de bons d'achat dans les restaurants adhérents.

Mars :
- Solidarité Ukraine : campagne de collecte de dons,
- distribution de 1000 tulipes avec le Lions Club pour la lutte contre le cancer,
- Pâques : 12 tickets d'or cachés dans des vitrines mystères pour gagner des chocolats.

Mai :
- Foire expo de Châteauroux : 8 exposants adhérents,
- fête des mères : 1 jeu concours pour gagner 5 lots et 1 000 roses offertes,
- le musée au détail : jeu culturel et ludique avec 30 photos de détails d'œuvres du Musée Bertrand dans les vitrines.

Juin :
- Afterwork des Boutiques 40 participants,
- fête des pères : 20 entrées à gagner au parc Laleuf,
- 2 ateliers numériques Google : 50 participants / atelier.

Juillet :

Braderie d'été : 30 commerçants non sédentaire (19 en 2022), structures gonflables, kart à pédales, balades à poney, etc.

Août :

Festival DARC : 1 jeu pour gagner 2 places pour le concert de Christophe Maé.

Septembre :
- Petit-déjeuner des boutiques : 50 participants,
- vidéo de promotion du centre-ville : 27000 vues,
- spectacle de Booder au MACH 36 : 1 jeu pour gagner 2 places.

Octobre :
- Octobre Rose : distribution de badges aux commerçants et vente de stylos, + de 700 € de dons reversés à l'association l'Envolée Rose,
- braderie d'Automne : 28 commerçants non sédentaire (23 en 2022), structures gonflables, kart à pédales, balades à poney, etc.,
- halloween : partenariat pour la soirée hantée au couvent des Cordeliers (100 € de chèques cadeaux offerts),
- Berrichonne de foot : 1 jeu pour gagner 2 places.

Novembre :

Black Friday : communication sur l'événement.

Décembre :
- Grand jeu de Noël : 23 lots offert par les commerçants et 1000 € de chèques-cadeaux Fédébon offert par l'association,
- opération déco de vitrine "Les Boutiques vous souhaitent de Belles Fêtes" : + de 80 commerçants participants,
- 2 animations de rue en déambulation dans les rues commerçantes,
- 1 décor cadre lumineux acheté.

Opération Google My Business : optimisation des informations avec une agence de communication spécialisée et réalisation de photos par un professionnel : 103 commerçants participants.

En coordination avec les services de Châteauroux Métropole :
- accompagnement sur le programme Action Cœur de Ville : suivi des études Revitalisation, des Halles, My Traffic sur la fréquentation piétonne, foncière, etc.,
- charte des devantures et enseignes,
- harmonisation des parasols,
- accompagnement Conseillère du numérique : relookage sur site Internet des boutiques,
- gestion réseaux sociaux, opération Google My Business, newsletter commerçants, vidéo, etc.,
- Urbanisme : points hebdomadaires sur les déclarations de travaux et les déclarations
- enseignes,
- développement économique : réunions régulières avec la direction de l'Attractivité.

Activité 2022 :

Avec **quatre arrivées en 2022, ce sont 15 structures** qui occupent le bâtiment. La Pépinière pérennise son taux d'occupation sur l'année 2022 (calculé par rapport à la surface occupée) à **100 %**.



Valoriser les entreprises locales :

Représentative de cette démarche, le **Big Tour** de **Bpifrance** qui s'est installé le 13 septembre 2022 à Châteauroux.

Ce festival des entrepreneurs promeut l'intégralité du savoir-faire entrepreneurial français à travers notamment la réalisation, en direct, d'une émission de Web TV "Vive ta Ville". Celle-ci donne la parole à des entreprises qui font l'économie locale et qui libèrent leur créativité et leur énergie sur le terrain.

La Pépinière a piloté, en local, ces interventions de la mise en relation à l'accompagnement à l'interview en elle-même. C'est ainsi que 10 entreprises (de toute taille et de tout domaine) sont venues parler de leurs activités et partager leurs témoignages inspirants devant Michel Denisot, président de la Berrichonne de Châteauroux et co-animateur de l'émission.

Cette belle mise en avant du territoire a également été marquée par la présence de Dominique Faure, secrétaire d'État à la ruralité.

Faciliter l'émergence de nouveaux entrepreneurs

Trois événements marquant peuvent être mis en avant sur ce sujet :

STARTUP WEEK-END 2022 du 14 au 16 octobre 2022 : la Pépinière, fidèle partenaire de The Place by CCI 36 a de nouveau participé à l'organisation de l'événement, dédié pour cette édition, à la low- tech (qui promeut une innovation durable et résiliente). Il a été remporté par **"Ma nouvelle caisse"** (un système de porte bagage adaptable à tous les types de vélo).



Concours CREA CAMPUS du 31 mars 2022 : initiative de **PEPITE Centre-Val de Loire**, il s'agit d'un concours pédagogique de création d'entreprise réelle ou fictive ouvert à tous les étudiant(e)s à partir de BAC + 1. PEPITE Centre Val de Loire, dont l'objectif est de développer la culture entrepreneuriale des étudiants et de les sensibiliser à l'entrepreneuriat, a sollicitée la Pépinière en tant que jurée. Profitant de cette opportunité, cet événement a également permis à celle-ci de mettre en avant un de ses résidents pour inspirer les nombreux étudiant(e)s présent(e)s.

Concours FUNDTRUCK le 7 juin 2022 : la Pépinière a renouvelé pour la seconde fois son engagement en tant que jurée dans ce concours national de startups visant à promouvoir l'entrepreneuriat et à accroître la visibilité des jeunes startups locales.



FOCUS



Fédérer les acteurs autour de l'innovation

Symbolique de cette action, la Pépinière a coordonné, localement, l'escale à Châteauroux du Car Podium de la Région Centre-Val de Loire le 7 juin 2022 dans le cadre des Human Tech Days Live Tour. Cet événement porté par Dev'up Centre-Val de Loire, qui a pour objectifs de susciter des échanges entre les acteurs locaux du numérique et de sensibiliser le grand public aux problématiques du numérique, a été l'occasion de faire briller notre écosystème local numérique et de promouvoir sa diversité.

Les acteurs du numérique ont répondu présent avec douze stands qui ont permis de mettre en avant la complémentarité de l'offre d'accompagnement de notre territoire (Village by CA, The Place by CCI, BGE Indre, BRENNE BOX, etc.) et la qualité de nos savoir-faire (Thoonsen Trading).

Quatre conférences thématiques avaient pour objectif de mettre en lumière des projets innovants du territoire :

- Les technologies numériques au service des nouvelles mobilités urbaines,
- L'inclusion numérique : quels usages pour quels publics ?
- La révolution du numérique dans le domaine des énergies vertes,
- Le numérique au service de l'innovation dans l'agriculture : état des lieux et expérimentation ?

Regard vers 2023



L'année 2023 sera l'occasion pour la Pépinière de travailler en étroite collaboration avec Digital Loire Valley, acteur engagé dans l'innovation en région Centre-Val de Loire, au profit des entreprises du territoire.

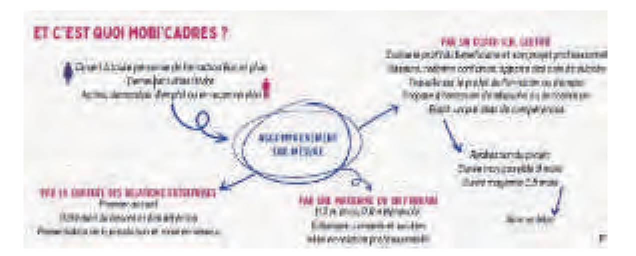
Elle marquera aussi le co-pilotage du Festival MADE IN 36 qui renforcera son ancrage territorial. Enfin, elle sera l'occasion de préparer le déménagement de la Pépinière dans les anciens locaux de la Banque de France à la rentrée 2024.

Activité 2022 :

L'appui RH
Grâce au réseau d'entreprises et partenaires, les chargées des relations entreprises collectent et diffusent des offres d'emploi et des Cvs.
Leur mission est certes d'anticiper les besoins en recrutement des entreprises mais, aussi les accompagner en les orientant vers les acteurs et partenaires concernés, s'agissant de questions RH, emploi ou formation.
En 2022, ce sont :

- **73 offres d'emploi collectées**,
- **134 mises en réseaux** (prospection ciblée, diffusion des cvs à nos réseaux pour le public RejoIndre, cadres, flux...),
- **54 personnes sur le flux** (toute personne qui sollicite Châteauroux Métropole sur le thème de l'emploi et de la formation, non éligible aux trois prestations d'accompagnement, hors visiteurs salon(s).

La prestation MOBI' CADRES
Afin de répondre aux attentes des entreprises en recherche de compétences et éviter aux cadres présents dans le département de partir en raison d'une inadéquation entre l'offre et la demande, la cellule Attractivité-Emploi de Châteauroux Métropole a mis en place la prestation Mobi' Cadres.

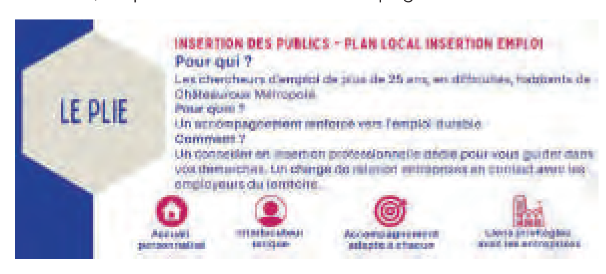




Les résultats en 2022 :

- **24 cadres** accompagnés,
- **42 %** étaient en poste et **58 %** étaient sans emploi au moment d'intégrer la prestation,
- **54 %** ont atteint leur projet professionnel. **Ce chiffre est amené à évoluer** car 8 candidats sont toujours en cours d'accompagnement (candidats entrés dernier trimestre 2022),
- **durée moyenne pour concrétiser son projet professionnel : 3 mois** au cours de ces trois dernières années.

Le dispositif du PLIE (Plan local insertion et emploi)
En 2022, 92 personnes ont été accompagnées sur le PLIE.





La stratégie MADE IN 36
Dans la continuité de notre salon **MADE IN 36,** notre direction, en concertation avec nos élus, a décidé d'établir une stratégie GPECT en capitalisant sur la marque **MADE IN 36,** fortement identifiée par l'écosystème local.
Ainsi, cette stratégie s'appuie sur :

- l'évolution de la charte graphique MADE IN 36,
- la mise en place d'ATELIER RH à récurrence bimestrielle,
- la refonte du site Boulevard des talents en MADE IN 36 - Le Site,
- la création d'un FORUM interprofessionnel dédié aux questions RH d'aujourd'hui et de demain,
- la réitération du salon MADE IN 36 en une version plus ambitieuse, teintée aux couleurs des JO 2024,
- et le déploiement d'une stratégie de communication médias et hors médias.

Évolution de la charte graphique MADE IN 36
Notre direction a étroitement travaillé avec la direction de la Communication pour développer la stratégie marketing de la marque MADE IN 36[1].

L'offre de services de la cellule Attractivité-Emploi a donc été repensée et harmonisée sous la bannière MADE IN 36, afin d'apporter de la cohérence et une meilleure lecture pour notre écosystème et nos partenaires. Ainsi, l'ensemble de nos outils de communication ont été retravaillés, en y apportant une dimension marketing plus forte.

1 Marque déposée à l'INPI

LES ATELIERS RH – Pour faire de l'innovation RH l'enjeu de tout un département

Depuis la rentrée de septembre, la cellule Attractivité-Emploi a mis en place des ATELIERS RH destinés aux chefs d'entreprises, aux professionnels des RH, aux consultants et aux acteurs de notre écosystème. Ces ATELIERS RH ont pour objectifs de traiter des problématiques RH et managériales d'aujourd'hui et demain et d'apporter des outils RH communs à tous. Les thématiques abordées à chaque session sont le résultat d'un choix collégial des participants. Ainsi, le format de l'ATELIER RH dépend de la thématique abordée (atelier participatif, conférence, table ronde).

La première édition de l'ATELIER RH a eu lieu le 30 novembre, au sein de l'entreprise Rénov'2CV, située à Châteauroux. Ce premier atelier a réuni près de 35 professionnels soucieux de répondre à la thématique choisie : Quels acteurs et dispositifs mobiliser pour gérer mes RH & pallier mes difficultés de recrutement ?

L'animation de ce premier rendez-vous RH a été confiée au cabinet Thomas Legrand Consultant, missionné par la Région Centre-val de Loire dans le cadre du projet IBC et de l'animation des démarches de GPECT[2].

2 Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences à l'échelle territoriale











SALON DES SAVOIR-FAIRE & DE L'EMPLOI – MADE IN 36

Les 10 & 11 juin 2022 s'est déroulée la première édition du Salon MADE IN 36, à la Cité du numérique de Châteauroux.

Les constats :

Notre territoire, à l'image de territoires voisins, souffre depuis la crise de la COVID-19 de fortes tensions de recrutement, et notamment pour huit secteurs d'activité spécifiques. Dans le cadre des travaux menés, lors des comités de développement de l'emploi, avec la DDETSPP[3] et la région Centre- Val de Loire, Châteauroux Métropole a souhaité réduire ces tensions et faciliter les recrutements de nos entreprises Indriennes en organisant un salon à portée départementale.

Les objectifs du salon :

- promouvoir les produits manufacturés et les savoir-faire des entreprises du département,
- porter le potentiel économique de l'Indre à la connaissance de ses habitants,
- permettre aux acteurs du tissus économique local de mieux se connaitre et s'identifier entre eux,
- promouvoir les entreprises porteuses d'emploi de notre département,
- valoriser l'apprentissage et l'alternance.

Les cibles :

- les demandeurs d'emploi,
- les personnes en reconversion (actives ou non),
- les scolaires et les étudiants (en fin de cycle souhaitant poursuivre leurs études),
- le grand public,
- les entreprises et les investisseurs.



3 Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des Populations

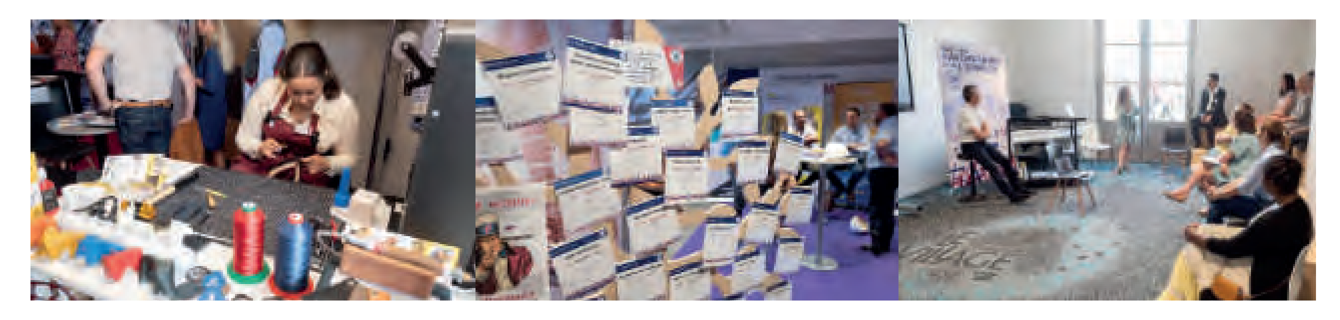
Le bilan :

Ce sont **75 entreprises et organismes de formation** qui ont exposé durant les deux jours du salon, répartis en neuf pôles d'activité sectoriels :

- Industrie & Aéronautique,
- Maintenance, transport & logistique,
- Bâtiment & BTP,
- Maroquinerie & Confection,
- Agricole,
- Aménagements extérieurs et paysagers,
- Santé & service à la personne,
- Hôtellerie, service & restauration,
- Relation clients,
- Espace formation.

De plus, **11 structures** d'accompagnement vers l'emploi et **15 organisations** professionnelles étaient présentes pour accueillir et renseigner les personnes en recherche d'emploi, les personnes en reconversion et les étudiants, en recherche d'emplois saisonniers ou de contrats d'apprentissage pour la rentrée de septembre.

Au total, ce sont **1 359 visiteurs** qui sont venus découvrir les **458 offres d'emploi** à pourvoir et échanger avec nos **274 professionnels exposants**. À ce jour, il est difficile de quantifier exactement le nombre d'emplois pourvus. Cependant, nous avons recenser qu'environ une cinquantaine de personnes auraient trouvé un emploi dans les mois suivants le salon.
En marge du salon, sur la journée du vendredi, nous avons organisé **trois ateliers participatifs**, à thématiques variées, afin d'apporter des informations concrètes aux entreprises et générer du partage d'expérience entre elles. Ces ateliers ont remporté un franc succès, ce qui a encouragé notre direction et nos élus à développer ce concept au cours du dernier trimestre 2022 et à renforcer la nécessité pour nos entreprises d'échanger collectivement autour de problématiques communes intersectorielles.



Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Dépenses en euros (hors traitements et salaires des agents)	257 248	271 729	185 080	242 772
Recettes financeurs ext. en euros	271 430	260 761	247 802	166 391
Personnes accompagnées (nb de personnes)	700	666	477	372
Dont Insertion (PLIE) (nb de personnes)	164	156	136	92
Dont Nouveaux arrivants (nb de famille)	88	88	99	202
Dont cadres (nb de personnes)	27	22	25	24
Dont flux* (nb de personnes)	421	400	217	54 (hors salons)
Réseau entreprises et partenaires	300	250	250	300
Evénementiel en faveur de l'emploi (nb d'événements)	12	4	3	4

**flux : toute personne qui sollicite Châteauroux Métropole sur le thème de l'emploi et de la formation, non éligible à nos 3 prestations d'accompagnement.*



LE SITE MADE IN 36 – Refonte de Boulevard des talents

Afin d'apporter de la cohérence et de l'harmonie à notre stratégie MADE IN 36, il a été décidé d'actualiser le site Boulevard des talents en effectuant une refonte de celui-ci. Le dernier trimestre 2022 aura permis à notre direction de travailler sur l'ingénierie créative de la maquette du nouveau site et sur l'élaboration des contenus. Le lancement officiel du site est prévu pour le 16 mars 2023 à l'occasion du premier FORUM RH. Nous retrouverons sur ce site l'offre de service MADE IN 36, des informations et des outils RH utiles aux entreprises issus de nos ATELIER RH, des articles et des blogs RH, nos événements (Forum, Ateliers, Salon, etc.), ainsi que les modules de "Partage de compétences" et de "Mutualisation de formations" déjà développés sur le site Boulevard des talents. Ce projet a été collectivement travaillé avec la Direction de la communication, puisque le site MADE IN 36 devrait reprendre la même architecture visuelle que celle du nouveau site de Châteauroux Métropole, dans un souci d'harmonisation totale des outils de web de l'agglomération.



REGARD SUR FORUM RH – MADE IN 36

Le 16 mars 2023, notre direction de l'Attractivité et du Développement économique organisera son premier forum interprofessionnel dédié aux questions RH d'aujourd'hui et de demain. L'objectif de ce RDV est de faire évoluer les pratiques internes de nos entreprises Indriennes pour pallier leurs difficultés managériales et de recrutement dans un contexte sous tension.

Au programme et à la carte, des tables rondes, des conférences et des ateliers participatifs seront proposés à nos visiteurs et traiteront de thématiques variées, telles que "le management des jeunes générations ; la démission silencieuse ; l'aménagement et l'organisation du temps de travail ; la santé mentale des managers et des dirigeants ou encore les enjeux de la fonction RH de demain". De plus, les participants pourront échanger et s'informer auprès de nos acteurs de l'emploi, de l'insertion, de la formation et du conseil aux entreprises, réunis au cœur d'un village des acteurs locaux. Cet événement s'adresse prioritairement à nos chefs d'entreprises (TPE/PME/ETI), nos DRH et RRH, nos managers de proximité, ainsi qu'aux consultants et étudiants RH.

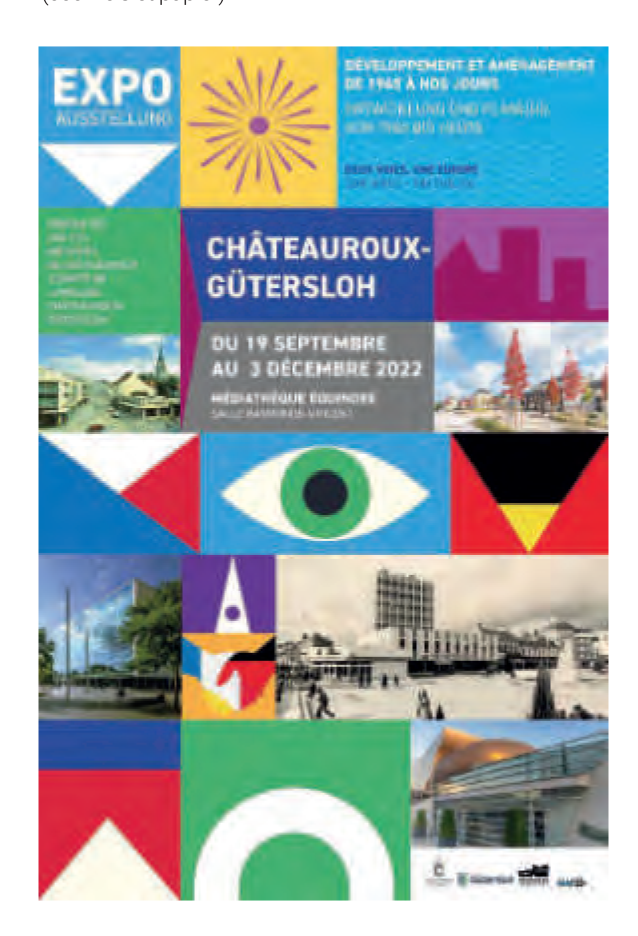
BITTOU-BURKINA FASO
Les actions décidées se sont mises en place malgré un contexte géopolitique difficile.
Séjour de la délégation juin/juillet 2022
Du 28 juin au 7 juillet, venue de trois personnalités de Bittou. Ils se sont particulièrement impliqués dans les trois jours de séminaire organisés par Centraider autour du projet G5 Sahel dont la thématique de travail était "La coopération décentralisée avec les pays du Sahel, un levier pour favoriser une culture de la paix".
Projet G5 SAHEL "Coopérer en période de crise"
Cet appel à projet à l'initiative du MEAE et coordonné par Centraider, a été au cœur des actions 2022.

GÜTERSLOH-ALLEMAGNE
- Déplacement à Gütersloh d'une délégation officielle castelroussine du 11 au 15 mai 2022 à l'occasion de l'inauguration de l'exposition bilingue "Châteauroux-Gütersloh. Développement et aménagement de 1945 à nos jours" et pour le lancement de C-city, réseau culturel européen, en présence de nombreuses délégations de la Suède, de la Pologne et de l'Angleterre.
- L'exposition bilingue a été présentée au Stadtmuseum Gütersloh : du 21 avril au 22 août 2022. Des catalogues ont été, à cette occasion, édités.
- Déplacement à Gütersloh du 17 au 20 juin de 50 personnes de la chorale et de la fanfare du Poinçonnet. Un concert avec la chorale Dachor a eu lieu.
- Séjour à Châteauroux du 19 au 24 juin 2022 de 28 citoyens de Gütersloh.
- Participation au Forum des associations du comité de jumelage les 10 et 11 septembre 2022.
- Dans le cadre du 45e anniversaire du jumelage Châteauroux-Gütersloh et le vernissage de l'exposition bilingue, accueil d'une délégation officielle de Gütersloh conduite par Maria Unger. Des jeunes du Conseil communautaire de Gütersloh ont rencontré, à cette occasion, leurs homologues de Châteauroux Métropole.
- L'exposition à la médiathèque Equinoxe, salle Raymonde-Vincent a été visible du 20 septembre au 3 décembre 2022. Des élèves du collège Les Capucins et du lycée Blaise-Pascal ont visité cette exposition.
- Festival du cinéma allemand à l'Apollo du 27 septembre au 29 novembre 2022. Une conférence d'introduction a été tenue par Monsieur Pierre Gras, spécialiste du cinéma allemand le 27 septembre à la médiathèque.
- Reprise des cours d'allemand au lycée Jean-Giraudoux le 3 octobre 2022.
- Foire aux jambons de Gütersloh du jeudi 13 octobre au dimanche 16 octobre 2022.
- Participation de sportifs allemands de l'association DJK à Ekiden le 13 novembre.
- Participation de M. Hellmeier et de Mme Lohoff au marché de Noël de Châteauroux du 10 au 15 décembre 2022.

Par ailleurs, une fois par mois environ, des visites éclairs organisées par l'université pour adultes de Gütersloh et l'association franco-allemande ont réunis en zoom des citoyens de Gütersloh et de Châteauroux. De nombreux acteurs de la vie locale castelroussine ont été invités à y participer : M. le directeur de l'Apollo, l'ancien directeur du musée Bertrand, le président du comité de jumelage Châteauroux-Bittou, le Maire-adjoint en charge des Relations internationales, ainsi que Monsieur le Maire de Châteauroux.

OLSZTYN-POLOGNE
Du 9 au 13 février : déplacement à Olsztyn d'une délégation à l'occasion du 30e anniversaire du jumelage.
- Envoi à Olsztyn de médicaments et de matériel médical pour les réfugiés Ukrainiens.
- En novembre 2022, préparation d'un séjour de jeunes français à Olsztyn en juillet 2023 avec la visite à Olsztyn d'un représentant de la FOL et du Dispositif de réussite éducative conduit par l'élu délégué.

FRESNO
Préparation avec les professeurs du lycée Pierre-et-Marie-Curie d'un voyage de jeunes lycéens à Fresno en août 2023 et accueil de jeunes américains en juillet 2023.
Réceptions et protocole, cérémonies patriotiques
Il s'agit de l'organisation de toutes les réceptions de Châteauroux Métropole et de certaines cérémonies (vernissages, inaugurations, célébrations diverses, cérémonies patriotiques nationales, repas, accueils café, etc.). En 2022, il y a eu 403 réceptions.
18 cérémonies patriotiques ont également eu lieu, permettant ainsi à la collectivité de participer au devoir de mémoire.
Ces organisations nécessitent la tenue d'un fichier de 17 000 contacts permettant d'envoyer des invitations (courriels et papier).



Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers				
Budget de fonctionnement dépenses	118 449,69 €	106 561,55 €	150 248,25 €	101 743,42 €
Budget de fonctionnement recettes	19 610,00 €	16 805,00 €	19 441,31 €	25 000 €
Budget d'investissement (voté)	-	-	50 000,00 €	-
Indicateurs d'activité				
Réceptions (tout confondu)	380	151	277	403
Manifestations patriotiques	17	10	19	18
Accueil jumelages	5	5	2	4







2e conférence C-city, réseau culturel européen, à la cité du numérique les 5 et 6 mai avec la participation de délégations étrangères venues d'Allemagne, de Pologne, de Suède et d'Angleterre.

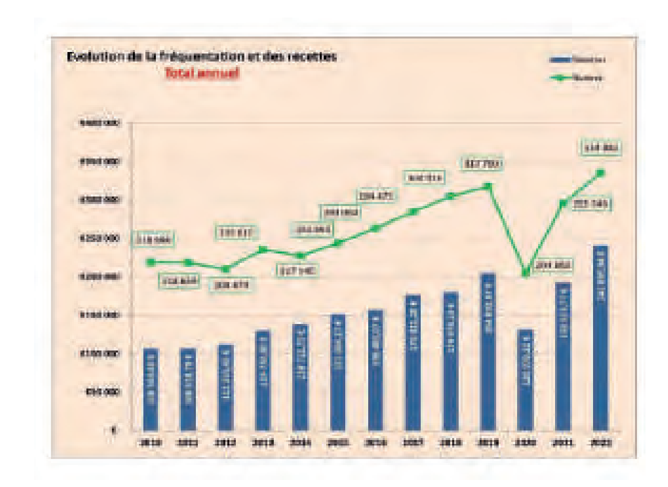
Attractivité et Tourisme

Activité 2022 :

2022 a marqué la reprise des fréquentations touristiques sur le territoire.

Cette année, nous avons pu constater que la fréquentation du territoire s'était considérablement développée puisque le nombre de nuitées recensées et les recettes déclarées par les hébergeurs ont dépassé celles de l'année de référence 2019.

Cette reprise des fréquentations s'explique notamment par la politique d'attractivité touristique ambitieuse menée par Châteauroux Métropole et son office de tourisme Châteauroux Berry Tourisme en démultipliant les initiatives destinées à animer le territoire durant la période estivale (marchés gourmands, escape game urbain, Bougez à Belle-Isle, etc.) mais également par l'organisation d'évènements majeurs comme l'élection de Miss France 2023 en décembre 2022 au MACH 36.



En 2022, nous recensions 210 hébergements touristiques sur le secteur de Châteauroux Métropole dont 159 (75 %) était des meublés de tourisme dont 28 nouveaux établissements qui ont démarré leur activité cette année.
En 2023, sans restrictions sanitaires, la direction de l'Attractivité du territoire pourra reprendre les temps de rencontre de début d'année avec les élus, chers aux hébergeurs.

Gestion par le logiciel Déclaloc : Sur la ville de Châteauroux, les hébergeurs ont pris l'habitude de déclarer leur hébergement via le logiciel Déclaloc. Cette dématérialisation sera proposée à l'ensemble des communes du territoire, l'expérience de la commune d'Ardentes en 2022 ayant aboutie à des résultats concluants, facilitant ainsi la démarche pour les hébergeurs mais aussi le traitement pour les administrations.

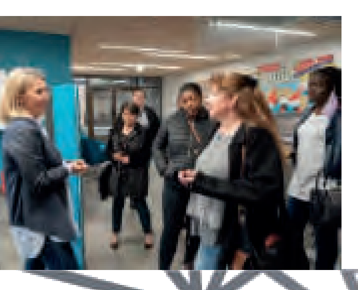
Camping Le Rochat
Comme pour l'ensemble de la communauté d'agglomération, le nombre de nuitées a augmenté en 2022 (+ 9 047 nuitées, soit + 38 % par rapport à 2021) dépassant également sa valeur de référence établie en 2019 (32 077 nuitées).
En juin 2022, à l'occasion d'un rassemblement touristique sur la zone de Belle-Isle, le camping le Rochat a inauguré ses pods (chalets en bois) en présence du président de Châteauroux Métropole. Ce projet, avait été proposé par la SARL Aqualex, lauréate de la Délégation de service public du camping Le Rochat.
Du fait de la diversification de son offre et de la présence importante de clientèle ouvrière, la durée moyenne des séjours est passée à 2,77 jours contre 2,85 en 2021. Malgré des séjours moins longs en moyenne, le camping a pu enregistrer nettement plus de nuitées et de chiffres d'affaires par rapport à l'année précédente.


Photographie La Nouvelle République Indre

En 2023, il est prévu deux grands chantiers au camping : la réfection de la façade de l'accueil avec un bardage en bois donnant un aspect plus naturel que celui donné par l'ancien accueil et la destruction d'un bloc sanitaire pour l'aménager en espace de convivialité couvert.



Rejoindre l'Accueil des nouveaux arrivants dans l'Indre
L'année 2022 a démontré l'efficacité de cette stratégie d'attractivité entre Châteauroux Métropole et l'Agence d'Attractivité de l'Indre à travers le dispositif RejoIndre, qui accueille les nouveaux arrivants sur le département. En 2022, l'accent a été mis sur le gain de notoriété de RejoIndre auprès des entreprises du territoire. Lors des différentes rencontres et rendez-vous avec les entreprises, les vice- présidents et directeurs ont pu faire connaitre le dispositif auprès des responsables d'entreprises afin qu'ils conservent leurs employés nouvellement arrivés sur le territoire. Passant de 101 bénéficiaires en 2021 à 205 en 2022, RejoIndre s'est montré être un dispositif essentiel pour les entreprises du territoire et de nombreux DRH informent le chargé de mission de l'arrivée de leurs futurs collaborateurs afin de les fidéliser au territoire.
Cette année a marqué le 10e anniversaire du dispositif d'accueil, fêté à l'Aéroport de Châteauroux Déols, en présence du président de Châteauroux Métropole, réunissant plus de 100 convives sur place, nouveaux arrivants et anciens bénéficiaires du dispositif.
Au total, ce sont quatre soirées d'accueil qui ont eu lieu en 2022 réunissant au total plus de 230 personnes et faisant ainsi découvrir des lieux de vie et des lieux emblématiques du territoire aux nouveaux habitants (aéroport Châteauroux Déols , restaurant Le Nulle Part Ailleurs, bar L'Atelier de la bière et la Cité du numérique).






MACH 36

Depuis le 1er janvier 2022, le MACH 36 est géré en Délégation de service public par la société S-PASS TSE, gérant 24 salles de spectacles à travers la France.

Lors de cette année, la salle multi-activité de la communauté d'agglomération a accueilli 16 évènements dont 5 salons et évènements économiques et 11 concerts, spectacles humoristiques et pièces de théâtre.

Le MACH 36 a clôturé cette année 2022 en recevant la cérémonie de Miss France 2023 le 16 décembre mettant ainsi en valeur l'équipement communautaire au niveau national devant plus de sept millions de téléspectateurs.





Enseignement supérieur

Les Campus connectés sont des tiers-lieux dans lesquels les étudiants peuvent suivre une formation post-bac à distance en étant accompagnés toute l'année par un tuteur.

Situé sur le site Balsan, au cœur de la cité du numérique, dans les locaux de l'ancien bâtiment de l'horloge réhabilité pour accueillir le Village By CA, le Campus connecté est ainsi un lieu d'exception qui permet aux étudiants de poursuivre leurs études dans l'enseignement supérieur tout en restant domiciliés sur le territoire.

L'Université d'Orléans est partenaire à part entière de ce Campus connecté et en est l'Université de proximité, permettant ainsi la mise à disposition de moyens humains et logistiques (accès entre autre à la Bibliothèque Universitaire du Campus de proximité de Châteauroux) pour les étudiants inscrits au Campus connecté.

L'année universitaire 2021-2022 s'est terminée avec la réussite aux examens pour six des huit étudiants accueillis, prouvant ainsi qu'étudier à distance peut être gage de réussite : il faut même noter qu'un étudiant est sorti Major de sa promotion.

Pour l'année 2022-2023, les étudiants inscrits au Campus connecté sont plus nombreux, 30 étudiants qui se divisent en deux groupes, puisque le Campus connecté de Châteauroux accueille désormais les étudiants inscrits en LAS éco-gestion au Campus de proximité, pour leur permettre de créer un esprit de groupe, nécessaire à la réussite dans cette filière très exigeante. Les cours de médecine qu'ils doivent étudier sont en effet des "capsules vidéo" qu'ils doivent travailler en autonomie, avant de passer à Orléans les fameux QCM de classement. Cet accompagnement est réalisé en partenariat avec le Centre hospitalier de Châteauroux, qui a accepté de mettre des ressources à la disposition de ces jeunes qui souhaitent embrasser une carrière médicale. Ainsi, le groupe d'étudiants en LAS a bénéficié d'une présentation et d'une visite des locaux au début de leur cursus, lors de laquelle ils ont rencontré des médecins, internes ou externes, et ont ainsi pu exposer leurs questions. Des rencontres avec des médecins se sont poursuivies tout au long de l'année : cours commentés à partir des capsules vidéo, réponses aux questions, rappels des éléments essentiels des cours, et également séance de Mentorat avec la participation de deux médecins volontaires à la retraite.

Pour les autres étudiants inscrits au Campus connecté, la palette des possibles est vaste, des arts plastiques à l'informatique, en passant par les langues étrangères et le droit criminel, les disciplines et les niveaux se croisent, et c'est bien ce qui crée l'ADN de cette expérimentation : offrir la possibilité à tous d'accéder aux études supérieures, en restant proche de chez soi.



FOCUS

Journée d'accueil des cabinets de recrutement

Le 1er décembre, la direction de l'Attractivité du territoire et du Développement économique a organisé une journée d'accueil à l'attention des cabinets de recrutement destinée à valoriser le territoire auprès des recruteurs travaillant avec les entreprises locales afin qu'ils puissent valoriser la destinations Châteauroux auprès de leurs candidats.





Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers				
Attractivité				
Budget de fonctionnement dépenses	305 316,51 €	229 300,09 €	345 588,48 €	514 363,39 €
Budget de fonctionnement recettes	4 524,00 €	4 300,00 €	16 200,00 €	46 785,45 €
Budget d'investissement dépenses	-	-	-	6 878,66 €
Campus Connecté				
Budget de fonctionnement dépenses	-	5 061,02 €	7 864,40 €	35 190,45 €
Budget de fonctionnement recettes	-	120 000 €	10 262,08 €	2 329,72 €
Budget d'investissement dépenses	-	10 000 €	10 000 €	10 000 €
Budget d'investissement recettes	-	-	-	-
MACH 36				
Budget de fonctionnement dépenses	486 991,40 €	380 338,05 €	391 129,72 €	858 580,74 €
Budget de fonctionnement recettes	507 825,10 €	275 426,16 €	409 668.09 €	858 580, 74 €
Budget d'investissement dépenses	16 225,60 €	22 886,26 €	18 887,55 €	31 005,23 €
Budget d'investissement recettes	52 196,03 €	43 743,14 €	45 657,14 €	34 036,88 €
Indicateurs d'activité				
Nuitées au camping Le Rochat	32 077	15 818	23 295	32 342
Taxe de séjour - nombre total de nuitées	317 790	204 891	295 546	334 882
Taxe de séjour - nombre d'hébergements	135	147	182	210
Participants à Bougez à Belle-Isle	7 136 (+ 1 794 au cinéma de plein air)	2 456 (+ 826 au cinéma de plein air)	2 909 (+ 300 au cinéma de plein air)	3 000 (+ 1 200 au cinéma de plein air)
Effectifs Campus connecté	-	3	8	31
Spectacles au Mach 36 Total de spectateurs	11 25 348	3 4 203	4 8 000	11 14 472
Manifestations économiques au Mach 36 Total participants	8 6 200	2 2 000	1 5 000	5 5 384

Contribution au développement durable :

Dans le cadre des manifestations organisées au sein de la Direction de l'Attractivité, du Développement économique et de l'Enseignement supérieur, le recours à l'achat de produits locaux est priorisé, tout comme la dématérialisation des invitations.



- Essaimer Rejolndre sur l'ensemble du département par le biais Communautés de Communes.
- Poursuivre notre démarche d'attractivité et notamment sur l'attractivité étudiante avec le développement du campus connecté.
- Implanter des corners valorisant la communauté d'agglomération dans des endroits stratégiques pour les fréquentations touristiques.
- Reprendre les réunions d'information aux hébergeurs touristiques.
- Stabiliser les effectifs d'étudiants accueillis pour créer une véritable offre complémentaire d'enseignement supérieur.
- Développer l'offre en formation continue pour répondre aux besoins des entreprises du territoire.
- Proposer des partenariats avec les acteurs existants de l'enseignement supérieur.


JCDecaux
L'important
c'est de
participer
gagner.
Pierre de Coubertin
(presque)
CHÂTEAUROUX
MÉTROPOLE

L'EPIC Châteauroux Berry Tourisme 2.2.2.

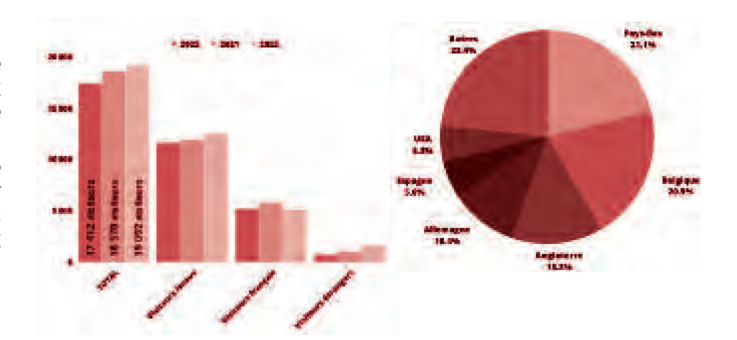
L'année 2022 signe le retour à la normale de bon nombre de nos activités, animations, séjours, vente de billetterie. Les touristes étrangers sont de retour et les locaux profitent encore pleinement des activités qui s'offrent à eux.

Malgré une année mouvementée marquée par des arrivées et des départs côté équipe, l'office de tourisme a su proposer toujours plus d'animations qualitatives à un public de plus en plus nombreux. Cette année fut également marquée par l'obtention de la marque Qualité Tourisme, gage d'un office qui se veut irréprochable.

Activité 2022 :

Sur l'année 2022, on observe une hausse globale du nombre de demandes par rapport à 2021. Les visiteurs français ont cependant été un peu moins nombreux que l'année précédente car les frontières furent de nouveau ouvertes.

La clientèle étrangère ne représente que 8,18 % de la clientèle annuelle mais elle est en nette augmentation de 68 % par rapport à 2021. On observe que les nationalités les plus présentes sur notre territoire sont les hollandais, les belges et les anglais.



Statistiques de fréquentation :

1. Autres demandes

Le nombre de ventes de billetterie est également en hausse en 2022. Ceci s'explique notamment par le fait que 2021 avait été marquée par l'annulation ou le report de nombreux spectacles sur l'année 2022 et également par le retour du festival DARC et de l'élection de Miss France dans notre ville, l'office de tourisme en ayant géré la billetterie. Le nombre de ventes en boutique a également augmenté. On peut également noter que le panier moyen de nos clients boutique est plus important qu'en 2021, notamment grâce à l'offre plus conséquente qui est proposée.

	2020	2021	2022
Demandes par téléphone	2 915	3 113	2 918
Demandes par courrier	66	68	84
Demandes par courriel	159	136	164
Demandes depuis le site internet	295	309	366
Nombre de clients billetterie	441	550	1 306
Nombre de clients boutique	2 041	2 611	3 076

2. Fréquentation du site Internet

On observe une hausse de la fréquentation du site Internet.

On peut notamment l'expliquer par l'organisation dans notre ville d'événements importants tels que l'élection de Miss France mais également par le fait que les réservations des visites et animations organisées par l'office de tourisme sont en majorité faites sur le site Internet.

	2020	2021	2022
Fréquentation du site internet			
Nombre de visites du site internet	116 922	94 409	128 149

Animations :

Mais que serait la vie d'un office de tourisme sans visites guidées et animations pour vous faire apprécier toutes les richesses de la ville ? À Châteauroux, on a bien compris que l'attractivité d'une destination se mesurait aussi à la qualité et à la diversité des animations proposées. Car ici, en toute saison, le touriste pourra profiter d'une offre de visites adaptée, l'invitant à découvrir l'histoire et le patrimoine de la ville.

1. Visites et animations

Cette année, l'office de tourisme a démultiplié ses efforts pour proposer à ses visiteurs plus de 225 visites et animations contre 158 l'an passé. Notre but, séduire un maximum de monde grâce aux richesses de nos visites mais aussi grâce à leur récurrence. L'idée étant de proposer un maximum de visites pendant les vacances scolaires pour tous les âges et toutes les bourses.



	Nombre de visites	Nombre de participants	Pourcentage remplissage	Visites annulées	Recettes	Dépenses	Bénéfices
HIVER-PRINTEMPS	44	422	49 %	14	1 776 €	67.50 €	1708,50 €
"ÉTÉ sans JEP"	142	1 464	58 %	10	11 168 €	6 308,36	4 859, 64 €
JEP	16	782	98 %	0	-	-	-
TOUSSAINT	8	139	64 %	0	801 €	26,97 €	774,03 €
NOEL	15	158	38 %	1	616 €	49,14 €	566,86 €
TOTAL ANNUEL	**225**	**2 965**	**62 %**	**25**	**14 361 €**	**6 451,97 €**	**7 909,03 €**

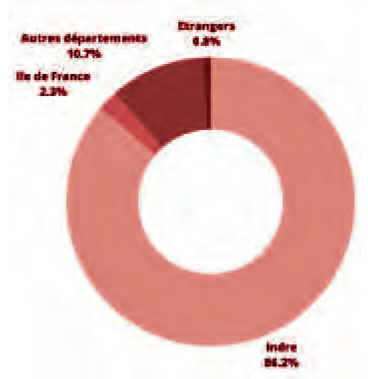
Avec 225 visites et animations réalisées cette année l'office de tourisme a pu divertir presque 3 000 personnes lors de ses visites et animations.

Les bénéfices de ces visites ont malheureusement été fortement impactés par le coût des balades en attelage.

	2021	2022
Nombre de visites et animations	159 visites	**225 visites**
Nombre de visites et animations (été uniquement)	113 visites	**158 visites**
Fréquentation	1 902 personnes	**2 965 personnes**
Fréquentation (été uniquement)	1 075 personnes	**2 246 personnes**
Recettes globales	7 155 €	**14 361 €**
Dépenses globales	4 327,47 €*	**10 438,97 €****

TOP 4 VISITES

1. LES VISITES DE L'AÉROPORT
2. VISITE : CONTES ET LÉGENDES DU BERRY
3. VISITE : LES AMÉRICAINS À CHÂTEAUWOO
4. LE CHÂTEAU RAOUL



3. Provenance des visiteurs des visites et animations 2022

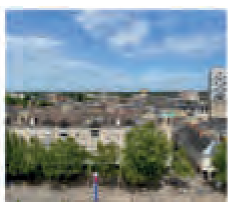
Suite aux inscriptions des visiteurs nous pouvons facilement analyser leur provenance.

On s'aperçoit rapidement que la majorité des participants à nos visites proviennent de l'Indre.

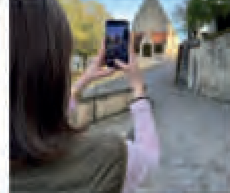
D'où l'importance pour l'équipe animation de créer chaque année des nouveautés afin de satisfaire un public local qui cherche à se divertir dans sa propre ville.

4. Les nouveautés : visites

Au-delà des visites immanquables de la ville, il est important pour l'office de tourisme de proposer des nouveautés chaque année afin de satisfaire une clientèle locale qui représente aujourd'hui 70 % de nos visiteurs et qui connaissent déjà les incontournables. Voici quelques-unes des nouveautés proposées cette année :





- **Contes et Légendes du Berry**
- **Les Américains à Chateauwoo**
- **Les produits de la ruche : cire, miel et propolis**
- **Paye ta vue**
- **Château d'Argy**
- **Apéro au jardin Balsan**
- **Brunch à Balsan**
- **Visite Impériale : sur les pas du général Bertrand**
- **Contes du Grimoire Enchanté**
- **Contes Enchantés de Noël**
- **Les 5 sens de Noël**
- **Balade Gourmande au Marché de Noël**
- **Châteauroux entre traditions et illuminations**

5. Les nouveautés : escape game

Cette année c'est la visite autonome et ludique qui est mise en avant. En collaboration avec la société Cap Découverte basée à Blois et spécialisée dans les escapes games nous avons créé un tout premier escape game urbain à Châteauroux.

Les joueurs évoluent ainsi en extérieur afin de découvrir la ville sur une thématique précise : Les Américains à Châteauwoo.





6. Les nouveautés : marchés gourmands

Depuis plusieurs années, les soirées d'été à Châteauroux vivent au rythme des marchés gourmands organisés les vendredis soir de juillet. Désormais incontournables de la vie estivale castelroussine, ils suscitent un engouement toujours croissant, pour le plus grand plaisir de l'équipe.

Cette année 6 marchés gourmands du Berry ont été organisés :

- **3 à Châteauroux au parc Balsan**
  - 16 producteurs le 01/07
  - 14 producteurs le 08/07
  - 14 producteurs le 15/07
- **1 à Villedieu-sur-Indre dans le jardin public**
  - 12 producteurs le 29/07
- **1 à Déols au jardin du Centre-Socio-Culturel**
  - 11 producteurs le 24/06
- **1 à Ardentes au parc Pessault**
  - 1 producteurs le 22/07

Cette année encore, les 6 marchés organisés ont rencontré un vif succès avec une clientèle plus que ravie et une météo des plus clémentes.

Concernant les marchés réalisés sur Châteauroux, au sein du Parc Balsan, les retours sont unanimement positifs et indiquent bien que ce site est très apprécié tant par les visiteurs que les producteurs.

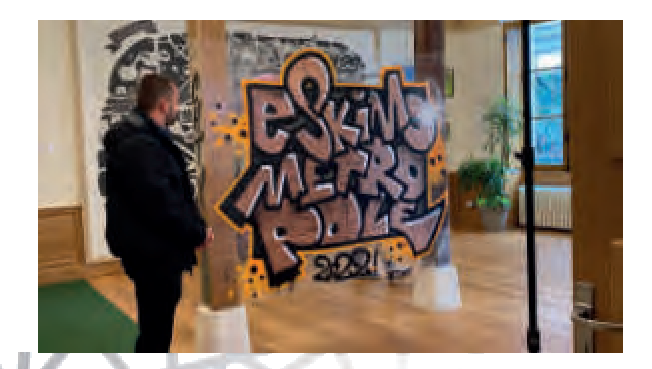
Néanmoins, le succès de ces marchés a entrainé une hausse de la fréquentation avec plus de 2 500 personnes chaque soir ce qui a provoqué des files d'attentes plus longues. Le nombre de producteurs ne suffisant pas à absorber le nombre de visiteurs, il faudra donc augmenter notre nombre de producteurs en 2023.

Avec un total d'environ **4 054,50 €** de dépenses (musique, repas des musiciens, générateur, SACEM) et d'environ **3 203 €** de recettes (vente de bouteilles d'eau et emplacements des producteurs), nous observons malheureusement **un déficit estimé pour les marchés gourmands d'environ 851,50 €** qui s'explique en partie par un coût de l'électricité qui a triplé.

Expositions :

La salle des ambassadeurs de l'office de tourisme accueille régulièrement des expositions, à raison de trois par an. Photographies, peintures... les arts se suivent et ne se ressemblent pas, pour le plus grand bonheur des visiteurs. Ici, une seule ligne de conduite motive le choix des expositions retenues : les œuvres proposées doivent valoriser le patrimoine ou l'histoire de Châteauroux et indrien.





En 2022, l'office de tourisme a accueilli dans sa salle des ambassadeurs, les expositions suivantes :

- **Du 25 janvier au 6 mai :** Châteauroux photos d'hier, exposition d'une soixantaine de cartes postales et de photos anciennes de la ville, proposée par Jean-Christophe Vernet, fondateur de la page Facebook Châteauroux photos d'hier.
- **Du 9 mai au 31 août :** Eskimo Métropole, exposition des œuvres du graffeur déolois Morgan Collin réalisées sur différents supports (toiles, bouteilles, etc.)
- **Du 1er septembre au 31 décembre :** Claude Ruhlmann, exposition de pastels autour de différentes thématiques (natures mortes, vues de l'Indre, etc.) par l'artiste castelroussin Claude Ruhlmann.
- **Du 1er au 31 octobre :** Octobre Rose, art thérapie réalisée par les personnes atteintes de la maladie et vendues en boutique afin de reverser la somme récoltée à l'association CALM.

Boutique, bilan 2022 :

La boutique de l'office de tourisme est une véritable vitrine du savoir-faire local. Le meilleur du terroir berrichon allié à des produits souvenirs pour offrir un peu de notre Berry. Depuis 2019, celle- ci ne cesse de se développer et d'accroître ses références et ainsi son chiffre d'affaires.

La boutique est aujourd'hui le service qui n'a pas connu la crise sanitaire et ne s'est pas senti impacté ces deux dernières années par quelques jours de fermeture.

Cette année le chiffre d'affaires de la boutique augmente encore de 25 %, de même pour sa marge.

Pour tous les prix et toutes les envies entre objets souvenirs, produits du terroir, livres et papeterie, articles mode et accessoires stylisés chaque client y trouve son bonheur.



Billetterie :

1. MACH 36

L'office de tourisme commercialise depuis quelques années la billetterie du MACH 36. Malheureusement depuis quelques années, d'autres revendeurs physiques se sont installés sur le territoire et la vente de billets par internet n'a cessé de croître.

Bilan Annuel Billetterie Mach 36 2022					
Désignation Billetterie	Date	Nb De Places Vendues Guichet	Nb De Places Vendues Internet	Montant Des Ventes	Commission OT
The Rabeats	27 février	36	4	1 520,00	37,60
Alban Ivanov	11 mars	30	4	1 224,00	31,60
Julien Clerc	02 avril	27	0	1 686,00	27,00
N'oubliez pas les paroles	15 avril	56	12	2 534,00	60,80
Véronique Dicaire	04 mai	78	11	4 605,00	82,40
Les années 80	07 mai	29	0	1 430,00	29,00
Les Chevaliers du Fiel	20 novembre	47	4	2 538,10	48,60
Bernard Lavilliers	24 novembre	64	0	3 444,00	64,00
Le Plus Grand Cabaret	3 et 4 décembre	Annulé	-	-	-
Dadju	09 décembre	31	2	1 573,00	31,80
Total		**398**	**37**	**20 554,10 €**	**412,80 €**

Résultat notre CA s'élève aujourd'hui à 20 554,10 € contre 210 000 € en 2016. Nous permettant d'obtenir une commission très peu élevée de 412,80 €.



Par conséquent, il est en discussion de cesser la vente de billetterie pour le MACH36, les ventes sont faibles et le temps de travail conséquent pour un résultat peu satisfaisant.

2. Autres spectacles

Après deux années difficiles suite à la crise du Covid, les spectacles ont repris. Fin des restrictions en nombre de participants, plus de demandes de pass sanitaire, la vie des artistes à pu reprendre.

Bilan Annuel Billetterie Spectacle 2022					
Désignation Billetterie	**Date**	**Nb De Places Vendues Guichet**	**Nb De Places Vendues Internet**	**Montant Des Ventes**	**Commission OT**
Michaël Jones	14-mai	40	0	1 000,00	54,80
Inès Rég	25-juin	Annulé	-	-	-
Festival Les Intemporel.les	28-31 juillet	27	0	602,00	33,11
TOTAL VENTES DARC	9-19 août	2244	0	67 988,00	3 739,30
Lisztomanias	octobre	157	0	5 055,00	328,09
Concert de Noël	16-déc	83	0	845,00	46,46
Miss France	17-déc	838	0	67 040,00	1 424,60
Total		**3389**	**0**	**142 530,00 €**	**5 626,36 €**

2022 marque donc le grand retour du Festival Darc pour pour une 47e édition qui a rassemblé les amateurs de danses et de bonnes musiques. Les résultats furent très positifs grâce à l'acquisition de la vente des billets CE.

Autre évènement marquant en 2022. L'élection Miss France s'est déroulée pour la deuxième fois à Châteauroux avec une mise en vente des billets à l'office de tourisme. Celle-ci a rencontré un vif succès avec 838 billets vendus en une seule et unique journée.

Bilan billetterie global :

Le chiffre d'affaires augmente de plus de 160 % entre 2021 et 2022, et de plus de 43 % par rapport à 2019.





Quant à elle, la commission a augmenté de 185 % par rapport à 2021 et de 101 % par rapport à 2019.

Le MACH 36 représente à lui seul en 2022 uniquement 12 % du chiffre d'affaires, soit une minorité face aux autres évènements qui se sont produits comme le festival-stage Darc ou l'élection de Miss France.

On peut en conclure que les différentes représentations proposées ont été appréciées par le public et que les perspectives peuvent être positives malgré les discussions d'arrêt de la vente de la billetterie du MACH36.

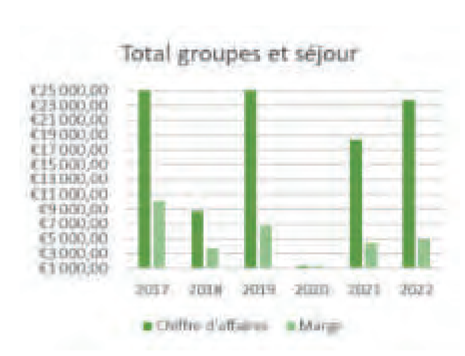
Séjours et groupes :

1. Groupes

L'office de tourisme se spécialise d'année en année sur l'accueil de groupes dans le cadre de nos visites et la vente de séjours.

En 2022, 31 groupes ont été accueillis pour des visites "sèches", avec 1 014 visiteurs et 4 901 € de chiffres d'affaires. La marge brute est de 3 282 €. Ces résultats sont très encourageants et en augmentation depuis l'année 2021 (+ 14 %), et sans aucune mesure à ceux de 2020 (+255 %).

	2019	2021	2022
Nb de groupes	25	28	31
Nb de visteurs	608	435	1014
CA	2 853,00 €	3 139,00 €	4 901,00 €
Marge	2 760,00 €	2 874,00 €	3 282,00 €



2. Séjours

A cela, s'ajoute l'activité commerciale des séjours avec 18 883 € de chiffre d'affaires pour 1 775 € de marge brute.

L'activité commerciale est toujours très fluctuante d'une année sur l'autre, car elle est souvent étroitement liée aux grands événements programmés. Ces résultats sont très positifs pour 2022, car malgré l'absence de grands événements, la venue de trois groupes a permis à l'office de dégager une belle marge brute. Au global, sur l'activité visites "sèches" et l'activité commerciale, la marge brute pour 2021 est donc de 5 007 €, soit une progression de +12 % par rapport à 2021.

Communication :

1. Éditions

Conformément aux orientations définies en 2021, la majorité des éditions de l'office de tourisme de Châteauroux ont fait l'objet d'un important travail de renouvellement en 2022. Retravaillées et remaniées, ces nouvelles éditions garantissent la linéarité et la lisibilité du message transmis aux visiteurs en accord avec les spécificités de la destination.

Document d'appel phare tiré à 12 000 exemplaires, le guide touristique se présente désormais comme un magazine de destination afin d'offrir aux visiteurs une expérience authentique, un séjour vécu "comme s'ils étaient des locaux". Nouveaux contenus immersifs, mise en page épurée, format repensé : tout est mis en œuvre pour faire du lecteur un véritable acteur de son séjour, avec pour ligne de conduite : devenez un vrai berrichon !

La parution du guide pratique a été marquée cette année par l'absence de Florence Ehrler-Masseron, en charge des relations partenaires en arrêt maladie depuis novembre 2021. Or il s'agit là de la période la plus cruciale concernant la gestion de ce dossier puisqu'il s'agit de l'époque de l'année à laquelle sont envoyées et traitées les demandes d'adhésion par Mme Ehrler-Masseron. Cette dernière n'ayant pu être remplacée, le reste de l'équipe l'a supplée dans ses tâches afin d'assurer au mieux la gestion de ce dossier. Cela a permis d'assurer la parution du guide pratique dans les temps mais avec un nombre réduit de partenaires par rapport aux années précédentes.

Bien que le contenu du plan touristique n'ait que peu changé, sa mise en page a également été entièrement retravaillée afin d'afficher la même unité graphique sur l'ensemble des supports print de l'office de tourisme. Le parti a été pris d'offrir à cette édition incontournable de l'office de tourisme (il s'agit du premier document distribué à l'accueil) un format "carte bancaire" d'une grande praticité, garantissant une meilleure prise en main du document tant pour les usagers que pour les conseillers en séjour.

Guide touristique présentant la destination Châteauroux Métropole et les services de l'office de tourisme :

Parution en mars 2022 ;

Format fermé 21 x 29,7 cm ;

Tirage à 12 000 exemplaires ;

Montant TTC : 10 476, 15 €

Guide pratique présentant l'offre touristique sur le territoire de Châteauroux Métropole :

Parution en mars 2022 ;

Format fermé 17 x 21 cm ;

Tirage à 10 000 exemplaires ;

Montant TTC : 6 846 €

Plan touristique présentant au recto trois parcours de visite en centre-ville et au verso un plan de la Vallée d'Ebbes :

Parution en mars 2022 ;

Format fermé 8,5 x 5,5 cm

Tirage à 10 000 exemplaires ;

Montant TTC : 3 886,45 €

- **COÛT TOTAL DES ÉDITIONS 2022 : 2 1208,60€**
- **COÛT TOTAL DES ÉDITIONS 2020* : 1 8043.65€**

**LES ÉDITIONS N'ONT PAS ÉTÉ RÉÉDITÉES EN 2021*

Regard vers 2023

En 2023, les éditions de l'office de tourisme ne connaîtront que peu de changements. Les contenus précédemment développés continueront d'être affinés au besoin, dans la continuité de ce qui a été établi en 2022.

Il est à noter cependant qu'une importante hausse du coût des matières premières (papier et encres) a été enregistrée sur 2022, ce qui se répercute sur le montant du budget prévisionnel estimé à 24 000 €.

2. Identité visuelle

En 2022, la mise en chantier d'un projet de refonte du site Internet s'est accompagnée en interne d'un travail de réflexion collégial visant à repenser l'identité de l'office de tourisme à plus grande échelle. Un logo plus élégant, plus épuré, s'est ainsi dessiné, en accord avec les inspirations graphiques développées depuis quelque temps sur les supports de communication de l'office de tourisme ainsi que sur ses produits boutique estampillés Châteauroux. L'idée est ainsi d'obtenir une réelle cohérence au sein des différents services de la structure (communication et boutique essentiellement). Le nouveau logo proposé tend aussi à rappeler le lien existant entre l'office de tourisme et l'Agglomération Châteauroux Métropole, en reprenant comme élément central le "C" majuscule.

Réalisé en interne, ce logo a ensuite été retravaillé par IRIS Interactive, l'agence de conseil en communication digitale qui a réalisé le site Internet de l'office de tourisme, afin de permettre la déclinaison de ce logo sur différents supports. Une charte graphique a ainsi été élaborée par l'agence et a servi de base à la refonte du site Internet dont elle a la charge.

La présentation de cette nouvelle identité visuelle est prévue pour le premier trimestre 2023. Elle interviendra ainsi en même temps que la mise en ligne de la nouvelle mouture du site Internet.

3. Médias

COUVERTURE MÉDIATIQUE

En 2022 l'office de tourisme a fait l'objet de :

“14 articles et une trentaine d'entrefilets dans La Nouvelle République (local)” de plus la Directrice est régulièrement intervenue au micro de France Bleu Berry et de RCF afin de présenter l'actualité de l'office de tourisme et d'évoquer ses statistiques. Plusieurs sujets ont également été consacrés par France Bleu Berry aux visites organisées par l'office de tourisme, accompagnés le plus souvent d'interventions d'une des guides-conférencières ou de la chargée de communication. La Directrice a également été par deux fois l'invitée de Bip-TV.

La couverture médiatique est ainsi sensiblement la même qu'en 2021.

LANCEMENTS ET CONFÉRENCES DE PRESSE

L'office de tourisme a organisé cette année plusieurs lancements & conférences de presse :

- Le 4 avril pour la présentation des nouvelles éditions de l'office de tourisme ;
- Le 7 juin pour le lancement de la saison touristique estivale ;
- Le 15 juin pour le lancement de la saison touristique estivale ;
- Le 17 juin pour la présentation de l'obtention de la marque Qualité TourismeTM ;
- Le 3 novembre pour le vernissage de l'exposition de Claude Ruhlmann.

COMMUNIQUÉS DE PRESSE

- 44 communiqués de presse ont été envoyés dont 14 durant la saison estivale (de juillet à m-i septembre) et 28 durant la saison hivernale 2022 (de janvier à avril puis d'octobre à décembre) pour l'annonce des événements et animations organisés par l'office de tourisme.
- 5 dossiers de presse ont également été envoyés.





4. Internet

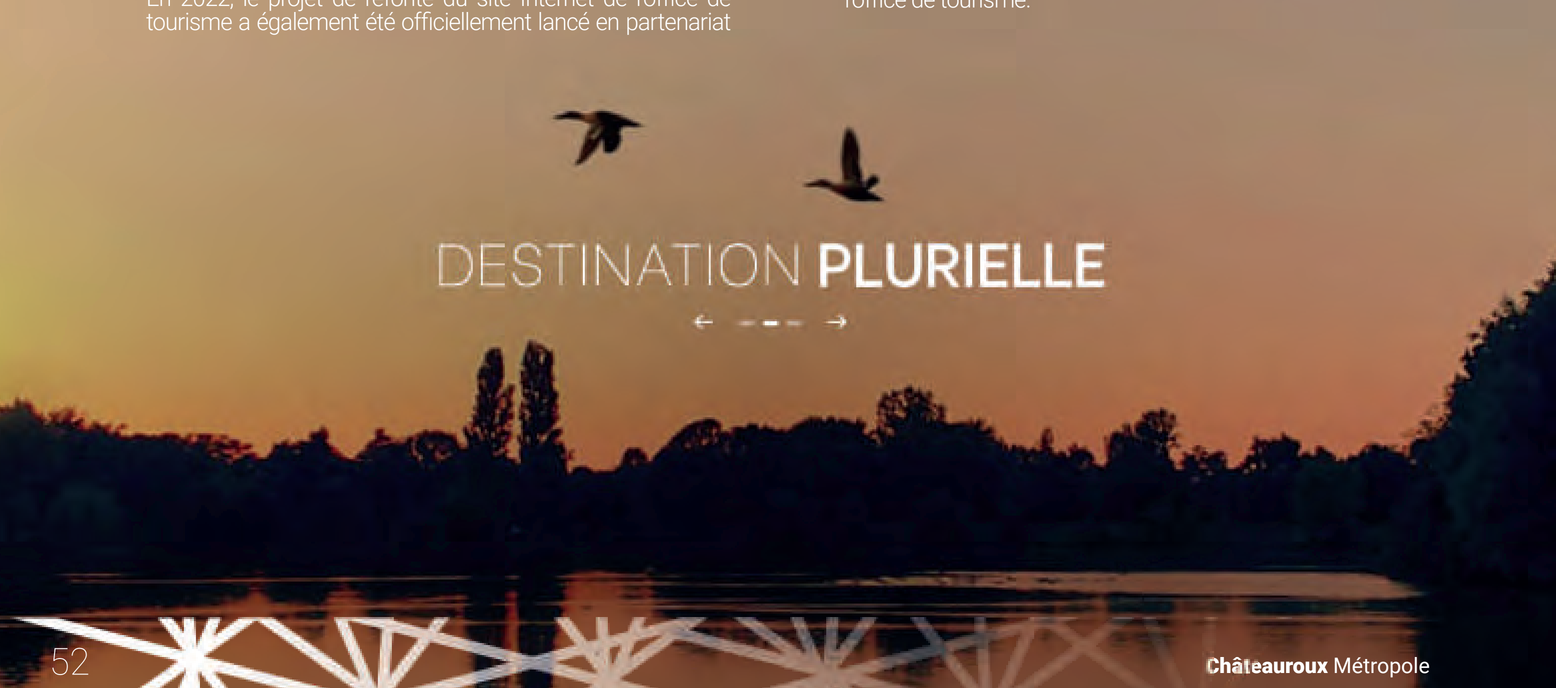
SITE INTERNET DE L'OFFICE DE TOURISME

Au 31 décembre 2022. le site Internet avait accueilli **101 737** visiteurs uniques (contre 78 300 à la même période en 2021), soit une **hausse de la fréquentation de l'ordre de 29, 93 %.**

Cette augmentation s'explique notamment par le retour à la normale après deux années rendues compliquées par la crise sanitaire de COVID-19 et par la tenue de l'élection de Miss France 2023 au MACH 36 en décembre 2022 qui a généré un important trafic sur le site Internet de l'office de tourisme.

En 2022, le projet de refonte du site Internet de l'office de tourisme a également été officiellement lancé en partenariat avec IRIS Interactive, agence conseil en communication digitale avec laquelle l'office de tourisme travaille depuis 2017. La mise en ligne est prévue au premier trimestre 2023, en parallèle du lancement de la nouvelle identité visuelle de l'office de tourisme.

La refonte du site Internet a été rendue nécessaire par la redéfinition de la stratégie touristique de l'office de tourisme et acteur de son propre séjour. Une véritable volonté de transformer l'utilisateur en visiteur et donc en consommateur s'est développée, conduisant ainsi à simplifier l'acte de réservation pour les visites & animations proposées par l'office de tourisme.



5. Réseaux sociaux

La portée des publications de l'office de tourisme et l'engagement des followers (ainsi que leur nombre) est en constante augmentation depuis 2016.



Facebook :
+ 667 likes soit un total de 5 506 abonnés ;



Instagram :
+ 481followers (création en décembre 2020) soit un total de 1 657abonnés.

L'année 2022 a également vu le déploiement d'une véritable stratégie de community management visant à définir un calendrier de publications précis et détaillé sur les différents réseaux sociaux. Cela permet de garantir une meilleure visibilité des contenus publiés par l'office de tourisme et de mettre davantage en avant son actualité. Une unité graphique se dessine également par l'intermédiaire de visuels uniformisés (annonces, couvertures de stories, etc.) visant à capter l'attention de l'internaute et à le fidéliser.

L'accent est ainsi mis au travers des publications et parutions sur :

- Le territoire (patrimoine, nature, etc.) ;
- L'actualité de l'office de tourisme ;
- L'actualité du réseau de partenaires de l'office de tourisme ;
- La boutique ;
- Les visites guidées & animations ;
- Les propositions de sortie sur le territoire.





Qualité Tourisme

1. Obtention de la marque

Depuis 2019, l'office de tourisme de Châteauroux est engagé dans la démarche Qualité en vue d'obtenir la marque nationale Qualité TourismeTM. Plusieurs années de réflexion, d'évolutions et de changements, caractérisées notamment par le déploiement de nouvelles méthodes de travail et d'organisation ont été nécessaires à la concrétisation de ce véritable projet d'équipe porté par l'ensemble des acteurs de l'office de tourisme avec le soutien de l'Agence d'Attractivité de l'Indre.

Plus de **200 critères** concernant l'ensemble des missions de l'office de tourisme (accueil, communication, commercialisation, animations, boutique, management, etc.) ont ainsi dû être analysés et remplis par l'office de tourisme avant de pouvoir se soumettre à un audit complet en vue de l'obtention de la marque.

Cet **audit s'est tenu les 5 et 6 avril** dernier sous l'égide de Brigitte Le Blévennec, auditrice agréée Qualité TourismeTM. À l'issue de celui-ci, l'office de tourisme de Châteauroux s'est vu attribuer un **taux de conformité de 96 %,** le minimum requis pour obtenir la marque Qualité TourismeTM étant de 85 %. Aujourd'hui validé par la DGE et Atout France, ce score définitif permet à l'office de tourisme de Châteauroux de devenir le premier office de tourisme du département de l'Indre à obtenir la marque Qualité TourismeTM.

2. Nos engagements

Satisfaire le client, grâce à un accueil professionnel qui dépasse la simple délivrance d'informations, c'est le mot d'ordre de notre établissement. Consciente de la nécessité de faire évoluer les métiers de l'accueil en accordant une place plus grande au conseil, notre équipe s'est engagée depuis longtemps dans une politique qualité.

Obtenir la marque nationale Qualité Tourisme TM est pour nous une reconnaissance de notre volonté d'apporter au visiteur toutes les informations et conseils dont il a besoin pour organiser son séjour, grâce à un personnel souriant, courtois, formé, et qui maîtrise l'offre de son territoire de compétences.





Activité 2021 :

Du 21 au 26 mai : 98e Foire exposition de Châteauroux,
Le 21 juin 2022 : Fête de la musique,
Le 13 juillet 2022 : Feu d'artifice,
Les 10 et 11 septembre 2022 : Forum des associations,
Du 7 au 9 octobre 2022 : Salon Antiquités, Arts et Tendances,
Du 18 au 20 novembre 2022 : Salon de la gastronomie et des vins,
Du 26 novembre 2022 au 1er janvier 2023 : Patinoire de Noël,
Le 7 décembre 2022 : Arbre de Noël des enfants du personnel de la Ville de Châteauroux, de Châteauroux Métropole, de l'EPIC Châteauroux Berry Tourisme, de l'EPIC Châteauroux Events et du CCAS de Châteauroux,
Du 10 au 24 décembre 2021 : Marché et animations de Noël,
Le 16 décembre 2022 : Concert de Noël.

Coordinations des événements de la Ville de Châteauroux
Événement national 2022 :

- Élection de Miss France 2023,
- Locations diverses,
- Manège,
- Locations de salles municipales,
- Gestion de la Cité du Numérique.

ANIMATIONS

98e FOIRE EXPOSITION DE CHÂTEAUROUX 2022

La 98e édition de la Foire exposition de Châteauroux a accueilli 32 000 visiteurs du 21 au 26 mai 2022. L'événement a rassemblé plus de 180 exposants.
Le thème "Certifié authentique" revenait aux bases et aux origines de l'événement : animaux de la ferme, taverne Alsacienne et groupes folkloriques.
Les recettes générées par la Foire exposition 2022 (achats de stands, achats d'encarts publicitaires, partenariats) s'élèvent à 172 978,25 € TTC, pour un coût global de 114 611,57 € TTC.

FÊTE DE LA MUSIQUE DU 21 JUIN 2022

Châteauroux Events coordonne la programmation de l'ensemble des acteurs de la Fête de la musique de la Ville de Châteauroux (programmation indépendante dans les établissements de restauration, initiative d'intermittents du spectacle, etc.) et effectue la programmation des sept points suivants (place de la République, Square Saint-John- Perse, Parvis d'Équinoxe, Place Monestier, Place Gambetta, couvent des Cordeliers et Place Napoléon).
Le coût global de l'organisation de la Fête de la musique 2022 s'élève à 18 081,38 € TTC.

ANNULATION DU FEU D'ARTIFICE DU 13 JUILLET 2022

Châteauroux Events audite plusieurs prestataires artificiers susceptibles de créer le traditionnel spectacle pyrotechnique du 13 juillet. L'ensemble des animations castelroussines de la fête nationale sont par ailleurs coordonnées par Châteauroux Events (bal des pompiers).
En 2022, après deux annulations consécutives liées à la crise sanitaire, l'événement s'est déroulé avec un record de participants.
Pyro-Fêtes, artificier retenu a produit un spectacle de 20 minutes sur le thème musical "Hit-Parade 2022".
Le coût global de l'organisation du feu d'artifice s'est élevé à 14 463,13 € TTC.



FORUM DES ASSOCIATIONS 2022



Une nouvelle édition du Forum des associations s'est tenue au Parc des expositions de Belle-Isle les 10 et 11 septembre 2022.
Cet événement a réuni 179 exposants (associations sportives, de loisirs, culturelles, de santé, à vocation sociale, dédiées à l'enfance et à la jeunesse, de formation/insertion, de solidarité, humanitaire, patriotique, etc.).
Plusieurs animations et démonstrations ont été mises en place par les associations, rythmant les deux jours.
Un programme spécial "Découvre ton sport" a été mis en place dans le cadre du label "Terre de jeux 2024".
L'événement s'est déroulé sous le parrainage du footballeur international Djibril Cissé, venu partager son sens de l'engagement et présenter les équipes sportives du territoire (Berrichonne Football, RACC et Berrichonne Basket).
Le coût global de l'organisation du Forum des associations 2021 s'est élevé à 23 805,13 € TTC.
Les recettes générées par les exposants-partenaires du Forum s'élèvent à 1 544,40 €.

SALON ANTIQUITÉS, ARTS ET TENDANCES 2022

La 15e édition du salon Antiquités, Arts et Tendances de Châteauroux s'est déroulée du 7 au 9 octobre 2022.
Cet événement accueille une trentaine d'exposants, tous professionnels de l'antiquité, de l'objet d'art, des tendances et du design.
Une sélection de très beau mobilier, de tableaux, bibelots, bijoux, argenterie, linge ancien, horlogerie, etc. est proposée aux plus de 2 000 visiteurs.
Le coût global de l'organisation du salon Antiquités, Arts et Tendances 2021 s'est élevé à 19 820,14 € TTC.
Les recettes générées par le Salon Antiquités, Arts et Tendances 2022 (achats de stands, entrées visiteurs, achats d'encarts publicitaires, bar) s'élèvent à 19 523,08 € TTC.

SALON DE LA GASTRONOMIE ET DES VINS 2022

Le 24e Salon de la gastronomie et des vins de Châteauroux s'est tenu du 18 au 20 novembre 2022. Événement phare de la gastronomie en Berry, le salon accueille plus de 100 exposants chaque année : viticulteurs, producteurs/distributeurs de spécialités culinaires.
En complément de l'importante offre exposants, le salon propose un important programme d'animations permettant aux visiteurs de tester de nouvelles saveurs et de découvrir les talents des artisans des métiers de bouche et de la restauration en Berry.
Dans le cadre de la stratégie régionale en faveur de l'alimentation, Châteauroux Events s'était positionné sur un appel à projets "Accompagnement des opérations de promotion des terroirs et de la gastronomie des territoires régionaux". La région Centre Val-de-Loire a accordé au titre de l'édition 2022 du salon une subvention exceptionnelle de 8 000 €.
Afin de doper la fréquentation de l'événement et de le positionner durablement dans le paysage des événements culinaires locaux, la manifestation a accueilli le médiatique chef Norbert Tarayre pour une démonstration et une séance de dédicaces. Le coût global de l'organisation du Salon de la gastronomie et des vins 2022 s'est élevé à 61 639,84 € TTC.
Les recettes générées par le Salon de la gastronomie et des vins 2022 (achats de stands, entrées visiteurs, achats d'encarts publicitaires, bar) s'élèvent à 62 683,30 €.



PATINOIRE 2022

La mise en place de la patinoire de Noël est confiée pour la première fois à la société Colors Production, spécialisée dans l'exploitation et l'animation de patinoires fixes et mobiles.
D'une surface de 330 m² sur plancher bois, un chalet de 100 m² permet aux régisseurs d'accueillir le public.
Pour la première fois également, l'équipement a été installé sur la place Madeleine-Renaud-et-Jean-Louis-Barrault.
La patinoire ouverte au public en fin novembre a été exploitée jusqu'à la fin des vacances scolaires de Noël.
Plusieurs sessions sont réservées aux groupes scolaires et des soirées thématiques sont organisées.
Environ 8 900 personnes profitent de l'équipement. Le coût global de la patinoire de noël 2022 s'élève 84 011,70 € TTC.

ARBRE DE NOËL 2022

Châteauroux Events coordonne l'organisation générale de l'arbre de noël des enfants du personnel de la Ville de Châteauroux, de Châteauroux Métropole, du CCAS, de Châteauroux Berry tourisme et de Châteauroux Events.
647 enfants concernés en 2022 :

- 276 enfants du personnel de la Ville de Châteauroux,
- 330 enfants du personnel de Châteauroux Métropole,
- 35 enfants du personnel du CCAS,
- 1 enfant du personnel de la Caisse des écoles,
- 4 enfants du personnel de Châteauroux Berry tourisme,
- 1 enfant du personnel de Châteauroux Events.

Neuf magasins ont été partenaires de l'opération en 2022 : Joué Club (Cap Sud), Arcanes (centre-ville), Librairix (centre-ville), Carrefour (rue Pierre-Gaultier), Intersport (Cap Sud), Marcon (centre-ville), Little Bach (centre-ville), Elliot et Nina (centre-ville) et Les Dés Joueurs (Grandéols).
Le spectacle de Noël s'est déroulé le mercredi 7 décembre à la scène nationale Équinoxe. Le coût global de l'organisation de l'arbre de noël s'est élevé à 37 163,77 € TTC.

MARCHÉ DE NOËL 2022

Le marché de noël 2022 s'est tenu du 10 au 24 décembre 2022. 42 chalets ont pris place sur la place de la République pendant deux semaines.
Des produits du terroir, produits de fêtes, maroquinerie, bijoux, artisanat local étaient commercialisés.
Le coût global de l'organisation du marché de Noël 2022 s'élève à 7 148,34 €.
Les recettes générées par la location des chalets et la vente de vin chaud s'élèvent à 21 276,40 €.

ANIMATIONS DE NOËL

Des animations quotidiennes ont été mises en place pour animer le marché de Noël et l'ensemble du centre-ville (mascottes de Noël en déambulation, présence du père-Noël, bandas, fanfares, etc.).
Le coût global de l'organisation des animations de noël 2022 s'élève à 26 952,89 € TTC.

CONCERT DE NOËL

Le traditionnel concert de Noël s'est déroulé le 16 décembre 2022 à l'église Saint-André sous la direction artistique d'Anne Jean-Jacques. Environ 150 spectateurs ont assisté à l'événement.
Le coût global de l'organisation du concert de Noël 2022 s'élève à 6 127,44 €. Les recettes générées par la billetterie s'élèvent à 1 195 €.

COORDINATION

- En 2022, 407 événements ont été inscrits à l'agenda des manifestations et ont fait l'objet d'une ouverture de dossier et d'un suivi par les services de Châteauroux Events.
- 17 événements ont été inscrits à l'agenda des manifestations et ont subi une annulation (périodes de confinement, restriction de public, etc.).
- Neuf événements inscrits à l'agenda des manifestations 2022 ont fait l'objet d'un report en 2023 et d'un suivi par les services de Châteauroux Events.

LOCATIONS DIVERSES

- En 2022, les locations de stands, de coffrets électriques, de tivolis et de la salle polyvalente ont généré un chiffre d'affaires de 39 459,01 € TTC.

MANÈGE

- Le chiffre d'affaires annuel du carrousel installé cours Saint-Luc s'élève en 2022 à 9 065,10 €.

LOCATIONS DE SALLES MUNICIPALES

- Depuis le 1er juillet 2021, la Ville de Châteauroux a confié la gestion des locations de 19 salles municipales à l'EPIC Châteauroux Events.
- 791 contrats ont été édités entre le 1er janvier et le 31 décembre 2022 générant un chiffre d'affaires pour le compte de la Ville de Châteauroux de 60 520,48 €.

GESTION DE LA CITÉ DU NUMÉRIQUE

- Depuis le 1er octobre 2020, Châteauroux Métropole a décidé de passer une convention de prestation de services avec l'EPIC Châteauroux Events, pour la promotion, la gestion et l'organisation de manifestations dans l'amphithéâtre de la Cité du numérique.
- Quatre-vingt-six dossiers ont été traités en 2022 par le régisseur de l'équipement.



Cinq ans après le sacre de Maëva Coucke au Mach 36, les équipes du Comité Miss France et de TF1 ont de nouveau fait confiance à Châteauroux Métropole pour organiser l'élection nationale de Miss France 2023.
Ainsi la coordination générale de l'événement (de l'élaboration du dossier de candidature jusqu'au bilan de cette action) a été confiée à Châteauroux Events.
Les 30 candidates régionales et les équipes techniques ont pu découvrir et profiter du territoire pendant plus de deux semaines. Châteauroux Events leur ayant concocté un programme quotidien.
Avec un pic à plus de huit millions de téléspectateurs, cette émission populaire et familiale a de nouveau permis à Châteauroux d'être sur le devant de la scène médiatique.



Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs RH				
Effectifs pourvus au 31.12	6	6	7	9
ETP	5,92	5,92	6,92	8,92
Indicateurs financiers				
Recettes de fonctionnement	991 083,18 €	380 798,32 €	753 942,44 €	1 288 026,85 €
Dépenses de fonctionnement	962 241,60 €	460 756,34 €	549 429,35 €	1 038 433,99 €
Résultats de fonctionnement	28 841,58 €	- 79 958,02 €	204 513,09 €	249 592,86 €
Recettes d'investissement	12 271,56 €	22 533,92 €	22 454,29 €	22 671,01 €
Dépenses d'investissement	55 275,44 €	5 046,40 €	6 544,20 €	32 257,03€
Résultats d'investissement	- 43 003,88 €	17 487,52 €	15 910,09 €	- 9 586,02 €
Indicateurs d'activité				
Nombre d'événements	406	329 (111 réalisés)	272 (167 réalisés)	433 (407 réalisés)
Nombre d'événements portés par Châteauroux Events	10	10 (4 réalisés)	8	11
Nombre de visiteurs Foire Exposition	38 000	0	35 000	32 000
Chiffre d'affaires billetterie Salon des Antiquaires	3 986,50 €	2 898,00 €	2 721,25 €	3 027,50 €
Chiffre d'affaires billetterie Salon de la Gastronomie	15 232,50 €	0 €	13 284 €	18 025,50 €





DES **SERVICES** À LA **POPULATION** AU PLUS **PROCHE** DES **HABITANTS**

DGA : COHÉSION SOCIALE



Les quartiers Saint-Jean/Saint-Jacques et Beaulieu ont été labellisés Cité éducative respectivement en septembre 2021 et septembre 2022.

3.1.1. Direction de la Politique de la Ville et de la vie des quartiers

Contrat de ville

Activité 2022 :

Contrat de ville

Signé en 2015 par 18 partenaires, le Contrat de ville entend lutter contre toutes les formes d'inégalités. Trois piliers, le lien social, le renouvellement urbain et le cadre de vie, et le développement économique et l'emploi en constituent le socle.

Châteauroux Métropole, aux côtés de l'État, anime le dispositif général qui concerne les quartiers Saint-Jean / Saint-Jacques, Beaulieu, et Vaugirard / Saint-Christophe / Les Rocheforts.

En 2022, le chef de projet du dispositif a, en lien avec l'État, contribué à diverses initiatives.

Il a aussi assuré la coordination du Contrat de ville avec l'État et mis en œuvre le programme 2022 en assurant également le suivi administratif et financier du dispositif.

Il a contribué à l'animation des différentes instances du Contrat de ville comme le comité de pilotage et cogéré une rencontre de présentation de la politique de la ville devant une quarantaine de partenaires.

Le lien avec les habitants s'est opéré notamment au travers de nombreux échanges avec le Conseil citoyen et la participation aux travaux de l'université du citoyen.

De nombreux échanges partenariaux ont été effectués avec, notamment, le Dispositif de réussite éducative, la Cité éducative, le REP + à Saint-Jean ou encore les conseils de grands quartiers, le NPRU ou la GUSP. De même un lien s'est opéré avec les acteurs de terrain en vue de faire émerger des projets associatifs ou d'habitants.

Le chef de projet s'est également impliqué dans les réseaux régionaux et nationaux de la politique de la ville et tout particulièrement avec le Centre de ressources ville. Il a participé à des évènements sur les quartiers, évènements portés généralement par les centres socioculturels ou les Conseils de quartier.

Enfin, il a conduit l'évaluation du Contrat de ville qui fera l'objet d'un focus particulier.

En 2022, le service a soutenu ou participé à la mise en œuvre de projets tels que, "Faites du Foot" porté par la Berrichonne football, ou à des sorties durant l'été pour les habitants du quartier Saint- Jean à Royan.

Il a aidé une association visant à initier les habitants de Beaulieu à l'informatique, et financé des projets autour de l'environnement et du tri des déchets avec les jeunes de Beaulieu.

En matière d'évènement festifs, il a apporté une participation à l'organisation à un arbre de noël porté par l'Épicerie solidaire de Saint-Jean, à un loto organisé par cette même épicerie et contribué à la réalisation du carnaval à Beaulieu.

Le service travaille avec plus d'une centaine de partenaires, qu'ils soient institutionnels ou associatifs, mais aussi en lien direct avec des habitants.



Dispositif de réussite éducative (DRE)

Durant l'année 2022, le DRE a suivi 804 jeunes issus des trois quartiers de la politique de la ville dont 580 nouvelles prises en charges. Ainsi, plus de 265 jeunes sont accueillis en moyenne les lundis, mardis, jeudis et vendredis soir, et les mercredis à la journée.

Dans son projet municipal 2020-2026, pour répondre aux besoins éducatifs et sociaux croissants et aux déplacements de population générés par le Programme national de rénovation urbaine, les élus ont décidé d'étendre l'action du Dispositif de réussite éducative à l'ensemble de la ville d'ici 2024. Ainsi depuis le 1er janvier 2022, il est déployé sur le quartier Touvent/Les Grands Champs et plus spécifiquement sur les écoles maternelles et élémentaires Martin-Luther-King, Descartes, Lamartine et le collège Lafayette. 81 enfants ont été pris en charge sur l'année 2022.

Un peu plus de 98 ateliers et actions individuelles ou en petits groupes ont été menés dans le cadre des accompagnements personnalisés, en parallèle des suivis individuels : 14 clubs Coup de pouce clé, ateliers d'expression orale, soutien français langue étrangère, mercredis sportifs 8/10 ans avec l'Ufolep, atelier mercredis sportifs collégien avec l'Ufolep, atelier mercredis sportifs avec Usep pour les enfants des quartiers Beaulieu et Vaugirard, stages multisports, dispositif AMI, huit Coup de pouce CLA, 78 ateliers d'accompagnement à la scolarité, mercredis culturels, atelier de motricité avec l'ADESLI, atelier d'expression orale et théâtrale, projet grain de sel avec Scène O Centre, Tremplin avec le collège Jean-Monnet, trois stages pratiques de découverte des métiers, atelier numérique, prise en charge d'exclusion temporaire en collège, vacations psychologiques, dispositif Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants, Vacances apprenantes Frontenac, Jean-Racine et Victor-Hugo durant l'été.

Dans ses missions de coordination et de mobilisation partenariale, le DRE a impulsé, organisé ou participé à plusieurs projets multi-acteurs : stages vacances Fun sports 36, inscription et transport au centre sportif de la Sénatorerie, participation aux cinq groupes thématiques de la Cité éducative, journée et formations laïcité, transport et accompagnement des jeunes de 3e à la nuit de l'orientation et au forum de l'orientation, coordination des groupes Éducation sur les quartiers Beaulieu et Touvent, participation à la commission CLAS des centre socioculturels Vaugirard et Saint-Jean, participation et contribution au séminaire Cité éducative, conférence sur les écrans, participation à la journée de sécurité routière du PIM, coordination des ateliers de la pensée critique, participation au Klub extraordinaire, visite des lycées Les Charmilles et Blaise-Pascal, journée du patrimoine, match de football à la Berrichonne, salon de la littérature de jeunesse. Pour la troisième année consécutive, le DRE a organisé et coordonné un plan été éducation d'ampleur, avec en point d'orgue les dispositifs Vacances apprenantes et Colos apprenantes. En collaboration forte avec le service de Prévention spécialisée du CCAS, et en partenariat avec l'Éducation nationale et les acteurs socio-éducatifs, ce dispositif continue de se développer et devient incontournable dans l'offre éducative estivale : trois écoles ouvertes durant six semaines, deux colos apprenantes accueillant 28 collégiens, 26 enseignants mobilisés, 10 permanents, 24 vacataires, 413 enfants différents pris en charge (dont 97 collégiens et 91 primo arrivants), 120 petits déjeuner servis chaque jour, 321 parents mobilisés sur des ateliers parentalités et des sorties.

Fort de son expertise et de l'exemplarité de son action, l'équipe du DRE est partie prenante à des événements régionaux et nationaux sur les questions de réussite éducative : co-organisation et participation aux rencontres nationales de la Réussite éducative à Clermont-Ferrand et aux rencontres régionales de la Réussite éducative à Tours et en visio-conférence, interventions au Comité de pilotage de la Réussite éducative du département des Alpes Maritimes, présentation du projet TREMPLIN dans le cadre d'un webinaire sur l'orientation scolaire organisé par l'ANCT, administrateur à l'Association nationale des acteurs de la réussite éducative, référent du réseau régional de Réussite éducative.

Cité éducative

Les quartiers Saint-Jean/Saint-Jacques et Beaulieu ont été labellisés Cité éducative respectivement en septembre 2021 et septembre 2022.

Co piloté par la Préfecture, l'Éducation nationale et la Ville, cette démarche vise à intensifier les prises en charge éducatives des enfants, adolescents et jeunes âgés de 0 à 25 ans sur les temps, scolaires, périscolaires et extrascolaires. Elle consiste en une grande alliance des acteurs éducatifs sur le quartier prioritaire : parents, services de l'État, des collectivités, associations, habitants, etc.

À Châteauroux, six axes stratégiques ont été définis :

- mettre en œuvre une coopération et une alliance éducative forte,
- intensifier les actions socio-éducatives en direction des 0-5 ans et 16-25 ans,
- accentuer et intensifier l'accompagnement global des publics les plus fragiles,
- accroître l'ambition scolaire des familles et des élèves,
- favoriser l'accès aux droits et l'éducation à la citoyenneté,
- développer l'offre sportive, culturelle et de loisirs.

À travers ces différentes instances partenariales que sont le Comité de pilotage, le Comité technique et pédagogique et les groupes thématiques, 350 professionnels regroupant 114 structures ont participé à la dynamique. Les acteurs se sont engagés dans une démarche de coopération et co-construction de l'offre éducative.

Pour l'année 2022, 47 projets ont été menés par les partenaires dans le cadre de la Cité éducative et d'un cahier des charges garantissant la démarche engagée : un porteur identifié, le public âgé de 0 à 25 ans habitant les quartiers Saint-Jean, Saint-Jacques et Beaulieu, des nouvelles actions ou le développement d'actions existantes, un lien avec les axes stratégiques, un partenariat et une coopération avec les acteurs concernés, une communication renforcée et des co-financements. Quelques actions peuvent être citées en exemple : semaine

du livre jeunesse, ruche pédagogique, savoir rouler à vélo, classe à horaire aménagée musique, atelier de la pensée critique, etc.

Un séminaire Cité éducative associé à celui du Réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP +) a constitué un temps fort du label en octobre 2022 avec plus de deux cents dix professionnels sur la journée. Sur le thème de la coopération des acteurs, un sociologue spécialiste des politiques éducatives et un expert international dans les domaines de la coopération et de l'intelligence collective ont pu aborder la coopération dans les politiques éducatives, les mécanismes de l'intelligence collective et l'animation d'ateliers ouverts sur des projets thématiques.

La communication étant un enjeu majeur de l'efficacité de la démarche, un effort important a été fait sur la création d'outils d'information : PADLET, site Internet, appel à coopération. Il devra perdurer et s'intensifier sur les prochaines années.

Après seulement une année d'existence, les résultats sont très satisfaisants et montrent tout l'intérêt de la démarche. L'État a annoncé que les Cités éducatives sont prolongées au minimum jusqu'à 2027 ce qui devrait permettre d'asseoir et de renforcer le projet dans le temps.

Mission démocratie locale

L'activité des conseils de quartier a repris après la période compliquée de la pandémie.

Les conseils de grand quartier ont été renouvelés grâce à des assemblées générales électives du 8 mars au 7 avril 2023. Un grand nombre d'habitant est venu pour ces élections. De nouvelles personnes ont intégré les conseils et une nouveauté dans ce renouvellement : les conseillers communautaires de la jeunesse (CCJ) intégraient d'office le conseil de grand quartier de leur lieu de résidence (pour les castelroussins uniquement).

Le budget d'investissement de 100 000 € attribué aux conseils a permis les aménagements suivants : réaménagement de la cuisine de la salle Barbara à Beaulieu, la réhabilitation d'un terrain de pétanques à Touvent, la réhabilitation du terrain Nike à Frontenac pour le quartier Saint-Jacques / Le Grand Poirier / La Brauderie / Les Chevaliers / La Margotière , la réhabilitation de deux fontaines aux Ferrandes pour le quartier Est et l'acquisition et l'installation de cinq bancs à Belle-Isle pour le quartier Saint-Christophe. En matière de fonctionnement, les animations ont repris à la grande satisfaction des habitants.

La fête des voisins, gérée par la Mission démocratie locale, a été organisée par 22 volontaires. En effet, l'association Immeubles en Fêtes, habituellement association support et fournisseur de cette manifestation, n'a fourni aucune logistique en 2022. La Mission démocratie locale s'est donc chargée de proposer les kits, à la grande satisfaction des organisateurs.

Enfin, 27 Demandes d'interventions signalées (DIS) ont été réalisées en 2022. La plupart a permis de remédier aux problèmes de voirie, d'éclairage, de nuisances sonores, de propreté, etc.



Équipements socio-culturels

Les équipements socioculturels ont tous œuvré à la finalisation de leur projet social respectif en mobilisant pour cela les équipes de bénévoles, de salariés, les habitants des quartiers concernés, les élus, puis les partenaires. Ce long travail, qui permet de définir les orientations de chaque territoire d'implantation des équipements socioculturels à partir d'un diagnostic établi de manière collective et participative, représente ainsi la feuille de route de chaque structure jusqu'à fin 2026 dans une démarche de développement et d'animation des territoires.

Des activités conviviales pour se retrouver et participer à la vie du quartier ont pu reprendre de manière « classique » cette année. Ceci s'est traduit par le retour des événements festifs tels qu'un carnaval à Beaulieu, un défilé d'Halloween à Touvent/Les Grands Champs, une soirée karaoké-jeux à Saint-Jean, une soirée découverte de la culture mahoraise à Vaugirard, une veillée d'antan au quartier Est, puis bien entendu les fêtes de quartier durant l'été et les fêtes de fin d'année. La mise en place de nouvelles activités ou actions pour venir répondre à des besoins et attentes des habitants :

- Un groupe éducation sur le territoire Touvent/Grands Champs chargé d'améliorer la cohérence des réponses apportées aux problématiques des familles. Il regroupe le collège Lafayette, des assistantes sociales, le service de prévention du CCAS, le DRE.
- L'atelier cuisine avec la SESSAD (Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile) sur le territoire de Beaulieu pour permettre à des familles du centre socioculturel et du SESSAD de se rencontrer autour d'un atelier.
- L'activité gymnastique équilibre et prévention des chutes afin de lutter contre les effets du vieillissement, la perte d'autonomie, l'isolement et pour favoriser le bien-être des seniors.
- La contribution au travail partenarial pour la mise en place d'une soirée jeux à l'école Jean-Racine pour le territoire de Vaugirard, afin de permettre aux parents de rentrer dans l'école pour la fréquenter autrement et de promouvoir l'alliance éducative.
- L'accompagnement à la création d'une association "les petits plus de Saint-Jean/Saint-Jacques" ayant pour objet de soutenir des projets collectifs portés par des habitants et proposer des actions à destination du territoire.

La mise en place d'activités gratuites en extérieur, proposées au cœur des quartiers, accessibles à tous sans adhésion ni inscription au mois d'août, dans les quartiers prioritaires de la ville, structures ouvertes toute l'année depuis 2022 pour maintenir un lien et une veille sociale pour les personnes les plus précaires et/ou isolées.

Pôle insertion médiation

Le Pôle insertion médiation, service de proximité porté par la Ville de Châteauroux depuis avril 2016, est stratégiquement situé en plein cœur du quartier Saint-Jean, sur le centre commercial, dans les anciens locaux du commissariat de police.

Concernant la médiation, renforcer sa présence, maintenir une relation avec les différents acteurs, établir la confiance et apaiser les tensions sont les principales missions de l'équipe de salariés soutenue par des bénévoles habitants des QPV.

- Comme sur les quartiers Saint-Jean/Saint-Jacques et Beaulieu, le PIM intervient sur le quartier Vaugirard depuis juin 2022, en permanences dans la loge du gardien Scalis et en déambulations à proximité des écoles, du collège et des lieux de rassemblement.
- Durant la période d'été, suite à diverses plaintes concernant des jeunes perturbateurs au centre aquatique Balsan'éo, le PIM a mobilisé ses équipes pour aller à la rencontre de ces jeunes issus de QPV afin de les inciter à s'inscrire dans un centre socioculturel afin de bénéficier d'un accès encadré. La présence des médiateurs aux abords des bassins a permis de faciliter les relations entre les jeunes, les autres usagers et l'équipe de surveillance du complexe aquatique.
- De plus, suite à la recrudescence d'incivilités et d'agressions physiques et verbales émanant de marginaux envers les commerçants et clients du centre-ville, les élus ont décidé de la présence du PIM sur ce secteur afin de créer un lien avec ces publics dits "invisibles" par les services sociaux et d'insertion. Dans un premier temps, à partir de juin, le PIM a démarré des maraudes deux fois par semaine afin de créer du lien en fin d'après-midi.
- Par la suite, afin de sortir ces publics du centre-ville sur la pause méridienne, des temps conviviaux ont été proposés. Les premiers barbecues ont rassemblé trois ou quatre personnes, puis, compte-tenu de leurs échanges et retours positifs, une dizaine de personnes était régulièrement présente. L'objectif de ces temps était d'échanger tout en essayant de travailler sur leurs addictions et leurs freins à l'emploi mais aussi de leur redonner confiance dans les services de l'État. À la période hivernale, ces temps conviviaux ont été réalisés en partenariat avec l'Assiette. France Addictions est venu pour renforcer un lien déjà existant, afin de sensibiliser sur toutes les addictions et leurs dangers mais aussi de travailler le savoir être et la prise de conscience de leurs atouts comme de leurs points à travailler. Afin de les responsabiliser, les participants devaient réserver un repas et rester dans les locaux du PIM. Pour ceux qui étaient prêts à l'emploi, en parallèle de ce travail de médiation, ils ont eu un accompagnement socio-professionnel avec les deux accompagnateurs du PIM et les conseillers du CCAS.

Ces accompagnements ont déjà porté leurs fruits puisque trois personnes sont en emploi, deux ont accepté une hospitalisation pour lutter contre leurs addictions et deux autres ont accepté un suivi médical renforcé.

En matière d'insertion sociale, le PIM assure le portage de projets collectifs et s'implique dans les démarches partenariales telles que :

- Le village sécurité Routière : suite aux incivilités sur les voies publiques dans les quartiers, (pratique de la moto cross, du quad etc.), il a été décidé de mettre en place une action de sensibilisation aux dangers de la route. Ce projet a mobilisé une vingtaine de partenaires dont la Police nationale, la Police municipale, la MAIF, ARTS 36, Kéolis etc. Cette sensibilisation appelée "Village Sécurité Routière" s'est déroulée sur les trois quartiers prioritaires de la ville les mercredis du mois de mai puis en novembre sur le quartier Touvent. 200 personnes sont venues sur ces villages et ont participé aux différents ateliers proposés.
- Activités physiques : animation encadrée par un éducateur sportif de Châteauroux-Métropole, il s'agit là de promouvoir l'insertion par le sport. Les bénéficiaires ont pu acquérir plusieurs compétences telles que la pratique du vélo et donc travailler la mobilité en apprenant à se déplacer dans la ville, l'apprentissage de l'entretien et de la réparation de

son vélo, etc. De plus, en novembre, cet atelier a proposé une activité "self-défense" pour en apprendre les bases (comme anticiper les coups).

- "Les Ambassadeurs" : renouvellement du projet en 2022, encadrement et accompagnement de 10 jeunes habitants de QPV pour une implication dans le programme de médiation sociale. Actions partenariales avec le SDIS, la Police municipale et nationale, la SPA, etc., pour des formations aux gestes qui sauvent, de la prévention stupéfiants, etc. et surtout de la création de lien.
- Participation de la Cité éducative au financement du BAFA de ces 10 jeunes compte-tenu de leur engagement à participer à des actions citoyenneté, médiation, etc.
- En matière d'insertion professionnelle, le PIM s'engage en faveur des habitants, il s'adresse aux publics fragilisés, en perte de confiance pour les accompagner vers une insertion durable. La proposition de parcours individualisés et adaptés, la mise en relation avec les institutions ou les partenaires de l'emploi, l'écoute, le soutien, la recherche de solutions visant à aplanir les difficultés rencontrées, la levée des freins socioculturels favorisent une montée en compétences et participent ainsi à réduire les inégalités sociales et territoriales.
- Cette volonté s'articule autour de deux axes majeurs. Travailler avec les structures de Châteauroux qui œuvrent dans l'insertion socioprofessionnelle afin de permettre aux personnes qui sont à la recherche d'un emploi de bénéficier d'informations et d'outils nécessaires et accompagner et suivre les habitants, construire des partenariats avec les structures adéquates, accueillir des entreprises pour des recrutements sur site.
- Outre les accompagnements individuels, des ateliers sont mis en place par le PIM avec pour objectifs principaux l'employabilité et la confiance en soi. Il s'agit de :

  Atelier confection : compte-tenu des besoins en main d'œuvre dans ce secteur sur le bassin de l'emploi, cet atelier a débuté en janvier 2022, animé par une bénévole formée et expérimentée. Parallèlement à l'apprentissage des connaissances de base de la confection, les participantes ont pu profiter de visites d'ateliers de confection pour une meilleure connaissance des conditions d'exercice. Les résultats sont positifs puisque trois personnes ont eu accès à un emploi dans ce secteur, cinq sont entrées en formation et deux souhaitent s'installer sous le statut d'auto-entrepreneur.

  Atelier d'alphabétisation et de Français langues étrangères : animés par des bénévoles formés à la méthode, deux après-midi par semaine dans les locaux du PIM, ils s'adressent aux demandeurs d'emploi qui maîtrisaient peu ou pas la langue en travaillant sur leur projet professionnel, en leur apprenant le vocabulaire adapté à leur branche ou encore en présentant les structures sociales et d'insertion. Cet atelier se déroule également, depuis septembre au sein du centre socioculturel Beaulieu.

  Atelier Techniques de recherche d'emploi : animés par l'accompagnatrice socioprofessionnelle, ils se sont déroulés les jeudis matin. Un travail a été fait aussi bien sûr les savoir-être que sur les savoir-faire. Ces ateliers ont permis des échanges et donc de créer un lien entre les participants qui, de cette façon, ont partagé leurs expériences et leurs connaissances.

  Atelier jardin : le PIM est également à l'origine de la mise en place d'un atelier jardin afin de favoriser l'autonomie des bénéficiaires et de faire découvrir les métiers du maraîchage. Sept personnes réparties sur trois parcelles ont participé à cette action où dans un premier temps, l'accompagnateur socioprofessionnel les a encadrés avant de les laisser en autonomie et s'organiser pour arroser, entretenir et récolter.

  Atelier théâtre - expression : animé par un comédien professionnel, en complément des ateliers d'entretiens d'embauches, il a pour objectifs de travailler l'expression orale et la posture, lever des freins, apprendre à se mettre en valeur face à un employeur.

  Malgré les réticences du départ, en fin de cycle (3 mois) les participants sont ravis et métamorphosés avec plus de confiance en eux.

Renouvellement urbain

Le Programme de renouvellement urbain de Châteauroux Métropole a été marqué en 2022 par la signature de l'avenant n° 2 à la convention pluriannuelle ANRU entérinant la construction du nouveau centre socioculturel Beaulieu en entrée de quartier.

Le Programme de renouvellement urbain d'intérêt régional Beaulieu (PRIR) poursuit sa mise en œuvre opérationnelle avec la rénovation des groupes scolaires Victor-Hugo et Jules-Ferry et la création de parvis, la fin des travaux du stade Beaulieu et les travaux de la rue d'Aquitaine.

Le Programme d'intérêt national (PRIN) Saint-Jean / Saint-Jacques est également en phase opérationnelle avec l'aménagement de l'espace Mirabeau et de la rue Camus, le déploiement des points d'apport volontaire, la rénovation de l'école élémentaire Michelet et la création d'un parvis devant les deux écoles du groupe scolaire.

L'équipe NPRU est notamment en charge de la consultation des habitants et acteurs des quartiers Beaulieu et Saint-Jean / Saint-Jacques.

Plusieurs temps de concertation ont eu lieu :

- avant lancement des travaux de la rue d'Aquitaine en juillet permettant de présenter le projet définitif de réaménagement, informer sur le changement de mode de collecte des déchets début 2023, et présenter les aménagements en espaces verts,
- en phase étude de la rue et bassin d'Anjou, avec concertation des riverains du parc privé et public, ainsi qu'auprès de l'association des boulistes disposant d'un local 15, rue d'Anjou, et d'espaces de jeux,
- en phase étude du futur centre socioculturel Beaulieu : consultés initialement pour établir le diagnostic des besoins, personnels, bénévoles de l'équipement et représentants d'habitants ont été informés sur l'avancée de l'opération et consultés sur l'organisation spatiale intérieure/extérieure, afin d'enrichir le projet de l'expertise d'usage des concernés.

Dans le cadre du PRIN, cette année a été marquée par de nombreux temps de concertation avec les futurs utilisateurs du nouveau centre socioculturel afin de concevoir le programme de cet équipement. Des temps de co-construction avec les habitants et les acteurs du quartier ont été organisés avec les services techniques afin de recueillir leurs attentes afin de concevoir le projet de bassin d'eaux pluviales paysager sur les emprises des immeubles Sainte-Hélène et Iéna.

Les chefs de projet sont également en charge de l'accompagnement des opérations urbaines par le soutien

d'initiatives et projets de quartier favorisant l'appropriation du changement par les habitants.

Un projet de fresque éphémère sur un mur du quartier Beaulieu sur le site du futur centre socioculturel a été finalisé au printemps 2022, inaugurée en juin 2023 (Cf. Focus).

Autre temps fort de l'année à l'occasion de la livraison du complexe Beaulieu, la mobilisation d'adhérents du club sportif l'Étoile pour réaliser un travail sur l'histoire du club, accompagné par l'équipe NPRU pour une valorisation de cette histoire à travers des panneaux exposés sur site.

À Saint-Jean, l'École municipale des Beaux-Arts (EMBAC) s'est installée dans des locaux situés au rez-de-chaussée de l'immeuble Salza, mis à disposition par le bailleur Scalis, pour y créer un atelier d'art urbain. Les élèves de l'EMBAC, des écoles élémentaires Frontenac et Michelet ont investi les lieux pour créer une fresque éphémère sur la façade de l'immeuble voué à la démolition et sur les murs du local. Ce projet est développé dans l'attente de la déconstruction de cette résidence, vidée de ses occupants.

À noter également le travail de mémoire du quartier qui s'est poursuivi en 2022 et élargi à des publics plus jeunes de collégiens et lycéens grâce à l'association culturelle du Bol d'Air autour d'ateliers théâtraux et chantés, avec des représentations dans et hors des quartiers.

La conduite de la stratégie relogement - peuplement de Châteauroux Métropole relative au NPRU.

Le suivi des relogements par la collectivité s'articule autour de rencontres régulières des référents bailleurs sociaux, et des groupes relogement NPRU qui se sont réunis tous les deux mois en 2022 autour des sujets suivants :

- Suivi de l'avancée des relogements par immeuble sur Saint-Jean et Beaulieu :
  - fin des relogements de Westphalie 1 : 55 relogements et 3 commerces relogés fin mars 2022,
  - poursuite des relogements Salza – Danube : 40 relogements effectifs sur les 48 relogements à réaliser,
  - fin des relogements de l'OPAC 36 Limousin - Touraine : 7 relogés en 2022.
- Veille sur les situations relogement complexes socialement ou au regard du relogement.
- Gestion du déploiement d'eRime (nouvelle plateforme nationale Union social pour l'habitat pour le suivi des relogements ANRU) à l'échelle du NPRU de Châteauroux Métropole.
- Mise en place du processus d'évaluation de la satisfaction des habitants relogés par la co-rédaction des questions de l'enquête en groupe relogement, et diffusion de l'enquête toute fin 2022.

Clauses sociales

Le dispositif de gestion des clauses sociales accompagne les maîtres d'ouvrage du territoire de l'agglomération dans leurs politiques d'achats "socialement responsables" ainsi que d'autres acheteurs publics et privés hors de l'agglomération Châteauroux Métropole en contractualisant les règles de prestation par convention.

L'inscription de clauses sociales dans les marchés publics est un des leviers essentiels de la politique de lutte contre le chômage et l'exclusion. Le plan national pour des achats durables 2022-2025 (PNAD), reprenant les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030, fixe notamment comme objectif pour 2025 que 30 % minimum des marchés notifiés au cours de l'année comprennent au moins une considération sociale.

La montée en puissance des enjeux liés à une commande publique responsable permet une évolution de plus en plus qualitative des parcours en insertion : c'est une opportunité pour une montée en compétences et une insertion durable dans des entreprises de plus en plus impliquées dans les engagements RSE.

Dans le cadre du renouvellement urbain sur le projet Beaulieu et Saint-Jean/Saint-Jacques, le porteur de projet et les maîtres d'ouvrage financés par l'ANRU se sont engagés à appliquer les dispositions de la Charte nationale d'insertion relative au NPRU qui vise à mettre la clause d'insertion au service de parcours vers l'emploi des habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la ville, en l'inscrivant dans la politique locale d'accès à l'emploi et à la formation du Contrat de ville*.

Les objectifs d'insertion inscrits dans la convention visent au minimum 30 000 heures pour le PRIR Beaulieu et 75 000 heures pour le PRIN Saint-Jean/Saint-Jacques.

À fin 2022, 1⁄4 de l'objectif global d'insertion est déjà atteint, permettant ainsi aux habitants des QPV d'accéder à l'emploi.

Gestion urbaine et sociale de proximité

Les démarches engagées en 2021 se sont poursuivies tout au long de l'année 2022.

- Rapport sur la sécurisation des espaces publics sur les QPV.

  Pour rappel, l'élaboration d'un rapport sur la sécurisation des espaces publics sur les QPV visait à "s'assurer que les aménagements étaient adaptés aux usages du quotidien, notamment en matière d'accessibilité". Après un recensement des situations problématiques, les contraintes de réalisation ont été identifiées et 62 interventions programmées essentiellement situées sur le quartier Saint- Jacques, soit 90 % des propositions retenues.
- Convention de gestion des abords d'immeubles. Le travail poursuit son cours avec les bailleurs sociaux pour améliorer les modes de fonctionnement aux abords des immeubles et améliorer le cadre de vie des castelroussins.
- Plan de lutte contre les jets de déchets en pieds d'immeuble. Afin de lutter contre les jets de déchets, les participants du groupe de travail Propreté constitué de représentants de Scalis, de l'OPAC 36, du service propreté-déchets, du SYTOM et du Chargé de mission GUSP, ont validé le principe d'un soutien aux actions éco citoyennes portées par les centres socioculturels de Châteauroux. À noter en 2022, le travail des jeunes de Beaulieu sur ce thème qui s'est matérialisé par la customisation de bacs roulants.

  Par ailleurs, comme également convenu avec le groupe de travail Propreté, des visites du SYTOM ont été organisées en 2022. La première, le 30 mai, avec des locataires de l'OPAC 36 habitant le quartier Beaulieu et la seconde, le 18 octobre, avec des locataires de Scalis présents sur Saint-Jean et Saint-Jacques. L'objectif de cette démarche est de démontrer aux habitants l'intérêt de respecter le tri, dans une démarche de recyclage des déchets qui peuvent l'être.

Au-delà de ces priorités, d'autres actions ont été menées en 2022 :

- déambulations sur les QPV pour y réaliser des signalements portant sur le cadre de vie adressés aux services, essentiellement via l'application pour smartphone "Châteauroux Métropole",
- lancement d'une nouvelle instance, la cellule Cadre de vie, qui reprend les modalités de fonctionnement des cellules moindre salissement, mais étendue aux différents aspects du cadre de vie. Ainsi, outre les questions de propreté et de déchets, l'instance

s'intéresse aux problématiques en matière de voirie, d'espaces verts, de sécurité et d'hygiène. Il s'agit donc d'un lieu d'échange, programmé une fois par mois, entre gardiens d'immeubles des bailleurs sociaux et responsables d'équipes de la collectivité afin d'apporter une réponse la plus rapide possible, au plus près du terrain.

Aux fins d'expérimentations, ces rencontres, qui ont débuté en octobre, n'ont porté que sur le quartier Beaulieu avant d'être étendues aux autres QPV en 2023.

- coordination dans l'élaboration des conventions d'usage des Points d'apports volontaires dont le démarrage a été programmé début 2023. Ces échanges ont associé les partenaires, OPAC 36, Scalis- Polylogis, SYTOM et Châteauroux Métropole dans la définition des rôles autour des modalités de gestion des colonnes aériennes et enterrées installées sur les quartiers Beaulieu et Saint-Jacques et destinées à recueillir les "emballages et papiers", les "déchets résiduels" et les "verres",
- poursuite du travail engagé en 2021 avec un groupe d'habitants sur le devenir de l'ex-emprise Spatz à Vaugirard co-animé par l'animatrice du Conseil citoyen et une animatrice du Centre socioculturel Vaugirard/Saint-Christophe. Les dernières rencontres sur le sujet ayant eu lieu en début d'année ont permis de réaliser une présentation aux élus compétents, aux membres du Conseil de quartier et aux bailleurs sociaux. Par la suite, dans le cadre d'une Opération d'aménagement et de programmation portée par la direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat, une réunion de lancement, en juin 2022, a offert l'opportunité au groupe d'habitants autour de l'animatrice du Conseil citoyen de réaliser une visite du quartier Vaugirard et de présenter la réflexion menée les mois précédents sur le devenir de l'emprise,
- suivi de l'utilisation de l'abattement TFPB par l'OPAC 36 et la SA Scalis. Sur ce sujet, l'année s'est achevée par la conclusion d'un avenant n° 3 prorogeant les conventions établies avec chaque bailleur et l'État en 2016.



Centres socioculturels

Les banquets citoyens mis en place dans toute la France à l'initiative de la Fédération nationale des centres sociaux sont inspirés des Banquets républicains qui ont eu lieu au XIXe siècle. La tradition voulait qu'ils se déroulent en plein air dans des lieux populaires, en prônant une égalité de tous les participants. Cette démarche, lancée en 2020 et qui se clôturera en mai 2023, par le congrès National, avait pour but d'alimenter les orientations nationales pour les années futures et de donner à voir le rôle des centres socioculturels comme acteur démocratique pour plus de justice sociale en France.

Sur les 250 banquets organisés dans toute la France, ce sont les centres socioculturels de Châteauroux qui ont ouvert le bal ou plutôt les banquets pour la région Centre-Val de Loire, le samedi 21 mai 2022 sur le parvis d'Équinoxe. Au menu des débats, des jeux citoyens, un concert de clôture et bien entendu un repas pour faire le monde autour de sujets liés au développement durable (social, écologique et économique). Grâce à 15 bénévoles et 10 animateurs et animatrices, ce sont près de 300 castelroussins qui sont venus débattre et passer une agréable journée.

Renouvellement urbain

La fresque éphémère Les Lutins, création des habitants avec les acteurs du quartier, dans l'attente des aménagements urbains à venir (construction du futur centre socioculturel).

Les habitants et acteurs du quartier ont choisi le passage Provence, lieu symbolique du quartier, fortement utilisé par les d'habitants piétons, avec le souhait de voir ce lieu sécurisé et embelli. Le fait de pouvoir intervenir en direct sur leur lieu de vie, dans le cadre d'un projet collaboratif a été plébiscité, et le projet conduit dans un enthousiasme général, malgré un contexte sanitaire complexe.

Validé en conférence de majorité fin 2019 en tant que "fresque éphémère", cette création est le fruit d'une co production sur la thématique, "mon quartier en travaux, mon quartier en changement" ; il est le fruit d'un co pilotage Embac/NPRU avec participation de plusieurs intervenants artistiques :

- l'Embac a été le pilote artistique, en animant des ateliers d'Art Urbain en 2020 et 2021 auprès de jeunes inscrits à l'École des beaux-arts et Jeunes du Pôle Ado du Centre social Beaulieu,
- une graphiste - typographe a pu intervenir dans cinq classes des écoles Jules-Ferry (Grande section Maternelle et CM1-CM2), et Victor-Hugo (trois classes élémentaires de CM1 et CM2) auprès d'une centaine d'enfants pour des ateliers de typographie, support à la composition réalisée sur le mur par les enfants le lundi 2 mai,
- l'association La Tesselle Flamboyante, avec plusieurs bénévoles adultes, a initié un groupe de jeunes à la pratique de la mosaïque et à la réalisation de deux grands tableaux mosaïques. Les adolescents ont été mobilisés par les animateurs jeunesse du centre socioculturel : présents aux ateliers entre octobre 2021 et juin 2022.

Les tableaux de mosaïques ont été installés le 8 juin sur le mur de la crèche et l'inauguration de la fresque a eu lieu le 13 juin, avec levée du voile par Monsieur le Maire - Président, des élus adjoints, des services de l'État et la co présidente du Grand quartier Beaulieu - La Bourie - La Pointerie - Notz. Enfants des classes élémentaires Victor-Hugo et Jules-Ferry et adolescents de l'Accueil Jeunes se sont exprimés sur la façon dont ils ont vécu ce projet et le sens qu'il prenait dans leur vie de quartier.

Des panneaux Mémoire du projet ont été réalisés grâce aux photos et mini reportages tout au long du projet, par les habitants et associations.

Contribution au développement durable :

Contrat de ville

Des projets soutenus dans le cadre du Contrat de ville, tels que la réalisation d'un jardin partagé ou le soutien à des mobilités douces, entrent de plein pied dans ce champ.

Centres socioculturels

Des projets réalisés et en cours en collaboration avec le chargé de mission Gestion urbaine et sociale de proximité : marches propres, nudges, petits déjeuners sur le thème de l'écocitoyenneté, actions de recyclage des matériaux, sensibilisation à la réduction des déchets.

Des ateliers sur la notion du "faire soi-même", cuisine zéro déchet dans le cadre des activités quartier d'été, réalisation de protections périodiques réutilisables, développement de la pratique du vélo.

Et des pratiques, les animateurs recyclent des dons de matériel lors d'activités comme les loisirs créatifs et la couture.

Renouvellement urbain

Les opérations NPRU prennent en compte cette dimension de développement durable, notamment dans les aménagements réalisés : création d'un puisard sous le parking du groupe scolaire Michelet pour recueillir les eaux pluviales, de noues, l'implantation de mini-forêts sur l'espace Mirabeau à Saint-Jacques. La co-construction avec les habitants du projet de bassin paysager Louvet à Saint-Jean a permis de travailler autour de la résilience du quartier avec la renaturation de cette emprise, la réduction des îlots de chaleur urbain et le prolongement de la trame verte du quartier : végétalisation du site avec des essences résistantes aux changements climatiques et adaptées à notre territoire, implantation d'arbustes à fruit.

GUSP

La mission GUSP propose aux animateurs des centres socioculturels d'apporter son soutien aux actions éco citoyennes permettant de sensibiliser sur l'usage des déchets, du respect du tri et lutter contre les déchets présents sur l'espace public, dans la limite des moyens à sa disposition.

Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Nombre de projets soutenus dans le cadre de la politique de la Ville par Châteauroux Métropole	25	17	12	14
Nombre d'enfants concernés par le Dispositif de réussite éducative	324	443	581	804
Nombre d'ateliers ou d'actions menés par le DRE	70	70	85	98
Pourcentage de jeunes issus de Saint-Jean bénéficiant du DRE	71 %	65 %	56 %	51 %
Nombre d'enfants des QPV bénéficiant des Vacances apprenantes	-	225	323	413
Nombre de structures impliquées dans le label Cité éducative	-	-	-	114
Nombre de professionnels participant au label Cité éducative	-	-	-	350
Nombre de projets menés dans le label Cité éducative	-	-	-	47
Nombre de conseils d'administration sur les sept conseils de grand quartier	29	8	6	30
Nombre d'assemblées générales organisées par les conseils de grand quartier	(mise en sommeil)	0	0	7
Centre socioculturel Beaulieu nombre d'adhésions individuelles et familiales	-	-	80	182
Centre socioculturel Saint-Jean nombre d'adhésions individuelles et familiales	-	-	269	277
Centre socioculturel Touvent Grands Champs Mosaïque nombre d'adhésions individuelles et familiales	-	-	128	105
Centre socioculturel Vaugirard Saint-Christophe nombre d'adhésions individuelles et familiales	-	-	187	141
Maison quartier Est nombre d'adhésions individuelles et familiales	-	-	217	244
PIM, nombre de bénéficiaires	-	-	-	259
PIM, nombre d'étapes : - dont actions d'orientation, découverte des métiers : - dont formations, emplois :	-	-	-	440 79 361
PIM, nombre de séances d'animations atelier :	-	-	-	108
Centre socioculturel Beaulieu nombre d'enfants accueillis	-	-	88	151
Centre socioculturel Saint-Jean nombre d'enfants accueillis	-	-	229	236
Centre socioculturel Touvent Grands Champs Mosaïque nombre d'enfants accueillis	-	-	106	104
Centre socioculturel Vaugirard Saint-Christophe nombre d'enfants accueillis	-	-	112	135
Maison quartier Est nombre d'enfants accueillis	-	-	75	102
NPRU, Nombre de relogements	47	76	72	61
NPRU Beaulieu/ Saint-Jean Actions de communication/concertation	4	7	11	33
Nombre de maîtres d'ouvrages accompagnés dont conventions	12	12	16	17
Nombre d'opérations accompagnées dans les clauses sociales en cours sur la période	69	66	82	78
Nombre de marchés "clausés" générés	173	124	210	212
Nombre d'entreprises accompagnées dans les clauses sociales sur la période	73	107	111	145
Nombre d'heures travaillées dans le cadre de la clause sociale	64 033	80 108	102 185	128 491
Nombre d'ETP générés par les clauses sociales	35	44	56	70
Nombre de signalements effectués par la mission GUSP	-	88	107	124



Contrat de Ville
Élaborer, en lien avec l'État, le nouveau Contrat de Ville.

Dispositif de réussite éducative
Assurer l'extension du DRE sur les quartiers Est et Saint-Jacques notamment en direction des écoles maternelles et élémentaires Grand Poirier, Jean-Zay, Jean-Moulin et du collège Jean-Monnet.

Cité éducative
Continuer à déployer le label Cité éducative notamment avec son extension au quartier Beaulieu en maintenant et renforçant la coopération des acteurs, le développement de nouveaux projets, les outils de communication et la dynamique participative des instances.

Centres socioculturels
L'année 2023 sera l'occasion de valoriser le travail effectué lors du renouvellement du projet social et de le faire vivre par la mise en place et la définition d'actions découlant des orientations.
Ceci se traduira notamment par l'apparition de nouveaux projets mobilisant un large partenariat à dominante sportive, culturelle et sanitaire :

- accueil et co-intervention dans le cadre du projet "1 000 premier jours and Co" porté par le CPTS à destination des futurs et jeunes parents d'enfants de moins de deux ans pour leur apporter écoute, conseil, soutien ou simplement un moment à partager avec son enfant,
- participation au projet Archipel initié par Équinoxe. Ce projet amène petits et grands à découvrir la danse et le théâtre avec des professionnels du spectacle. Bien qu'intimidés les premiers temps, les jeunes s'ouvrent peu à peu à un nouveau monde et, pourquoi, à des rêves d'avenir,
- actions autour de la santé et du bien-être avec le renforcement des coopérations avec Balsan'éo.

Renouvellement urbain

- Signature de l'ajustement mineur n° 1 validant les modifications de certaines opérations relatives aux quartiers Beaulieu et Saint-Jean/Saint-Jacques.
- Atteinte fin 2023 de l'objectif de 50 % des opérations engagées financièrement.

Gestion urbaine et sociale de proximité
L'achèvement en 2023 de certaines priorités qui n'auront pu l'être en 2022 doit permettre de s'ouvrir vers de nouveaux objectifs :

- poursuivre la dynamique d'échanges entre acteurs de quartiers,
- modéliser un mécanisme de centralisation et de traitement des demandes complémentaire des cellules cadre de vie,
- concrétiser les projets définis avec les animateurs des centres socioculturels. Enfin, la future contractualisation de la politique de la ville pour 2024 doit conduire à établir de nouvelles conventions d'utilisation de l'abattement Taxe foncière sur la propriété bâtie (TFPB) avec les bailleurs.

Pôle Famille

Activité 2022 :

Le pôle famille gère la relation usagers avec les familles bénéficiant des services de la direction (accueil du jeune enfant dans les structures petite enfance, restauration scolaire, accueil périscolaire du matin et du soir, accueil extrascolaire à La Pingaudière et La Valla et accueil jeunes au pôle ados).

Pour toutes ces activités, une inscription est nécessaire. Le pôle famille accompagne les usagers pour la réalisation de leur démarche, à travers le portail numérique ou aux guichets dédiés à cet effet à l'Hôtel de ville.

FOCUS

À l'issue d'un travail de paramétrage de plusieurs mois, la nouvelle version du portail famille a été mise en place en juin 2022. Elle permet aux usagers de mettre à jour leur dossier, de réserver les activités des accueils de loisirs, de déposer des documents tels que des justificatifs d'absence ou des relevés d'identité bancaire pour les prélèvements.

Le pôle famille propose également un accompagnement à la réalisation des démarches numériques pour les usagers peu familiers à l'utilisation de logiciel.

Contribution au développement durable :

La transmission par courriel des pièces constitutives d'un dossier étant énergivore, le service a fait l'acquisition d'un nouveau module de portail famille qui permet de simplifier les démarches et d'échanger des documents sans passer par les courriels.

Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Factures				
Envoi postal	15 989 (62,2 %)	12 940 (59,05 %)	15 415 (52,86 %)	13 308 (44,7 %)
Envoi électronique	10 138 (38,8 %)	8 974 (40,95 %)	13 749 (47,14 %)	16 461 (55,30 %)
Prélèvement (au 31/12)	0	127	256	367
Mode de paiement				
% montant factures payées par chèque (courrier)	-	-	11 %	9 %
% des factures payées au guichet (espèces+ CB + chèques CESU et chèques vacances)	-	-	15 %	15 %
% montant factures payées en CBL	-	-	-	56 %
% montant factures payées par prélèvement	-	-	-	18 %
Autres moyens de paiement (titres, virement chorus...)	-	-	-	2 %



En février 2023, les usagers pourront faire calculer leur tarif de cantine, leur accueil périscolaire et accueil de loisirs en procédant à une démarche via le portail famille.

À partir de mars 2023, les inscriptions scolaires se réaliseront en ligne via le portail. Les usagers qui le souhaitent seront néanmoins accueillis au guichet famille pour procéder à cette inscription. Ils seront accompagnés par les agents du pôle famille avec l'objectif d'être autonome à terme sur les démarches dématérialisées.

Activité 2022 :

Comme la plupart des bâtiments municipaux, les crèches ont, elles aussi, été impactées par l'épisode de grêle du 22 mai 2022. La Pingaudière a été particulièrement touchée et a dû fermer ses portes en raison des dégâts sur les toitures.

Néanmoins, grâce à la réactivité des équipes, des solutions ont été trouvées pour garantir un accueil à un maximum de familles. Les enfants ont ainsi été répartis sur deux établissements : Le Petit Poucet pour les plus jeunes et le centre Lucette-Harbon pour les plus grands.

Les agents et les enfants ont tout de suite été intégrés à la vie des établissements et les enfants ont ainsi pu profiter des moments importants de la crèche.

Cet épisode a été l'opportunité pour les équipes de partager leurs expériences de travail et enrichir leurs connaissances mutuelles.

Des ateliers d'éveil sensoriel ont été animés par une intervenante psychomotricienne.

Les crèches ont poursuivi les ateliers Montessori avec l'intervention d'une formatrice. Une sortie sous forme de balade en forêt a par exemple été proposée au mois de juin pour les enfants des Papillons avec l'organisation d'un atelier Montessori de mise en pratique.

La crèche de l'Arc en Ciel est désormais ouverte en continue de 8h15 à 17h30 et peut ainsi accueillir plus facilement les familles qui ont besoin d'un mode de garde pour effectuer des formations sur la journée.

FOCUS

Le projet de service Petite enfance comporte un axe sur le bien-être environnemental de l'enfant et la lutte contre les perturbateurs endocriniens.

Pour cela, les directrices des structures ont suivi plusieurs formations sur cette thématique.

Les équipes ont également bénéficié de journées de sensibilisation avec un temps théorique et un temps pratique de fabrication de produits de nettoyage à base de composants naturels.

Dans cette optique, les projets pédagogiques sont retravaillés pour développer des activités en plein air, quel que soit l'âge de l'enfant.

Contribution au développement durable :

Les actions des crèches en faveur du développement durable passent, comme chaque année, par :

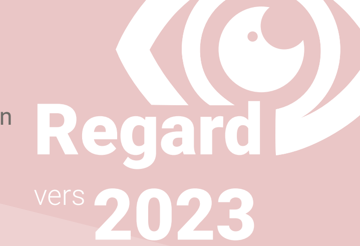
- la réduction des plastiques dans le matériel utilisé,
- la préparation des repas sur place en supprimant le suremballage,
- l'utilisation d'un maximum de produits bio, locaux ou en circuit court,
- une consommation minimale de produits transformés,
- la sensibilisation des enfants à l'utilisation de l'eau et des chasses d'eau,
- une réduction du nombre des produits d'entretien, en conservant cependant l'utilisation de ceux à la norme 14476 virucide, l'utilisation d'une centrale de dilution.



Indicateurs 2022 :

		2019	2020	2021	2022
Le Jardin des Lutins	Nombre d'heures facturées	144 167	112 190	130 435	115 323
	Tarif horaire moyen	1.18 €	1.29 €	1.25 €	1.36 €
	Taux de fréquentation	70.51 %	64.34 %	74.81 %	55.78 %
	Prix de revient par heure d'accueil	7.54 €	9.64 €	8.26 €	-
Le Petit Poucet	Nombre d'heures facturées	46 569	33 896	43 047	46 201
	Tarif horaire moyen	1.84 €	1.77 €	1.82 €	1.94 €
	Taux de fréquentation	71.64 %	61.43 %	69.48 %	70.57 %
	Prix de revient par heure d'accueil	11.46 €	15.25 €	12.38 €	-
Les Papillons	Nombre d'heures facturées	29 570	22 399	26 729	30 245
	Tarif horaire moyen	0.75 €	0.97 €	1.09 €	1.11 €
	Taux de fréquentation	69.16 %	62.31 %	66.81%	70.81%
	Prix de revient par heure d'accueil	13.30 €	16.63 €	14.81 €	-
La Maison des Lutins	Nombre d'heures facturées	64 547	46 001	52 776	57 364
	Tarif horaire moyen	1.69 €	1.89 €	1.90 €	1.84 €
	Taux de fréquentation	79.09 %	66.43 %	68.14 %	68.92 %
	Prix de revient par heure d'accueil	11.41 €	16.61 €	14.30 €	-
La Pingaudière	Nombre d'heures facturées	18 386	39 022	65 341	47 527
	Tarif horaire moyen	0.96 €	1.04 €	0.76 €	1.26 €
	Taux de fréquentation	78.93 %	65.94 %	77.88 %	68.99 %
	Prix de revient par heure d'accueil	10.76 €	13.94 €	10.72 €	-
L'Arc en Ciel	Nombre d'heures facturées	-	-	13 041	25 389
	Tarif horaire moyen	-	-	0.63 €	0.52 €
	Taux de fréquentation	-	-	62.17 %	63.44 %
	Prix de revient par heure d'accueil	-	-	14.24 €	-
Les P'tits Loups	Nombre d'heures facturées	-	-	5 640	8 348
	Tarif horaire moyen	-	-	0.43 €	0.42 €
	Taux de fréquentation	-	-	77.06 %	74.64 %
	Prix de revient par heure d'accueil	-	-	12.40 €	-
Les P'tits Soleils	Nombre d'heures facturées	-	-	7 959	10 047
	Tarif horaire moyen	-	-	0.46 €	0.50 €
	Taux de fréquentation	-	-	75.36 %	97.07 %
	Prix de revient par heure d'accueil	-	-	13.08 €	-
Les Coccinelles	Nombre d'heures facturées	-	-	4 606	6 718
	Tarif horaire moyen	-	-	0.59 €	0.56 €
	Taux de fréquentation	-	-	66.03 %	64.07 %
	Prix de revient par heure d'accueil	-	-	18.35 €	-

Les équipes travailleront sur le projet de transfert de La Pingaudière dans l'ancienne école maternelle Buffon qui doit intégrer l'ouverture d'une section supplémentaire pour accueillir les bébés.



Activité 2022 :

L'année 2022 a été marquée par une décision forte de la collectivité, abandonner progressivement la cuisine centrale au profit de cinq cuisines réparties sur le territoire communal.

Cette évolution est un tournant pour la restauration collective puisqu'elle signifie l'arrêt de la liaison froide. Les agents affectés dans les nouvelles cuisines prépareront les repas le matin pour les servir aux enfants au déjeuner.

L'objectif de cette démarche est d'augmenter la qualité gustative des repas servis et d'adapter au mieux les plats (en quantité et qualité) pour réduire le gaspillage alimentaire.

Les cuisiniers seront au plus près des consommateurs, ce qui permet de mieux prendre en compte leurs attentes.

Parallèlement à la construction de ces cuisines, la collectivité a décidé de créer des salles de restaurant dans les écoles quand cela était possible. En effet, jusqu'à présent, neuf offices de restauration accueillent les élèves des 33 écoles publiques de la ville. Le transport des enfants se fait à pied ou en car. La création de salle de restaurant permettra de rationnaliser cette situation et d'apporter un confort aux enfants, notamment ceux fréquentant la maternelle.

Contribution au développement durable :

La réorganisation de la restauration a été pensée entre autre pour limiter la consommation de fluides (refroidissement des repas, transport en camion réfrigéré, réchauffe des repas, transport des enfants).

FOCUS

Le marché public de denrée a été modifié afin de diminuer le nombre de lots et de permettre aux petits exploitants ou aux producteurs locaux de candidater. Il a été retravaillé pour favoriser les denrées labellisées ou bio avec l'objectif de répondre aux exigences de la loi EGALIM (50 % de produits labellisés, dont 20 % en bio).

Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers				
Budget de fonctionnement	1 551 823	1 372 561	1 538 736	1 868 096
Budget d'investissement	134 395	113 482	54 469	44 295
Indicateurs d'activité				
Nombre de repas servis	410 251	299 196	393 982	442 029
Restauration scolaire	284 789	200 647	281 095	309 539
ALSH	19 529	13 578	23 994	27 856
Selfs du personnel	41 053	28 255	28 744	37 586
Portage à domicile (CCAS)	42 805	41 513	42 261	43 274
Autres adultes	22 075	15 203	17 888	23 774
Coût de revient du repas (hors coût RH)	3,78	4,58	3,91	4,23
Part alimentaire	2,55	3,14	2,82	3,16



Regard vers 2023

- Agrandissement et transformation de l'office Jules-Ferry en cuisine.
- Création des salles de restaurant de la maternelle Les 4 vents et de l'école élémentaire Descartes.
- Déclinaison opérationnelle l'évolution de la restauration.
- Acquisition de tables et de chaises pour l'office Jules-Ferry. Les chaises seront plus légères et le plateau des tables est amortisseur de bruits, afin d'améliorer le confort des enfants et réduire la pénibilité du travail des agents.

Activité 2022 :

Effectifs scolaires et écoles :

En septembre 2022, 3 697 élèves ont fait leur rentrée dans les 33 écoles castelroussines. Deux classes ont été ouvertes en maternelle dans les écoles Le Grand Poirier (14 élèves supplémentaires par rapport à la rentrée 2021) et Victor-Hugo (effectif stable mais déjà élevé en 2021/2022).
Face aux différentes augmentations de prix et notamment celles des fournitures scolaires, le crédit élève versé par la caisse des écoles à tous les établissements a été revu à la hausse, passant de 46 € à 53 € par élève et par an.
S'agissant du bâti scolaire, en 2021, 1 403 interventions groupées ont eu lieu, comprenant les interventions en régie et celles réalisées par des entreprises. Les écoles élémentaires Jules-Ferry et Michelet ont bénéficié d'importants travaux de rénovation, dans le cadre du Programme national de renouvellement urbain. Dans le courant de l'année 2022, il a été acté la mise en place de volets roulants motorisés afin d'améliorer l'isolation, l'occultation et la sécurisation des écoles pour un budget de 100 000 €. À noter, également, l'installation de 191 détecteurs de CO2, de 20 détecteurs de CO et de 15 purificateurs, pour un budget total de 42 990 €.
Le comité de pilotage école s'est tenu en juin 2022, avec pour objet la végétalisation des cours d'écoles. Suite au diagnostic réalisé par le service espace vert, la première cour traitée a été celle de l'école élémentaire Le Grand Poirier, en concertation avec l'équipe enseignante, les élèves et les agents intervenants au sein de l'école.

Accueils périscolaires :

Les accueils périscolaires ont pu être dotés en 2022 d'Ipads, afin de faciliter le pointage des enfants mais également de pouvoir disposer des informations concernant les enfants accueillis de manière dématérialisée et donc facilement transportable. En complément, les référents périscolaires des écoles équipées du logiciel de communication ONE ont pu être formés à l'outil.
L'accueil périscolaire de l'école Montaigne a bénéficié d'une salle supplémentaire, ce qui permet d'accueillir les moins de 6 ans dans un espace dédié.

Dans le courant de l'année 2022, les accueils périscolaires ont participé et/ou développé plusieurs projets et actions, par exemple :

- participation à la Journée des droits de l'enfant (20 novembre),
- organisation du pique-nique de fin d'année en juillet,
- Lamartine : projet intergénérationnel avec La Charmée,
- Le Colombier, Arago, Jean-Racine : projet sportif commun avec proposition de séances de
- badminton, handball et football,
- Le Colombier : projet danse, avec représentation finale à la Fête de l'école.

Accueils extra-scolaires - vacances d'été 2021 :

Suite aux intempéries de mai 2022, l'accueil de loisirs de La Pingaudière a été particulièrement impacté et a dû déménager. Depuis cette date, il se déroule au sein du groupe scolaire Jean-Moulin, dans l'attente que les travaux de réhabilitation du bâtiment soient réalisés.
Les inscriptions extra-scolaires ont pu être totalement dématérialisées, ainsi les familles effectuent leurs réservations via le portail famille. À noter, une augmentation de la fréquentation des accueils de loisirs les mercredis et durant les vacances scolaires.
Concernant les vacances, différentes propositions ont été faites en 2022, avec notamment des séjours :

- une semaine ski dans les Alpes en février pour les 9-11 ans,
- une semaine à la Commanderie d'Arville pour les vacances de printemps pour les 7-8 ans,
- en juillet/août, des séjours courts au camping du Village de Goule (7-11 ans),
- une semaine à Mimizan en juillet, pour les 12-17 ans,
- une semaine à Mézels en août pour les 11-17 ans.

Evolution des effectifs scolaires sur les 10 dernières années

Années scolaires	2013 2014	2014 2015	2015 2016	2016 2017	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021	2021 2022	2022 2023
Maternelles	1 562	1 495	1 504	1 490	1 493	1 483	1 450	1 443	1 391	1 400
Elémentaires	2 386	2 407	2 395	2 369	2 401	2 392	2 384	2 430	2 399	2 297
Total	3 948	3 902	3 899	3 859	3 894	3 875	3 834	3 873	3 790	3 697



Le pôle ados de la Ville accueille une trentaine de jeunes pendant les vacances scolaires et environ 80 durant l'été. Les équipes développent des projets en concertation avec les jeunes présents et proposent des temps de loisirs adaptés.

Le pôle ados ne bénéficiait pas d'un local fixe et se déplaçait dans les locaux du conservatoire (Françoise-Katz) et dans les accueils périscolaires de la Ville. Dans le cadre du programme Cœur de Ville, des locaux adaptés, en centre-ville, ont pu être trouvés, puis aménagés par les services de la collectivité en concertation avec l'équipe du pôle ados.

Ainsi, le pôle ados s'est installé au 10 rue Rabelais à la rentrée de septembre 2022. Le local d'environ 100 m^2 accueille les jeunes les mercredis et pendant les vacances scolaires. Durant les vacances d'automne, les ados ont pu s'approprier l'espace, en réalisant différents aménagements, peinture, rénovation de mobiliers, ateliers graffs, etc. Ce travail d'aménagement et d'appropriation des lieux se poursuivra en 2023, avec une inauguration à l'été 2023.

Contribution au développement durable :

- Développement des actions autour du bien-être, du respect de l'environnement et de la citoyenneté.
- Initiation des jeunes accueillis aux gestes de premiers secours.
- Découverte et immersion au sein d'associations caritatives (aide alimentaire et vestimentaire, restauration, défense animale, etc.), pour les bénéficiaires de la Bourse au permis.
- Travail autour de la dématérialisation (inscriptions scolaires, extra-scolaires, caisse des écoles).
- Projets en partenariat avec le service Espaces verts : végétalisation des cours d'écoles, projets jardins à l'école, mise à disposition de récupérateurs d'eau, composteurs, nichoirs, etc.

Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs RH				
Effectif Titulaire	94	89	98	96
Effectif Stagiaire	-	9	8	10
Effectif CDI	-	-	-	8
Mise à disposition agents CAF	7	7	7	7
Effectif contractuel*				
Accueils de loisirs / Pôle Ados	110	104	132	92
École Maternelle	9	12	16	14
Périscolaire	110	108	103	103
Agent de sécurité	21	22	22	22
Indicateurs financiers (en euros)				
Budget de fonctionnement	900 551	907 290	887 971	1 079 386
Budget d'investissement	14 000	11 755 + 15 701 (CGQ)	12 935	13 000
Indicateurs d'activité (**)				
Accueils Périscolaires matin	18 427	26 405	30 356	-
Accueils périscolaires soir	47 954	69 169	78 408	-
Accueil périscolaires mercredi	5 922	7 618	9 162	-
Restauration	173 235	236 282	256 230	-
Vacances	13 724	14 758	19 190	-
Séjours	233	328	432	-

** Hors service Intermaide / Les agents contractuels interviennent sur un ou plusieurs secteurs (accueils de loisirs, écoles maternelles, accueils périscolaires, etc.).*
***Présences totales : nombre total d'enfants accueillis par activité, par jour et par an.*



Regard vers 2023

- Fermeture du groupe scolaire Buffon.
- Projet de création d'un accueil de loisirs.
- Animation du Projet éducatif de territoire, du plan mercredi.
- Poursuite de la dématérialisation des démarches usagers.
- Renouvellement de la Convention territoriale globale en lien avec la CAF de l'Indre.
- Accompagnement des équipes dans le cadre du projet de restauration.



Santé Publique

Activité 2022 :

Suivi vaccinal : depuis de nombreuses années, le service Santé publique collabore avec l'UC-IRSA de Châteauroux afin de proposer aux Castelroussins des séances de vaccinations. Lesdites séances se tiennent mensuellement au Point santé. En 2022, elles ont permis la vaccination de 195 personnes, dont 141 enfants.

En parallèle, grâce à la gestion des fichiers vaccinaux, près de 1 100 certificats ont étés délivrés dans le cadre des inscriptions scolaires.

Actions collectives : malgré la crise sanitaire, quelques écoles ont à nouveau proposé des rencontres avec les parents et une animatrice santé du service. Cependant, de nombreuses interventions ont dû être déplacées ou reportées à cause de la COVID-19.

Les thématiques abordées sont l'hygiène bucco-dentaire, la nutrition, l'hygiène de vie ainsi que l'utilisation des écrans. Ce dernier thème étant de plus en plus demandé.

Au total, 1 466 personnes ont ainsi bénéficié de l'une au moins des 185 animations mises en œuvre.

Défibrillateurs cardiaques : depuis 2007, la Ville de Châteauroux développe des actions autour des Défibrillateurs automatiques externes (DAE) et des enjeux des premiers secours. Cette année, le parc a été étendu aux bâtiments de l'agglomération de Châteauroux Métropole. Ainsi au cours de l'année 2022, le parc de défibrillateurs cardiaques est passé de 21 à 34 appareils.

Offre de soins : la collectivité accordait jusqu'en décembre 2022 une aide à l'installation pouvant prendre deux formes :

- soit une aide de 5 000 € maximum pour l'acquisition de matériel ou le financement de l'aménagement de locaux,
- soit une prise en charge de 60 % du loyer pour une durée maximale d'un an, celui-ci étant plafonné à 1 000 € mensuels. Ladite prime était accordée dans la limite des crédits ouverts et l'attribution était précédée de l'examen du dossier par le Comité d'attribution. Le dispositif a pris fin le 31 décembre 2022 au profit d'une aide au logement des étudiants en santé, l'aide attribuée faisant doublon avec des aides attribuées par d'autres collectivités.





Depuis le 1er janvier 2022, deux appartements sont loués par la collectivité au sein de la résidence séniors Domitys et sont mis à disposition gratuitement des étudiants remplissant les conditions. Ainsi, au cours de l'année 2022, 25 étudiants ont pu profiter de ce dispositif grandement apprécié. La démarche est quant à elle fortement saluée par les écoles de sages-femmes et de kinésithérapie de la région Centre - Val de Loire.

Dans le même ordre de travail, le service collabore dans le cadre du déploiement d'action dédié à l'optimisation de l'accueil des internes en médecine présents sur le territoire. En lien avec le service Attractivité de la collectivité et l'A2i, le service Santé publique collabore, entre autre, pour : l'organisation de soirée d'intégration, des jeux-concours pour remporter des places pour des concerts et/ou événements majeurs sur le territoire.

Centre de Santé régional - OSAT : l'office de Soins alternatifs et transitoires a vu le jour il y a tout juste un an. Ce dispositif s'adresse en premier lieu aux patients de l'Agglomération castelroussine dépourvus de médecins traitants mais atteints pour la totalité d'Affections longues durées (ALD).

À l'heure actuelle, plus de 700 patients sont régulièrement suivis par les praticiens salariés du dispositif. Le dispositif a quitté, courant 2022, les locaux temporaires situés rue Rabelais pour intégrer le site de "La Caravelle", maison de santé pluridisciplinaire du quartier Saint-Jacques.

Ce dispositif novateur pour notre territoire est le fruit d'une collaboration tripartite : la Région a, à sa charge, les salaires des praticiens et assistants médicaux, la CPTS porte le volet médical et l'articulation du dispositif et enfin la collectivité supporte les loyers et charges afférentes.

Handicap : la Mission handicap en partenariat avec le service formation et l'Association des paralysés de France a proposé à la direction des Relations avec les usagers des ateliers de sensibilisation aux différentes formes de handicaps. Ainsi, les agents ont pu découvrir et échanger sur le handicap visible et invisible. Des parcours en fauteuils roulants et avec des cannes blanches ont été réalisés au sein de l'Hôtel de ville et des jeux de compréhension ont permis aux agents une immersion totale, permettant ainsi de comprendre les difficultés que peuvent ressentir les usagers en situation de handicaps.

Activité 2022 :

Les objectifs de cette année 2022 étaient de suivre et de maintenir les synergies impulsées sur les trois axes du contrat.

Des partenariats complémentaires avec la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) et dans le cadre du SEGUR de la santé ont permis de développer certaines actions, comme dans l'axe "santé mentale" où l'atelier Passerelle a vu les activités peintures être complétées par des ateliers bien être. Des actions nouvelles comme les ateliers "jeunes/police" ont également été construites grâce à ces nouveaux financements.

Agir sur les déterminants de santé

Cette année a vu l'extension des actions de prévention aux communes de l'agglomération à travers l'organisation de rendez-vous au plus près des populations pour la transmission d'informations santé par exemple au moyen de "stands de prévention – informations et dépistages".

Des actions ont été développées dans le champ de la prévention des addictions auprès de publics jeunes et en milieu professionnel, en lien avec la MILDECA ainsi que des partenariats avec le centre départemental gériatrique de l'Indre dans le cadre de la création d'un tiers lieu ou la mise en place de groupe d'appui.

En parallèle, et dans le cadre des partenariats avec la CPTS sur le volet prévention, il a été possible d'intégrer des professionnels libéraux dans les actions promotion et prévention de la santé existantes, tels qu'Alim ados, Passerelle, le Dispositif pour la petite enfance et le soutien à la parentalité, etc.). L'ensemble de ces actions a permis de sensibiliser 3 400 personnes.

Agir sur la Santé mentale

2022 a permis un déploiement de la campagne locale de prévention "santé éducation et numérique" en partenariat avec les établissements scolaires, les communes et les centres socioculturels volontaires du territoire, ainsi que



la consolidation de dispositifs intersectoriels pour la lutte contre les discriminations et l'isolement des personnes les plus vulnérables.

La semaine d'infos sur la santé mentale a été un temps fort de l'année qui a été couplé avec l'action sur les perturbateurs endocriniens.

Le CLS a également été le support de l'action du collectif Alzheimer dans le cadre de sa journée nationale en permettant l'organisation d'un bal "des Âmes perdues" visant à sensibiliser sur cette maladie.

L'ensemble de ces actions a permis d'intervenir directement sur 3000 personnes.

Agir sur la santé environnementale

Dans ce cadre a été lancée une campagne de prévention sur les Perturbateurs endocriniens. Elle s'est basée sur une information du grand public mais également sur des formations à destination des acteurs de la petite enfance et des services achats, dans l'objectif de réduire l'exposition à ces produits chimiques.

Ces actions viennent en complément des actions déjà menées par les services espaces verts sur l'utilisation des produits phyto sanitaires, ou de celles des services de restauration sur le remplacement des plastiques en cuisine.

Elles sont mises en place en lien avec le programme "1 000 premiers jours" de la CPAM.

Le point focal de cette année a été la signature par l'ensemble des maires de l'agglomération d'une charte d'engagement en faveur de la réduction de l'utilisation de ces produits.

L'ensemble de ces actions a concerné directement 250 personnes.



Activité 2022 :

Protection animale

Dans le cadre de la régulation de la population de chats libres (errants et sans maître), la convention avec la fondation 30 millions d'amis a été renouvelée pour la seconde année. S'y est ajoutée une convention avec une association du département pour la capture et l'hébergement temporaire des animaux stérilisés et le vétérinaire travaillant avec cette association. 100 chats ont ainsi été stérilisés et identifiés afin de limiter la prolifération anarchique.

Parallèlement, la convention avec la SPA pour la fourrière animale est arrivée à son terme et a été renouvelée.

Bruit

Avec la reprise des activités post COVID, les animations ont repris ainsi que les demandes de dérogations de bruit. Afin de les prendre en charge, une procédure dématérialisée a été mise en place sur "démarche en ligne". Elle facilite les demandes et leurs suivis.

En parallèle, un arrêté municipal spécifique a été pris afin de clarifier et homogénéiser les dérogations par secteurs. Chaque établissement est ainsi limité à cinq demandes par an, sauf dans l'hyper centre-ville où le nombre est de sept par an et par établissement.

Surveillance des eaux de baignade

Le lac de Belle-Isle, ouvert à la baignade de juin à septembre fait l'objet d'un contrôle systématique par le service Hygiène et Santé publique. Ces contrôles (internes ou externalisés) permettent de veiller à la salubrité des eaux et leur utilisation en eau de loisir.

En 2022, les analyses du lac sont toutes conformes sur l'ensemble des paramètres dont les cyanobactéries. Les analyses de début juillet et celles de fin septembre sont celles qui se sont le plus approchées des limites, tout en restant très en dessous.

Concernant les eaux de piscine, les analyses mandatées par le service pour Firmin-Batisse sont toutes conformes.

Pour Balsan'éo, un document permettant le rappel des consignes d'hygiène corporelle avant l'accès au site a été fourni afin de permettre un rappel au public.

Insalubrité / indécence

De nombreuses réclamations ont fait suite à l'épisode de grêle de mai 2022 auxquelles se sont ajoutés les dossiers de friches en grand nombre sur des terrains inhabités et laissés à l'abandon pendant la période COVID.

Contribution au développement durable :

CLS

Dans le cadre de l'axe 3 du CLS, les communes de l'agglomération de Châteauroux Métropole ont été signataires d'une charte d'engagement en faveur de la réduction de l'utilisation des perturbateurs endocriniens.

Hygiène

Alimentation des bornes anti moustiques tigre par panneaux solaires.

Réduction des impressions papiers par informatisation de la procédure de dérogations de bruit.

FOCUS

Lutte contre les animaux vecteurs

Les animaux vecteurs que sont les rats, les pigeons et les moustiques tigres, ont fait l'objet de nombreuses actions dans l'objectif de contenir le développement de ces espèces.

Ces actions ont visé à :

- limiter la reproduction (réduction des friches, retrait des nids / œufs de pigeon),
- réduire la population adulte (dératisation, cages et filets de capture des pigeons, etc.),
- informer sur les raisons de la multiplication de ces animaux et les risques de leur présence. (Informations par le magazine municipal, par des réunions avec les bailleurs, en direct sur les sites de capture ou encore par téléphone lors des réclamations auprès du service.)



Indicateurs 2022

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Hygiène				
Nombre de dossiers instruits	422	422	2005	415
dont	-	-	-	-
réclamations	149	149	105	49
autres	273	273	100	366
Nombre de visites et d'interventions des inspecteurs de salubrités	108	108	65	75
Nombre d'interventions des agents de salubrité	512	512	-	455
Nombre de jours de qualité de l'air bonne ou moyenne	295	295	309	291
Nombre de jours de qualité de l'air dégradée	50	50	45	61
Nombre de jours de qualité de l'air mauvaise ou très mauvaise	15	15	10	13
Nombre de procédures d'alerte	0	0	0	0
Nombre de séances de vaccination	13	13	11	11
Nombre de personnes vaccinées	360	360	202	195
Nombre de vaccins pratiqués	454	454	246	248
Actions collectives				
Nombre d'écoles concernées	19	19	14	19
Autres structures	-	-	7	7
Nombre d'interventions	143	143	211	221
Nombre d'enfants	1 458	1 458	3 252	2 934
Nombre d'adultes	-	-	129	2 948
Nombre de défibrillateurs cardiaques dans les lieux publics (total)	-	-	21	34



Le service Hygiène et Santé publique va multiplier les présences au plus près de la population en mettant l'accent sur la prévention, ce qui est indispensable sur notre territoire carencé en médecins et spécialistes.
Seront notamment organisés :
Un salon Santé prévention en mars qui sera ensuite décliné, sous une forme plus modeste dans les quartiers comme à Vaugirard en octobre, ou auprès du jeune public avec la mise en place, en lien avec le service jeunesse, d'une journée ludique sur le thème "ma santé en jeux" en juillet. En parallèle, les actions de formations sur la santé et le handicap vont se poursuivre au travers d'approfondissement sur les perturbateurs endocriniens en mars pour le personnel petite enfance et d'une journée sur le handicap en juin pour les agents d'accueil et les élus. De plus, différentes conférences, ciné-débat seront mis en place dans l'année par les partenaires du territoire avec l'appui du service. Dans le cadre de la lutte contre les animaux vecteurs, il va être proposé la mise à disposition de pièges anti moustiques tigre auprès des particuliers volontaires, tandis que dans le cadre de la protection animale, la stérilisation et l'identification des chats libres seront poursuivies. Une aide pour les foyers modestes viendra compléter les actions menées dans le but de lutter contre les abandons de chats domestiques qui deviennent alors des chats libres. Dans le cadre de la mise en place des JO 2024, des contrôles des hôtels meublés et des établissements seront mis en œuvre dans les établissements du territoire castelroussin en lien avec la Commission de sécurité des établissement recevant du public, l'ARS et la Préfecture de l'Indre.
À compter de janvier 2023, de nouveaux appartements seront proposés aux étudiants en santé car la demande est supérieure au parc actuel. Ainsi, la collectivité prendra à sa charge la location de cinq appartements supplémentaires au sein de la résidence Lafayette, et ce, via un bail avec le bailleur social SCALIS. Début janvier 2023, sur la totalité des sept appartements, le service Santé enregistre des réservations jusqu'en juillet 2023.



DGA :
SERVICE AUX HABITANTS



Balsan'éo une saison estivale qui a répondu à toutes les attentes avec 47 276 usagers sur deux mois.

La direction des Sports est composée d'un pôle administratif, d'un service des Éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) et d'un service des équipements aquatiques et nautiques. Cette organisation regroupe un attaché territorial, trois conseillers territoriaux des activités physiques et sportives "CTAPS", sept "ETAPS", une secrétaire administrative, une vingtaine de brevets d'état d'éducateur sportif des activités de la natation "BEESAN" dirigés par deux chefs de bassin, un responsable de pôle dirigeant, sept agents techniques, une responsable administrative dirigeant cinq régisseurs et une responsable commerciale-balnéo dirigeant deux hôtesses "balnéo".

Activité 2022 :

Administration des sports

Après un premier trimestre plutôt "timide" en terme de reprise d'activités et d'organisation de manifestations post-COVID 19, les associations sportives locales se sont progressivement replongées dans leur projet associatif.

En complément de cette offre sportive en "recomposition", les associations essaient tant bien que mal de compenser le départ de certains bénévoles essentiels au fonctionnement de la vie associative. Cette remobilisation ne passera que par une nouvelle forme d'engagement (socle de valeurs communes, dématérialisation, formation interne, etc.).

Même si la pression financière risque de perdurer ou de s'accentuer dans le futur (baisse de la dépense publique, arbitrages, plan de sobriété énergétique, etc.), la Ville de Châteauroux a maintenu un niveau de financement plutôt constant, à savoir 637 531 € (- 8 872 € = -1,4 % par rapport à 2021) à destination de 52 associations (+2 par rapport à 2021) au titre du fonctionnement. De plus, elle a financé à hauteur de 87 400 € (+ 12 500 € = + 17 %) 46 projets (+24 = + 92 % par rapport à 2021 qui ne constituait pas une année de référence en raison de la COVID 19) de manifestation au titre du Fonds sportif. Enfin, quatre associations sportives ont profité du dispositif d'animation "École municipale des sports castelroussine", 2 250 € (idem 2021) de subventions ont été répartis entre ces dernières.

Compte tenu de la "marge de manœuvre" toujours serrée, la collectivité continue sa réflexion concernant le système d'attribution des aides financières (logique d'attribution du fonctionnement, conventions pluriannuelles d'objectifs, dématérialisation etc.).

Evènementiel sportif spécifique :

Même si l'engagement des bénévoles s'est considérablement ralenti suite à la crise sanitaire, l'événementiel sportif a progressivement repris son "rythme de croisière" via le tissu associatif castelroussin au cours de l'année. Chaque structure locale a pu proposer son projet en contribuant, à son niveau, à l'attractivité de notre territoire :

- gala de boxe professionnelle-championnat d'Europe "ceinture inter-continentale mi-lourds" le 29 janvier (complexe sportif Pierre- Jablonsky) ;
- finales championnat de France Élites, Seniors, Masters et Jeunes de duathlon les 7 et 8 mai (stade Gaston-Petit et ses environs) ;
- match international de beach soccer France Suisse le 21 mai (Plaine départementale des sports) ;
- course cycliste Bordeaux-Paris les 21 et 22 mai (complexe sportif Valère-Fourneau et annexes du stade Michel-Guignard) ;
- coupe du monde de para-tir du 5 au 12 juin (Centre national de tir sportif) ;
- championnat de France Masters d'athlétisme les 18 et 19 juin (complexe sportif de la Margotière) ;
- championnat de France Tir sportif de vitesse "Shotgun" du 3 au 8 octobre (Centre national de tir sportif) ;
- Hubert Auriol Classic les 7 et 8 octobre (site de Belle-Isle - MACH 36 - zone aéroportuaire) ;
- matches de football de Ligue 2 (saison 2021/2022 et 2022/2023 - LBC Football – stade Gaston-Petit).

D'autres, de niveau national, ont favorisé le dynamisme de la collectivité :

- meeting spectacle "Young Swimmers Show" 10/14 ans le 9 avril (Centre aquatique Balsan'éo) ;
- finales du Championnat de France "UFOLEP" de gymnastique jeunes (7 à 14 ans) les 18 et 19 juin (gymnase de Belle-Isle - Hall des Expositions) ;
- 19e édition du Championnat de France de Rallycross les 25 et 26 juin (circuit des Tourneix) ;
- coupe de France de Voltige aérienne du 22 au 30 août (aérodrome de Châteauroux-Villers) ;
- manche de Championnat de France de Folcar et coupe de France 2CV-Cross les 1er et 2 octobre (circuit des Tourneix) ;
- 5e National de Pétanque France Bleu du 14 au 16 octobre (boulodrome de Belle-Isle) ;
- tournoi Open de tennis "Grand Prix Leclerc" du 15 octobre au 6 novembre (tennis Raymond-Thomas) ;

Certaines manifestations sportives populaires d'ampleur ont pu voir le jour cette année, à savoir :

- compétition départementale "Berry Sologne" et régionale "Coupe du Centre de BMX" les 2 et 3 avril (complexe sportif de la Margotière) ;
- open national de billard les 7 et 8 mai (gymnase de Belle-Isle) ;
- championnat de France de Triathlon/Aquathlon Collèges/Lycées du 30 mai au 1er juin (base nautique et parc Daniel-Bernardet – site de Belle-Isle) ;
- Festi'Beach du 7 juin au 3 juillet (Plaine départementale des sports) ;
- championnat de France UFOLEP de Twirling Bâton les 2 et 3 juillet (Centre technique régional) ;
- Forum des Associations les 10 et 11 septembre (site de Belle-Isle) ;
- manches de cyclocross les 18 septembre (prairie Saint-Gildas), 29 octobre (circuit des Tourneix) et 17 décembre (plaine des Chevaliers) ;
- gala de boxe "MK Muaythaï FIGHT 5" le 22 octobre

(gymnase Jean-Bouin) ;

- 9e édition du Trail du parc Balsan le 22 octobre (parc Balsan et prairie Saint-Gildas) ;
- course festive "Foli'Ween" le 31 octobre (complexe sportif Valère-Fourneau et ses alentours) ;
- 14e édition "ÉKIDEN 36" le 13 novembre (site de Belle-Isle et ses environs) ;
- 7e édition du "P'tit Trail de Noël" le 17 décembre (centre-ville - rues du Vieux Châteauroux) ;
- "Indre All Stars" le 17 décembre (gymnase de Belle-Isle).

L'exercice budgétaire a permis d'apporter différents financements utiles pour les acteurs et les équipements sportifs du territoire :

- achat de deux pistes souples d'escrime (4 920 €),
- achat de panneau de score pour le stade de Beaulieu (7 586,40 €),
- achat de deux tables de tennis de table (1 840 €),
- achat d'un répétiteur de score pour le gymnase Valère-Fourneau (5 000 €),
- subvention d'investissement à la Société de tir pour l'installation de 6 cibles électroniques (18 000 €),
- subvention exceptionnelle d'investissement à l'association Air Modèle pour l'achat d'une tondeuse (2 100 €),
- subvention exceptionnelle d'investissement à l'association Châteauroux Tennis Club 36 pour la rénovation et l'embellissement des installations situées sur le site de la Pingaudière (3 000 €),
- achat de deux bâches "Terre de Jeux 2024" (2 484 €),
- intervention de la société "Objectif Par K Mental-Performance" autour d'opérations "Terre de Jeux 2024" durant le Forum des Associations notamment (11 000 €),
- soutien financier au club La Berrichonne Châteauroux Tennis de Table pour le relogement au Centre national de tir sportif après l'épisode de grêle de mai ayant détruit la couverture du gymnase Georges-Faurt (8 000 €),
- achat d'une mini moto pour l'activité EMSC (1 499 € et un avoir de 1 000 € pour la reprise de motos plus anciennes).

Concernant les équipements sportifs, il est à noter que les intempéries du mois de mai ont grandement impacté une partie de ceux-ci et plus particulièrement la salle Georges-Faurt et le gymnase de Touvent. À ce jour, les travaux de remise en état (toitures et isolation) de nombreux équipements ne sont pas encore réalisés et impliquent des relogements contraignants sur d'autres structures. Ces solutions de repli ont été mises en œuvre pour permettre aux associations touchées par ces problématiques d'assurer la continuité de leurs activités sportives (exemple de la Berrichonne Châteauroux Tennis de Table relogée dans les locaux du Centre national de tir sportif).

De nouveaux équipements ont vu le jour au cours de cette année :

- le club house du club de l'Étoile de Châteauroux au stade de Beaulieu va permettre à cette association de bénéficier d'un outil très fonctionnel pour le développement et l'enracinement de l'association dans le quartier,
- la création du terrain synthétique éclairé aux normes régionales sur le stade Michel-Guignard était attendu depuis de nombreuses années et sera un atout non négligeable pour le fonctionnement du club Entente Grands Champs-Touvent,
- le bâtiment du BMX construit sur le site de la Margotière (doté de vestiaires, salle administrative et local de stockage) devrait permettre au BMX Club de l'Agglomération castelroussine de prendre véritablement son essor et de dynamiser la pratique sur le territoire,
- l'extension de la salle de boxe existante au complexe sportif Jablonsky permettant de doubler la surface d'accueil pour ce club qui a solidifié son socle de licenciés et de sportifs de niveau national.

S'agissant plus particulièrement de la maintenance des équipements, l'accent a été mis principalement sur l'isolation de ceux-ci et le changement de l'éclairage en LED qui dépasse déjà la moyenne nationale par ailleurs. Le plan de sobriété énergétique publié par le Gouvernement à l'automne a d'ailleurs permis de prouver que la collectivité avait déjà des mesures assez strictes et en rapport avec les attendus de ce document.



Activité 2022 :

Firmin-Batisse :

La surveillance a été déléguée cette année encore au Comité de l'Indre de natation, contractualisée par année scolaire.
L'ouverture de la piscine est restée stable avec trois créneaux publics, trois cours d'aquagym et 15 cours d'école de natation. Un accueil des scolaires (des écoles primaires aux lycées) a été assuré et a permis une bonne fréquentation de ce public.
De plus, les clubs aquatiques de la Ville ont disposé de cet équipement en complément de Balsan'éo, avec différents créneaux très utilisés. Cette année, trois compétitions ont eu lieu durant les week-ends (deux avec le Comité de l'Indre, un avec le Nautic club castelroussin).

Site de Belle-Isle :

La baignade et la base nautique ont fonctionné avec une amplitude horaire identique à l'année précédente (12h/19h) du 4 juillet au 28 août. La surveillance de la baignade a été assurée par la Société nationale des sauveteurs en mer (SNSM) dans le cadre d'une convention. La base nautique est restée sous l'égide de la surveillance des sauveteurs aquatiques de la Ville de Châteauroux.
Différents évènements se sont déroulés sur le site :

- 29 avril : championnat académique UNSS de triathlon,
- du 3 au 5 juin : championnat de France UNSS de triathlon,
- 30 juin : défi inter-entreprises avec trois épreuves additionnées autour de la course à pied, du vélo et du bateau. 170 équipes et 850 personnes y ont participé avec 17 nouvelles entreprises,
- durant le mois de juin : mise en place d'un cycle de voile pour les écoles de l'agglomération castelroussine.

De plus, les MNS (Maîtres-nageurs sauveteurs) présents lors de la période estivale ont assuré trois animations hebdomadaires dans le cadre du dispositif "Bougez à Belle Isle".

Balsan'éo :

Cette année fut la première année de fonctionnement complète avec un bilan intéressant (tous les chiffres sont à retrouver dans les tableaux ci-après) mais quelques contraintes malgré tout : l'absence des scolaires sur le début d'année (janvier et février) en raison du contexte sanitaire et la mise en service du complexe géothermique qui a eu lieu à partir du mois de juin.
Une seule vidange des bassins a été effectuée durant la première quinzaine de janvier et une seconde en juin, uniquement pour le bassin tonique de l'espace balnéo. Le bassin extérieur a été vidangé avant les vacances de printemps.
Cette année a vu le renouvellement du marché d'entretien ménager du centre aquatique suite à la demande de la société "NET +" de mettre fin au contrat. La société "Samsic" a obtenu le marché en question. L'Autorisation d'occupation temporaire (AOT) concernant l'espace restauration a été relancée suite à la résiliation de la part du "Fournil de Camille". La société "O'Mamablue", via Flunch, a obtenu la nouvelle AOT.

La saison estivale a répondu à toutes les attentes avec 47 276 usagers sur deux mois. Cela montre le véritable engouement pour la structure en parallèle de l'ouverture du bassin extérieur.
En terme de manifestations sportives, le 10 juin a marqué les "1 an" de Balsan'éo autour d'un week-end festif en collaboration avec les associations sportives qui fréquentent le centre aquatique. Cette manifestation n'a pas remporté le succès attendu pour différentes raisons, excepté pour la soirée disco, le vendredi 9 juin avec plus de 150 participants.
Le Comité de l'Indre a organisé son meeting de natation en utilisant le bassin extérieur le week-end des 18 et 19 juin. Le Nautic club castelroussin a organisé le championnat régional des jeunes les 4 et 5 décembre et avait déjà porté un important meeting de natation mi-avril. De plus, l'Association des sauveteurs secouristes de Châteauroux (ASSC) a organisé son 1er championnat de sauvetage aquatique les 5 et 6 novembre dans la perspective d'une possible organisation d'un championnat de France de ces disciplines.

Éducateurs sportifs terrestres

Le service des éducateurs terrestres a connu de nombreux changements de fonctionnement interne et d'activités sportives nouvelles. Le fonctionnement du service a été marqué par l'arrivée d'un responsable et d'une nouvelle organisation fonctionnelle pour les six éducateurs qui fut préparée et adoptée avec une mise en œuvre en septembre :

Activités pérennes :

- activités scolaires : 8h d'animation pédagogique par semaine pour chacun des éducateurs (hors cas particulier),
- nouvelle répartition des créneaux de l'École municipale des sports,
- nouveau fonctionnement pour les Petites Séna (augmentation du nombre de jeunes accueillis) et retour à un fonctionnement optimalpour la Sénatorerie (retour à l'avant Covid),
- nouveaux créneaux pour l'action "Sport pour les agents",
- atelier à destination du Pôle d'insertion et médiation.

Activités nouvelles :

- insertion dans le dispositif "Savoir Nager" en collaboration avec le Dispositif de réussite éducative (DRE),
- atelier "Foot et Inclusion" dans le quartier Beaulieu en partenariat avec le centre socioculturel,
- atelier d'alphabétisation à Vaugirard.

En période post-covid avec un allègement du protocole sanitaire, le premier semestre a permis de revenir à un encadrement normal des séances d'éducation sportive scolaire. Ainsi, le service des éducateurs a encadré, en moyenne, 45 heures hebdomadaires d'EPS auprès des écoles de Châteauroux. Environ 1 800 élèves du CP au CM2 ont profité de la compétence des éducateurs en jeux d'opposition, cirque, jeux de raquettes, athlétisme et cyclisme durant ces deux cycles. Des manifestations sportives scolaires ont permis de rassembler de très nombreux élèves

lors des rencontres de fin de cycle :
- vendredi 25 mars : sports collectifs,
- jeudi 23 juin : athlétisme et découverte du handisport.

Lors du 2e semestre, 34 classes de Châteauroux ont pu bénéficier de l'encadrement pédagogique des éducateurs au sein des écoles et des équipements sportifs. Puis, durant trois semaines, près de 1 000 élèves ont pu découvrir et s'initier à l'activité glisse sur la patinoire temporaire installée sur le parvis d'Équinoxe.

Le service a connu un temps fort durant les vacances scolaires avec l'organisation d'accueils de loisirs sans hébergement : Petite Séna (petites vacances) et de la Sénatorerie (juillet) :
- Petite Séna de février : 19 jeunes ont participé au séjour à la montagne,
- Petite Séna d'avril : 21 jeunes ont participé aux différentes activités à Châteauroux,
- Sénatorerie (11 au 29 juillet) : 130 jeunes par semaine, de 8 à 15 ans, ont profité d'activités sportives et ludiques majoritairement sur les installations sportives de Châteauroux. Ainsi, ce sont près de 200 jeunes différents qui ont bénéficié des grandes sorties (Futuroscope et Lac de Saint-Pardoux) et d'animations délocalisées (plan d'eau de Sidiailles, Centre national de tir sportif, base nautique de Belle-Isle, etc.),
- Petite Séna d'octobre : 32 jeunes ont profité d'une nouvelle organisation qui s'est déroulée au gymnase Mondon.

Depuis la rentrée scolaire de septembre, il est proposé un accueil de 40 jeunes durant la première semaine des petites vacances (hormis celles de Noël) réparti ainsi :
- vacances de Toussaint : 40 jeunes au gymnase Mondon,
- vacances d'hiver : 20 jeunes au gymnase Mondon + 20 jeunes en séjour à la montagne,
- vacances de printemps : 20 jeunes au gymnase Mondon + 20 jeunes en séjour en bord de mer.

Cette organisation permet à davantage de familles de profiter d'un accueil de loisirs et d'une plus grande variété d'activités pour les jeunes. De plus, les éducateurs sont, à tour de rôle, organisateur et directeur de ces temps d'accueil.

Durant le premier semestre, l'atelier "Sport pour les agents" a connu une faible fréquentation sur les temps de marche nordique. À compter de novembre, des cycles de neuf séances de renforcement musculaire au sein de la salle de musculation de Balsan'éo ont été proposés. Les trois cycles furent rapidement complets avec une liste d'attente importante. Malheureusement, les propositions d'activités sportives au sein du gymnase Jean-Monnet les jeudis en fin d'après-midi ont été annulées, faute d'inscriptions suffisantes. À noter que les journées "Toujours ensemble" organisées par la direction des Ressources humaines furent un très bon moyen de communication auprès de l'ensemble des agents.

Les activités avec le Pôle insertion et médiation, tous les jeudis après-midi, regroupent des adultes du quartier Saint-Jean ayant des soucis d'intégration. Ainsi, ils s'initient à la pratique du vélo et du self- défense pour retrouver de la confiance en soi et créer des liens entre eux et les encadrants qui pourront les orienter vers différentes institutions professionnelles.

Du 17 au 22 juillet, le service a participé à l'organisation d'un stage "Rocheteau" permettant à 14 jeunes, issus des quartiers politique de la ville, de participer à un accueil de loisirs orienté vers la pratique du football à Royan. Les enfants inscrits auprès du centre socioculturel de Beaulieu furent accompagnés par les éducateurs du service durant le transport et encadrés par un référent de la collectivité durant le stage. Ce temps de vacances a été subventionné dans le cadre des "Colos apprenantes" à hauteur de 2 800 €.

La rentrée de septembre fut également l'occasion de mettre en place de nouveaux ateliers à destination de publics éloignés de la pratique physique. Ainsi, le centre socioculturel de Vaugirard-Saint-Christophe a sollicité le service des éducateurs terrestres pour la création d'un atelier "alphabétisation" afin de permettre à des femmes issues du quartier et volontaires, de se remettre à la pratique physique. En collaboration avec une animatrice, un atelier, tous les lundis après-midi, a été déployé. Une dizaine de femmes, principalement des mères célibataires, ont participé régulièrement aux randonnées pédestres et exercices de renforcement musculaire proposés. L'éducatrice s'est adaptée aux capacités physiques de chacune, s'attachant également à créer une dynamique et une solidarité de groupe importante pour la pérennisation et l'assiduité à cet atelier.



FOCUS

Administration des Sports

L'année 2022 fut marquée, dans sa seconde partie notamment, par l'officialisation de l'organisation des épreuves de Tir et de Para-Tir Sportif au Centre national de tir sportif (CNTS) situé dans l'agglomération et sur les communes de Déols et Étrechet. Cette annonce a suscité une activité de plus en plus forte au fil des mois qui ont suivi (participation au "Forum des Collectivités" en octobre, au "Forum Terre de Jeux" en décembre) et a demandé de décliner des opérations de plus en plus importantes en visant l'objectif de l'été 2024. De plus, et comme ceci se retrouve maintenant dans de nombreux grands évènementiels sportifs, la notion "d'Héritage" est fortement présente et doit rythmer les actions de terrain.

Châteauroux Métropole a adhéré, dès la rentrée scolaire, à l'association Territoires d'évènements sportifs (TES) pour permettre d'intégrer les réseaux nationaux des collectivités majeures organisatrices de Grands évènements sportifs internationaux (GESI). Ce choix a permis de siéger dans les instances délibératives de l'association mais aussi dans des groupes de travail qui vont se multiplier au fil de l'année 2023 puis 2024.

En parallèle, la volonté politique s'est tournée vers le montage d'un programme d'actions s'insérant notamment dans les lignes de l'appel à projets porté par le Comité d'organisation des Jeux Olympiques (COJO) et intitulé "Impact 2024". La programmation s'étend sur les deux prochaines années et la première action s'est déroulée en septembre : un stand "Terre de Jeux" particulièrement fourni avec des ateliers divers de découverte et un appui fort auprès des associations sportives voulant organiser des initiations à leurs pratiques. La réussite fut complète avec plus de 600 passeports "Découvre ton sport" remplis qui ont permis aux jeunes castelroussins notamment, d'obtenir le contact des associations sportives avec lesquelles ils se sont initiés.

La fin d'année fut aussi rythmée par le recensement des "Volontaires JOP 2024", sous deux aspects : ceux redirigés directement vers le COJO (recensement de 44 profils) et ceux sous l'égide "Collectivité" (plus de 80 à fin décembre). La suite de ce "sourcing" sera un des éléments importants des 18 prochains mois et devra permettre d'ancrer l'évènement au cœur du territoire castelroussin et de ses habitants-volontaires.

Afin de coordonner toutes les actions sur le territoire, les services de l'État en partenariat avec le COJO, ont créé sept groupes de travail autour des sujets prégnants : sécurité, hébergement, mobilités etc. Le groupe "Mobilisation des partenaires et de la population" est celui dans lequel la direction des sports est particulièrement impliquée. Ce groupe de travail regroupe de nombreux acteurs locaux et siégera normalement jusqu'à l'été 2024. Les objectifs sont divers dont notamment ceux de faire découvrir le site du CNTS au plus grand nombre et de déployer des actions permettant d'assurer plus de pratique physique et sportive par les habitants du territoire.

Il est aussi bon de rappeler que la collectivité s'est insérée dans la plupart des dispositifs portés par le COJO : le "Relais de la Flamme" est en cours d'élaboration depuis septembre (piloté par le Conseil départemental), "l'Olympiade culturelle" se développe depuis l'automne, la "Semaine olympique et paralympique" (février) a vu un beau succès en partenariat avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) et se profile pour 2023, les Journées olympiques et paralympiques ont permis d'initier différents publics à des pratiques athlétiques notamment, la "Tournée des drapeaux" sera un objectif en 2023, la partie de la célébration se matérialisera durant la période des JOP via les "Clubs 2024", le "Programme des volontaires" expliqué précédemment est en bonne voie de même que celui des "Dossards dans les territoires" qui a été lancé en décembre etc.

De plus, concernant les apports financiers des grandes entités, différents projets sont rentrés ou vont le faire dans ce cadre : "Impact 2024" et ses actions de terrain, l'enveloppe "5 000 Équipements" sollicitée sur des projets, l'opération "Gagner du terrain", le développement du "Design actif" etc. Il reste maintenant à s'assurer que toutes ces actions permettront d'établir des relations pérennes pour la suite des engagements, après les JOP de Paris 2024 et "ne soient pas l'arbre qui cache la forêt" de toutes les problématiques rencontrées par le tissu associatif (engagement des bénévoles, contraintes sécuritaires drastiques, coûts en constante augmentation, responsabilités des dirigeants, baisse de la pratique compétitive encadrée etc.).

Piscines, baignade et base nautique de Belle Isle

L'année 2022 fut particulièrement chronophage dans la partie de pilotage du marché de travaux toujours en cours et de celui de l'exploitation-maintenance, pour ce qui concerne le complexe aquatique Balsan'éo. En effet, le mois de juin a vu le lancement du système géothermique permettant d'assurer une grande partie des besoins énergétiques. La fin de ces travaux s'est clairement fait ressentir d'une manière très positive, notamment durant le début de l'hiver qui a vu une inflation exponentielle du prix des énergies. Ce lancement a permis de contrôler le budget alloué à ce poste dans la gestion du complexe.

Un projet peut retenir particulièrement l'attention : celui porté en collaboration avec les centres socioculturels. En effet, durant le premier été d'ouverture (2021), il avait été remarqué que de nombreux publics issus de quartiers prioritaires se déplaçaient à Balsan'éo et étaient générateurs de comportements inappropriés dans la structure. La période estivale a donc été anticipée et les acteurs de terrain se sont retrouvés autour de la table. Une organisation spécifique a été développée avec le projet d'amener des groupes issus des quartiers dans l'équipement, encadrés spécifiquement par du personnel mais aussi de faire agir un "médiateur" connaissant les publics en question et assurant une communication spécifique et adéquate. Le bilan de l'action est très positif et elle devra être renouvelée pendant les prochaines échéances estivales, voire les périodes de vacances scolaires de manière large.

Éducateurs Sportifs Terrestres

La volonté de proposer un atelier football en direction d'un public atteint d'un handicap mental a permis de créer l'atelier "Foot de Beaulieu". Ainsi, les jeunes du centre socioculturel de Beaulieu et du club de l'Étoile de Châteauroux se sont retrouvés les mercredis après-midis, au gymnase Jules-Ferry, pour évoluer avec des enfants de l'Association départementale des pupilles de l'enseignement public de l'Indre 36 (ADPEP 36) et de l'Institut médico éducatif (IME) du collège de Beaulieu. La mixité du groupe a permis une inclusion et des interactions importantes de part et d'autre et aussi de démontrer que la pratique sportive, en l'occurrence du football, permet de lever des barrières et des craintes préconçues à l'égard des publics en situation de handicap. Cette pratique footballistique a été accompagnée de temps sportifs (tournoi de futsal et de beach soccer) mais aussi de découvertes : visite du centre de formation de La Berrichonne Football, rencontre avec un médecin du sport et des acteurs du District de l'Indre de Football.

Contribution au développement durable

Le pôle administration de la direction continue à s'organiser de "manière hybride" via le télétravail qui s'est développé au sein de la collectivité depuis 2020. Dans une logique de continuité de service public, chaque agent dispose de deux jours par semaine. De plus, l'ensemble des agents de la direction est sensibilisé à la dématérialisation des documents de toutes sortes : de nombreux outils transversaux sont dématérialisés (agenda des manifestations, portail associatif pour les demandes de subventions en ligne "GMA" ou mise à jour de sa structure), le projet de création d'un annuaire des associations en ligne génèrera un outil interactif pour Châteauroux Métropole et ses usagers (ce nouveau "dispositif" nécessitera un travail supplémentaire en back office), l'utilisation des réseaux informatiques pour la gestion des documents administratifs limitant le recours à la version papier. Les équipements sportifs aussi sont pilotés avec cet objectif de gestion du développement durable : ainsi, la température de l'eau des piscines a été abaissée pendant les fermetures liées à la crise sanitaire (permettant la réduction de la consommation d'énergie). De même, les vidanges sont effectuées maintenant de manière annuelle (et non biannuelle) favorisant grandement la diminution des consommations en eau. Le plan de sobriété énergétique choisi par la collectivité, détaillé précédemment, permet aussi d'accentuer cette contribution à la baisse des besoins énergétiques. Le centre aquatique Balsan'éo, second équipement le plus important de ce type da la région Centre-Val de Loire, est soumis à un suivi très strict et contrôlé de l'ensemble de ses consommations : le marché de l'Exploitation-Maintenance permet de connaître les bilans énergétiques de manière mensuelle et de s'ajuster selon les rapports édités. Cette réactivité permet de supprimer des dépenses de fluides notamment qui seraient incontrôlées si les bilans n'étaient pas aussi précis.

Contribution au développement durable :

Le pôle administration de la direction continue à s'organiser de "manière hybride" via le télétravail qui s'est développé au sein de la collectivité depuis 2020. Dans une logique de continuité de service public, chaque agent dispose de deux jours par semaine. De plus, l'ensemble des agents de la direction est sensibilisé à la dématérialisation des documents de toutes sortes : de nombreux outils transversaux sont dématérialisés (agenda des manifestations, portail associatif pour les demandes de subventions en ligne "GMA" ou mise à jour de sa structure), le projet de création d'un annuaire des associations en ligne génèrera un outil interactif pour Châteauroux Métropole et ses usagers (ce nouveau "dispositif" nécessitera un travail supplémentaire en back office), l'utilisation des réseaux informatiques pour la gestion des documents administratifs limitant le recours à la version papier. Les équipements sportifs aussi sont pilotés avec cet objectif de gestion du développement durable : ainsi, la température de l'eau des piscines a été abaissée pendant les fermetures liées à la crise sanitaire (permettant la réduction de la consommation d'énergie). De même, les vidanges sont effectuées maintenant de manière annuelle (et non biannuelle) favorisant grandement la diminution des consommations en eau. Le plan de sobriété énergétique choisi par la collectivité, détaillé précédemment, permet aussi d'accentuer cette contribution à la baisse des besoins énergétiques. Le centre aquatique Balsan'éo, second équipement le plus important de ce type da la région Centre-Val de Loire, est soumis à un suivi très strict et contrôlé de l'ensemble de ses consommations : le marché de l'Exploitation-Maintenance permet de connaître les bilans énergétiques de manière mensuelle et de s'ajuster selon les rapports édités. Cette réactivité permet de supprimer des dépenses de fluides notamment qui seraient incontrôlées si les bilans n'étaient pas aussi précis.



Indicateurs administration des sports 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers (€) hors Balsan'éo				
Budget de fonctionnement	1 073 379	1 054 678	1 017 806	1 187 146
Budget d'investissement	15 340	33 008	94 050	55 690
Indicateurs d'activité				
Associations sportives dont	96	96	93	99
Clubs omnisports	11	11	11	11
Disciplines sportives	56	56	55	58
Licenciés fédéraux	9 348	11 050	8 447	9 983
Adhérents	1 397	473	437	376
Heures ouverture annuelle des installations (gymnases, salles spécifiques, stades, piscines) dont :	91 593	47 913	85 754	99 845
Associations sportives (dont compétitions)	63 422 (69,24 %)	31 819 (66,55 %)	56 925 (66,38 %)	70 160 (70,27 %)
Scolaires (lycées, collèges, élémentaires, UNSS)	21 550 (23,52 %)	13 347 (27,92 %)	24 566 (28,65 %)	23 634 (23,67 %)
Périscolaire (EMSC, ALSH, centres sociaux)	2 797 (3,05 %)	1 866 (3,90 %)	2 496 (2,91 %)	4 595 (4,60 %)
Manifestations sportives	3 824 (4,17 %)	881 (1,63 %)	1 767 (2,06 %)	1 456 (1,46 %)
Manifestations sportives et autres	127	30	41	97
Manifestations annulées		82	55	19
Subventions associations sportives				
Fonctionnement	678 460 (+ 2 %)	675 010 (- 0,5 %)	646 403 (- 4,2 %)	637 531 (- 1,40 %)
Fonds sportif	91 500 (+ 39 %)	48 741 (- 46,70 %)	74 900 (+ 54 %)	87 400 (+ 17 %)
Dispositif d'action d'animation (EMSC)	3 000 (- 50 %)	3 000 (idem)	2 250 (- 25 %)	2 250 (idem)
Total :	772 960 (+ 4,9 %)	726 751 (- 6 %)	723 553 (- 0,40 %)	727 181 (+ 0,50 %)

Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Éducateurs sportifs terrestres				
Accueil de loisirs sans hébergement de La Sénatorerie	209	165	147	180
Recettes Sénatorerie (€)	16 019	5 855	11 595	14 374
École municipale des sports	210	202	179	203
Recettes EMS (€)	7 363	7 478	8 235	6 298
Accueil de loisirs hébergement de la Petite Séna	-	66	44	72
Recettes Petite Séna (€)	-	3 711	2 464	3 221

Indicateurs Piscines 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Équipements aquatiques et nautiques				
Opération Bougez à Belle-Isle (hors cinémas)	7 136	2 456	2 909	2 656
Cinéma de plein air	1 794	826	300	475
Défi Inter-entreprises (nombre d'équipes)	206	22	119	170
Fréquentation Firmin-Batisse	43 490	21 123	7 734	16 221
Recettes Firmin-Batisse (€)	129 539	51 879	19 252	42 385
Fréquentation Base nautique de Belle-Isle	940	3 900	2 373	2 800
Recettes base nautique de Belle-Isle (€)	5 136	8 731	6 043	5 201
Fréquentation baignade de Belle-Isle	Fréquentation baignade de Belle-Isle			

Indicateurs Balsan'éo 2022 :

Désignation de l'indicateur	2021	2022
Indicateurs financiers		
Dépenses	1 672 198	2 618 369
Recettes	725 541	1 273 203
Résultat d'exploitation	- 946 656	- 1 345 166
Ponction sur l'attribution de compensation de la Ville de Châteauroux	541 512	541 512
Résultat net	- 405 143	- 803 653
Indicateurs d'activité		
Piscine	60 965	111 190
Activités	11 616	29 172
PASS All Inclusive	1 980	3 974
Bien-être	14 043	24 873
Associations	8 318	13 517
Scolaires	8 243	22 574
TOTAL	106 740	211 353

Le complexe aquatique a connu sa première année de fonctionnement complète en 2022. En terme de fréquentation, il y a eu un peu plus de 210 000 entrées ce qui est conforme aux objectifs fixés par les élus. Il convient de noter que les usagers utilisent plus les entrées unitaires que les PASS.

Sur le volet financier, l'exercice montre un résultat négatif de 803 653 € après comptabilisation de la ponction sur l'attribution de compensation de la Ville de Châteauroux.





L'année 2023 sera, c'est certain, marquée de l'empreinte de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sur le territoire castelroussin. Autant dans le cadre des actions du groupe de travail "Mobilisation des partenaires et de la population" que celles pilotées par la direction des Sports directement (détaillées précédemment), les enjeux locaux tourneront autour de "l'Héritage" mais aussi de la capacité à impliquer les castelroussins dans cette grande fête sportive, tout en partageant un ensemble de valeurs : solidarité, coopération, éducation, socialisation etc. De plus, un des objectifs sera de marquer clairement le passage de cet évènement mondial au cœur de l'agglomération et au cœur de la vie de sa population : profiter de dispositifs de subventions pour les équipements et divers sujets, intégrer des dominantes autres que le sport (notamment la culture), développer de nouveaux maillages (réseau de bénévoles/volontaires par exemple), travailler la mobilité des usagers (transports, déplacements, compétitions) et réfléchir le spectacle sportif (échelle locale, régionale, nationale).
Notamment du côté de la Ville, le Plan pluriannuel d'investissement richement doté demandera une recherche constante de solutions alternatives de financements, comme effectué ces dernières années : enveloppes de l'Agence nationale du sport, du Conseil départemental, de partenariats "privés" etc. Ceci afin de pouvoir réaliser les plus importants chantiers programmés (couverture, passage en LED et réfection de la surface de jeux du gymnase Jablonsky, travaux de reprise des équipements "grêlés" tels que la salle Georges-Faurt, salle de réceptions accolée au stade des Chevaliers) mais aussi ceux pouvant être projetés : assurer le renouvellement des terrains de football en synthétique comme projeté au Schéma directeur des équipements, par exemple.
Le relationnel associatif restera prégnant avec notamment l'objectif d'organiser un temps d'échange dédié, avant l'été 2023, entre la collectivité et les représentants de l'ensemble des associations sportives. Ces échanges permettront de parfaire les liens qui se sont réaffirmés suite aux années de crise sanitaire et de présenter les objectifs politiques gravitant autour du sport à l'échelle locale (subventions, gestion des équipements, évolution des pratiques, adaptabilité des services, contraintes organisationnelles, annuaire des associations totalement dématérialisé, accompagnements dédiés pour les démarches etc).
Le plan de sobriété énergétique, qui a impacté la fin de l'année 2022, sera un des points névralgiques de ce nouvel exercice. Bien que la collectivité soit déjà particulièrement bien placée dans les mesures demandées, il conviendra d'assurer que les mesures prises dans le cadre du plan (notamment dans les années 2024-2026) soient respectées dans leur rétro planning (changement des LED par exemple). Le développement durable reste une des priorités et est en interrelation avec le sujet de la sobriété. La quête d'un meilleur niveau pour le label "Ville à Vélo" va permettre d'accentuer le domaine cyclable sécurisé sur l'ensemble du territoire mais aussi de porter des objectifs ambitieux sur ces mobilités douces : nouvelles aires de stationnement pour les deux roues non motorisés, espaces dédiés de pratique, évènementiel spécifique sur le territoire ouvert à tous etc.
En 2023, le service des éducateurs terrestres s'attachera à promouvoir la pratique physique auprès des différents publics en lien avec le label "Terre de Jeux 2024". Les différentes actions engagées en 2022 seront, si possible, pérennisées voire développées au sein des autres quartiers sous condition que l'ensemble des acteurs soient réellement investis. En quête de redynamisation des accueils de loisirs de la Sénatorerie et des Petites Séna, les éducateurs étudieront de nouveaux modes de fonctionnement afin de proposer des activités nouvelles en étant vigilants sur les impacts budgétaires. De même, l'opération Bougez à Belle-Isle verra sa première année de pilotage complet par la Direction des sports, dont la partie "animations" par le service des éducateurs terrestres. Ce sera l'occasion



d'apporter des nouveautés à ce dispositif qui commence à entrer dans l'historique du territoire. Concernant les piscines et installations nautiques, les cycles voile retrouveront leur place sur le site de Belle-Isle (selon les contraintes de navigation en rapport avec la météo) en juin et septembre. La direction des Sports assurera également l'acquisition de nouveaux pédalos mais aussi de cabanes de plage.

Du côté du centre aquatique communautaire Balsan'éo, 2023 sera la seconde année de fonctionnement complète et fera l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'ensemble des observateurs : les équipes devront réussir à profiter de la bonne organisation en 2022 et de l'engouement généré pour continuer à développer des projets novateurs et créateurs de contenu :

- Attractivité : travailler sur une communication de grande ampleur afin de sensibiliser le public hors de l'agglomération et renforcer l'attractivité du complexe au-delà du département,
- soirées évènementielles : l'objectif est de proposer une à deux actions par mois sur différents thèmes. Des tarifs sont créés dans ce sens,
- apprentissage de la natation : ce projet est une action forte des équipes pédagogiques en partenariat avec l'Éducation nationale. L'avantage du complexe aquatique et des multiples bassins est la possibilité d'accueillir quatre classes au même instant. Le nouveau projet pédagogique sera opérationnel pour septembre 2023. Il est le fruit d'une collaboration étroite des conseillers pédagogiques de l'Éducation nationale et des maîtres- nageurs de Balsan'éo,
- devenir un site d'entraînement reconnu des clubs extérieurs : la réouverture du bassin extérieur en avril coïncide avec la venue des clubs basés hors de la région Centre Val-de-Loire. Le centre aquatique est très prisé avec sa polyvalence (bassin extérieur, salle cardio et salle de repas). Entre trois à quatre clubs se sont positionnés dès le mois d'avril selon les différentes zones pour les vacances de printemps,
- espace balnéo : une amélioration de la décoration (florale) apporte un peu de verdure dans un lieu considéré comme très minéral par les usagers,
- location des salles : la salle polyvalente rencontre un vif succès auprès des différents utilisateurs. Son coût attractif permet aux différents partenaires de pouvoir organiser leur réunion, assemblée, etc. L'ouverture à la location de la salle multi activités viendra étoffer l'offre pour des besoins allant jusqu'à 20 personnes environ,
- manifestations sportives : les clubs “résidents” possèdent des projets intéressants pour l'année qui s'annonce. La collectivité, en plus d'un soutien financier, devra assurer en partie et pour certains, la logistique (question des tribunes),

  comités d'entreprise : un diagnostic a été établi. Il montre une carence sur le secteur “hors agglomération”. Les objectifs commerciaux à respecter sont bâtis dans ce sens. Afin de présenter le centre aquatique, une soirée avec les comités d'entreprises sera organisée le lundi 27 février 2023,
- informations complémentaires : la fermeture de la piscine à vagues d'Issoudun (de février 2023 à juin 2024 à ce stade) devrait drainer une clientèle plus importante durant les week-ends et éventuellement les associations résidentes. De plus, il n'est pas impossible que d'autres équipements limitrophes soient dans la même problématique.

Activité 2022 :

- **Janvier à décembre :** la démarche qualité s'est poursuivie au sein de la DRU et des différents services supports, à travers des réunions, le développement d'axes d'amélioration qui visent à consolider le service rendu aux usagers.
- **Janvier à mars :** recensement de la population.
- **Avril :** obtention de la certification "Qualivilles" pour une durée de 4 ans ; présidentielles.
- **Mai :** externalisation des reprises de concessions funéraires avec la société "Gest cime". Un total de 92 concessions reprises sur l'ensemble des trois cimetières.
- **Juin :** organisation des élections législatives, dotation par la Préfecture de l'Indre du troisième dispositif de recueil des cartes nationales d'identité (CNI) et passeports (très forte augmentation des demandes).
- **Septembre :** extension du carré musulman, création de 100 emplacements (Division VI Bis) au cimetière de Cré.
- **Octobre :** mise en place des "reconnaissances avant et après naissance" sur rendez-vous.



FOCUS

L'année 2022 a été essentiellement articulée autour de la démarche qualité avec l'obtention de la certification "Qualivilles". En effet, un audit blanc a été réalisé en janvier 2022, puis un bilan annuel présenté au COPIL Qualivilles en février et enfin un audit de certification en mars 2022 qui n'a révélé aucun point de non-conformité, six points sensibles et des points forts tels que :

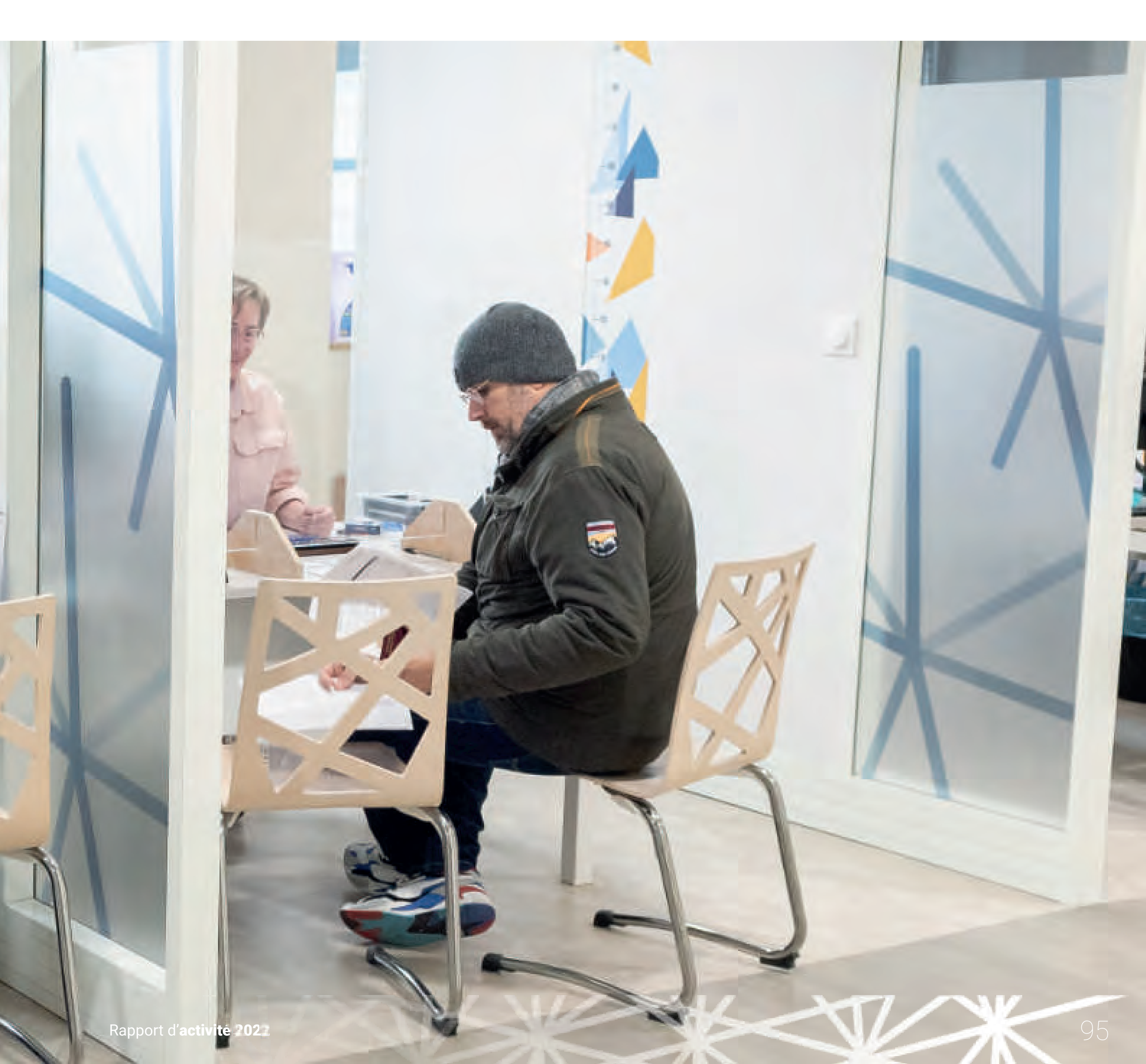
- l'engagement des agents, vu avec les journées sans rendez-vous pour les CNI - passeports avec une très grande amplitude horaire,
- la polyvalence importante mise en œuvre pour rendre le travail moins routinier et pallier si besoin aux absences des agents,
- un niveau d'atteinte des objectifs en terme d'indicateurs très élevé.

La remise officielle du certificat Qualivilles s'est déroulée le 20 juin 2022 en présence des équipes de la DRU, de la Direction générale de Châteauroux Métropole, du délégué AFNOR et du Maire-Président, Gil Avérous.

Contribution au développement durable :

En 2022, 25 844 envois dématérialisés d'actes ont été réalisés, via la plateforme d'échange des actes d'état-civil COMEDEC.

Les cimetières de Châteauroux, comme l'ensemble des espaces verts de la commune, ont été entretenus sans usage de pesticides. Le désherbage est uniquement manuel ou thermique. Il en est de même dans le cimetière animalier, où les animaux sont déposés en pleine terre dans des housses biodégradables.



Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers (€)				
Budget de fonctionnement	86 603	38 805	52 375	48 210
Budget d'investissement	10 686	5 000	5 000	7 000
Recettes de fonctionnement	485 816	759 081	785 480	304 480
Indicateurs d'activité				
Centre d'appels				
Appels entrants	66 610	66 374	66 101	64 893
Accueil informatif				
Appels entrants	Sans objet création du groupement d'appels en 2019	2 981	8 264	13 198
Demandes diverses		8 142	5 983	7 158
Distribution des sacs poubelles et à déjections canines		4 951/241	12 628/380	16 000/443
Plans et guides		321	333	643
Objets trouvés		72	-	-
Élections				
Inscriptions	-	-	1 140	1 911
Mutations	730	622	1 250	1 578
Recensement				
Feuilles de logement	2 084	2 054	indisponible	2 076
Bulletin individuel	3 123	3 159	indisponible	3 165
Affaires générales				
Recensement citoyen	480	380	464	493
Attestations d'accueil	211	52	66	181
Débits de boisson	26	17	20	21
Remembrements agricoles	2	2	3	3
Buvettes temporaires	251	85	69	183
Certificats d'hérédité	13	5	0	0
Fermetures tardives	15	4	0	2
Cartes de résident	33	20	35	53
Regroupement familial	12	0	0	0
Légalisation de signatures	0	0	0	900
Cartes Nationales d'Identité-Passeports				
CNI	3 134	2 521	2 502	4 177
Passeports	1 521	974	1 102	2 785
Locations de salles				
Contrats de mise à disposition	954	575	320 *	-
État civil				
Naissances	1 374	1 332	1 330	1 254
Reconnaissances	331	285	322	252
Mariages	115	78	102	102
Entretiens préalables au mariage	46	26	36	25
Mariages ou reconnaissances en milieu carcéral	13	7	10	3
Décès	1 203	1 394	1 327	1 270
Mentions	5 861	4 158	5 562	5 622
Dont mentions apposées sur les actes de naissance	4 983	3 181	4 354	4 465
Livrets de famille	2 041	1 913	2 130	2 118
PACS (depuis novembre 2017)	127	102	112	123
Dissolutions de PACS	142	122	165	152
Modifications de PACS	2	2	3	2
Changements de prénom	9	7	9	10
Changements de nom	6	16	16	51
Demandes d'actes par courrier	6 774	10 574	11 903	11 524
COMEDEC (depuis novembre 2019)	21 000	21 540	25 397	25 844
Domaine funéraire				
Actes de concessions	61	74	92	91
Renouvellements	100	125	144	139
Locations de caveaux	22	27	21	9
Cases de columbarium (achat et renouvellement)	32	27	35	41
Arbres du souvenir	7	7	9	8
Cavurnes (achat et renouvellement)	10	6	9	8
Inhumations	378	400	328	418
Crémations	776	940	966	990
Dispersions de cendres	67	73	76	65
Reprises administratives de concessions	28	40	30	64

Le périmètre de la direction a évolué en 2020 avec l'arrivée du centre d'appels (2 agents) et celle des régies des parkings (1 agent).

En 2020, hausse des recettes de fonctionnement en raison de l'arrivée des régies des parkings ; ces dernières ont été rattachées budgétairement à la DGA Environnement et Espace public en 2022, ce qui explique la baisse des recettes.

La gestion des objets trouvés a été transférée à Publique.

**Locations de salles transférées à Châteauroux Events après le 15/07/2021*



Regard vers 2023

L'année 2023 s'articulera autour de la démarche qualité, un audit blanc sera réalisé en février 2023, par les six auditeurs internes de la collectivité puis un bilan annuel en mars, en vue de l'audit de suivi de la certification (prévu le 20 mars 2023).

Cette démarche transversale permettra de poursuivre et de lancer différentes actions d'amélioration des services. C'est un projet commun dans lequel les différents services support (la direction des Ressources humaines, la direction de la Communication, le Secrétariat des assemblées, la direction des Systèmes d'information et de la Transition numérique) seront investis et engagés dans des actions concrètes :

- mise en place du nouveau site internet de Châteauroux Métropole,
- mise en place d'une signalétique plus marquée afin de faciliter l'orientation des usagers,
- mise en place d'un poste d'accueil avancé qui permettra de filtrer les besoins des usagers à leur arrivée et de mieux les orienter en fonction de leur demande.

L'année 2023 sera également tournée vers différents projets : la réorganisation de la direction de la Relation aux usagers axée sur l'optimisation des moyens du service, l'amélioration de la qualité du service rendu et la polyvalence des équipes ; préparation du renouvellement de la Délégation de service public du crématorium de Cré et mise en place d'un nouveau logiciel des bornes numériques des cimetières à l'été 2023.

Activité 2022 :

La direction de la Culture est notamment chargée de gérer les subventions aux associations culturelles, de suivre les conventions entre la Ville et les associations. En 2022, le montant des subventions s'élevait à 2 260 806 € répartis entre 37 associations culturelles dont la principale, l'Association de gestion des espaces culturels - AGEC (Équinoxe scène nationale et cinéma Apollo), représente 73 % du montant total des subventions aux associations culturelles.

La direction de la Culture pilote les cinq structures culturelles municipales : le Réseau des bibliothèques, le Musée Bertrand, l'École municipale des beaux-arts (EMBAC), le Conservatoire et les Archives et elle coordonne les relations avec la société en charge du Pass Culture.

Elle organise le salon du livre de Châteauroux, "l'Envolée des livres", qui s'est déroulé aux Cordeliers et à l'église Saint-Martial les 7 et 8 mai.

Par ailleurs, un agent de médiation culturelle permet de créer du lien entre différents interlocuteurs. Dans le cadre du festival Lisztomanias, la résidence du pianiste Jean-Baptiste Doulcet a constitué un moment important de l'année, notamment grâce au soutien financier de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) (5 000 €). Elle a donné lieu à un concert avec le collectif des 100 voix à la Maison de quartier Est en clôture du festival.

De plus, des ateliers avec ce Collectif ont été organisés de juin à décembre à la salle Édith-Piaf qui ont permis aux participants, personnes isolées ou éloignées de la Culture, de se familiariser avec la pratique théâtrale.

Le budget des acquisitions patrimoniales est géré par la direction. Plusieurs acquisitions ont été réalisées dont des livres d'artistes afin d'enrichir les fonds de la Médiathèque, notamment auprès des éditions Tarabuste. En complément, le fonds Naudin a été enrichi, grâce au soutien financier de la DRAC Centre-Val de Loire.

La direction a également été impliquée dans le projet de transfert de certains équipements culturels à l'agglomération et deux présentations ont été faites (juillet et septembre) aux Maires de l'agglomération. L'étude va se poursuivre en 2023 à la suite d'un séminaire financier qui se déroulera en mars.

La démarche de labellisation 100 % EAC a été initiée et devrait être formalisée dans le courant 2023. Un comité de pilotage et un comité technique seront créés afin de suivre l'évolution de ce projet qui touche les enfants de Châteauroux, de la petite enfance aux études supérieures. L'objectif est de permettre à chaque enfant d'avoir, au cours de sa scolarité, un temps réservé à l'éducation artistique et culturelle.

De plus, la direction a été engagée dans le dispositif de coopération européenne C-cities, qui réunit également les autres villes jumelles de Gütersloh : Brotowe (Angleterre), Grudziadz (Pologne) et Falun (Suède) autour du développement d'ateliers thématiques (sport, culture, gastronomie) permettant la mise en place d'actions partenariales à l'échelle européenne. En mai 2022, les premières conférences se sont déroulées à Gütersloh et ont permis d'initier sept ateliers et de favoriser les échanges entre les élus, les professionnels, les associations et certains artistes. Châteauroux accueillera à son tour en mai 2023 les conférences.

De même, la direction de la Culture est partie prenante dans le Comité de pilotage de Bourges - Capitale européenne de la culture 2028.

FOCUS

L'Envolée des livres a constitué un des temps forts de la direction. Après deux annulations, la manifestation était attendue et a permis d'accueillir des auteurs de renom et de nombreux visiteurs, sous le marrainage d'Anne Parillaud.

Contribution au développement durable :

Les demandes de subvention présentées par les associations sont désormais dématérialisées, ce qui permet des économies en terme de consommation de papier.

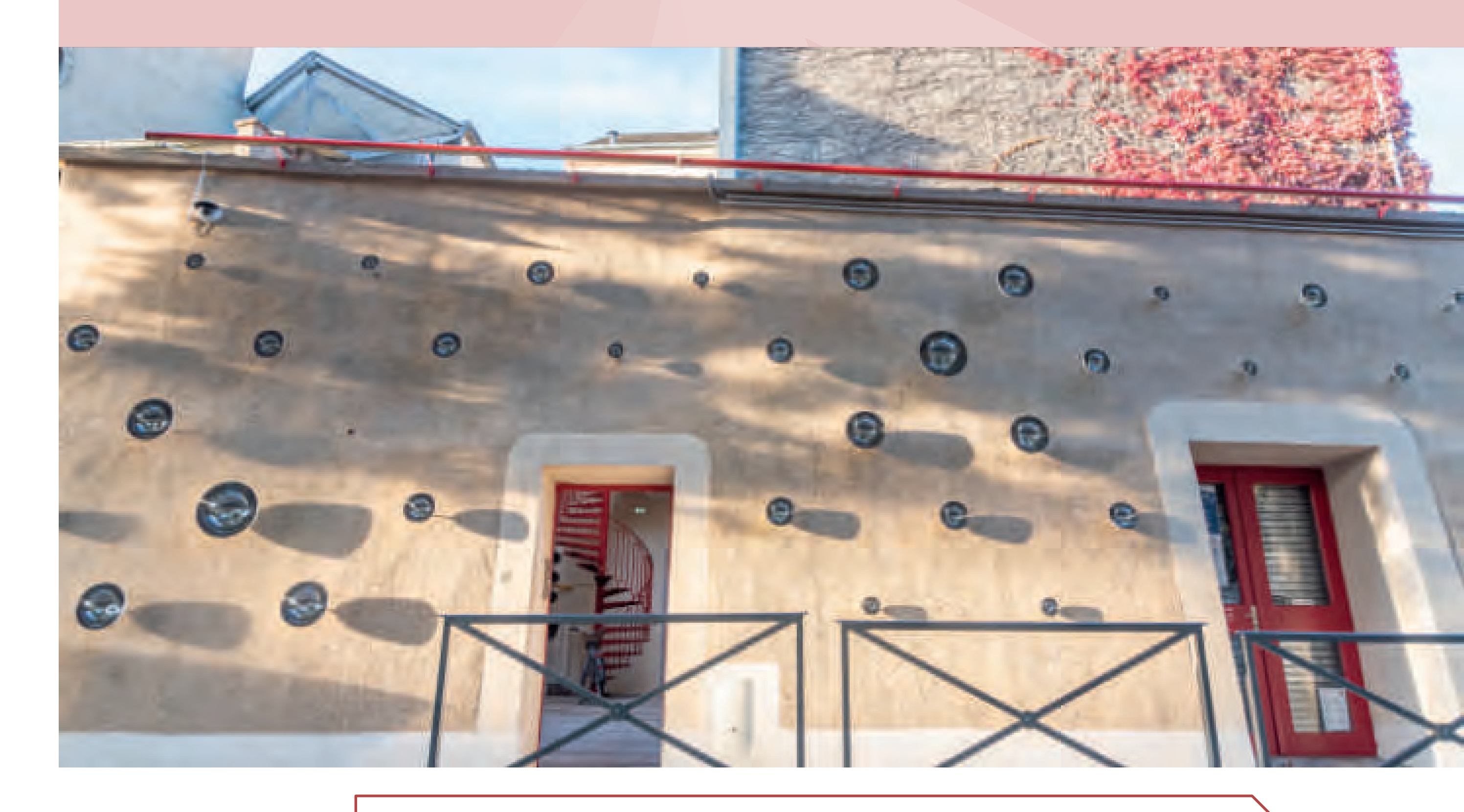
Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers				
Budget fonctionnement (€) :	260 900	259 900	59 022 *	101 710
Montant des subventions(€) :	2 155 635	2 155 565	2 014 800	2 260 806
Indicateurs d'activités				
Envolée des livres : Visiteurs (estimation) Auteurs présents Maisons d'éditions Tables rondes Rencontre flash Atelier (écriture, BD…)	10 000 150 34 3 3 1	Les deux éditions ont été annulées suite au contexte sanitaire	1 000** 40 1 3 0 1	10 000 120 13 4 6 2
Médiation culturelle : Nombre d'actions réalisées	75	69	68	70
Public concerné	3 000	1 132	1 800	2 500

*La prestation avec l'EPIC Châteauroux Events est désormais gérée par la direction des finances.
**Édition réduite au musée Bertrand

La direction va continuer à piloter la démarche de labellisation 100 % EAC, le but étant d'obtenir celle- ci dans le courant de l'année.
De même, la direction suit le projet de Centre d'interprétation de la mémoire et de la résistance. Le site a été trouvé, espace Mendès-France, et des travaux de curage vont être réalisés en début d'année 2023 pour permettre le lancement du chantier. Un scénographe a d'ores et déjà été retenu et a livré une proposition en fin d'année 2022. Le Ministère de la Défense et la DRAC - Centre-Val de Loire seront intégrés au comité de pilotage qui se réunira régulièrement.
Les Olympiades culturelles seront également lancées dès 2023 et plusieurs projets seront proposés : marathon culturel, concerts, expositions, conférences, etc. Les projets seront soumis à la labellisation du Comité d'organisation des Jeux Olympiques.
Participation aux conférences C-Cities à Châteauroux du 4 au 7 mai.
Exposition Bruno Dewaele dans le hall de l'Hôtel de Ville. Ce photographe professionnel proposera une campagne de photographie des quatre saisons de Châteauroux "Naissance et renaissance ; Nature et renaturation" qui permettra de constituer un fonds d'une centaine de photographies qui serviront à une exposition en 2024.





École municipale des beaux-arts

Activité 2022 :
L'EMBAC a mis en place des ateliers de pratique avec les classes des écoles élémentaires pour poursuivre le projet engagé avec l'Éducation nationale et proposer un temps fort créatif aux enfants dans le temps scolaire (20 classes ont bénéficié de 12 heures d'atelier).
La résidence "Eté culturel" avec Salomé Angel a permis à l'artiste un moment de professionnalisation dans la structure. Elle a bénéficié d'une bourse de création pour réaliser un projet artistique avec le collectif des 100 voix autour d'un questionnement sur la manière dont les migrations produisent du sens et forgent les identités.
Le programme d'expositions a été l'occasion de faire connaître différentes créations (animations, céramiques, aquarelles, installations vidéo).

Activités culturelles

Expositions
- Jonathan Pêpe "Traumaturgies numériques", du 25 février au 26 mars - Fréquentation : 137 personnes.
- Elena Gileva et Nicolas Roggy "Echo", du 8 avril au 25 mai - Fréquentation : 157 personnes.
- Fred Guzda et Sébastien Hoëltzener "Faire (et) voir", du 28 septembre au 26 novembre - Fréquentation : 102 personnes.
- Ugo Lange "À l'ombre d'un arbre en feu", du 5 juillet au 3 septembre - fréquentation : 230 personnes.

Résidences d'artiste
- Ugo Lange, résidence du 15 mars au 15 juin.
- Salomé Angel, résidence "Été culturel", projet réalisé avec le Collectif des 100 voix.
- Lidia Lelong, résidence du 10 octobre au 31 décembre.

Conférence
- Fred Guzda et Sébastien Hoëltzener - 21 octobre et 7 novembre, dans le cadre de l'exposition "Faire (et) voir" - 45 personnes.
- Alexandre Baldrei "La reprise " - 14 décembre.

Activités pédagogiques

Workshops
- Caroline Zahnn, autour du design, du 7 au 11 mars.
- Sandra Vanbremeersch, atelier écriture, 6 mai, en marge de l'Envolée des Livres.

Expositions
- Duchamp'22 du 21 janvier au 5 février - Fréquentation : 54 personnes.
- Ateliers enfants "Répétition générale" - 8 au 25 juin - Fréquentation : 260 personnes.
- Duchamp du soir (ateliers adultes) "Grandeur/miniature" - 28 juin au 31 août à la Médiathèque.

Projets réalisés
- Portes ouvertes de la classe préparatoire le 29 janvier– 37 visiteurs (Châteauroux : 15 - Indre : 9 - Région Centre-Val de Loire : 13).
- Projet Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) Beaulieu et Saint-Jean : mise en place d'un atelier art urbain.
- Voyage pédagogique à Paris le 5 décembre pour les étudiants de la classe préparatoire.



Le nombre d'élèves des ateliers a largement augmenté pour l'année scolaire 2022-2023. Le supplément de communication à la rentrée a permis de mieux faire connaître l'EMBAC. Ainsi, chez les jeunes, cela représente une augmentation de 37 % dans les différentes disciplines. De plus, plusieurs changements de professeurs sont intervenus également pendant l'été.

Contribution au développement durable

Dématérialisation des inscriptions et des envois ; correspondance par mail ; récupération de matériaux pour les ateliers (bouchons, emballages, papiers, cartons, etc.).

Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers				
Fonctionnement	36 107	35 680	35 665	36 865
Investissement : PPI	3 828	-	2 811	521
Indicateurs d'activités				
Élèves classe préparatoire	17	15	11	14
Élèves classe préparatoire ayant réussi le concours	1 abandon 14/16 1 réorientation	4 abandons 1 exclusion 1 qui n'a pas passé de concours 9/9	1 abandon 1 qui n'a pas passé de concours 7/9	Résultats concours en 2023 1 exclusion
Élèves ateliers Enfants : Adultes : Total :	96 135 231	80 108 188	87 105 192	139 119 258
Ateliers enfants	8	7	9	10
Ateliers adultes	14	15	15	13
Classes Éducation nationale	20 + IME Valençay + CMPP	20 + CMPP	17 + CMPP + Arc-en Ciel + IME Valencay	20 + CMPP



L'année 2023 sera orientée vers des projets d'expositions pour faire connaître des artistes contemporains et des partenariats avec des structures culturelles (Équinoxe – NPNRU – Musées d'Argentomagus et de la Chemiserie à Argenton-sur-Creuse) pour concevoir des actions initiées avec les étudiants de la classe préparatoire, les ateliers de pratique amateur adultes et enfants, et les scolaires.

Activités culturelles

Expositions

- Exposition "Et aller n'importe où ailleurs..." Lidia Lelong dans le cadre de sa résidence d'artiste, du 12 janvier au 11 février
- Exposition Guillaume Talbi et Guillaume Linard-Osorio, du 13 avril au 10 juin
- Exposition artiste en résidence du 13 septembre au 28 octobre
- Exposition Jérémy Gobé en novembre/décembre

Résidences

- Artiste à sélectionner, 1ère résidence du 3 avril au 3 juillet
- Appel à candidature fin juin pour 2ème résidence d'octobre à décembre

Conférences

- Terrain de jeux, 5 avril
- Jérémy Gobé "L'art à la rencontre du vivant", dans le cadre de son exposition - octobre

Activités pédagogiques

- Projet NPNRU Saint-Jean, Education Nationale et atelier Art urbain, avec Kristina Depaulis et Virginie Mathé
- Workshop Jérémy Gobé, du 27 février au 3 mars
- Projet Musée d'Argentonmagus avec les élèves des ateliers Art textile et Sculpture (Kristina Depaulis et Virginie Mathé)
- Journée Portes Ouvertes de la classe préparatoire le samedi 11 mars

Expositions des élèves

- Classe préparatoire, autour du spectacle Les Héroïdes, du 20 janvier au 24 février dans le hall d'Equinoxe
- Classe préparatoire, suite au workshop de Jérémy Gobé, du 4 au 18 mars dans la galerie de l'école
- Scolaires du 6 juin au 7 juillet au Gymnase de l'ESPE.
- Ateliers Art textile et Volume en juin à Argentomagus
- Ateliers enfants "Rigolinons" du 29 juin au 29 juillet dans la galerie de l'école
- Ateliers adultes "Hybridiner" du 6 juillet au 1er septembre dans le hall de la Médiathèque

Activité 2022 :

Activités culturelles :

En janvier, la Nuit du conservatoire

Maintenu malgré une situation difficile avec l'épidémie de la Covid-19, cet évènement a été un succès. Plus de 1 000 spectateurs sont venus apprécier les différentes prestations des élèves pour une soirée organisée en deux parties : **Florilèges :** de 18h à 22h30, les différentes classes du Conservatoire ont investi la médiathèque Équinoxe, la chapelle des Rédemptoristes, le Café Équinoxe et l'Espace Françoise-Katz pour des prestations très variées ; **Curiosités :** de 22h30 à minuit, des visites insolites étaient proposées au bâtiment principal, place Monestier, permettant d'apprécier sous un autre angle différentes prestations artistiques : de la danse jazz, une installation interactive, des lectures chuchotées, des airs chantés autour de l'univers de la nuit et une prestation originale du département des musiques traditionnelles. En amont, le compositeur invité Jacopo Baboni a réalisé deux interventions : auprès de scolaires, avec l'accueil de deux classes au Conservatoire, puis auprès de la classe préparatoire de l'EMBAC.

En mars, Les Pas de Belle Isle

Les élèves inscrits en danse jazz, danse classique et FM danse ont participé aux Pas de Belle-Isle pour deux spectacles. Plus de 460 spectateurs ont assisté à leurs deux spectacles qui ont été applaudis avec enthousiasme, permettant de travailler de manière transversale avec la MLC Belle-Isle.

En mai, "De la Terre aux étoiles, Brahms et le Petit Prince"

Le Conservatoire a porté un spectacle avec un grand chœur réunissant des élèves des classes de FM, des élèves des différents ensembles vocaux de jeunes et des classes bénéficiant d'interventions en milieu scolaire aux côtés de l'Ensemble instrumental de Châteauroux pour un spectacle à la Grande salle d'Équinoxe. Jouée à guichet fermé, cette prestation a marqué les esprits, permettant de montrer un retour presque à la normale des activités après deux années marquées par la COVID.

En juin, les Scén'O Music & et les Scènes en Fête

Le Conservatoire a organisé en juin les Scènes en Fêtes, avec des prestations des classes de musiques traditionnelles place Monestier, du Big band place de la République et de la Musique municipale pour le traditionnel concert pique-nique, ainsi qu'une soirée avec trois spectacles d'élèves de 3e cycle, intitulés les Scén'O Music.

En octobre, concert dans le cadre des Lizstomanias humanitaires

Deux enseignants du Conservatoire, Nathalie Charmoy en violoncelle et Thomas Chedal Bornu à l'accordéon, ont participé à un concert sur la scène d'Équinoxe à destination d'élèves des écoles élémentaires de Châteauroux. 700 élèves ont assisté à cette représentation.

En novembre, concert de l'Ensemble instrumental de Châteauroux "Carnaval !, les aventures de la princesse Brambilla"

Onze musiciens et un comédien, enseignants au Conservatoire ou artistes invités sous la direction d'un chef invité, ont présenté un spectacle alliant musique et texte dans la magie et les mystères d'un carnaval féerique et musical sur la scène de la chapelle des Rédemptoristes.

Activités pédagogiques :

Composé d'une équipe pédagogique de 49 enseignants, le Conservatoire, établissement d'enseignement artistique spécialisé en musique, danse et art dramatique, a proposé ses activités autour de trois axes principaux : la sensibilisation (environ 2 500 enfants concernés chaque année), la formation (une moyenne de 800 élèves) et la diffusion (une centaine de prestations annuelles).

De nombreuses manifestations ont été programmées tout au long de l'année.

Création d'une classe à horaires aménagés - art vocal (CHAMAV) en partenariat avec l'Éducation nationale au collège Rosa-Parks de Châteauroux à la rentrée scolaire 2022. L'objectif principal était de permettre à des élèves musiciens (débutants ou non) de suivre une classe ouverte à tous (sans prérequis artistiques) et d'excellence dans un collège situé dans un quartier classé en politique de la ville, par la pratique de l'art vocal, sous la forme d'un grand chœur réunissant tous les élèves CHAM de la 6e à la 3e. Depuis septembre 2022, 32 élèves suivent des cours pendant le temps scolaire dispensés par une professeure du collège et une enseignante du Conservatoire.

Poursuite des Scèn'O Music à la chapelle des Rédemptoristes mettant en valeur les projets personnels des élèves pour le Certificat d'études musicales.

Continuité du dispositif "Orchestres à l'école" (école élémentaire Frontenac pour les vents et Victor- Hugo puis le Grand Poirier pour les cordes) : 46 élèves répartis sur deux orchestres ont pu en profiter. Différentes master-classes ont permis aux élèves du CRD de rencontrer des artistes et pédagogues reconnus : Olivier Sens en formation musicale, Joséphine Ambroselli et Marine Chagnon en piano et chant lyrique dans le cadre du Festival de Nohant.

Opération Portes ouvertes du Conservatoire du 4 au 6 juillet permettant de présenter les différentes disciplines enseignées.

L'arrivée d'un nouveau piano à la chapelle des Rédemptoristes.

Création d'une chorale pour le personnel de Châteauroux Métropole.

L'arrivée de Patrice Pinero, nouveau directeur, le 1er décembre.





FOCUS

La création de la Classe à horaires aménagés en art vocal (CHAMAV) au Collège Rosa-Parks. Ce dispositif concerne les élèves de ce collège, de la 6e à la 3e. Une vingtaine de collégiens y participent et un projet de spectacle "Mamma Mia" est envisagé pour 2023. Le conservatoire met à disposition un enseignant à raison de 7h/semaine (professeur de chant chorale).

Contribution au développement durable :
Le Conservatoire communique principalement par mails les informations transmises aux familles (bulletins, notes d'information, lettre d'information mensuelle, etc.).
La continuité de la dématérialisation des réinscriptions ainsi que les inscriptions en ligne pour le choix des horaires de formation musicale et des nouvelles inscriptions.
Désormais, dès que possible, les réunions des directeurs de la Région Centre-Val de Loire ou des enseignants sont programmées à distance permettant de réduire l'empreinte carbone.

Indicateurs 2022 :

Indicateurs	2019	2020	2021	2022
Financiers				
Budget de fonctionnement	57 160	47 632	48 180	48 180
Budget d'investissement	30 442	15 442	46 400	13 000
Recettes frais de scolarité	218 483	137 477	152 185	194 979
Activités				
Nombre total d'élèves inscrits*	911	907	854	851
En musique	818	549	534	738
En danse	134	132	107	82
En art dramatique	70	51	52	50
Origine des élèves**				
Châteauroux :	668	670	612	569
Métropole hors Châteauroux :	138	136	122	130
Hors métropole :	105	101	120	105
Total :	911	907	804	851

** Certains élèves sont inscrits dans plusieurs disciplines / ** Sans double comptage*

Evolutions du périmètre de l'activité :

- Continuer à développer le partenariat avec la Scène nationale Équinoxe, la MLC Belle-Isle et les structures culturelles de la ville et de l'agglomération.
- Poursuivre les collaborations avec les festivals, les associations, les partenaires institutionnels et les services municipaux.

Activités prévues :

- Nouvelle saison professionnelle de musique de chambre et de l'Ensemble instrumental de Châteauroux. Des concerts de musique de chambre sont prévus en mars, avril et mai à la chapelle des Rédemptoristes et au Musée. L'Ensemble instrumental sera présent en juin sur la scène d'Équinoxe, il accompagnera les élèves danseurs du conservatoire et les élèves d'art lyrique dans une version de la flûte enchantée de Mozart. Entre septembre et décembre, deux concerts de musique de chambre seront programmés ainsi qu'un concert de l'Ensemble instrumental de Châteauroux à Équinoxe.
- La nuit du Conservatoire, les Pas de Belle-Isle, les Scènes en fête, des master-class et des auditions de classe.
- Rencontre en avril avec Gilles Martin, compositeur-saxophoniste et Claudine Martin, flûtiste. Une master-class est programmée le 1er avril à laquelle participeront des élèves des classes de saxophone et de flûte ; le 5 avril aura lieu un concert de restitution avec les élèves, Gilles et Claudine Martin à la chapelle des Rédemptoristes. Une pièce a été spécialement commandée pour cette rencontre.
- En partenariat avec la MLC Belle-Isle, une rencontre de harpe sera organisée avec des élèves de Chartres, Limoges et Châteauroux ainsi que des élèves en basson, clarinette, flûte et théâtre autour de l'œuvre Peer Gynt de Grieg.

Objectifs fixés en 2022 :

- Poursuivre l'organisation des auditions et des spectacles,
- poursuivre les actions d'éducation artistique en milieu scolaire,
- assurer une veille pédagogique et réaliser des évolutions des cursus en lien avec le réseau des conservatoires de la Région Centre-Val de Loire.



Musée Bertrand

Activité 2022 :

Expositions

L'équipe du musée Bertrand a présenté deux expositions :

- "La République nous appelle : valeurs et symboles" du 2 avril au 27 juin au musée Bertrand, deux-cent trente ans après la proclamation de la Première République ;
- "Chromies contemporaines" du 30 juin au 18 septembre au Couvent des Cordeliers, dédiée à la collection d'art contemporain conservée au musée Bertrand qui a vu le jour il y a plus de cinquante ans et a été constituée par l'Amicale des beaux-arts de Châteauroux.

Actions – Événements

À l'occasion de la 18e "Nuit européenne des musées", le 14 mai, le musée Bertrand a ouvert ses portes pour une nocturne durant laquelle les élèves de la classe de CP/CE1 de l'école Jean-Zay ont joué le rôle de guides conférenciers auprès des visiteurs.

Les 39e "Journées européennes du Patrimoine" ont eu lieu les 17 et 18 septembre, qui coïncidaient avec la fin de l'exposition "Chromies contemporaines".

Divers actions interservices et événements publics et privés ont été organisés :

- 10 au Musée Bertrand ;
- 14 au Couvent des Cordeliers.

100 cérémonies de mariage et 134 parrainages ont pu être célébrés au musée Bertrand.

L'édition 2022 de "L'Envolée des livres" dont la marraine était Anne Parillaud s'est tenue les 7 et 8 mai au Couvent des Cordeliers.

De plus, des démarches ont été effectuées pour permettre :

- La proposition d'ateliers pédagogiques et de visites guidées par la responsable des Publics et de la Communication du musée en partenariat avec Châteauroux Berry Tourisme,
- le développement de l'action de médiation "Hors les murs",
- les recrutements du nouveau directeur et d'un médiateur culturel pour renforcer le Pôle des Publics et de la Communication,
- le renouvellement de l'adhésion à l'association des Musées Centre-Val de Loire qui rassemble le personnel scientifique des musées et représente un réseau de 57 musées de la région,
- l'acquisition d'un écran numérique interactif afin d'étendre l'offre de médiation culturelle auprès des personnes en situation de handicap et à mobilité réduite. À cet effet, un dossier de candidature a été déposé afin d'obtenir un soutien dans le cadre du "Fonds d'accessibilité 2022" mis en place par le Ministère de la Culture. La DRAC Centre-Val de Loire a retenu le projet et octroyé une subvention à hauteur de 2 000 €,
- la contribution pour une étude, réalisée par l'association des Musées du Centre-Val de Loire, sur les collections asiatiques des musées de la région,
- un premier partenariat avec la société PPPF Patrimoines pour l'utilisation de Wivisites, une application pour smartphone consacrée à la promotion de la culture et du patrimoine, par le biais de QR code à flasher, situés près de certaines œuvres du musée. Ce nouvel outil de médiation a été offert aux visiteurs à l'occasion des "Journées européennes du Patrimoine".

Concert

Deux concerts-déambulations se sont tenus les 26 avril et 7 juin au musée Bertrand en partenariat avec le Conservatoire à rayonnement départemental de musique, de danse et d'art dramatique (CRD) de Châteauroux, animés par trois professeurs de musique.
Le CRD a également organisé deux représentations dans la cour du couvent des Cordeliers : le 20 mai un concert (orchestre à cordes et autres ensembles) d'élèves du CRD puis le 1er juillet un concert pique- nique de la Musique municipale dans le cadre des Scènes en fête.

Publications

À l'occasion de l'exposition "La République nous appelle : valeurs et symboles", le musée Bertrand a publié un catalogue de 40 pages et un autre de 60 pages pour l'exposition "Chromies contemporaines" dont les ventes en boutique étaient respectivement de 9 et 35 exemplaires.

Tournages

Le 6 avril, le Conseil communautaire de la jeunesse (CCJ) a produit un petit film intitulé "Le Musée hors les Murs" afin d'être diffusé dans les maisons de retraite castelroussines.

À l'occasion de leur formation VISA+ du GRETA de Châteauroux, trois stagiaires ont réalisé, le 2 juin, une vidéo visite du musée et interview de la responsable des Publics et de la Communication.

Le 21 novembre a eu lieu l'enregistrement d'un podcast de 50 minutes sur le sculpteur Ernest Nivet, organisé par l'association des Musées du Centre-Val de Loire en partenariat avec des podcasteurs de "Sens de la visite". La responsable des Publics et de la Communication du musée a évoqué l'histoire du personnage crucial dans le paysage artistique berrichon et exposé dans le parcours permanent du musée. Était à ses côtés, Francesca Lacour, petite-fille de l'artiste qui défend l'œuvre et la mémoire de son grand-père. Des élèves de la classe CHAAP Ernest-Nivet de Levroux, le village natal du sculpteur, étaient conviés à participer à cet événement.

Dans le cadre d'une démarche de mise en valeur du patrimoine et du programme d'activités du musée Bertrand, la responsable des Publics et de la Communication a participé à la réalisation de chroniques intitulées "Si les œuvres parlaient…" qui sont diffusées sur RCF en Berry depuis septembre 2022, et ce jusqu'au mois de juin 2023.

Conservation

L'équipe de la réserve centrale du musée a récolé 998 œuvres en 2022. À ce jour, 10 174 œuvres ont été saisies, récolées et reconditionnées en réserve suivant les normes de conservation préventive.

La base de gestion des collections Micromusée comptabilise à présent 11 887 fiches.

Prêts et dépôt d'œuvres

Le musée Bertrand a contribué à la réalisation de six expositions temporaires en mettant à disposition 13 œuvres provenant de sa propre collection.

Dons-Legs

La Ville de Châteauroux a accepté le legs de 13 tableaux, d'un buste et de pièces de monnaie de Monsieur Jean-Claude Portrait, d'une valeur de 1 810 €, pour être conservé au musée Bertrand. Un passage à la Commission scientifique régionale (CSR) du Centre-Val de Loire des Musées de France, compétente en matière d'acquisition, pour avis, est prévu en mars 2023.

Mécénats

Un mécénat d'une valeur de 1 500 € pour la restauration ou l'acquisition d'œuvres a été obtenu par la mise à disposition du couvent des Cordeliers au Centre académique de danse pour l'organisation de son spectacle annuel les 21 et 22 mai.

Restaurations-Conservations

Trois dossiers de restaurations-conservations ont obtenu des avis favorables de la CSR du Centre-Val de Loire des

Musées de France du 24 mars 2022 dont deux ont été accompagnés de subventions de la DRAC Centre-Val de Loire :

- le tableau "Le portrait d'homme" par Cornelis Bisschop : coût 295 € H.T. totalement assumé par le Musée des beaux-arts du Mans, organisateur de l'exposition "L'étoffe des flamands - Mode et peinture au XVIIe siècle" ;
- l'œuvre "Le Reliquaire de Vivant Denon" : coût 4 976 € H.T avec une participation à hauteur de 1 666,67 € H.T. du musée du Vignoble nantais pour son exposition consacrée au célèbre couple Héloïse et Abélard et le soutien de deux mécènes pour un montant total de 1 900 € net de taxes - subvention de 1 144 € H.T. ;
- le dessin "République française" de François Reverchon : coût 435 € H.T. - subvention de 174 € H.T.



À l'occasion de la programmation des travaux de rénovation du musée Bertrand et dans un souci de conservation à long terme de l'ensemble de ses collections dans des conditions requises, la Ville de Châteauroux a, une nouvelle fois, souhaité s'adjoindre les compétences de la société FUTUR ANTÉRIEUR pour une aide à la décision pour l'aménagement de nouvelles réserves.

En outre, le directeur du musée a quitté ses fonctions le 1er mars et a été remplacé au 1er janvier 2023.

Contribution au développement durable :

Dans le cadre de la campagne de récolement en cours, de nombreuses œuvres font l'objet de numérisation.

Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers				
Budget de fonctionnement (€):	39 774	49 510	48 200	49 930
Budget d'investissement (€) (partagé services culturels)				
Acquisition œuvres	3 500	-	-	-
Acquisition divers matériels	4 333	520	-	5 120
Restauration œuvres	5 568	9 493	4 721	-
Indicateurs d'activités				
Musée Bertrand :	8 464	3 562	6 139	6 815
Visites groupes scolaires	745	204	467	647
Diverses visites commentées	22	90	353	781
Animation et manifestations diverses	-	-	109	560
Les Cordeliers	1995	90	5 032	2 874
Visites groupes scolaires	377	0	260	258
Diverses visites commentées	22	90(1)	139	150
Animations et manifestations diverses	-	-	43	975
Maison des Arts et traditions populaires du Berry	576	22	0	0
Visites groupes scolaires	161	14	0	0
Diverses visites commentées	415	8	0	0
Hors les murs(2)	-	-	9	8

1 Par l'Office de tourisme
2 Action de médiation effectuée par la responsable des Publics qui consiste en la présentation d'une œuvre en dehors du musée



Les événements programmés qui marqueront 2023 :

- Deux expositions sont prévues : "Auguste Borget (1808-1877), les paradis perdus" du 8 avril au 2 juillet au musée Bertrand ; "Urban Poetic" de l'artiste CharlÉlie Couture du 1er juillet au 17 septembre au couvent des Cordeliers ;
- l'arrivée en janvier 2023, d'un nouveau directeur, Monsieur Arnaud Valdenaire et d'un médiateur culturel, Madame Candice Signoret pour renforcer le pôle des Publics et de la Communication ;
- le renforcement des mesures de sûreté dans les salles du musée afin d'assurer la sécurité des œuvres exposées ;
- la mise en place d'un nouveau protocole de l'équipe d'accueil et de surveillance du public ;
- tout au long de l'année, des visites guidées, des médiations auprès des scolaires et des animations pendant les vacances seront proposées ;
- deux soirées musicales au musée organisées par le CRD, les 17 janvier et 4 avril ;
- "La Nuit européenne des Musées" se déroulera cette année le 13 mai ;
- "Les Journées du Patrimoine", les 16 et 17 septembre, coïncideront avec la fin de l'exposition consacrée aux œuvres de l'artiste CharlÉlie Couture ;
- le partenariat avec la société PPPF Patrimoines pour un abonnement de 11 mois à l'application Wivisites..




BANQUE DE FRANC

Activité 2022 :

Archivage électronique

Groupe de travail Système d'archivage électronique (SAE) avec la DSITN, pour mettre en place les actions de sensibilisation des services à l'archivage électronique (charte d'archivage, fiches pratiques, séances d'information pour les services).

Travail sur la signature électronique des documents signés dans Ixbus et repérages des dossiers dans le parapheur électronique (traiter l'arriéré et les documents actuels et futurs).

Futur transfert des annexes des Archives dans les anciens bâtiments de la Banque de France

Évaluation des besoins des espaces de conservation, des surfaces de rayonnages et cheminement d'accès. Préparation des fonds à déplacer (reconditionnement), traitement des arriérés (classement, cotation provisoire, repérage et traitement des éliminations), réévaluation de certains fonds (pour traitement des éliminations et reconditionnement), dépoussiérage, nettoyage.

Collecte d'archives

Le service a collecté 52 ml d'archives des services municipaux et communautaires et procédé à 154 ml de destruction aboutissant cette année à un espace gagné de 102 ml. Le travail sur les fonds non traités, la réévaluation de fonds anciens et l'accentuation donnée cette année au traitement des documents éliminables a augmenté le volume des documents éliminés. Avec la dématérialisation des versements de plusieurs services, le volume des versements papier a diminué. Collecte de fonds d'archives pour le futur Centre d'histoire et de la mémoire de la résistance et de la déportation de l'Indre, conservés temporairement jusqu'à l'ouverture du centre.

Numérisation

900 plans (XIXe-XXe s.) et un registre de recensement de population datant de 1936 ont été numérisés pour leur mise en ligne sur le site des Archives municipales. De nombreux plans de bâtiments publics, de rues, de cartes anciennes et d'affiches diverses du XIXe s. et début XXe s. ont également été traités.

Exposition

Préparation des 37 panneaux d'exposition et du catalogue bilingue, montage de l'exposition présentée à la médiathèque Équinoxe du 19 septembre au 3 décembre.

Préparation du projet d'exposition avec le comité scientifique concernant l'architecte Dauvergne et ses constructions dans l'Indre au XIXe s., en partenariat avec plusieurs musées (château de Valençay, Musée de La Châtre, musée de la chemiserie d'Argenton, château de Bouges, ...) et l'historien d'art Olivier Prisset.

FOCUS

Présentation de l'exposition franco-allemande bilingue organisée avec le comité de jumelage Châteauroux-Gütersloh, "Châteauroux - Gütersloh : développement et aménagement de 1945 à nos jours. Deux voies - Une Europe", présentée à la médiathèque Équinoxe, salle Raymonde-Vincent du 20 septembre au 30 novembre. Inaugurée le 23 septembre, avec la présence d'une délégation officielle allemande. Édition d'un catalogue bilingue, visites de classes de lycées et collégiens. Exposition initialement présentée en Allemagne, au musée de Gütersloh, du 11 mai au 22 août.

Partenariat avec le cinéma Apollo (programmation d'un cycle de 10 films allemands, pour scolaires et public) et la médiathèque Équinoxe - intervention d'un spécialiste du cinéma allemand, Pierre Gras, le 27 septembre et d'un spécialiste de la scène berlinoise des années 1970 à 1990, Frédéric Cisnal.

Contribution au développement durable :

Les archives éliminées sont recyclées par l'association "Insert Jeunes" agréée pour l'élimination des documents administratifs. Redistribution aux services de nombreuses fournitures en bon état, récupérées lors des versements et avant la procédure d'élimination : chemises cartonnées, boîtes plastifiées, classeurs... Dématérialisation des procédures administratives qui réduisent les versements d'archives papier (Finances, Commande publique). Dématérialisation des envois ; correspondance par courriels.

Continuation de la préparation du transfert des archives conservées dans les annexes du Centre Racine et du bâtiment Bourdillon, vers l'annexe du sous-sol de l'ancienne succursale de la Banque de France, place La Fayette.
Poursuite de la mise en chantier du SAE mutualisé selon la feuille de route établie par le cabinet Mintika pour une installation début 2024.
Préparation du projet d'exposition consacrée au sport, dans le cadre des JO 2024, avec les autres partenaires culturels de Châteauroux Métropole. Un projet d'exposition avec la médiathèque Équinoxe est envisagé sur cette thématique.
Préparation de l'exposition concernant l'architecte Dauvergne, avec les autres partenaires culturels de l'Indre (musées, archives) impliqués dans le projet.
Préparation du projet européen C-City, avec la ville de Gütersloh et des deux projets d'expositions numériques prévues pour 2025 concernant l'industrie textile de 1920 à 1945 et l'urbanisation et l'environnement de 1945 à aujourd'hui.



Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers (€)				
Fonctionnement	24 740	24 725	21 140	22 740
Recettes	10 136	9 000	7 788	17 501
Indicateurs d'activité : accroissement des archives				
Versements des services (ml)	80	97	101	52
Éliminations	134	48	75	154
Accroissement net	- 54	49	26	-102
Demandes de recherches				
Demandes administratives	566	162	117	121
Demandes généalogiques	24	199	180	117
Recherches historiques	9	16	15	20
Recherches documentaires diverses	102	11	22	57
Total	701	388	334	315
Prêts aux services				
Documents communiqués aux services	363	242	273	282
Communications de documents en salle de lecture				
Documents communiqués au public	1 110	603	712	489
Numérisation de documents				
Documents numérisés (nombre de vues)	2 527	12 227	867	900

Réseau des bibliothèques

Activité 2022 :

Reprise d'une activité normale après deux années "moroses", compte-tenu de l'épidémie de la Covid.

Une programmation annuelle riche avec 250 rendez-vous proposés dont 25 "Hors les murs" (auprès de résidences séniors, dans le cadre de Bougez à Belle-Isle, cinéma Apollo/Lycée Les Charmilles).

Plus de 5 000 participants accueillis sur l'ensemble des animations du réseau des bibliothèques.

- 7 expositions (dont une à la bibliothèque Beaulieu) ;
- de mars à mai : cycle "Ciel et Espace" (25 RDV / 377 participants) ;
- septembre à décembre : l'exposition des archives municipales "Châteauroux-Gütersloh : développement et aménagement de 1945 à nos jours. Deux voies-une Europe" a donné lieu à développer une programmation thématique autour de l'Allemagne (conférences et projections en partenariat avec le cinéma Apollo) : une centaine de participants ;
- d'octobre à janvier 2023, c'est l'accueil de l'autrice Estelle-Sarah Bulle (résidence autrice en partenariat avec CICLIC) : rencontre-échanges avec le public dont deux avec des scolaires, sept ateliers d'écriture, lectures musicales, projection, Chanté Nwel, Nuit de la lecture en janvier 2023 ;
- partenariat avec les actions de l'Atelier santé ville : défi semaine sans écran avec l'accueil du spectacle jeune public par la Cie Les 3 cris, accueil du Club dégustation en novembre ;
- partenariat dans le cadre du festival Nour'Africa : accueil d'un spectacle de contes jeune public ;
- partenariat dans le cadre du premier festival arménien HAYASTAN en Berry : accueil d'une exposition et d'un concert de chants arméniens ;
- partenariat avec les structures culturelles municipales : CRD/EMBAC/Archives municipales ;
- Festival de la voix du 20 au 22 mai ;
- une terrasse a été aménagée au 1er étage de la médiathèque et du mobilier a été acheté, ce qui permet des temps d'animation en direction aux usagers et de profiter de la période printanière et estivale.
- le marché d'acquisition (livres, CD, DVD, partitions) a été renouvelé pour quatre ans à compter du 1er janvier 2023.

Les temps forts :

- les nuits de la lecture des vendredi 21 janvier (une soirée pour les enfants avec le spectacle musical L'accordéon de l'oncle Gaston) et samedi 22 janvier (projection du film Les liaisons dangereuses de Choderlos de Laclos) ;
- Bougez à Belle-Isle : neuf rendez-vous (inscription des bibliothèques dans le cadre du dispositif national Partir en livre) ;
- journée du Patrimoine en septembre avec visite des coulisses de la médiathèque ;
- mise en place de deux ateliers numériques mensuels animés par le conseiller numérique (+ permanence mensuelle assurée dans les bibliothèques de quartier).



La présence d'une autrice associée (Estelle-Sarah Bulle) a constitué un des temps forts de l'année. Elle s'est impliquée dans des ateliers d'écriture permettant de réunir des lecteurs de tous horizons. Sa présence lors de temps d'animation a donné une image d'une médiathèque ouverte vers l'extérieur et dynamique. Le concert de Noël avec des chansons de la Martinique a réuni de nombreux participants de tous âges dans une ambiance de fête.

Contribution au développement durable :

- Maintien de la grainothèque, permettant un échange de graines bio (fleurs, légumes, plantes) entre usagers au sein de la médiathèque, à l'initiative des associations "Incroyables comestibles" et "Bihanat".
- Vente permanente de livres permettant de donner une seconde vie à des ouvrages destinés à être désherbés.
- Un vélo est à disposition des agents dans le garage de manière à circuler sans nécessité d'emprunter un véhicule pour de courts déplacements.

Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers (€)				
Budget de fonctionnement	215 682	205 905	227 489	190 873
Budget d'investissement	169 805	7 276	1 414	9 293
Indicateurs d'activité				
Nombre de visiteurs médiathèque	152 616	83 550 (102 860 réseau)	90 454 (109 476 réseau)	108 410 (145 202 réseau)
Nombre d'abonnés sur le réseau	3 694	2 326	2 833	3 020
Nombre de prêts sur le réseau	289 206 (a)	222 098	260 285	259 593

(a) Fermeture des bibliothèques pendant les travaux pour la mise en place de la RFID

- Mise en place d'une exposition des livres d'artistes de Jean-Marc Brunet au 4[e] trimestre. Artiste peintre, originaire du Nord de la France, il a beaucoup voyagé et s'est enrichi au contact de différentes cultures. Il a travaillé auprès de nombreux artistes (écrivains, musiciens, comédiens, sculpteurs, etc.) et a participé à de nombreux livres d'artistes. Bon nombre seront exposés à la médiathèque.
- Présentation du Projet scientifique et culturel du réseau des bibliothèques à la DRAC.





Direction municipale de la Sécurité publique 3.2.4.

Activité 2022 :

La Police municipale est le principal service permettant au maire d'exercer les pouvoirs de police définis par l'article L2212-1 du code général des collectivités territoriales : veiller à assurer le bon ordre, la sûreté et la salubrité publiques.

Police municipale

Coopération renforcée entre les Polices nationale et municipale La Ville de Châteauroux a installé un poste de travail informatique au commissariat de Police nationale. Cette installation facilite les démarches administratives (rédaction de procès-verbaux, contact direct avec l'Officier de police judiciaire, etc.) et renforce la coopération entre les deux Polices.

Mise en œuvre de la procédure du rappel à l'ordre Le rappel à l'ordre permet de réduire toute forme d'impunité. Lorsqu'une personne fait l'objet d'un rappel à l'ordre, elle reçoit une convocation de Monsieur le Maire. Un rendez-vous a lieu en présence du Maire ou de son délégué. Les mineurs sont accompagnés d'un représentant légal. Les poursuites sont décidées par Madame la Procureure.

Recrutement d'un moniteur au maniement des armes (MMA) Un MMA a été recruté en interne pour dispenser les Formations préalables au maniement des armes (FPA) et les Formations à l'entrainement (FEA). Il a au préalable obtenu son certificat de moniteur en suivant une formation de six semaines dans le centre national de tir de la Police nationale.

Formation des agents de Police municipale aux violences intra-familiales Les policiers municipaux et les Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) ont suivi une formation durant deux jours pour savoir détecter et gérer les violences intra-familiales.

Actions de sensibilisation dans les établissements scolaires
La Police municipale a exercé des missions de prévention et de sensibilisation; elle est intervenue en complément de l'action menée par la Police nationale.

À la demande des enseignants, un agent de Police municipale a mené des actions de sensibilisation dans les établissements scolaires sur le thème, entre autres, du harcèlement à l'école.

Participation au Plan particulier et mise en sûreté dans les établissements scolaires (PPMS)

La Police municipale a participé aux exercices qui permettent de tester le dispositif du PPMS : ce plan permet aux écoles de se préparer et de gérer une situation d'événement majeur de la manière la plus appropriée afin d'en limiter les conséquences.

Sécurisation des manifestations organisées dans la commune

Présence toujours aussi effective des agents de PM pour la bonne tenue des manifestations se déroulant sur le territoire

communal. Les principales manifestations concernées étaient les suivantes :

- course cycliste Fenioux,
- fête de la Musique,
- feu d'artifice à Belle-Isle,
- festival Darc,
- Ekiden,
- Tour vibration,
- parade de Noël.

Développement du Centre de supervision urbain (C.S.U.)

- Renouvellement des caméras des déchetteries de Châteauroux Métropole, du Poinçonnet, de Déols et de Montierchaume.
- Poursuite de l'installation des caméras Q1700 permettant la lecture optimisée des plaques d'immatriculation.

Vidéoverbalisation

La Ville de Châteauroux déploie et exploite, par l'intermédiaire de son Centre de supervision urbaine, un dispositif de vidéoverbalisation qui permet aux six agents opérateurs assermentés du CSU de sanctionner à distance une infraction au Code de la route (voiture en double file, stationnement sur trottoir, etc.) grâce aux images recueillies par les caméras de vidéoprotection. Les secteurs retenus pour la vidéoverbalisation sont déjà équipés de caméras et ne nécessitent pas de déploiement supplémentaire.

Mise en place d'un binôme dédié aux services de nuit

Un binôme a travaillé exclusivement les nuits du mercredi au dimanche de 21h à 7h (horaires similaires à ceux de la brigade de nuit PM).

Service du stationnement

L'activité principale des ASVP

Appliquer et contrôler la réglementation en matière de stationnement à Châteauroux. Les agents sont également amenés à surveiller les marchés et assurer la sécurité des enfants aux entrées et sorties des écoles. Ils rédigent quotidiennement des comptes-rendus du travail effectué.

Signalement des problèmes de différentes natures

En liaison directe avec la Police municipale et le CSU, ils signalent régulièrement des problèmes de salubrité et d'occupation illégale de la voie publique (encombrants, travaux, déménagements, livraisons, consommation d'alcool sur la voie publique, rixes, etc.).

FOCUS

Police municipale

Création du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)

Présidé par Monsieur le Maire, le CLSPD constitue l'instance de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité autour desquelles doivent se mobiliser les institutions et organismes publics et privés concernés.

L'arrêté municipal du 16 mai 2022 fixe les membres de droit du CLSPD et la composition de l'assemblée plénière.

Centre de Supervision Urbain (C.S.U.)

Renouvellement du marché public d'achat de matériels de vidéo protection pour les années 2023 à 2025

La Ville de Châteauroux et Châteauroux Métropole ont conclu un nouveau marché public d'achats de matériels de vidéoprotection (caméras, accessoires, etc.). Ce marché public a pris en compte l'installation de nouvelles caméras pour la sécurisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 qui auront lieu au Centre national de tir sportif (CNTS).

Service du stationnement

Mise en place quotidienne de la surveillance des entrées et sorties des écoles primaires.

La présence des ASVP et très régulièrement des agents de Police municipale, permet d'éviter le stationnement anarchique et limite la vitesse des automobilistes. Les agents assurent la sécurité des castelroussins aux abords des écoles. Ils sont particulièrement présents aux heures de pointe.

Contribution au développement durable :

Police municipale

La Police municipale a effectué pour partie ses missions de surveillance de l'espace public à pied et à cycle (surtout aux beaux jours pour le vélo). Elle a lutté contre les pollutions sonores en réprimant certains comportements (tapages chez les particuliers, bruit en lien avec les établissements dits de nuit, usages abusifs d'avertisseurs sonores, pots d'échappement non homologués, surrégimes moteurs, etc.).
Elle a lutté contre les dépôts sauvages et l'identification des auteurs de ces pratiques (déploiement de packs mobiles et de caméra de "chasse" à cet effet).

Service du stationnement

Les ASVP ont effectué de très nombreuses patrouilles pédestres et en VTT électriques en centre-ville, mais aussi dans certains quartiers et dans les parcs et jardins publics.

Indicateurs 2022 Police municipale :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers (€)				
Budget fonctionnement :	44 609	32 553	50 629	51 791
Budget d'investissement :	30 443	77 553	150 443	137 280
Recettes de fonctionnement	1 618 780	136 805	94 212	82 124
Indicateurs d'activité				
Événements traités	1 844	2 886	5 147	5 769
Capture de chien	66	52	52	45
Déclaration de chiens dangereux	13	6	6	8
Élèves et classes sensibilisés aux risques de la circulation routière (année scolaire)	890/39	378/16	920/22	916/42
Plan d'actions de sécurité routière	12	0	2	1
Manifestations encadrées	63	45	79	94
Infractions relevées (amendes)	1 019	1 484	1 105	1 092
Mise en fourrière	164	163	251	117
Rapports et procès-verbaux	189	437	524	524
Lignes de bus surveillées	104	27	23	14
Objets trouvés		372	356	396
Objets restitués	-	210	64	253
Surveillance des entrées et sorties des écoles (PM et ASVP)	-	98	127	41
Nombre de déclenchement de l'alarme-intrusion des bâtiments municipaux	-	-	-	278*

**Depuis 2021, la Police Municipale gère seule les interventions d'urgence suite à un déclenchement d'alarme dans une école (dans le cadre d'une astreinte).*

Indicateurs 2022 Centre de supervision urbain (C.S.U.) :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs d'activités				
Réquisitions judiciaires	231	210	264	225
Identification d'auteurs (sur une centaine de réponses de la PN)	46	30	34	26
Aides substantielles à l'enquête (sur une centaine de réponses de la PN)	36	20	16	10
Demande d'intervention (PM et PN)	343	420	293	388
Gestion des appels lors de l'astreinte téléphonique	404	350	340	372
Traitement des réquisitions judiciaires pour la commune de Diors	1	2	0	0

Indicateurs 2022 Service du stationnement (A.S.V.P.) :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs d'activités				
Forfait de post-stationnement (FPS)	8 677	4 928	4 224	4 775
Infractions relevées	2 915	2 591	4 765	3 092
Recours administratif préalable obligatoire (RAPO)	122	146	117	115


POLICE
MUNICIPALE





Regard vers 2023

Participation à l'étude du projet de déménagement de la Direction municipale de la sécurité publique dans les locaux de l'ancienne Banque de France, prévu au 1er janvier 2024.

Un nouveau Centre de supervision urbaine sera installé. Une Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) en vidéoprotection aura la mission d'étudier les besoins, d'apporter une assistance pour l'analyse des offres et d'effectuer le suivi du déploiement et de la réception du matériel.

Police municipale

- **Augmentation des effectifs de la Police municipale**
  Les effectifs de la Police municipale continueront à augmenter en 2023, cinq agents supplémentaires vont être recrutés pour atteindre 33 agents.
- **Renforcement de la brigade moto**
  La Police municipale renforcera sa brigade motocyclettes pour lutter contre l'insécurité routière. Cette brigade passera de trois à quatre motards, permettant à la Ville d'avoir régulièrement deux agents sur le terrain. L'agent recruté suivra une formation diplômante dans une école motocyclettes de Gendarmerie.
- **Projet de déploiement de la Police municipale 24h/24.**
  Des réunions avec le personnel continueront à se tenir dans la perspective de présenter aux autorités municipales un projet de service de Police municipale opérationnel 24h/24 avant la fin de l'année 2023.
- **Police pluri-communale**
  Des réunions se poursuivront avec les élus de Déols et Saint-Maur dans la perspective de création d'une police pluri-communale, dans le courant de l'année 2023.

Centre de supervision urbain (CSU)

Préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

- 44 nouvelles caméras au moins seront positionnées aux abords du Centre national de tir sportif et des axes principaux de circulation de Déols, Diors, Etrechet, Saint-Maur, Montierchaume et Châteauroux.
- La gestion opérationnelle des forces de sécurité sera optimisée en rassemblant sur le même site, le nouveau Centre de supervision urbaine (CSU) et un Poste de commandement interservices (PCIS). Un déport des images sera effectué vers le Centre d'information et de commandement de la Police nationale (CIC) et le Centre d'opérations et de renseignement de la gendarmerie (CORG).

Service du stationnement

Recrutement d'un Responsable de l'unité des Agents de surveillance de la voie publique (ASVP)

Il sera chargé de la mise en œuvre opérationnelle de la politique du stationnement de la Municipalité. Il encadrera une équipe de quatre agents. Il organisera et coordonnera les activités du service (établissement des Forfaits post-stationnement (FPS), gestion des contestations des FPS, surveillance des entrées et sorties des écoles, etc.).

Centre communal d'action sociale (CCAS)



Soutien à l'insertion sociale et aides auprès de castelroussins et d'associations caritatives.

3.3.1. Centre communal d'action sociale

Activité 2022 :

- **Avril :** Inauguration festive du parcours de santé adapté à l'EHPAD St Jean et à la Résidence Isabelle.
- **Mai :** Les intempéries de grêles ont donné lieu à la création d'une cellule de crise coordonnée par le CCAS, pour écouter, orienter et accompagner les centaines de particuliers sinistrés. D'abord dans l'urgence, puis dans la durée, en lien avec le SDIS (les pompiers), la Protection civile, les services de Châteauroux Métropole, la Préfecture, les bailleurs, la Communauté des professionnels territoriaux de santé, les experts, les assurances et les couvreurs. L'EHPAD St Jean et la Résidence Isabelle ont également été fortement impactés.
- **Septembre :** Anniversaire des 10 ans de partenariat avec la Commune de Blancafort (18) pour l'accueil de chantiers éducatifs. Des travaux de peinture et d'espaces verts sont confiés à de jeunes castelroussins, accompagnés par le service de prévention spécialisée et le service technique de la Commune. Cette action a donné lieu à sa reproduction dans des communes rurales de l'Indre.
- **Octobre :** Lancement du projet d'habitat participatif séniors à Châteauroux porté par KOYO et SCALIS. Dans le cadre de la Semaine Bleue, la restitution de la réflexion citoyenne de séniors castelroussins HAPPI KOYO sur les représentations liées au vieillissement, en dialogue avec des homologues belges a été saluée au niveau national.
- **Décembre :** La barre des 1 000 demandes d'accompagnement sur une année par le service logement a été atteinte pour la première fois depuis son ouverture, traduisant une plus grande difficulté d'accès et de maintien dans le logement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est présidé de droit par le Maire de Châteauroux, entouré de huit représentants élus du conseil municipal et de huit représentants associatifs œuvrant dans le champ du social et de l'insertion. La Vice-présidente du CCAS, maire-adjointe à l'action sociale, l'a réuni à sept reprises en 2022 pour débattre et délibérer sur l'actualité des services et le soutien apporté à des projets. Les administrateurs sont membres de commissions et de conseils de vie sociale avec les résidents. La commission des aides a eu lieu 48 fois en 2022 ; celle pour les actions en direction des personnes âgées quatre fois ; il y a eu 11 rencontres avec les différents résidents. Enfin, ils ont participé à trois instances de dialogue social dans le cadre d'une mobilisation renforcée liée à la gestion de la pandémie en lien avec l'AISMT.

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

L'instruction des aides légales et facultatives, ainsi que la domiciliation sont des champs obligatoires pour les CCAS. Sa participation à des dispositifs locaux est également requise. La volonté municipale a été de pourvoir le CCAS de services sociaux complémentaires à ceux présents sur le territoire. Les élus disposent ainsi d'expertises et de leviers privilégiés pour répondre à des besoins et à des publics spécifiques, comme c'est le cas avec le service insertion et solidarité, l'office des personnes à la retraite, et le service de prévention spécialisée. Les professionnels travaillent avec de nombreux partenaires, et aussi avec de nombreux bénévoles, ce qui constitue une force en terme de développement social local.

Soutien à l'insertion sociale et aides auprès de castelroussins et d'associations caritatives

- 5 152 accueils pour 925 ménages différents et 8 367 appels reçus au service insertion et solidarité.
- 1 026 demandes d'aides ont été instruites (+ 3 %) pour 858 accords dont 456 (+ 6 %) d'aides à la vie quotidienne.
- 589 domiciliations postales cumulées (+ 26 %).
- L'épicerie solidaire "Le Petit +", a accueilli 62 (+ 100 %) ménages pour 11,6 T (+ 136 %) de marchandises, dont 706 kg en colis d'urgence. Elle reçoit le soutien de quatre bénévoles.
- 41 dossiers ont été instruits dans le cadre de la bourse au permis pour les plus de 26 ans.
- 140 bénéficiaires du RSA ont été accompagnés dans le cadre de 961 entretiens sociaux individuels, 21 animations différentes ont été proposées sur 37 séances avec 472 participations.
- 192 cartes de tarif solidaire Équinoxe (3€ / spectacle) ont été remises. Un accompagnement personnalisé a été réalisé lors de six spectacles.
- Université du Citoyen : trois Assemblées plénières : "Culture et vous ?", "Vivre avec le numérique", "les pauvretés : parlons-en ensemble !". Elles ont connu une forte fréquentation et ont donné lieu à des débats très riches.
- La fête de la solidarité, le 7 mai, a réuni 477 personnes dont 172 enfants, à l'ancienne piscine à vagues autour de la thématique de l'Amérique, clin d'œil à la période de présence des Américains à Châteauroux.
- Poursuite du soutien financier aux associations caritatives.
- Poursuite des actions en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes : kits d'accueil (50 sacs femmes et 20 sacs enfants remis), dispositifs Monshérif (25 dispositifs remis aux associations), mise en place et coordination du Village des partenaires dans le cadre de la journée internationale d'éradication des violences faites aux femmes (10 partenaires mobilisés).

Un soutien continu aux personnes âgées à leur domicile

L'Office des personnes à la retraite est un lieu d'accueil, d'orientation, de prestations de services de maintien à domicile (repas à domicile et télé-alarme) et de lutte contre l'isolement des personnes âgées. Il assure la coordination de la Maison des séniors et met en œuvre des actions de prévention et d'animation.

- 2 377 personnes ont été reçues à l'Office des personnes à la retraite- Maison des séniors, contre 1 603 en 2021, 7 828 appels téléphoniques ont été réceptionnés contre 7 751 en 2021).
- 111 personnes sont abonnées au service de téléassistance (110 en 2021).
- 43 136 repas à domicile ont été livrés (contre 42 119 en 2021) à 266 personnes (247 en 2021) soit une moyenne de 171 usagers par mois (161 en 2021).
- 713 personnes sont inscrites sur le fichier des personnes vulnérables (647 en 2021).
- 63 bénévoles sont investis dans les réseaux de lutte contre l'isolement des âgés MONALISA soit 98 personnes en

double compte : "DoSanSol" (11), "Livres et moi" (13), "Clubs de quartiers" (6), "Allons-y ensemble" (33), "Envie de causer" (7) et "Les marches lentes" (28). L'OPR anime un collectif pour encourager l'analyse des besoins et l'émulation entre partenaires. Unis Cité (jeunes en service civique auprès des séniors) a rejoint en 2022 la Médiathèque, la Maison de quartier Est, 55 et +, EKR, la DPDS, Alma Berry.

- 220 personnes différentes bénéficient de leurs engagements soit 307 personnes avec double compte (262 en 2021).
- 1 150 colis de fêtes de fin ont été remis par les élus aux aînés non imposables.
- 170 personnes âgées ont été aidées par le service social de proximité (140 en 2021) : 44 entretiens au bureau (50 en 2021), 171 visites à domicile ont été réalisés (190 en 2021).
- 100 dossiers d'aide sociale légale ont été instruits (122 en 2021).
- Les fêtes des retraités en juin et décembre, et la semaine bleue ont réuni plus de 1 000 personnes.

Une action éducative en direction de jeunes en difficultés

Le service de prévention spécialisée du CCAS est habilité au titre de la Protection de l'enfance, il est financé par le Conseil départemental, la Ville de Châteauroux, l'État (L'ANCT) et le Fonds social européen (FSE) pour participer à la résolution de problématiques éducatives, familiales, scolaires, d'accès aux loisirs et à la culture, administratives, d'accès aux droits, de santé, de logement, de justice, d'emploi, etc. Pour ce faire, les éducateurs mènent des accompagnements individuels et réalisent de nombreuses actions collectives le plus souvent réalisés en partenariat avec les acteurs locaux agissant en faveur de la jeunesse.

- 246 jeunes âgés de 12 à 25 ans accompagnés (209 en 2021) : 68 femmes (27,6 %) et 178 hommes (72,4 %).
- 60 % des jeunes sont issus des quartiers prioritaires de la ville, 22 % sont issus d'autres quartiers de Châteauroux ou étaient sans domicile fixe et 16,5 % sont issus de la communauté des gens du voyage.
- 50 jeunes âgés de 16 à 25 ans, déscolarisés ou inactifs, ont été accompagnés dans leurs projets d'insertion sociale et professionnelle grâce à deux programmes ciblés "Mieux repérer et mobiliser les publics dits invisibles" et "Accompagnement des jeunes vers l'emploi et la formation", réalisés en partenariat avec la Mission locale, Intermaide, Insert-Jeunes, Solidarité Accueil, Agir et le FJT. 42 ont participé à des chantiers éducatifs rémunérés pour effectuer des travaux de peinture, d'entretien d'espaces verts, de nettoyage, etc. Deux chantiers ont été réalisé en partenariat avec les Restos du Cœur, deux avec le bailleurs social Scalis Polylogis, trois avec les communes du Pêchereau et de Blancafort et six minis chantiers en partenariat avec le FJT.
- 413 enfants (dont 91 collégiens) concernés par le dispositif des "Vacances et Colos apprenantes", co-pilotés par le Dispositif de réussite éducative, le Service jeunesse de la Ville, l'Éducation nationale et le service de Prévention spécialisée dans les quartiers prioritaires, pour l'accompagnement à la scolarité, la réalisation de sorties éducatives et de loisirs, des activités d'animation, des actions de soutien à la parentalité.
- Des jeunes ont été mobilisés dans le cadre d'ateliers, de séjours et d'activités éducatives et pédagogiques, collectes alimentaires des Resto du Cœur et de la Banque Alimentaire, Klub extraordinaire sur l'orientation, etc.
- Le service co-gère avec le FJT pour la gestion d'une épicerie sociale jeunes.
- Il a participé au label "cité éducative" et a poursuivi le travail de rue et de la démarche "d'aller Vers" les jeunes.

DIRECTION DES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

La Direction des établissements pour personnes âgées gère quatre établissements, dont deux Résidences autonomies pour personnes âgées : la Résidence Isabelle (45 logements) et la Résidence des Rives de l'Indre (40 logements). Les personnes connaissant des difficultés d'autonomie plus importantes peuvent être accueillies à l'EHPAD Saint-Jean (27 lits). Celles qui sont fragilisées par un parcours difficile, des difficultés d'accès au logement et/ou par un handicap psychique ont la possibilité de devenir résidents de la Maison relais séniors Saint-Jean (17 places).

- La réception du jardin thérapeutique avec son parcours d'activités physiques adaptées, soutenu par l'ARS, a été très appréciée en début d'année donnant lieu à un renforcement des ateliers dédiés.
- Les montants alloués dans le cadre du CPOM (2022-2026) et le reclassement d'agents ont donné lieu à une réorganisation au sein des effectifs dédiés entre les établissements, dans le cadre d'un dialogue social régulier.
- La pandémie a continué d'impacter les établissements, avec des clusters covid, dans les résidences et à l'EHPAD, conduisant à une fermeture de l'EHPAD en août à toutes personnes extérieures rappelant de mauvais souvenirs, cependant il n'y a eu aucune hospitalisation ni décès. La campagne pour la 1ère et 2e dose de rappel du vaccin anti-covid a été suivie ainsi qu'une campagne de vaccination contre la grippe. Le 1er séjour depuis 2020 (début de la pandémie) a été organisé avec 11 résidents.
- Les moyennes d'âges des résidents s'échelonnent entre 69 ans pour la Maison relais séniors, à 83 ans pour les résidents autonomie, jusqu'à plus de 90 ans à l'EHPAD. Les taux d'occupation sont favorables, mais avec un turn over en augmentation qui impacte les accueils et accompagnements mis en œuvre.
- En mai 2022, l'intempérie de grêle a fait de gros dégâts sur les toits de l'EHPAD, de la Résidence Isabelle et de la Maison relais. Plusieurs appartements, chambres et cuisines ont été touchés. Des dispositions ont été prises pour assurer la continuité de service et accompagner les résidents dans un contexte d'infiltrations très contraignantes. Les travaux de désamiantage et de réfection ont démarré en octobre après plusieurs mesures conservatoires.
- Le CCAS a organisé une conférence sur "l'Humanitude" en lien avec l'organisme de formation agréé ouverte aux résidents, familles et partenaires. L'Humanitude est une philosophie de soin pour le respect de la dignité de la personne âgée, de son autonomie, de sa citoyenneté et de sa liberté. Malgré la situation sanitaire, les professionnels ont continué à être formés.
- La Fondation Isabelle CAMENEN a permis l'achat pour l'EHPAD du phoque PARO : robot émotionnel permettant de véhiculer les bénéfices de la thérapie animalière auprès des personnes atteintes de troubles du comportement, de la communication ou des déficiences motrices et sensorielles, en procurant à ces personnes une amélioration de leur bien-être et leur qualité de vie dans un cadre non médicamenteux, et de la borne MELO : espace musical et fonctions d'animation (quiz, jeux de mémoire, jeux chantés...).

La direction Logement, Habitat jeunes et Gens du voyage regroupe le service logement, la Résidence Pierre-Perret – FJT, (79 logements) l'aire d'accueil des gens du voyage (40 places), l'aire de grand passage (200 places), les quatre terrains familiaux de Châteauroux (14 places) et l'équipe polyvalente. Elle a pour missions principales l'accompagnement dans leur parcours habitat des habitants de l'agglomération castelroussine ou des ménages souhaitant s'y installer, et la gestion locative d'habitats adaptés à la mobilité des jeunes et d'accueils pour les différents publics gens du voyage.

Un accompagnement personnalisé en lien avec le logement

- 1 027 demandes ont été formulées en 2022, soit 85 par mois en moyenne (+ 13% par rapport à 2021). Dont 477 demandes (46 %) pour un accès au logement ou une demande de mutation, 98 pour une aide au maintien (impayés / expulsion), 59 pour une autre demande (problème de voisinage / médiation bailleur / droits et devoirs du locataire / incendie ou dégât des eaux, etc.), et 108 demandes ont été faites pour le Relais logement via le site Châteauroux Métropole (dispositif de mise en lien entre des locataires et des propriétaires de meublés pour de courtes périodes).
- 292 ménages accompagnés (185 en 2020) : 39 % pour un accès, 19 % pour un maintien, 36 % pour une mutation et 6 % pour une sécurisation du relogement. 57 l'ont été dans le cadre d'un impayé de loyer. Pour 41 d'entre eux, une procédure d'expulsion était engagée par le bailleur.
- 61 relogements autonomes sur l'année (77 % dans le parc public, 23% dans le privé).
- 24 diagnostics effectués suite à une prescription vers une mesure d'Accompagnement vers et dans le logement (AVDL) financée par l'État et 26 ménages accompagnés dans ce cadre. 15 diagnostics ont été menés suite à une prescription d'Intermédiation locative (IML) financées par l'État et 20 familles ont été accompagnées dans ce cadre.
- Le service a partagé son expertise sur les situations dans 80 commissions : 36 du Fonds de solidarité logement, 7 du logement d'abord, 10 du DALO, 24 Commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives (dont 12 permanences), 3 comités de Lutte contre l'habitat indigne.
- Participation aux réflexions menées avec les services de l'État et de Châteauroux métropole sur les politiques d'attribution du logement social et la mise en œuvre de la gestion en flux des logements contingentés, et le plan départemental du logement et de l'hébergement des populations défavorisées.
- Participation active à la gestion de la cellule de crise intempéries et continuité de prise en charge des ménages sinistrés dans le cadre d'un recrutement de chargée de mission spécifique.

Un Foyer des jeunes travailleurs - Résidence Pierre-Perret

- Le taux d'occupation moyen sur l'année 2022 est de 80 %. Après une année difficile en 2020 (64 %), la tendance est la reprise, avec un taux d'occupation de 90 % les trois derniers mois de l'année.
- 146 jeunes ont séjourné dans les 79 logements meublés. 27 % des nouveaux arrivants sont issus de l'agglomération, 27 % du reste du département de l'Indre.
- La durée moyenne de séjour des jeunes ayant quitté le FJT en 2021 est de 9,9 mois (8,9 en 2021).
- Sur les 67 jeunes entrés en 2022, près de 42 % sont en apprentissage, en contrat de professionnalisation ou stagiaires de la formation professionnelle, 16 % sont demandeurs d'emploi, la plupart de ceux-ci étant sur le dispositif de la Garantie jeunes. À noter une part importante d'étudiants qui représente cette année 30 % des jeunes accueillis.
- 38 séances d'animation proposées pour 385 participations de jeunes.
- 681 interventions de l'équipes éducative allant du montage de dossier APL à l'accompagnement vers un tiers (Préfecture, associations, etc.), en passant par des aides alimentaires, l'ouverture de droits santé, l'accompagnement à la gestion d'un budget, la recherche de logements.
- 6 jeunes ont participé à trois mini-chantiers éducatifs rémunérés au FJT, avec le service de prévention.
- 940 passages de jeunes en 2022 à l'épicerie sociale du FJT pour 71 inscrits.

Un Foyer des jeunes travailleurs - Résidence Pierre-Perret

- 37,1 % de taux d'occupation.
- 91 accueils de familles gens du voyage sur l'aire de Notz, correspondant à 43 familles différentes (160 personnes) dont 27 sont de l'agglomération castelroussine.
- 4 groupes extérieurs ont été accueillis sur l'aire de grand passage de grand Déols (148 caravanes), pour quatre semaines d'occupation, et un groupe castelroussin a été admis exceptionnellement sur le site la 1ère semaine d'octobre pour accueillir les membres d'une famille dans le cadre d'un décès.

Le pilotage d'une politique d'Habitat adapté pour les gens du voyage de l'agglomération

- 90 familles castelroussines gens du voyage vivent dans des conditions précaires, dont 60 au sein du bidonville de la Croix Blanche. Pour ce site, la démarche RHI (résorption de l'habitat indigne) a donné lieu à une étude de calibrage financée par l'État, pour accélérer le relogement de ces familles dans des habitats adaptés à l'échelle de l'agglomération. Plus de 200 rendez-vous ont été réalisés par le CCAS et par CATHS, dont les 2/3 sur sites. 122 habitants de la Croix Blanche doivent être relogés d'ici 2033.
- Des réunions avec les maires des communes de l'épicentre de l'agglomération ont été échelonnées, animées par le CCAS et l'État, pour s'accorder sur les futures localisations des logements adaptés à l'habitat caravane (PLAI A). Les deux comités de pilotage annuel ont été stratégiques à cet égard.
- La Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale Habitat gens du voyage, pilotée par le CCAS, poursuit son travail. Après Ardentes (1) et Châteauroux (4), les deux opérations des terrains familiaux à Coings et Étrechet ont été lancées par Châteauroux Métropole. Les cinq PLAI A, réalisés par l'OPAC à Montierchaume ont été livrés fin 2022.
- La MOUS a pour objectif de créer 19 TFL et de 8 à 16 PLAI pour répondre aux besoins de familles en stationnements illicites ou mal sédentarisées sur des parcelles agricoles.
- Le 8 décembre, le CCAS a organisé avec CATHS une journée de sensibilisation à la culture et à l'habitat "Gens du voyage" en présence de plus de 40 partenaires pour mieux comprendre le phénomène historique de la sédentarisation des familles et les réponses a apporté en terme de politiques publiques.



Dès le 22 mai, le CCAS a coordonné la mise en œuvre d'une cellule de crise afin de soutenir les ménages sinistrés par la grêle. La mise en place d'un numéro unique et un système de "hotline" permettant de recevoir quatre appels simultanés a été réalisée. Grâce au fort partenariat mis en œuvre (CCAS/Protection civile, DAC 36 et Châteauroux Métropole), la cellule a pu fonctionner sous cette forme du 22 mai au 16 juin 2022, 7 jours / 7 et de 8h à 19h.
Sur cette période :
1 081 appels ont été reçus de la part de 660 personnes sinistrées différentes. 275 visites à domicile ont été réalisées pour une première estimation de la situation avec l'appui de la protection civile, donnant lieu à 51 demandes d'intervention d'urgence du SDIS, et à 46 propositions de liaison avec la CPTS pour un soutien psychologique. Des mises à l'abri et recherches de logements ont eu lieu. Des relations avec des couvreurs, bailleurs puis experts, assurances ont été établies.
Au regard de la continuité de besoins de prise en charge, un poste de chargée de mission a été créée à compter du 16 juin. Depuis :
282 ménages différents l'ont sollicité pour 457 appels, 89 visites à domicile, 31 rendez- vous au bureau, 22 orientations vers un soutien psychologique avec la Communauté des professionnels territoriaux de santé, 53 signalements de situation aux bailleurs privés et publics. 77 % sont des personnes de plus de 60 ans. Les demandes des ménages ont évolué au fil du temps, allant de la demande de soutien pour les déclarations de sinistre, les liaisons et médiations, les propriétaires, les assurances et les cabinets d'expertise, la recherche de couvreurs, le soutien au relogement quand nécessaire, à l'orientation vers une écoute et à une prise en charge spécialisée.
Tout au long de la crise, le CCAS a animé les cellules de crises partenariales, en présence du Maire- Président et du Préfet, des bailleurs, des services de Châteauroux Métropole, du Département, de l'ADIL, de la CAF, du DAC 36. Plus de 60 signalements ont été transmis au Sous-Préfet intempéries dont l'intermédiaire auprès de France Assurance a été précieux pour accélérer la mise en œuvre de solutions auprès de particuliers.

Contribution au développement durable :
À travers ses actions favorisant la participation des populations et la lutte contre les exclusions et le mal logement, le CCAS participe à l'un des piliers du développement durable "la cohésion sociale". La résorption du bidonville de la Croix blanche avec le relogement de près de 60 ménages gens du voyage d'ici 2033 permettra en outre la protection de la zone de captage de l'agglomération et sa renaturalisation.

Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers				
Budget de fonctionnement :	5 589 129	5 669 034	5 725 246	6 053 225
Budget d'investissement :	1 575 946	255 657	285 471	217 870
Indicateurs d'activité				
Nombre de pers. âgées sur le fichier des pers vulnérables	571	501	647	713
Nombre de jeunes suivis par le service de prévention	198	199	209	246
Nombre d'accueils aux services insertion et logement	6 305	3 394	4 290	5 152
Nombre de demandes d'aides facultatives	949	951	991	1 026
Nombre d'accueils par l'Office des personnes à la retraite	3 736	1 476	1 603	2 377
Nombre de personnes suivies par le service logement	734	706	910	1 027
Nombre d'appels auprès de la cellule de crise intempéries du 23/05 au 31/12/22	-	-	-	1 538
Taux d'occupation du FJT	83 %	64 %	75 %	80 %
Taux d'occupation de l'EHPAD St-Jean (pers. dépendantes)	97 %	97 %	97,03 %	97,97 %
Taux d'occupation Résidences autonomies et Maison relais	94 %	93,42 %	92,30 %	97,31 %
Nombre de séjours à l'aire d'accueil gens du voyage	82	95	74	86
Nombre de familles accueillies aire d'accueil des gens du voyage	58	76	62	43
Taux d'occupation aire d'accueil des gens du voyage	41,23 %	31,34 %	33,04 %	37,10 %



Regard vers 2023

- Poursuivre l'adaptation de son action à toutes circonstances (comme pour les intempéries en 2022, et la covid en 2020 et 2021).
- Conforter la politique de solidarité de proximité en direction des personnes âgées isolées, des jeunes, des femmes victimes de violence et des ménages en difficultés.
- Devenir "un guichet d'enregistrement de la demande de logement social" et étudier l'opportunité de développer une mission "service logement jeunes".
- Obtenir l'agrément "Aidant connect" et la création de "coffres forts numériques" pour faciliter les démarches administratives des publics.
- Renforcer les actions "orientation-insertion socio-professionnelle" en direction des adultes dans le cadre du plan de lutte contre la pauvreté par le service insertion et solidarité, et en direction des jeunes par la prév'.
- Piloter la politique habitat gens du voyage à l'échelle de l'agglomération dans le cadre de l'accompagnement à la sédentarisation et la résorption du bidonville de la Croix blanche. Suivre la mise en œuvre des futures étapes du RHI (plan de relogements avec les familles, les Maires et les bailleurs, articulation des procédures d'insalubrité, de déclaration d'utilité publique, de mise en compatibilité du PLUi), accompagner la mise en place d'assainissements provisoires avant les relogements. Accompagner le chantier de l'individualisation de l'aire d'accueil et la réalisation de terrains familiaux locatifs (à Coings et à Étrechet).
- Créer un espace de vie sociale itinérant en direction des familles gens du voyage de l'agglomération et mettre en place un Conseil des représentants des familles.
- Inscrire durablement la démarche "Humanitude" dans les pratiques des professionnels des établissements pour personnes âgées et de l'OPR ainsi que des bénévoles MONALISA de Châteauroux.
- Mettre en œuvre le Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens de l'EHPAD St-Jean 2022- 2026 avec l'ARS et le CD, dont les Projets d'accompagnements personnalisés.
- Participer activement à l'étude de faisabilité de la relocalisation du FJT confiée à l'OPAC.
- Fêter les 30 ans de la fête de la Solidarité et les 5 ans de la Maison des séniors.





DES **SERVICES TECHNIQUES** MUTUALISÉS DEDIÉS **AUX PROJETS** DE **TERRITOIRE**

DGA :
ENVIRONNEMENT ET ESPACE PUBLIC



Toujours soucieuse du bien-être de ses administrés Châteauroux Métropole a mis en place deux systèmes de collecte des déchets d'amiante

4.1.1. Direction des Espaces verts, Propreté Déchets

Espaces verts

Activité 2022 :

Les opérations d'investissement

Janvier à juin 2022 : rue de la Poste, végétalisation de cette rue commerçante du centre-ville dans le cadre des travaux de rénovation des rues : plantation d'arbres structurés en espalier (12 Carpinus betulus), création de massifs de vivaces et graminées au pieds des arbres, installation de structures métalliques pour plantes grimpantes, réalisation d'un réseau d'arrosage intégré.

Mars à mai 2022 : cimetière Saint-Christophe, travaux de rénovation des murs d'enceinte (couronnements et enduits).

Mai à juillet 2022 : cimetière de Cré, travaux d'extension division confessionnelle (carré musulman), création d'emplacements pour sépultures (100), réalisation d'une allée d'accès en enrobé et d'allées enherbées en mélange terre-pierres. Zones de plantation et engazonnement.

Mai à décembre 2022 : jardin public, de mai à juin, travaux de rénovation du réseau d'arrosage sur la 1ère phase du chantier (réfection complète des regards électrovannes, installation nouveau système de programmation à décodeurs, câblage).

De septembre à décembre, démarrage des travaux de rénovation des allées - 2e phase : pose de réseaux (arrosage primaire, fourreaux, eaux pluviales). Travaux de terrassement espaces verts et apport de terre végétale. Rénovation du réseau d'arrosage secondaire. Fin d'opération prévue en mai 2023.

Juillet à décembre 2022 : rue d'Aquitaine, travaux de réaménagement des espaces verts dans le cadre de l'opération NPRU sur le quartier de Beaulieu. Replantation d'arbres, création de massifs de vivaces et d'arbustes aux abords des écoles, engazonnement, aménagement d'un potager partagé, plantation de bulbes. Fin d'opération prévue en mars 2023.

Juillet à décembre 2022 :

- Aménagement d'un terrain synthétique stade Michel-Guignard.
- Travaux de réaménagement des espaces verts dans le cadre de l'opération NPRU sur le quartier St-Jean :
  - École Michelet : regroupement des entrées des écoles maternelle et élémentaire : création d'un parvis paysager et d'un parking planté, récupération des eaux pluviales en surface (création de noues plantées).
  - Aménagement des espaces Mirabeau et de la rue A.-Camus : création de cheminements doux, d'un parking et requalification des espaces paysagers : plantation d'arbres et d'une mini-forêt.

Octobre à décembre 2022 :

- Végétalisation cour de l'école maternelle Frontenac et Jean-Racine.
- Arrière du CPC/Opération Les Lavandières : création d'un parking avec désimperméabilisation des surfaces, créations de noues paysagères et renaturation d'une partie du ruisseau du chemin de la
- Baignade. Fin d'opération prévue en décembre 2023.
- Jardin des Cordeliers : rénovation du bassin et pose d'une membrane d'étanchéité.
- Jardin des sens : rénovation des jardins à thèmes : le jardin de graminées, le jardin Méditerranéen et le jardin des 4 saisons. Fin d'opération prévue en avril 2023.
- Giratoires Cap Sud : avenue d'Occitanie et boulevard du Franc : aménagement paysager des giratoires : plantation d'arbres et de conifères, rénovation des gazons, plantation de bulbes. Fin d'opération prévue en octobre 2023.

Décembre 2022 : Reboisement des périmètres de captage de Montet-Chambon avec la plantation de 3 880 arbres et arbustes.

Les opérations de maintenance :

Du 24 janvier au 18 février 2022 : élagage mécanisé de 1 601 arbres d'alignement (en régie et en entreprise).

Mai-juin 2022 : plantation des 21 400 plants destinés au fleurissement estival (réduction des plantations suite aux mesures d'interdictions d'arrosage décidées par la préfecture).

Octobre 2022 : plantation des 2 100 chrysanthèmes, graminées et choux d'ornement pour l'embellissement automnal.

Octobre à début décembre 2022 : plantation des 65 550 plants et bulbes destinés au fleurissement hivernal et printanier.

Fin septembre : campagne de traitement biologique contre la chenille processionnaire du pin (1 064 conifères) par une entreprise spécialisée.

Les opérations du pôle moyens communs :

Tout au long de l'année 2022 :

- Suivi des fontaines : mise en route, contrôle du fonctionnement, entretien et hivernage,
- rénovation du mobilier urbain sur les espaces verts,
- réparation de fuites sur divers réseaux et des systèmes d'arrosage automatique,
- contrôle et suivi de l'ensemble des aires de jeux (écoles et quartiers),
- entretien des berges et des rivières,
- arrosage des végétaux,

- broyage / fauchage des prairies, accotements, réserves foncières,
- réparation de clôtures (jardins familiaux, squares...).

Les opérations de production horticole :

Mars 2022 / semaine 11 : mise en place d'un essai de plantation de plantes vivaces sur substrat calcaire d'une surface de 26 m² (13 m x 2 m) selon le protocole de la ville de Poitiers. La moitié du massif a été plantée sur une hauteur de calcaire de 40 cm et l'autre moitié sur une hauteur de calcaire de 60 cm. L'objectif est de diminuer les temps opératoires du désherbage. Une palette de plantes calcicoles a été sélectionnée pour la réussite de l'essai.

15 mai 2022 : après deux années d'annulation consécutive en raison de la crise sanitaire, 2022 voit le retour de la journée portes ouvertes du Centre horticole où nous avons pu accueillir 770 visiteurs dont 80 enfants.

Juin à septembre 2022 : conduite d'essais variétaux visant à conforter la tolérance à la sécheresse de notre palette florale. Les épisodes caniculaires sont au rendez-vous et la sélection testée résiste !

Les rendez-vous nature organisés par l'office Châteauroux Berry tourisme les samedis nous ont permis d'accueillir 46 visiteurs sur deux visites guidées des serres de collections et production et un atelier participatif "Semis de plantes condimentaires". Durant une balade de 4 h, l'animation biodiversité & chants d'oiseaux de la vallée d'Ebbes du 4 juin à rencontrer un succès avec dix participants. S'ajoute également la visite des serres par 357 enfants de différents groupes scolaires et la classe de BTS Action commerciale en horticulture du lycée NATURAPOLIS de Châteauroux.

FOCUS

L'Atlas de la biodiversité communale
L'Office français de la biodiversité (OFB) a lancé un nouvel appel à projets "Atlas de la biodiversité communale (ABC)" en janvier 2021. Le dossier de Châteauroux Métropole a été sélectionné au Comité de sélection national qui s'est réuni le 6 mai 2021. La convention de partenariat a ensuite été signée le 2 août 2021 entre l'Agglomération et l'OFB.Peu de collectivités se sont lancées à l'échelle d'une agglomération, un projet de cette taille est ambitieux mais aboutira à une vision globale et structurante de la biodiversité sur l'ensemble des 14 communes.
Autour d'un consortium de trois entités - Biotope, Indre Nature et le CPIE Brenne-Berry - les points importants de cette opération, en grande partie menée sur 2022 :
- 236 jours d'inventaire terrain ;
- 74 jours d'animation, de formation et d'information auprès de différents publics ;
- au final : un rapport avec l'état des lieux et les enjeux de demain à l'échelle du territoire et une synthèse par commune.

Contribution au développement durable :

- Journée environnementale dans les quartiers.
- Sensibilisation des scolaires de l'agglomération au bienfait des arbres en ville lors de la plantation d'arbres et de jeunes plants (écoles et quartiers).
- Adaptation de la palette végétale pour choisir des plantes moins consommatrices en eau.
- Mycorhization des massifs fleuris saisonniers.

Indicateurs 2022

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers				
Budget de fonctionnement				
Ville	254 350	265 460	318 450	726 276
Agglomération	435 200	425 000	707 272	472 200
Budget d'investissement				
Ville	970 000	2 670 000	2 293 400	2 394 400
Agglomération	273 000	290 000	332 852	555 000
Indicateurs d'activité				
Surface d'espaces verts (en ha)				
Ville	409	409	410	410
Agglomération	229	429	429	429
Nombre de plants produits				
Ville	115 615	80 030*	97 725	90 500
Communes de l'agglomération	27 740	20 270*	28 825	26 415
Total (Ville + agglomération)	143 355	100 300*	126 550	116 915
Nombre de visiteurs				
Portes-ouvertes	1 879	Annulées	Annulées	770

**chiffres en diminution en raison de la crise sanitaire*



Les Cordeliers phase 3

Véritable poumon vert au cœur de la ville, les jardins des Cordeliers font l'objet d'un important programme de réhabilitation depuis fin 2019.

La troisième phase de travaux prévue en 2023 concernera la terrasse au pied de l'aile nord-ouest du couvent des Cordeliers jusqu'à la proue végétale.

Les travaux porteront sur la réfection des murs, la rénovation des allées en stabilisé renforcé ou encore la mise en valeur des espaces verts.

La proue végétale : objectif découvrir les remparts

Un effort sera notamment apporté sur la reprise des murs d'enceinte historique. L'idée étant de faire la part belle aux ouvrages de pierre. Des plantations de graminées en lieu et place de haies de persistants permettront une meilleure vue sur les remparts. Elles apporteront finesse, élégance et légèreté. Elles peuvent être associées aux plantes vivaces et ajoutent aux massifs un caractère naturel, mouvant et lumineux. De même, la partie supérieure de la proue, coté intérieur des remparts, sera réaménagée. Un platelage bois sera créé, les remparts seront dégagés et accessibles avec un effet de belvédère.

La terrasse au pied de l'aile nord-ouest du couvent : l'Hortulus

Un Hortulus viendra habiter l'espace en lieu et place des anciennes parcelles potagères des Cordeliers. Ce lieu sera dessiné par des espaces en creux et en volumes qui mettront en scène des plantes potagères, des plantes médicinales ou encore tinctoriales.

Cette terrasse pourra être renouvelée chaque année et se modifiera au fil des légumes de saison. Elle aura aussi une vertu pédagogique en donnant à voir et à goûter la grande variété de plantes potagères. **L'accent sera mis sur les variétés anciennes et les variétés de pays.**

Ce jardin sera comme un réservoir pour ces variétés menacées d'extinction ou d'érosion génétique. Le travail sur les variétés anciennes et de pays ayant un intérêt à la fois patrimonial, génétique et écologique. En accompagnement de ces variétés anciennes, on y trouvera également des structures en châtaignier, des fleurs, lianes etc. dans l'esprit des jardins médiévaux, à l'exemple de ce que l'on peut voir au Prieuré d'Orsan dans le Cher.

Opérations de propreté :

Le service propreté a réceptionné une balayeuse routière au début de l'année 2022.

La prestation de balayage mécanique des Zones d'intérêts communautaires, jusqu'ici effectuée par un prestataire, a pu être reprise en régie. Les zones concernées sont : Le Forum du Poinçonnet, La Malterie, La Martinerie, GranDéols, Cap Sud, La forge haute à Ardentes.

À raison d'une zone balayée toutes les semaines, chaque zone bénéficie d'un passage toutes les sept semaines (contre trois mois auparavant).

Par ailleurs, ce nouveau matériel permettant de gain significatif de temps de travail, une refonte et une réorganisation de l'ensemble des tournées de balayeuses a été initiée. Plusieurs réunions avec les agents du service, entrecoupées de période de test sur plusieurs mois, ont permis d'élaborer de nouveaux parcours pour les cinq balayeuses du service.

Dans le même temps, le service a également fait l'acquisition d'une balayeuse compacte permettant de nettoyer tous les types de voiries, trottoirs et places, y compris les rues étroites et les pistes cyclables. Équipée d'un balai spécifique, cette balayeuse est également utilisée pour le désherbage.

Opérations de désherbage :

Comme les années précédentes, deux opérations de désherbage ont été menées sur 2022 : au printemps (du 19 avril au 27 mai) et au début de l'automne (du 26 septembre au 21 octobre).

Ces campagnes sont effectuées avec le renfort de cinq personnels Intermaid.

Le désherbage est effectué par secteur, chacun représentant une semaine de travail.

Les zones et axes classés en "zéro herbe" sont, quant à eux, traités tout au long de l'année lors des tournées propreté effectuées par les agents du service.

Ramassage des feuilles :

La seconde opération de désherbage a été directement suivie par le ramassage des feuilles mortes sur les trottoirs, voiries et espaces publics. Cette opération s'est déroulée du 24 octobre au 23 décembre, avec le renfort de huit personnels Intermaid.

À noter que la "période des feuilles" mobilise une large part des personnels du service, limitant de fait le reste des missions du service.

Lavage et décapage :

Sur l'année 2022 les restrictions d'eau mises en place dès le printemps ont largement freiné l'activité de décapage. Celles-ci ont été très restreintes à une durée d'à peine deux mois, sur les mois de mars et d'avril.

Ont été décapées en priorité : les surfaces nécessitant un lavage pour raison d'hygiène (déjections, etc.), les terrasses et les zones piétonnes du centre-ville.





Dans le cadre de la mise en place d'une collecte des déchets en points d'apports volontaires (PAV) sur les quartiers de Beaulieu et de Saint-Jacques, dès le début de l'année 2023, des groupes de travail ont été mis en place dès 2022 afin d'établir une "Convention d'usage des colonnes enterrées et aériennes pour la collecte des déchets sur les quartiers en politique de la ville".

Celle-ci, signée par la Ville de Châteauroux, par les bailleurs, par Châteauroux Métropole et par le SYTOM, définit les rôles de chacun à propos : de l'entretien et de la maintenance des colonnes, du nettoyage de celle-ci, du maintien de la propreté autour des sites, de la gestion des dépôts sauvages, etc.

Contribution au développement durable :

En 2022, la Ville de Châteauroux a contractualisé avec ALCOME. Il s'agit de l'Éco-organisme des produits de tabacs dont la mission est de réduire la présence des mégots jetés de manière inappropriée dans l'espace public.

Un éco-organisme assure auprès de l'État les obligations des fabricants concernant la fin de vie de leurs produits.

Dans ce cadre, la ville de Châteauroux s'engage à lutter contre cette nuisance avec : le recensement des lieux de concentration significative de mégots (les "Hotspots"), la rédaction et l'application d'arrêtés de police interdisant le jet de mégots sur l'espace public, l'adoption de mesures préventives (sensibilisation, mises en place de corbeilles ou de cendriers de rue) ainsi que nettoiement des mégots abandonnés illégalement.

La ville s'engage également à établir et à transmettre à ALCOME un bilan annuel des actions menées et de leurs résultats sur le terrain.

Indicateurs 2022

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Nombre de sacs pour déjections canines	NC	155 000	NC	NC
Nombre de sapins collectés	1 183	1172	1 331	1 470
Budget (dépenses)	291 000	341 266	404 804	528 378
Budget (recettes)	4 000	927	166	22 630



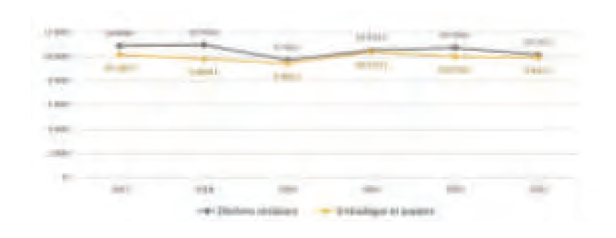
Dans le cadre des travaux de requalification de la rue de la République et des façades du parking Diderot, les toilettes publiques, situées au rez-de-chaussée du parking seront entièrement réhabilitées. Plus hygiéniques, elles seront entièrement automatisées avec nettoyage et désinfection après chaque passage.
Toujours gratuites, ces nouvelles toilettes permettront également l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Activité 2022 :

Collecte des déchets en porte à porte :

Sur l'année 2022, les services de Châteauroux Métropole ont collecté 9 940 tonnes de déchets d'emballages et papiers et 10 190 tonnes de déchets résiduels, soit un total de 20 133 tonnes.

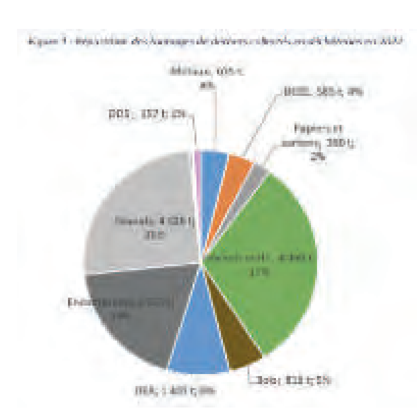
Si, par rapport à 2021, les quantités de déchets d'emballages et papiers collectés baissent de 1 %, les tonnages de déchets résiduels marquent, quant à eux, une baisse de 5 %. Cette évolution, probablement liée à l'arrêt de la collecte des déchets verts avec les déchets résiduels, vient s'opposer aux augmentations de 8 % et de 2 % constatées sur les deux dernières années.



Collecte des déchets en déchèteries :

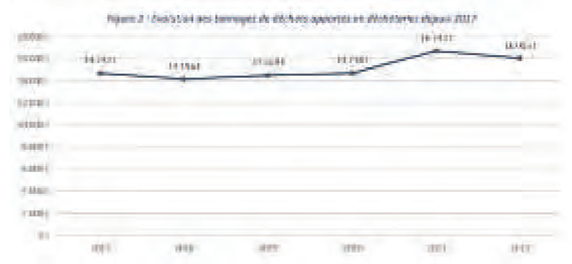
Par ailleurs, 16 055 tonnes de déchets ont été collectés en déchèteries en 2022 dont :

- 31 % de déchets verts (4 950 tonnes),
- 25 % de gravats (4 028 tonnes),
- et 19 % d'encombrants (2 990 tonnes).



Au total, plus de 75 % des déchets collectés en déchèteries sont valorisés (valorisation matière ou organique) et 5 % suivent une filière spécifique (déchets d'équipement électriques et électroniques, déchets dangereux). Seuls 19 % des tonnages sont enfouis.

Si les tonnages de 2022 représentent une baisse de 4 % par rapport aux tonnages pris en charge en 2021, ils augmentent tout de même de 9 % par rapport à 2020.





Suite à la grêle du 22 mai 2022, et après concertation avec les services de la Préfecture de l'Indre, Châteauroux Métropole a mis en place deux systèmes de collecte des déchets d'amiante :

- dès le 1er juillet 2022 : mise en place d'un point de collecte d'amiante liée sur la déchèterie de Déols.

Châteauroux Métropole a reçu l'autorisation réglementaire permettant de créer un point de collecte de déchets d'amiante lié. Cette autorisation se limite à la collecte de débris ou fragments : morceaux de tôle d'amiante-ciment, de plaques de faux plafond ou de tuyauterie. Le dépôt de plaques d'amiante liée n'est pas autorisé. Cette collecte gratuite est réservée aux habitants d'une des 14 communes de l'agglomération. Elle se fait sur rendez-vous, les mercredis et samedis matin ;

- dès le 3 octobre 2022 : mise en place d'une collecte d'amiante liée en porte à porte. Sur rendez-vous, cette prestation est refacturée à prix coutant à l'usager sur la base d'un devis préalablement accepté. La prestation est réservée aux particuliers résidant sur l'agglomération et pour une surface maximale de 100 m² de tôles.

Contribution au développement durable

Sous l'impulsion du SYTOM, Châteauroux Métropole s'est associée à 16 collectivités de l'Indre et de la Creuse afin d'initier une réflexion quant à une possible mutualisation des moyens et des équipements pour la gestion des Ordures ménagères résiduelles (OMr). Dans un contexte de fortes tensions règlementaires et financières sur l'enfouissement des déchets (avec des objectifs nationaux de recyclage des emballages ménagers, de mise en place du tri à la source des biodéchets, de hausse de la taxe générale sur les activités polluantes notamment sur l'enfouissement, etc.), l'objectif de ce rapprochement était de permettre l'émergence d'une unité de traitement mutualisée des OMr.

Dans cet objectif, une étude mutualisée a été lancée fin 2021 comprenant deux volets :

- l'optimisation des services publics de gestion des déchets (extension des consignes de tri, fréquence, schéma de collecte, tri à la source des biodéchets, tarification incitative, etc.),
- l'opportunité de création d'une unité de traitement mutualisée.

Sur ce second volet, les Comités de pilotage ont permis d'identifier :

- les tonnages du périmètre à considérer,
- les scénarios d'unités à privilégier au regard des flux à traiter, de la réglementation et de l'intérêt de réduire leurs éliminations par enfouissement.

À l'issue de la restitution finale de l'étude lors du Copil du 7 juillet 2022, un scénario se dégage unanimement à savoir la création d'une unité de valorisation énergétique (UVE) et l'utilisation de l'unité de méthanisation de la SAS Alliance berry énergies vertes (ABEV) située à Luçay-le-Mâle pour le traitement des biodéchets qui feront l'objet d'une collecte.

Dans la continuité de cette démarche, Châteauroux Métropole continue son engagement auprès du SYTOM de la région de Châteauroux et de l'ensemble des collectivités partenaires et poursuit la réflexion sur la faisabilité de créer cette unité de traitement commune en validant le principe d'une synergie des apporteurs pour atteindre la solution la plus efficiente.

Indicateurs 2022

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Nombre de composteurs distribués	291	296	296	387
Tonnages collectés SYTOM	32 178	33 674	20 768	33 065
Tonnages déchets secs collectés SYTOM	135	136	133	133
Tonnages déchets secs valorisés SYTOM (kg/hab)	66,1	64,1	66,7	65,07
Tonnages déchets humides collectés SYTOM (kg/hab)	142	Fermeture de l'usine	142,6	140
Tonnages déchets humides valorisés SYTOM (kg/hab)	25*	Fermeture de l'usine	Fermeture de l'usine	Fermeture de l'usine
Taux de valorisation des déchets du SYTOM (%)	44	33	33	35
Quantité de verre collecté (kg/hab)	37	37	39	38,5
Budget (dépenses)	8 462 776	7 021 650	7 282 650	7 928 584
Budget (recettes)	10 268 692	9 898 500	9 978 500	9 438 010

** sur 6 mois*
Périmètre SYTOM : = CDC Val de l'Indre Brenne + CDC Eguzon Argenton Vallée de la Creuse + CA Châteauroux Métropole (recensement annuel INSEE)

Filière	Prestataire au 31/12/2021	Mode de valorisation
Cartons	COVED / Centre de tri de Montierchaume	Valorisation matière
Papiers	COVED	Valorisation matière
Métaux	DERICHEBOURG REVIVIAL / HENAULT 36	Valorisation matière
Bois	BIOMASSE 18	Valorisation matière
Déchets verts	BIOMASSE 18	Valorisation organique
Gravats	SETEC	Valorisation matière
Tout-venant	SEG	Stockage
Déchets d'équipement d'ameublement (DEA)	ECOMOBILIER	Valorisation matière
Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)	ECOSYSTEMES-ESR	Valorisation matière
Déchets diffus spécifiques (DDS)	ECODDS	Valorisation énergétique
Déchets dangereux des ménages	RECYDIS	Valorisation énergétique
Pneus VL conformes	MEGAPNEUS	Valorisation matière et énergétique
Pneus non conformes	MEGAPNEUS	Valorisation matière et énergétique
Piles et accumulateurs	COREPILE	Valorisation matière
Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)	DASTRI	Valorisation énergétique
Lampes et tubes	RECYLUM	Valorisation matière
Petits extincteurs	RECYLUM	Valorisation matière
Cartouches d'impressions et toner	LVL	Valorisation matière
Radiographies	PHI INTERNATIONAL	Valorisation matière
Bouchons de liège	BOUCHON DE LIEGE DU CŒUR	Valorisation matière
Bouchons plastique	BOUCHON D'AMOUR	Valorisation matière
Huile moteur	RECYDIS	Valorisation énergétique
Huile alimentaire	MJR NEGOCE GRAISSE	Valorisation matière
Textile	ECOTLC	Valorisation matière
Plastiques (PP/PE)	REVIPLAST	Valorisation matière



Regard vers 2023

Tri à la source des biodéchets

Conformément à la loi de février 2020 contre le gaspillage et pour l'économie circulaire, la généralisation **de ce tri à la source est prévue d'ici le 1er janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France.** Dans ce cadre, l'ensemble des ménages devront disposer d'une solution de tri et de valorisation de leur biodéchets à cette date.

Les biodéchets sont définis par le Code de l'Environnement comme : "tout déchet de jardin et de parc ainsi que tout déchet alimentaire et de cuisine produits par les ménages, les restaurants, les magasins de vente au détail ainsi que les établissements de production et de transformation de denrées".

Afin de répondre à cette obligation, sur l'année 2023, Châteauroux métropole prévoit la mise à disposition gratuite de composteurs individuels, pour les ménages disposant d'un espace extérieur le permettant.

Mise en place de nouvelles filières REP en déchèteries

La (REP) Responsabilité élargie des producteurs de mobilier est gérée par l'éco-organisme Éco-mobilier depuis 2012. Il organise la filière du mobilier usagé (collecte et recyclage), financée par l'éco-participation payée par l'usager à l'achat du mobilier neuf.

Fin 2022, Éco-mobilier est devenue Éco-maison, "l'Éco-organisme pour toute la maison". Il va désormais gérer tous les matériaux et objets de la maison, des fondations aux finitions : produits et matériaux de construction du bâtiment, meubles et literie, textiles de décoration, articles de bricolage et de jardin et jouets.

Cette extension de consignes et ces nouvelles filières vont se mettre en place dans les déchèteries et dans les points de vente de matériaux de construction et bricolage à partir de 2023.



4.1.2. Direction de la mobilité,

Voirie

Activité 2022 :

Service Voirie

(Régie – Signalisation - Circulation/stationnement – Éclairage public – Eaux pluviales – Gestion du domaine public – Droits de place) :

Réfections de chaussées communautaires :

- Giratoire de La Malterie en entrée de zone industrielle.
- Humez - route de Tours au carrefour avec la voie communale.
- Boulevard de la Valla et boulevard Saint-Denis.

Réfections de chaussées ville de Châteauroux :

- Chemin du Clos de la Colombe.
- Rue d'Auvergne.
- Allée de la Grenouillère.
- Boulevard de l'École Normale.
- Rue de la Margotière.
- Rue Combanaire entre rue de Beaupuits et rue Courteline.

Travaux de voirie en régie :

- Réfection de trottoirs rue André-Chenier.
- Entretien de voirie et de mobilier urbain.

Circulation/stationnement : Entretien des équipements des contrôles d'accès et de péage des parkings en ouvrage et maintenance des horodateurs.

Eclairage public : Pose et dépose des nouveaux motifs de fin d'année, installation de caméras de videoprotection, montage et démontage électriques pour les manifestations (3 400 h).

Droits de place :

L'ensemble des commerçants disposant d'une terrasse ou d'un étalage ont renouvelé leur demande pour l'année 2022 sur le site "Démarches en ligne" de Châteauroux Métropole.

- Six commissions Foires et Marchés ont eu lieu en présentiel ou en visioconférence selon les possibilités des commerçants.



Service Voirie

Revêtement des trottoirs Ville de Châteauroux :

- Rue Cécile-Sorel,
- rue Paul-Langevin,
- rue Watteau,
- avenue du Maréchal-de-Tassigny,
- allée Beaumarchais,
- abords de la supérette rue Eugène-Delacroix.

Petits aménagements de voirie :

- Parking allée des Tennis,
- extérieur du parking Jean-Zay,
- abords du club house à Beaulieu,
- aménagement des pieds des arbres place Voltaire,
- portail du centre de formation de la Berrichonne,
- mur de clôture rue Fontaine-Saint-Germain,
- réfection du plateau surélevé rue de la Vallée aux Prêtres.

Contribution au développement durable :

Réduction des consommations énergétiques dans le cadre du plan pluri-annuel de renouvellement des lanternes d'éclairage public qui compte 10 000 points lumineux sur la ville. Pour 2022, cela représente une économie d'énergie électrique de l'ordre de 924 000 kw/h.

Indicateurs 2022

Désignation de l'indicateur (en €)	2019	2020	2021	2021
Budget fonctionnement Ville	555 000	522 000	495 000	526 000
Budget fonctionnement Agglomération	212 850	400 000	400 000	390 000
Budget investissement Ville :	2 170 000	2 220 000	2 827 000	2 545 000
Budget investissement Agglomération	1 010 000	1 204 000	1 869 000	2 985 000
Pose de luminaires leds (u	732	850	2 700	1 700
Linéaire de voirie Ville renouvelé (ml)	2 245	2 932	2 710	1 450
Linéaire de voirie Agglomération renouvelé (ml)	2 270	1 080	1 210	1 150
Gestion du domaine public				
Nombre d'arrêtés rédigés	2 432	2 473	2 570	2 498
Nombre de DT et DICT traitées	1 194	1 120	1 071	1 131
Droits de place				
Nombre de terrasses estivales et annuelles	78	77	79	79
Nombre de terrasses couvertes	NR	18	18	15
Nombre d'étalages	28	26	28	26
Nombre de métiers forains (Foire expo)	36	Annulé	19	24
Nombre de commerçants sur les marchés (par semaine)	170	137*	155	165

** En raison de la crise sanitaire de la Covid 19, les marchés ont été interdits du 17 mars 2020 au 3 avril 2020. Du 4 avril au 11 mai 2020 puis du 31 octobre au 15 décembre 2020, seuls les marchés alimentaires ont pu se tenir avec un nombre limité de commerçants défini en fonction des directives évolutives du protocole.*



Réfection des couches de roulement :

Ville : chemin des Vignes Saint-Jean, rue Laisnel-de-la-Salle, rue Gérard-Philipe, rue de Belle Rive, rues Jules-Grevy et Edouart-Herriot, rue Clément-Marot, rue Gérard-de-Nerval, rue Jean-Richepin, rue de la Vallée Saint-Louis, rue Saint-Pierre et rue Alfred-de-Vigny.

Agglo : boulevard de Cluis, giratoire boulevard du Franc.

Droits de place

Il sera demandé à tous les commerçants disposant d'une terrasse annuelle ou estivale d'effectuer une demande de terrasse sur le site "Démarches en ligne" de Châteauroux Métropole afin qu'ils précisent la surface de la terrasse souhaitée. Comme chaque année, un arrêté autorisant l'installation de la terrasse et spécifiant les conditions de son installation leur sera adressée et sera accompagné d'un plan de la terrasse.



Déplacements

Activité 2022 :

Transport scolaire

Alors que les effectifs d'élèves inscrits s'érodent depuis plusieurs années, Châteauroux Métropole a mis à profit le renouvellement des contrats de transport pour procéder à une restructuration des circuits lors du marché public 2021/2025. Sur l'année scolaire 2021/2022, le nombre de circuits étaient de 28. Lors de la rentrée 2022/2023, le nombre de circuits est descendu à 25 au motif de l'intégration du transport des lycéens au transport urbain suite à la restructuration du réseau Horizon.

Mise en accessibilité des points d'arrêts

Châteauroux Métropole a investi 104 000 € dans la réalisation de travaux de mise en accessibilité de ses points d'arrêts. À la fin de l'année, 50,73 % des 508 points d'arrêts du réseau sont intégralement accessibles et 10 % sont partiellement accessibles car dotés de quais-bus.

Le conseil communautaire de Châteauroux Métropole a également voté la création d'un fonds de concours (Délibération N°2021-64 du 19/04/2021) destiné à accompagner les communes dans leurs projets de mise en conformité des points d'arrêts implantés sur des voiries communales. D'un montant forfaitaire de 1 500 € par point d'arrêt, l'aide est limitée aux exercices 2021, 2022 et 2023 et bénéficie d'un montant total de 157 500 € sur l'ensemble de cette période.



Réseau urbain "Horizon" En 2022, le réseau de transport urbain Horizon a été totalement restructuré à partir du 2 juillet 2022 conformément aux engagements de Keolis avec la DSP 2022-2027. Le réseau est dorénavant composé de 12 lignes avec un maillage optimisé du territoire avec plus de dessertes en particulier avec l'extension des lignes 3 et 4 sur la commune du Poinçonnet. Nous sommes passés de 473 arrêts à 508. Le réseau a aussi été modifié en assurant plus de retours après 19 h avec les services Flexo mais aussi avec les services Handibus et à la demande. Une nouvelle application mobile et un nouveau site internet ont également vus le jour. L'année 2022 s'achève sur une hausse de la fréquentation (+ 7 %) avec un total de 4 799 561 voyages enregistrés. L'impact de la crise sanitaire est cependant durable puisque la fréquentation demeure en retrait de 11 % par rapport à l'année de référence 2019 où environ 5,4 millions de voyages avaient été dénombrés sur le réseau. Cette hausse ne permet pas à Keolis d'atteindre les objectifs fixés par la DSP qui était de 5 498 982 voyages. Le V/K (ratio qui mesure la performance du réseau) affiche une légère baisse de 3,46 % pour atteindre 2,51 voyages par kilomètre parcouru. Avec le décalage de l'arrivée des bus à Hydrogène en 2025, un avenant a dû être signé à la DSP pour permettre la mise à jour du PPI.

Contribution au développement durable :

L'attribution de primes d'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique

Châteauroux Métropole propose l'octroi d'une aide d'un montant forfaitaire de 200 € pour toute acquisition d'un vélo neuf à assistance électrique (VAE). Ce dispositif est accessible à toute personne physique majeure résidant dans une des communes de l'agglomération, sans conditions de ressources et dans la limite de deux aides par foyer fiscal. Au cours de l'année, 491 primes ont ainsi été octroyées pour un montant total de 98 200 €. Depuis 2021, c'est 196 200 € qui ont été permis d'aider les habitants de l'agglomération à acquérir un VAE.

Réseau de transport collectif urbain "Horizon"

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Fréquentation (nb de voyages)	5 414 669	3 533 276	4 474 546	4 799 561
Offre (km)	1 744 066	1 601 176	1 726 095	1 718 912
Véhicules	42	42	42	42
Âge moyen du parc	7,7	8,7	7,5	8,1
Produit net du versement transport	4 288 813	4 024 196	5 273 896	5 778 794

Circuits de transport scolaire

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Cartes délivrées	1 712	1 694	1 630	1 249
Nombre de circuits	35	35	28	25
Nombre de circuits mixtes	6	6	5	5

- Renouvellement de deux Mini-Bus du parc Transport urbain,
- élargissement de l'aide à l'acquisition VAE au kit de conversion,
- mise en avant des déplacements en mode doux en particulier le vélo.



Bureau d'études techniques

Activité 2022 :

Travaux Agglomération

- Terrains familiaux Coings.
- Terrains familiaux Etrechet.
- Aire d'accueil des gens du voyage à Notz.
- Aménagement du bassin de la plateforme de déchets verts.
- Saint-Maur : Travaux centre bourg.

Travaux Ville de Châteauroux

- Aménagement de la rue de la Poste : travaux de réseaux, de voirie et de pavage.
- NPNRU Beaulieu - Stade Beaulieu : reprofilage du stade d'entrainement.
- NPNRU St-Jean/Saint-Jacques - Abords place Mirabeau : poursuite des travaux de voirie.
- Aménagement de la rue Gabriel-Nigond : fin des travaux de réseaux, de voirie et de pavage.
- NPRU Beaulieu : Aménagement de la rue d'Aquitaine : travaux de réseaux et de voirie.
- NPRU St-Jean/Saint-Jacques : aménagement du parvis de l'école Michelet.
- Les lavandières : abords du chemin de la Baignade : travaux de réseaux et de voirie.
- Installation conteneurs enterrés pour les points d'apports volontaires.

FOCUS

Réaménagement de la rue de la Poste et de la rue Lemoine

Le programme de réaménagement de ces deux rues s'inscrit dans le programme Cœur d'Agglo qui vise à mettre en valeur le secteur historique et à redynamiser le centre-ville commerçant. Il vient en complément des programmes réalisés place de la Victoire et des Alliés et dans les rues Dauphine,Descente de Ville, Dorée, du Palan, du Père-Adam, des Halles, Alain-Fournier, place Sainte-Hélène, place Roger-Brac, rue porte Thibault, parvis de la gare, place Gambetta, etc. Les principaux objectifs de nouvel aménagement sont d'harmoniser les revêtements de surface, d'utiliser des matériaux qualitatifs, d'intégrer un alignement d'arbres et des zones d'espaces verts accompagnées d'assises, de sécuriser le carrefour avec la rue André-Lescaroux, de redynamiser l'activité économique du centre-ville et créer une boucle commerçante entre la rue Victor-Hugo, la rue de la Poste et la rue André-Lescaroux, d'intégrer la rue de La Poste et les rues adjacentes dans le circuit de visite des sites patrimoniaux et d'intégrer des conteneurs à déchets enterrés pour éviter le stockage anarchique de poubelles sur le domaine public.

Détail des travaux :

- Renouvellement des réseaux d'eau potable et d'eaux usées,
- réfection du réseau d'eaux pluviales,
- création d'un réseau d'éclairage public, de mise en valeur, d'inter site et d'arrosage,
- construction de nouvelles structures de voirie avec des matériaux qualitatifs similaires aux récents aménagements de la rue Lescaroux et de la place Gambetta,
- accompagnement des espaces publics avec du mobilier urbain : corbeilles, arceaux à vélos,
- potelets métalliques,
- aménagement paysager avec l'implantation d'un alignement d'arbres, de plantes grimpantes et de jardinière.

Budget : 1 204 600 €

Lot n°1a - Voirie/Réseaux/Pavage : 829 200 € T.T.C. (Budget Ville)
Lot n°1b - Eau potable : 28 500 € T.T.C. (Budget Agglo)
Lot n°1c - Eaux usées : 60 500 € T.T.C. (Budget Agglo)
Lot n°1d - Eaux Pluviales : 72 800 € T.T.C. (Budget Agglo)
Lot n°2 - Eclairage public : 243 600 € T.T.C. (Budget Ville)
Lot n°3 - Espaces verts : 20 000 € T.T.C. (Budget Ville)

Contribution au développement durable :

- Utilisation de matériaux recyclés sur plusieurs chantiers : béton concassé pour le remblaiement de tranchées et pour des couches de formes de voiries,
- intégration d'aménagement paysager dans la plupart des projets,
- mise en place systématique de luminaires d'éclairage public avec du matériel à Leds, moins consommateur d'énergie,
- mise en œuvre de matériaux hydrocarbonés avec 30 % de matériaux recyclé pour les couches de base et 10 % pour les couches de roulement.

Indicateurs 2022

Désignation de l'indicateur (en €)	2019	2020	2021	2022
Budget investissement Ville :	3 575 000	2 733 000	3 612 000	3 434 000
Budget investissement Agglomération :	1 377 000	1 719 000	1 316 000	1 284 000
Budget investissement Communes Agglomération :	210 000	300 000	0	280 000
Nombre de chantiers (u)	14	8	14	13
Nombre d'études (u)	25	11	26	17

- Mise en œuvre du programme 2023 de travaux pour la Ville (rue de la République, l'aménagement du boulevard Blaise-Pascal, l'aménagement de la rue d'Anjou avec la création d'un bassin enterré, la 2e phase du lotissement de Bitray, l'aménagement de la rue Jacques-Chirac, l'aménagement de la rue du 14 juillet, la création d'un bassin paysager filtrant avenue Bernard-Louvet), pour l'Agglomération (la fin de l'aire d'accueil des gens du voyage, la voie Cerabati, l'aménagement des équipements JO, l'avenue Jacques-Chirac et la prolongation de la voie Louis-Armand dans la zone de la Malterie) et pour les autres communes de l'Agglomération (Saint-Maur).
- Lancement des études pour les chantiers 2024 : place de la République, avenue Charles-de-Gaulle, rue de Chauvigny, rue du Docteur-Berton, rue du Progrès, rue Henri-Barboux, rue Amiral-Ribourt, etc.



Activité 2021 :

Les principales opérations "Eau potable" ont été :

- Les travaux de renforcement de l'adduction en eau potable de Beaulieu à Châteauroux,
- le renouvellement du réseau d'eau potable de la rue Pasteur à Ardentes,
- les acquisitions et les démolitions sur les périmètres de protection des captages de Montet-Chambon à Déols,
- la réhabilitation de la canalisation d'eau potable située Route d'Arthon aux Loges d'Ardentes,
- le renforcement du réseau d'eau potable avenue John-Kennedy à Châteauroux,
- le renouvellement de la canalisation d'eau potable rue du Clou à Déols,
- la réhabilitation du réseau d'eau potable rue Albert-Camus à Châteauroux.

Les principales opérations "Assainissement des eaux usées" ont été :

- Les travaux de renouvellement des réseaux d'assainissement de Beaulieu à Châteauroux,
- le renouvellement des canalisations d'eaux usées de la rue Pasteur à Ardentes,
- le renforcement du réseau d'assainissement de l'avenue d'Argenton à Châteauroux,
- le démarrage du chantier de l'amélioration hydraulique de l'entrée de la station d'épuration de Châteauroux,
- le remplacement du réseau d'assainissement des rues de La Poste et Lemoine-Lenoir à Châteauroux,
- la reprise du point noir du réseau d'assainissement avenue de Lattre-de-Tassigny à Châteauroux,
- la réhabilitation des canalisations d'eaux usées rue Albert-Camus à Châteauroux,
- les travaux de viabilisation de l'ancien site de la CPAM rues Jacques-Sadron et République à Châteauroux,
- les travaux de renforcement des postes d'entrée des stations d'épuration de Maron et d'Arthon,
- la réhabilitation "par l'intérieur" des canalisations d'eaux usées défectueuses de l'allée du chemin vert et de la rue de la Garenne à Arthon.

Contribution au développement durable :

Durant l'année écoulée, la plupart des travaux patrimoniaux listés ci-dessus ont été engagés en faveur du développement durable :

- En eau potable, le remplacement des réseaux anciens et/ou défectueux participe à la réduction des fuites. L'ensemble des investissements a représenté cette année une dépense de **877 627 € ;**
- en eaux usées, le renouvellement des réseaux permet de limiter les entrées d'eaux parasites qui génèrent des surcoûts énergétiques de transport et de traitement. L'ensemble des investissements a représenté cette année une dépense de **1 626 494 €**.



Une pollution bactériologique de l'eau a imposé une restriction de consommation à Châteauroux du 17 au 19 juin 2022. Elle a concerné les quartiers situés au nord de la voie ferrée et a provoqué l'activation du Plan communal de sauvegarde. Une défaillance de la désinfection au chlore est à l'origine de cette non-conformité. Des mesures ont été prises par l'exploitant pour renforcer le traitement de désinfection et améliorer le suivi et son efficacité.



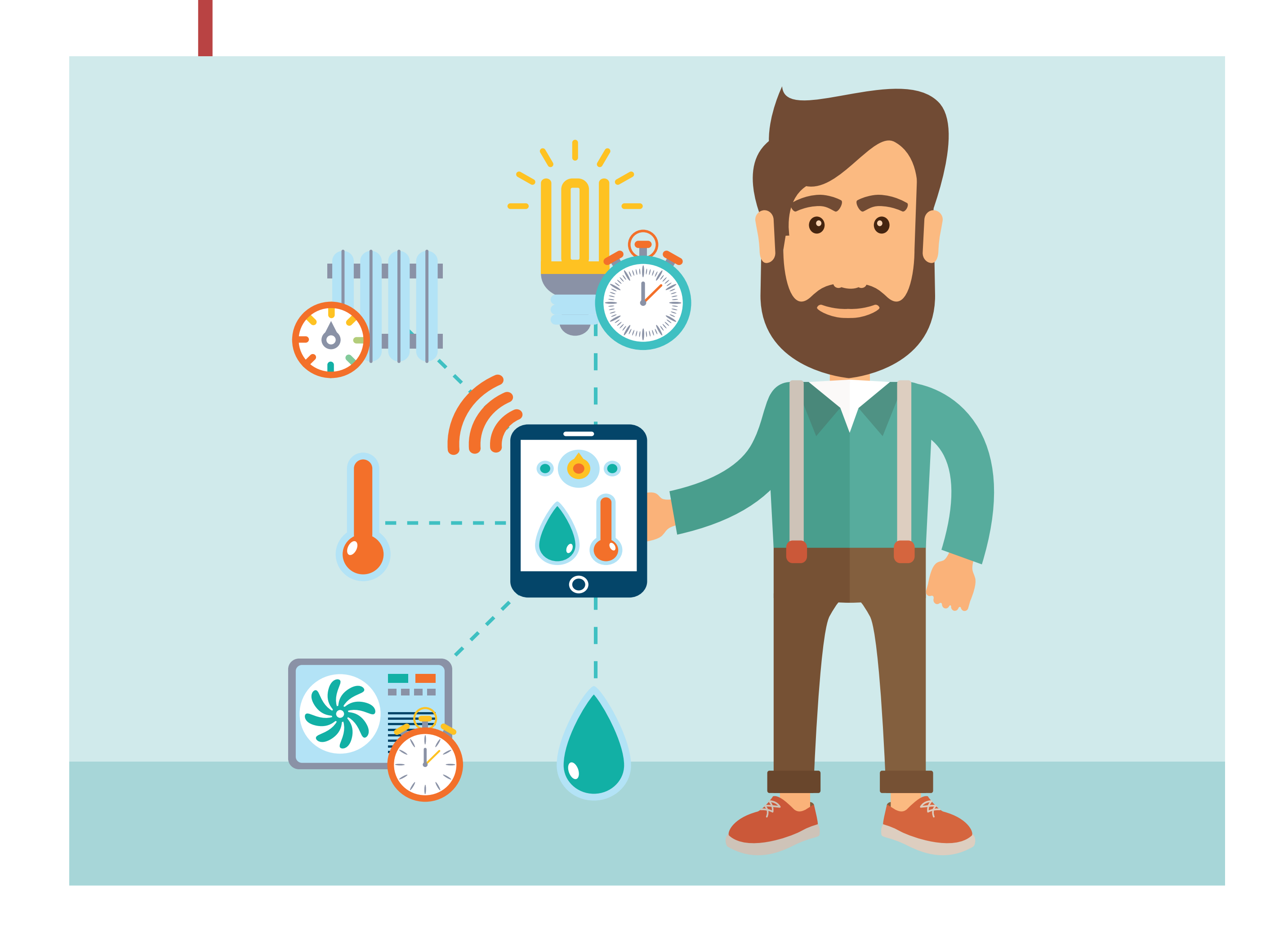
Il s'agit principalement de :

- réaliser le programme de travaux, en cohérence avec les programmations d'aménagements et de voirie,
- suivre les objectifs fixés aux exploitants dans les concessions de service public et en particulier de s'assurer du respect des engagements pris,
- surveiller l'évolution de la qualité de l'eau, en particulier à Ardentes, et renforcer la désinfection à Montet-Chambon.

Indicateurs 2022

Indicateurs d'activité	2019	2020	2021	2022
Dépenses d'investissement « eau potable » (€)	707 110	594 958	676 872	877 627
Rendement moyen pondéré du réseau d'eau (%)	84,5	87,4	85,8	ND
Quantité moyenne d'eau consommée par branchement (m³)	124	122	130	ND
Volume total consommé (m³)	4 012 766	3 955 461	4 076 362	ND
Dépenses d'investissement « assainissement » (€)	1 174 096	881 179	1 336 333	1 626 494
Volume total d'eaux usées traitées en stations d'épuration (m³)	4 079 852	4 053 738	4 098 143	ND

DGA : AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS



Le marché d'exploitation-maintenance des installations de chauffage des bâtiments de la ville et de l'agglomération prévoit une baisse de 31 % de consommation d'énergie dans les bâtiments en 2022.

Travaux neufs

Ville de Châteauroux :

Travaux :

Février à septembre 2022 : construction d'un club-house au stade de Beaulieu (380 000 € TTC).

Février à décembre 2022 : rénovation énergétique de l'école élémentaire Jules-Ferry (845 000 € TTC).

Février 2022 à février 2023 : rénovation énergétique de l'école élémentaire Michelet (870 000 € TTC).

Juin à septembre 2022 : réfection du plancher de scène et sa structure porteuse - Scène nationale Équinoxe (707 000 € TTC).

Juillet 2022 à juin 2023 : travaux d'extension de la cuisine et des salles de réfectoire de l'office de restauration Jules Ferry (907 000 € TTC).

Septembre 2022 : démarrage des travaux de rénovation des deux tours et du narthex de l'église Saint-André (3 300 000 €).

Septembre à octobre 2022 : démolition de l'ancien gymnase Saint-Jean-de- Bosco (84 000 €TTC).

Octobre à décembre 2022 : travaux de curage préparatoires pour l'agrandissement de l'entreprise Rioland - cours Saint-Luc (31 000 €TTC).

Novembre à décembre 2022 : démolition de la salle Papiot (47 000 € TTC).

Décembre 2022 : démarrage des travaux d'amélioration thermique de l'école maternelle Michelet (190 000 € TTC).

Septembre 2022 : attribution de la maîtrise d'œuvre pour la construction d'un centre socioculturel pour le quartier Beaulieu (3 720 000 €TTC).

Décembre 2022 : attribution de la maîtrise d'œuvre pour la construction d'un centre socioculturel pour les quartiers Saint-Jean et Saint-Jacques (9 000 000 € TTC).

Décembre 2022 : attribution du marché de démolition de l'ancienne école Olivier-Charbonnier et des logements de fonction (257 000 € TTC).

Décembre 2022 : attribution du marché de construction d'une salle polyvalente / club house au stade du RACC (640 000 € TTC).

Décembre 2022 : attribution du marché de reprise de couverture et des corniches de l'école élémentaire Jean- Zay (335 000 € TTC).

Décembre 2022 : attribution du marché d'aménagement d'un appart'hôtel dans la Chapelle St-Denis (9 000 000 € TTC).

Etudes préliminaires, d'opportunité ou de programmation réalisées :

- Étude d'opportunité pour l'agrandissement et l'aménagement de l'accueil de la mairie de Saint-Maur.
- Étude d'opportunité pour l'aménagement de la gare routière.
- Étude de faisabilité et programme pour l'aménagement du bâtiment 3 rue de la Gare.

Expertises :

Constatation de désordres sur des bâtiments privés préalablement à la prise d'arrêtés de périls : 8 dossiers traités.

Agglomération :

Février 2022 à février 2023 : construction de locaux sportifs dédiés au circuit de BMX - Complexe sportif La Margotière (443 000 € TTC).

Avril à Juin 2022 : désamiantage du hangar et des garages sur le site de l'aérodrome de Villers (19 000 € TTC).

Avril à Juin 2022 : mesures conservatoires en urgence - Bâtiments 5, 6 et 7 le Flockage - site BALSAN (Budget GPS).

Avril 2022 à décembre 2023 : travaux de reconversion de l'ancienne Banque de France (4 150 000 € TTC). Juillet à **Décembre 2022 :** construction d'un mur coupe-feu au bâtiment C sur le site de l'ancienne usine Cerabati (95 000 €TTC).

Aout à octobre 2022 : démolition de bâtiments administratifs sur le site de l'ex-usine Cerabati (40 000 € TTC).

Septembre à Octobre 2022 : démolition de bâtiments de la zone de captage à Déols (budget eau).

Septembre 2022 à Mai 2023 : travaux de rénovation des systèmes de ventilation et climatisation des bâtiments C et D2 du Centre Colbert (1 200 000 € TTC).

Octobre à décembre 2022 : travaux de curage désamiantage et mise en sécurité de la maison Varaigne (budget GPS).

Novembre 2022 à mai 2023 : secteur gare - libération des emprises Sernam (budget GPS)

Décembre 2022 : démarrage des travaux de reconversion des anciens bureaux Mead Emballage en Manufacture de proximité "Artis'Up" (1 572 000 € TTC).

FOCUS

En 2022, l'agglomération et la ville ont poursuivi leurs efforts de reconversion des friches industrielles en tentant de conserver tout ce qui pouvait l'être et en ne démolissant que ce qui était dangereux ou non transformable de façon raisonnable.

Le chantier de l'ex-usine Cerabati est un exemple de cette balance entre démolition-reconstruction et réhabilitation. On y conservera presque la moitié de la surface des bâtiments existants ; surface de parcelle : 9 ha, surface anciennement bâtie : environ 6 ha, surface bâtie conservée : environ 2,5 ha.

Sur le site s'implanteront des ateliers relais représentant environ 1 800 m² d'emprise au sol, et les futurs locaux d'Enedis pour environ 2 500 m² d'emprise au sol.

Environ 1,2 ha de bâtiments existants, parmi les plus anciens du site, sont conservés pour réaliser des locaux logistiques à louer et ou des entrepôts communautaires.

Le bâtiment le plus remarquable qui malheureusement n'était plus en état structurel de servir a été démoli. Cependant, les déchets issus de cette démolition ont pour partie été réutilisés sur place et pour le reste utilisés sur d'autres chantier de la ville (voir paragraphe suivant).

Contribution au développement durable :

2022 a été la continuité concernant les prescriptions de matériaux bio-sourcés, concernant des conceptions plus proches du bioclimatique, concernant l'usage du bois ou de matériaux locaux pour les structures et l'aménagement de nos projets. Un effort toujours plus grand est fait sur la gestion des déchets de chantier et la réutilisation sur site au mieux et au plus de ces déchets de démolition.

Un projet sort du lot cette année sur ce dernier point, la démolition d'une partie des bâtiments d'origine de l'ancienne usine Cérabati. Principalement construits en béton, armé et précontraint, coulé en place pour partie mais aussi beaucoup préfabriqué, les déchets issus de cette démolition ont été valorisés sur site et sur les chantiers de Châteauroux Métropole.

Le broyage des bétons et la séparation des ferraillages d'armatures ont permis de créer plus de 10 000 m³ de gravas finement broyés et calibrés, d'une excellente qualité pour les travaux de plateforme, routiers ou bâtiments. Les services de la voirie et des travaux neufs ont pu ainsi économiser en apport de matériaux venant d'ailleurs en réutilisant ces produits issus de la déconstruction d'une friche industrielle. Une bonne manière de valoriser des déchets et aussi d'intervenir sur le bilan carbone de nos opérations.

Indicateurs 2022

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Investissement réalisé budget Ville (en €) :	6 699 503	2 309 138	1 967 519	3 969 787
Investissement réalisé budget Agglomération (en €) :	301 779	2 826 640	4 909 901	3 332 267



Ville de Châteauroux :

- Création de salles de restauration scolaire dans les écoles Martin-Luther-King et Descartes.
- Restructuration et extension de l'office de restauration Jean-Racine.
- Création d'une garderie à l'école élémentaire Michelet.
- Mise en accessibilité de la Maison des associations.
- Reconstruction de la salle Papiot.
- Réfection de la couverture du gymnase Jablonsky.
- Mise aux normes des fosses des garages du CTM.
- Aménagement d'un local commercial au RDC du parking Diderot.
- Démarrage des travaux de réfection des façades du parking Diderot.
- Travaux de curage pour la création d'un centre d'interprétation de la Résistance dans l'Indre.
- Études de maitrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'église Notre-Dame.
- Études pour la création d'un ascenseur au conservatoire de musique.
- Études pour le rafraichissement de la salle Debussy.
- Fin des études de maîtrise d'œuvre et lancement des travaux pour la construction du Centre socioculturel - quartier Beaulieu.
- Fin des études de maîtrise d'œuvre pour la construction du Centre socioculturel – quartier Saint-Jean – Saint-Jacques.

Agglomération :

- Construction d'un hangar à l'aérodrome de Villers.
- Dépollution du site Le Flockage - quartier Balsan.
- Travaux de clos et couvert sur la maison Varaigne.
- Démolition du bâtiment D sur le site de l'ancienne usine Cérabati.
- Construction des ateliers relais à l'ancienne usine Cérabati.
- Études faisabilité et lancement des études de conception pour la reconversion d'un bâtiment du site de l'ex-usine Cérabati en entrepôt logistique.
- Études pour la reconversion des locaux de la pépinière de la gare.

Activité 2021 :

- Plan canicule - mise en place de volets roulants dans les écoles Jule-Ferry maternelle, le Colombier maternelle et élémentaire, Victor-Hugo maternelle, Descartes élémentaire (109 900 € TTC).
- Centre Racine - réhabilitation des anciens locaux de le MNT pour accueillir le Pole Ados.
- Dispositif de réussite éducative - aménagement de locaux supplémentaires au RDC.
- Espace Françoise-Katz - installation d'un tapis de danse (36 000 € TTC).
- Salle du Parc - réfection de la couverture et rénovation intérieure (126 000 € TTC).
- Réfection du plafond et de l'éclairage du Dojo (92 000 € TTC).
- Remplacement des voûtes éclairantes du gymnase Marcel-Paul (97 000 € TTC).
- Stade Gaston-Petit - aménagement de la "corbeille" (24 000 € HT) et création des bancs des joueurs (70 000 € TTC).
- Stade L.-Studder - démolition pour création d'un lotissement.
- Salle Barbara – aménagement de la cuisine (12 000 € HT).
- Gestion des sinistres suite à la grêle du 22 mai 2022.

Régies Bâtiments :

Nombre de demandes d'interventions en régie en 2022 : 5 657.

- Pour la Ville de Châteauroux : 5 108 demandes reçues, dont 4 874 réalisées et 234 en cours.
- Pour le CCAS : 23 demandes reçues, dont 23 réalisées et 0 en cours.
- Pour l'ACGCS : 3 demandes reçues, dont 3 réalisées et 0 en cours.
- Pour Châteauroux Métropole : 277 demandes reçues, dont 269 réalisées et 8 en cours.
- Pour la commune de Saint-Maur, 246 demandes reçues, dont 238 réalisées et 8 en cours.

Sécurité et Conformité :

Contrôle et maintenance réglementaire pour 2022 : 1 526.
Sur 2022, il y a eu 1 824 observations de non-conformité.
Observations de non-conformité levées : 1 024.
Nombre de commission de sécurité pour 2022 : 15.
Prescription suite aux commissions : 79 dont 36 de levées.

Contribution au développement durable :

Dans le cadre du plan canicule, mise en place de volets roulants solaire "intelligents" dans nos écoles, la position du volet s'adapte à la température extérieure et à l'ensoleillement. Cette autogestion se fait selon le principe de bon sens, suivant des scénari adaptés automatiquement aux différentes saisons et de manière indépendante pour chaque volet.



Avec le sinistre du 22 mai 2022, lié à la grêle, le service a eu un surcroît d'activité très important. Mobilisation des équipes de la maintenance bâtiments afin de mettre ou de faire mettre en sécurité 106 bâtiments pour la ville et l'agglo pour un coût de 407 000 € TTC.
Participation à neuf jours d'expertise, avec les experts mandatés par notre assureur.
Remise en état d'une partie des bâtiments pour un montant de 1 700 000 € TTC.

- Continuer la remise en état de nos bâtiments suite au sinistre de grêle.
- Continuer l'installation de volets roulants solaires dans nos écoles.
- Amélioration des conditions de travail et de sécurité des personnels de la régie bâtiment.
- Mise en place d'un contrat d'entretien de nos bacs à graisse, air de lavage et poste de relevage.
- Mise en place d'un contrat d'entretien de gouttières, chéneaux, toitures terrasse afin d limiter les dégâts des eaux dus aux mauvais entretiens de ces équipements.



Indicateurs 2021 :

	2019		2020		2021		2022	
	Nbre de bâts	Surface m²	Nbre de bâts	Surface m²	Nbre de bâts	Surface m²	Nbre de bâts	Surface m²
Ville de Châteauroux	308	325 867	308	325 867	308	327 644	310	334 647
Agglomération	80	48 197	80	48 197	93	116 360	93	116 360
Saint-Maur	34	12 343	34	12 343	34	12 343	34	12 343
Coût global de la maintenance externe (en €)	2 363 729		1 368 204		2 000 896		2 375 111	

Service travaux régie	2019	2020	2021	2022
Effectif travaux régie (ETP)	34	30	31	33
Coût salarial (en €)	1 099 752	1 092 674	1 002 023	1 299 767
Investissement (en €)	77 992	50 280	53 795	110 575
Fonctionnement (en €)	316 231	253 343	220 279	330 873
Coût global de la maintenance interne (en €)	1 493 975	1 396 297	1 276 097	1 741 215

	2019	2020	2021	2022
Coût global de la maintenance interne et externe (en €)	2 862 179	2 840 387	3 276 993	4 116 326


VOLVO
SETEC
SETEC


KLUBB
FH-989-DM

Énergie

Activité 2021 :

Contrat de performance énergétique : Poursuite de la mise en place du Contrat de performance énergétique (CPE) avec l'exploitant Engie Cofely pour 129 bâtiments (123 pour la Ville et 6 pour Châteauroux Métropole). La prestation de fourniture d'énergie (prestation P1) est assujettie à l'objectif d'une réduction des consommations d'énergie pour le chauffage de 25 % par rapport aux consommations des bâtiments de la saison 2015- 2016 (cible de référence).

Contribution au développement durable :

Études pour la pérennisation et l'extension du réseau de chaleur géothermique du quartier Saint-Jean.
Suite à l'étude de faisabilité sur la perennité du réseau de chaleur du quartier Saint-Jean, le service Énergie a confié une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le développement du réseau de chaleur.

Réduction des consommations d'énergie du patrimoine
Le marché d'exploitation-maintenance des installations de chauffage des bâtiments de la ville et de l'agglomération prévoit une baisse de consommation d'énergie dans les bâtiments. En 2022, cette baisse est de 31 % par rapport à l'année 2015, année de référence pour atteindre cet objectif. Cette économie représente 5 311 MWh, soit une réduction d'émission de gaz à effet de serre de 2340 t CO2 sur l'année 2022.

Le schéma directeur des énergies renouvelables (SDEnR)
Les études pour la définition du Schéma directeur des énergies renouvelables sont terminées. Dans ses conclusions, le Bureau d'études propose neuf fiches actions permettant de mobiliser les acteurs du territoires afin de définir pour chaque filière un plan de développement des ENR. Pour rappel, objectifs à atteindre pour chaque filière :

Filière	Niveau actuel (GWh)	Objectifs SD EnR (GWh)
Solaire thermique	1	+ 3
Solaire photovoltaïque	4	+ 220
Éolien	0	+ 30
Bois énergie	113	+ 34
Méthanisation	20	+ 40
Géothermie	8	+ 10
Total	146	337

La démarche pour respecter les dispositions du décret tertiaire
Le décret tertiaire s'inscrit dans l'objectif d'efficacité et de sobriété énergétiques dans l'immobilier. Ainsi, le décret de rénovation tertiaire prévoit une réduction des consommations d'énergie de 40 % pour les bâtiments tertiaires d'ici 2030, de 50 % d'ici 2040 et 60 % en 2050 en comparaison de la consommation d'une année de référence. Le décret s'applique à tous les bâtiments à usage tertiaire dont la surface est supérieure à 1 000 m².
L'entreprise Géoplus Service accompagne la ville de Châteauroux et Châteauroux Métropole pour la saisie des données sur la plate forme OPERAT de l'ADEME.





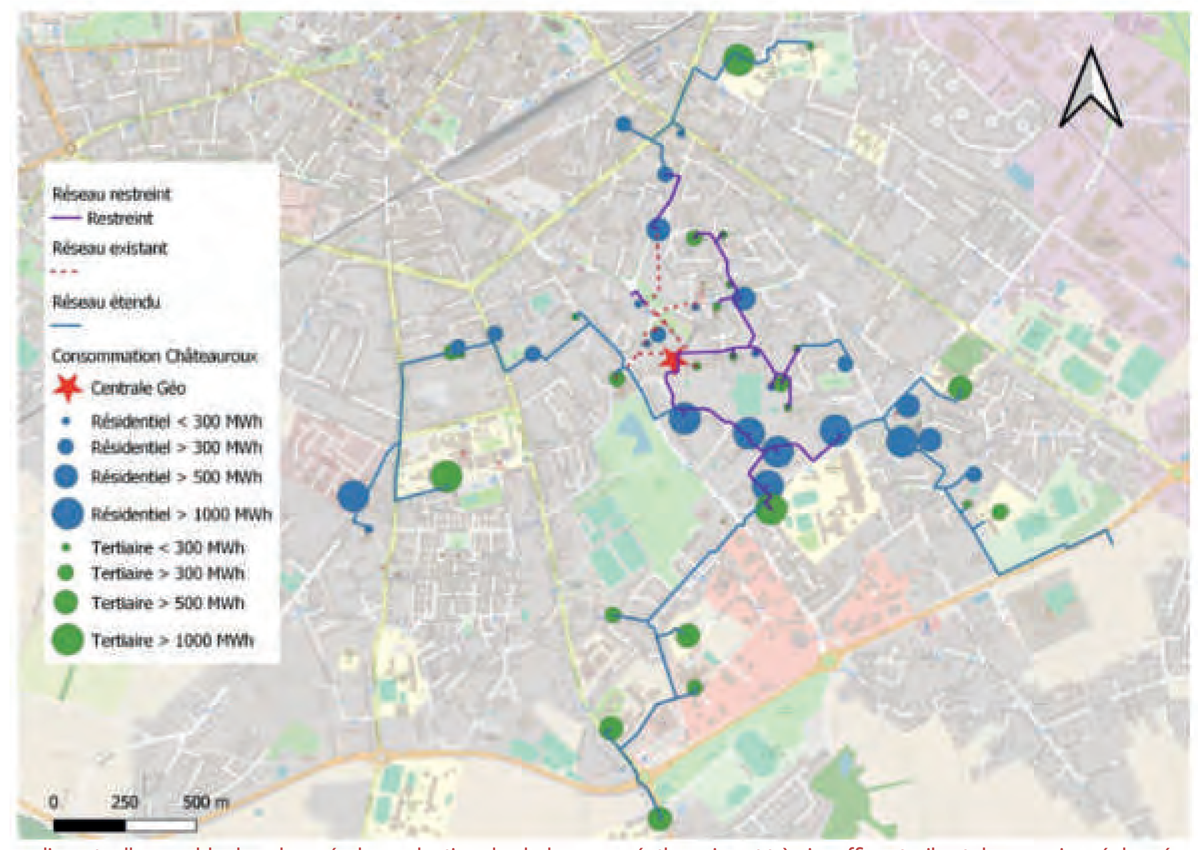
Historique : le réseau de chaleur a été créé par la société Scalis (bailleur social) en 1986. Il est composé d'un forage sur nappe profonde (Trias) qui alimente trois pompes à chaleur. Le réseau alimente 1 100 logements, un EHPAD et le collège Rosa-Parks. L'énergie ainsi distribuée est de 8 000 MWh.

Le Nouveau plan de rénovation urbain prévoit à terme la démolition de 882 logements et la construction de 130 logements sur le quartier. À l'horizon 2034, la consommation d'énergie aura baisser de 71 % pour n'atteindre qu'un potentiel de production d'énergie de 2 500 MWh.

Projet de développement du réseau : la perspective de baisse de consommation d'énergie sur le quartier Saint-Jean abouti rendre le réseau de chaleur obsolète. Le bureau d'étude S2T a donc proposé d'étendre le réseau au-delà du quartier Saint-Jean en recherchant des potentiels de raccordement de bâtiments tant public que privé dépassant le cadre des logements sociaux.

En effet le projet prévoit le raccordement de 53 bâtiments représentant 12,5 km de réseau et une quantité d'énergie produite de 35 700 MWh/an.

Périmètre du réseau projeté



Pour alimenter l'ensemble des abonnés, la production de chaleur par géothermie est très insuffisante, il est donc envisagé de créer une chaufferie industriel biomasse et d'intégrer au réseau la chaufferie biomasse de l'hôpital de Châteauroux. Le bilan énergétique du réseau s'établit ainsi :

Longueur du réseau	-	12,5 km
Moyen de production de l'énergie	Electricité (fonctionnement des PAC)	3 720 MWh/an
	Géothermie	9 300 MWh /an
	Chaufferies bois	22 300 MWh/an
	Gaz	480 MWh/an
Environnement	Taux de couverture ENR (géothermie+bois)/total moyens de production	88 %
	Taux ENR produit (géothermie+bois)/(géothermie+bois+gaz)	98,5 %
	Tonnes de CO2 évitées	6 620 t/an

Mode de gestion du réseau de chaleur : la constitution et la taille du réseau proposé ainsi que le montant des investissements à réaliser ont abouti au choix d'une concession avec une délégation de service public sur une durée de 30 ans.

Prix de la chaleur vendue aux abonnés : le modèle économique du réseau de chaleur a pour objectif d'atteindre une baisse de l'énergie vendue aux abonnés qu'ils soient déjà raccordés au réseau actuel ou qu'ils soient accédants. La prospective économique développées par le Bureau d'études conclue à une baisse du coût de l'énergie de 9 à 15 % en fonction du profil des abonnés (calculs faits sur la conjoncture actuelle des coûts du gaz et de l'électricité).

Indicateurs 2021 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers Ville				
Budget de fonctionnement : énergie et eau (en k€)	3 330	2 995	2 940	2950
Budget de fonctionnement maintenance (en k€)	315	316	296	333
Budget d'investissement (en k€)	205	300	296	388
Indicateurs d'activité Ville				
Bâtiments intégrés au marché de chauffage (CPE depuis 2016)	116	118	125	116
Points de comptage suivi	726	720	797	772
Bâtiments alimentés par ENR	5*	5*	5	5
Production d'ENR (en MWh)	357*	457*	485	485
Consommation d'énergie pour l'éclairage public (EP) (en MWh)	4 909	4 507	3 796	2 872
Consommation d'énergie du patrimoine hors éclairage public (en MWh)	20 736	17 233	17 367	20 377
Consommations d'eau (avec Espaces verts) (en m^3)	127 115	82 744	82 912	91 735
Indicateurs financiers Agglomération				
Budget de fonctionnement énergie et eau (en k€)	469 (donc 248 sur budgets annexes)	442	547	349
Budget de fonctionnement maintenance (en k€)	43 (dont 36 sur budgets annexes)	44	78	65
Budget d'investissement (en k€)	19 (dont 13 sur budgets annexes)	247	24	83
Indicateurs d'activité Agglo				
Bâtiments intégrés au marché de chauffage (CPE depuis 2016)	8	10	9	6
Points de comptage suivi	132	132	134	196
Bâtiments alimentés par ENR	1	1	2	3
Production d'ENR (en MWh)	150	140	250	1 462
Consommation d'énergie pour l'éclairage public (EP) (en MWh)	445	432	435	378
Consommation d'énergie du patrimoine (hors EP) (en MWh)	1 691	1 483	1 486	6 523
Consommations d'eau (en m^3)	8 700	23 132	18 153	27 500

Remarque : les indicateurs pour Châteauroux Métropole sont en forte hausse en raison du fonctionnement du centre nautique Balsanéo sur une année entière. À noter la production d'ENR suite à la mise en service de la pompe à chaleur sur nappe géothermique fin juin 2022.

- Lancement de la mission AMO pour le choix du concessionnaire du réseau de géothermie Saint-Jean.
- Schéma directeur des énergies renouvelables à l'échelle de l'agglomération : mise en place du plan d'action pour le développement des ENR.
- Poursuite des objectifs du CPE en partenariat avec l'exploitant et maintien des températures de confort dans les bâtiments. Application du plan de sobriété énergétique.
- Renforcement de la recherche de solutions d'économie d'énergie dans les bâtiments. Raccordement de l'école Victor-Hugo sur réseau de chaleur biomasse de Beaulieu. Raccordement du nouveau CSC Beaulieu et de la crèche sur le réseau de chaleur.
- Décret tertiaire : établissement d'un PPI énegie pour atteindre les cibles à l'horizon 2023. Site Balsanéo : suivi de l'exploitation maintenance, suivi des cibles de consommation énergétique.
- Travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments :
  - remplacement des chaudières de l'Hôtel de ville,
  - remplacement des chaudières école Les Marins,
  - rénovation de la GTB de l'Hôtel de ville,
  - rénovation de la GTB du MACH 36.
- Mise en place d'un sysème de traitement d'air salle du 20e siècle du musée Bertrand. Préparation du renouvellement du marché CPE (date d'échéance : 1er juin 2024).

Regard vers **2023**

Habitat et Logement

Activité 2022 :

Foncier

Les principales cessions / acquisitions réalisées

- Acquisition par Châteauroux Métropole d'un ensemble immobilier de 18 184 m² au prix de 395 666,62 € HT, auprès de la SNCF, correspondant à l'ancien site occupé par la SERNAM à Châteauroux.
- Acquisition par Châteauroux Métropole d'un ensemble immobilier de 36 010 m² au prix de 1 €, auprès de la ville de Châteauroux, correspondant à divers emprises bâties et non bâties comprises dans le quartier Balsan.
- Cession par Châteauroux Métropole d'un ensemble immobilier de 2 221 m², auprès de la SCI du BTP au prix de 78 200 € (quartier Balsan).
- Cession par la commune de Châteauroux de 14 lots à bâtir au sein des lotissements communaux (La Loge, Les Frères Pichette, Louise Dupin) pour un montant total de 631 932 € TVA sur marge comprise.
- Cession par la commune de Châteauroux de trois lots de copropriété au sein du centre commercial Saint-Jacques au profit de l'OPAC au prix de 372 000 €.
- Acquisition par la commune de Châteauroux d'un local commercial de 145 m² situé 25 cours saint Luc au prix de 155 000 €.

Au cours de l'année écoulée le service foncier de Châteauroux métropole a repris activement la rédaction des actes authentiques sous la forme administrative au bénéfice des deux collectivités.

Habitat

La mise en œuvre des actions du Programme local de l'habitat (PLH) 2021 - 2026

Le PLH 2021-2026 est devenu exécutoire en décembre 2021.
Certaines actions inscrites au Programme étaient déjà lancées et se sont poursuivies en 2022 :-

- l'OPAH Amélioration énergétique (échelle Agglomération) : 338 aides engagées dans l'année et 277 876 € de subventions de Châteauroux Métropole (moyenne de 822€ de prime par dossier).
- Revalorisation de la prime Énergies renouvelables au 1er octobre.
- l'OPAH RU (échelle ORT Châteauroux) : 79 aides en 2022 pour 328 327 € de subventions engagées (moyenne : 4 156€ par dossier).
- Ajustement et réévaluation des aides en mai et création d'une prime "sortie de vacance".
- l'Opération Façades (échelle SPR Châteauroux) : 46 façades accompagnées pour 143 387 € de subventions (moyenne : 3 117 € d'aide par façade).

En actions nouvelles 2022 :

- **La conduite de l'étude sur la vacance des logements sur les communes de Châteauroux Métropole :** confiée au cabinet EGIS Conseil, l'étude a été menée de mars à décembre 2022, coût 40 000 € HT (50 % financés par l'Anah dans le cadre de l'AMI logements vacants auquel Châteauroux Métropole a été lauréat).
- **La démarche Zéro logement vacant (ZLV) :** À l'appui de la solution numérique ZLV, cinq campagnes d'envoi de courriers en direction des propriétaires de logements vacants ont été menées sur la Ville-centre. Au total, 426 propriétaires ont été ciblés pour 539 biens vacants :
  - périmètre Action cœur de ville (ACV) : 55 % de retours d'informations ;
  - périmètre Châteauroux hors ACV : 38 % de retours.
  En sus, un arpentage des rues du centre-ville a permis de compléter l'état des lieux de la situation de la vacance au sein du secteur de l'OPAH RU.
  + Travail spécifique sur les biens vacants depuis plus de 10 ans (objectif : leur remise sur le marché).
  + Proposition de biens à Scalis au titre de la reconstitution de l'offre de logements sociaux démolis dans le cadre du NPRU.
- **Le Permis de Louer :** 1 045 demandes dans l'année. 837 décisions rendues dont 77 % d'autorisations et 23 % de refus. 76 % des autorisations le sont avec des réserves et prescriptions. En fin d'année, une nouvelle consultation a réattribué le marché d'accompagnement technique à France Diagnostics.
- **La convention CAF – Châteauroux Métropole :** signée le 5 juillet 2022, elle vise l'échange de données partenariales afin de repérer et signaler les logements pour lesquels une mise en location a eu lieu sans autorisation préalable sur le secteur soumis au permis de louer sur la commune de Châteauroux.
- **La politique de Peuplement :** afin de poser les bases d'un système de cotation de la demande de logement social à mettre en place avant fin 2023, un travail préalable de diagnostic de la demande et des attributions a été réalisé avec l'ADIL de l'Indre.
- **L'élaboration des Règlements d'aides PLH :** traduction des modalités d'accompagnement financier de la Collectivité auprès des différents porteurs de projets sur l'agglomération hors secteur Action cœur de ville (septembre 2022).
- **L'Appel à projets habitat innovant :** inscrit au PLH, il a été conçu et lancé en 1ère édition dès octobre 2022. Le jury, réuni en décembre, a attribué la prime de 30 000 € à l'Association À Tire d'Ailes pour son projet d'habitat inclusif sur Châteauroux.

Le partenariat avec VOLTALIS dans le cadre du déploiement de sa solution d'économie d'énergie à travers l'effacement de consommations électriques : convention du 15 novembre 2022. Campagne d'installation prévue pour l'hiver 2022-2023.

Les actions de communication et de représentation / les évènements :

- Interventions en réunions, AG, séminaires (ADIL, UNPI, FNAIM, COBATY, etc.), o salondel'habitat,
- interviews et reportages presse,
- contributions nationales (ANIL, Anah, Intercommunalités de France, ACLV, etc.),
- production de supports de communication et diffusion.

ADS : une activité toujours soutenue 2022

Après une année 2021 qui avait été marquée par un "rebond post-COVID", on observe en 2022 un léger repli du nombre de demandes d'autorisations d'urbanisme transmises aux 14 communes de l'agglomération. Depuis le mois de septembre, l'augmentation du coût des travaux et des taux d'intérêts a freiné les investissements notamment dans le domaine de la construction de logements individuels, mais au global sur l'ensemble de l'année les valeurs de référence restent élevées.

En parallèle, le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme commun aux 14 communes de l'agglomération a été ouvert à l'ensemble des pétitionnaires en janvier 2022. Son utilisation a été particulièrement forte chez les notaires et agences immobilières qui priorisent les demandes dématérialisées. Pour les particuliers, la voie numérique reste occasionnelle.

Reconversion de la friche Cerabati

Le service aménagement assure la coordination des diverses opérations de reconversion de l'ancien site (démolition, construction, réhabilitation, cession) en lien avec les directions du Patrimoine et du Développement économique. De plus, il pilote en direct les études de pollution de sols au fur et à mesure de la libération des emprises et les demandes de raccordement auprès des différents concessionnaires.

Terrains familiaux locatifs

Le service aménagement pilote et coordonne la réalisation d'un terrain familial à Coings et un autre à Étrechet. Pour la partie bâtie, un maitre d'œuvre (PIRES Architecture) a été recruté et a permis le dépôt d'un permis d'aménager pour chaque site en mai 2022. Après consultation des entreprises, le chantier a débuté en novembre 2022. Les études de faisabilité pour la réalisation de quatre TFL à Grandéols ont été initiées à l'automne 2022.

Aménagement des lotissements

En 2022, deux nouveaux lotissements sont entrés en phase

opérationnelle : 33 lots dans le secteur de Bitray (Lotissements Gué de la Dame/Louis-Studer), dans le prolongement du lotissement Louise-Dupin et six lots rue de Chambon (lotissement Camille-Claudel), dans le cadre d'une opération conjointe avec l'OPAC. Les 33 lots ont fait l'objet de permis d'aménager déposé en août 2022. Pour Chambon, un groupement de maîtrise d'œuvre (Alassoeur - Neuilly SAS) a été recruté au premier semestre et a travaillé sur la conception du projet.

Étude urbaine îlot "Briselance"

Une étude urbaine a été lancée mi 2022 afin de :

- définir les conditions de valorisation urbaine d'un îlot situé en cœur de ville, en connexion avec l'hyper-centre commerçant,
- poser les bases foncières, techniques, financières d'un scénario de programmation et d'aménagement urbain,
- accompagner la collectivité dans la mise en œuvre du scénario retenu en fonction de l'avancement de la maitrise foncière. Cette étude menée sur le second semestre 2022 a été confiée au groupement AP5- PIVADIS-VIATEC.

Vaugirard

Dans le cadre de la démolition de 100 logements sociaux prévue par SCALIS sur le quartier de Vaugirard, la ville de Châteauroux a lancé une réflexion avec les deux bailleurs sociaux sur le devenir du quartier. Une orientation d'aménagement et de programmation a ainsi pu être présentée aux partenaires fin 2022.



Les évolutions des outils du Système d'information géographique

Le service Système d'information géographique a pour mission de collecter, traiter, mettre en forme et diffuser les données géographiques liées aux compétences de nos collectivités mutualisées. Pour cela, il s'appuyait depuis 2004 sur les outils de l'éditeur Geoconcept au travers d'une version "expert" (Géoconcept) et d'une version web (Géoweb) ainsi que sur des développements internes permettant aux services et aux communes la consultation des données (cadastre, urbanisme, réseaux, espaces verts, mobilité, etc.).

Les dernières évolutions des outils de Geoconcept n'ont pas permis de pérenniser son utilisation au sein de la collectivité. La cellule s'est donc engagée dans la recherche d'une nouvelle solution, après une analyse précise des besoins et un benchmarking auprès d'autres collectivités.

Cette étape a permis de s'orienter vers le logiciel gratuit et open-source QGIS devenu une référence dans le monde des SIG et désormais utilisé par de nombreux partenaires. En complément, le choix s'est porté sur la solution web Lizmap déployée par la société 3Liz, pour permettre la consultation quotidienne des données métiers. Utilisable sur tablettes et smartphones, elle permet notamment aux agents de terrain la collecte de données, ce qui constitue une véritable innovation pour notre SIG.

La mise en place de cet outil s'est faite progressivement à partir du 2nd semestre 2022. La formation dispensée en interne auprès de la direction de l'Aménagement, Urbanisme, Habitat (direction test), puis de la direction du Développement économique et de l'Attractivité, de la direction de l'Eau, du service Déchets et Propreté, du service Vidéo-protection et de la direction de la Mobilité a permis de couvrir une part très importante des besoins. Les dernières formations interviendront au premier trimestre 2023.

Les capacités de l'outil et le bon accueil qui lui a été réservé dans les services laissent augurer des perspectives intéressantes de capitalisation et d'exploitation des données géographiques et l'appropriation de l'outil par de nouveaux services de Châteauroux Métropole.

Contribution au développement durable :

- Actions sur le parc privé dans le cadre des OPAH (Renouvellement urbain et Rénovation énergétique) ;
- conduite des démarches sur la vacance des logements (étude sur les communes de l'Agglomération + Zéro Logement Vacant, etc.) ;
- de nouvelles aides financières dans le cadre de la mise en œuvre du PLH ;
- revalorisation des aides aux projets dans le cadre de l'OPAH RU et de l'aide façades ;
- concrétisation du 1er Appel à projets habitat Innovant ;
- formalisation du partenariat avec Voltalis pour le lancement d'une campagne de déploiement des boîtiers de pilotage intelligent de la consommation électrique ;
- poursuite des opérations de requalification des friches urbaines : Mead Emballage, Cerabati, Saint-Jean-de-Bosco, SPATZ, etc. ;
- assouplissement des règles d'urbanisme pour faciliter l'implantation de panneaux photovoltaïques en toiture ;
- mise en compatibilité des affichages publicitaires au regard du Règlement local de publicité intercommunal ;
- contrôle du respect des règles d'éclairage pour les enseignes commerciales du centre-ville.



Aménagement :

- livraison des deux TFL de Coings et d'Étrechet,
- lancement des études pour la réalisation de quatre TFL à Déols à partir d'une solution de containers recyclés,
- lancement des travaux pour la viabilisation de 33 lots à Bitray,
- lancement de la consultation des entreprises pour l'aménagement de six lots à bâtir à Chambon en groupement avec l'OPAC,
- lancement des études pour l'aménagement du secteur des Grouailles en quartier résidentiel,
- Cérabati : permis d'aménager et viabilisation de sept lots,
- maîtrise foncière de l'ilot "Briselance".

Urbanisme :

- réalisation d'une étude environnementale destinée à identifier les secteurs préférentiels de mise en œuvre des EnR,
- lancement de la procédure de mise en compatibilité du PLUi dans le cadre de la procédure de Résorption de l'habitat insalubre de la Croix Blanche.

Habitat :

- réforme des attributions : mise en place du système de cotation de la demande de logement social (échéance du 31 décembre 2023),
- validation d'un Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDLSID),
- réflexion sur la gestion en flux d'un contingent de réservation EPCI,
- étude pré opérationnelle OPAH Châteauroux Métropole 2024-2028,

Poursuite des démarches de remise sur le marché des logements vacants.

Indicateurs 2021 Ville de Châteauroux :

Désignation de l’indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers				
Budget de fonctionnement (en €)	801 412	751 000	858 310	866 690
Budget d’investissement (en €)	1 180 250	1 177 160	1 040 746	668 880
Surface aménagée disponible sur les lotissements municipaux (en m²)	6 055	21 055	6 238	16 307
Surface de foncier relevant de la propriété de la Ville (en ha)	619	617	617	610
Surface immobilière relevant de la propriété de la ville (en m²)	198 507	187 025	187 129	183 907
Conventions d’occupation du patrimoine gérées (en nombre)	282	287	289	300
Actes de vente / acquisition (en nombre)	39	20	23	39
Montant total perçu au titre de la TLPE (en €)	192 006	194 772	188 840	172 322
Dossiers instruits par le service Autorisation du droit des sols (en nombre)	747	683	927	893
Aides façades (en nombre)	73	46	56	46
Aides devantures et enseignes commerciales (en nombre)	-	-	-	10

Indicateurs 2021 Agglomération :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Indicateurs financiers				
Budget de fonctionnement (en €)	1 049 484	945 868	721 860	891 045
Budget d'investissement (en €)	1 259 625	1 392 716	1 033 000	1 701 144
Dossiers amélioration de l'habitat instruits (OPAH) (en nombre)	180	163	270	417
Diagnostics thermiques réalisés (en nombre)	177	185	143	167
Primes énergie renouvelable attribuées (en nombre)	54	58	134	297
Aides Accession à la Propriété (en nombre)	24 (dans le neuf)	14 (dans le neuf)	6 (dans l'ancien)	4 (dans l'ancien)
Surface aménagée disponible à Ozans (en ha)	62,5	62,5	62,5	62,5
Surface de foncier relevant de la propriété de l'Agglomération (en ha)	955	951	863	802
Surface immobilière relevant de l'Agglomération (en m^2)	47 936	43 499	38 516	101 933
Conventions d'occupation du patrimoine gérées (en nombre)	77	91	84	89
Conventions de mise à disposition avec cahier des charges respectueux de l'environnement (en nombre)	9	8	13	12
Dossiers instruits par le service Autorisation du droit des sols pour l'ensemble des communes (en nombre)	1 375	1 143	1 555	1 477

Grands projets

Activité 2022 :

Quartier de la Gare

La réflexion sur l'aménagement du nord du faisceau ferroviaire s'est poursuivie à la suite de la livraison des travaux du parvis. En 2022, des échanges ont été engagés avec la SNCF pour la mise en place d'un abri-vélo sécurisé au niveau du parking courte-durée et avec la Région Centre-Val de Loire pour réaménager la gare routière afin de créer un porche dans le bâtiment facilitant les flux des usagers.
La Ville de Châteauroux a fait l'acquisition du bâtiment de l'ancien foyer des roulants. Plusieurs projets sont évoqués dans l'attente d'arbitrages politiques.
Châteauroux Métropole a fait l'acquisition des emprises dites du Sernam situé au sud du faisceau ferroviaire. C'est dans ce secteur que se sont concentrées les activités de la collectivité en 2022 avec deux opérations de travaux. Sous convention avec SNCF Réseau, des travaux de libération ferroviaires ont été engagés. Il s'agit du retrait de l'ensemble du matériel ferroviaire (rails, aiguillages, butons, etc.) présents sur la parcelle. Châteauroux Métropole a également engagé des travaux de démolition et de dépollution sur ce site. Seule la halle de fret historique sera conservée.
Un travail d'accompagnement des porteurs de projets est réalisé pour permettre la transformation de ce secteur. À ce titre, Châteauroux Métropole travaille sur l'acquisition d'une partie du foncier des anciens magasins Seron afin de réaliser des travaux de démolition et de reconstitution des façades historique. Les études de maitrise d'œuvre confiée à un architecte sont en cours de réalisation.
De manière générale, une étude urbaine a été lancée en fin d'année 2022 pour préciser l'aménagement définitif du sud du quartier de la Gare. Cette étude est accompagnée par une mise à jour du programme de la passerelle.

Balsan

Châteauroux Métropole a mis en place une gouvernance partenariale avec la tenue de Comité de pilotage trimestriel et de Comité technique mensuel afin d'assurer la bonne conduite des opérations situées sur le site Balsan. Ces instances permettent des échanges réguliers avec l'ensemble des partenaires : État, DRAC, UDAP, Région Centre-Val de Loire, CCI, FFB, etc.
L'appel à projet "Réinventons nos cœurs de ville" n'a pas pu être conduit à termes suite à des difficultés techniques et économiques. Châteauroux Métropole a repris la maitrise d'ouvrage de cette opération en faisant évoluer le programme vers l'enseignement supérieur et la création de locaux professionnels. Une étude d'assistance à maitrise d'ouvrage et de programmation a été engagée dans ce sens.
Châteauroux Métropole a réalisé des travaux préparatoires de mesures conservatoires, de curage, de dépollution et de démolition sur les bâtiments 2, 5, 6 et 7. Ces travaux ont été conduits en parallèle des études pré-opérationnelles. Ces actions vont se poursuivre en 2023 avec la passation de plusieurs marchés de travaux en 2022.
Un projet de réhabilitation du clos et couvert de la Maison Varaigne a été engagé avec la passation de marché de travaux.Un avenant a été conclu sur le fonds friches afin de mettre à jour les opérations financées à ce titre. Le montant global de la subvention reste le même.
Châteauroux Métropole a instruit les différents permis de construire liées à cette opération dont le permis sur le Carreau Est, sur l'aménagement du parking Jean-Macé, la restauration de la Maison Varaigne, et sur les projets de l'IFSI-IFAS-IFA et de la CCI.

Action Cœur de Ville

La convention Action Cœur de Ville est un document évolutif visant la mise en place d'une démarche de projet ascendante. Le travail sur l'avenant du programme s'est poursuivi en 2022 avec la création de trois fiches actions. Des échanges réguliers sont assurés avec l'ensemble des partenaires du programme pour assurer le co-financement des opérations réalisées.
L'année 2022 a marqué l'inauguration de plusieurs actions réalisées dans le cadre du programme Cœur de Ville : la réhabilitation de l'école Pigier en logements, la réfection de la rue de la Poste, la mise en place de la charte sur les devantures commerciales et les terrasses, etc.
À la suite des études de programmation et des études techniques, une consultation de maitrise d'œuvre a été lancée pour la réhabilitation des Halles. Le marché a été confié au cabinet d'architecture Atelier Lame. Le changement d'ABF en 2022 a entrainé des modifications sur le projet d'esquisse remis au stade de la consultation. Une nouvelle version est attendue en début d'année 2023. Le projet des Halles a donné lieu à des rencontres avec le délégataire, les commerçants mais aussi la copropriété situé dans les étages.
Une opération de requalification urbaine est étudiée sur le secteur dit de Briselance. Les acquisitions foncières ont débuté. L'objectif est de venir densifier ce secteur en créant une opération mixte de logements et de commerces. Une étude urbaine est en cours et pourra apporter des préconisations sur le traitement de l'espace public associé à ce secteur.

Contribution au développement durable :

Dans le cadre du réaménagement de la rue de la Poste, un aménagement paysager a été réalisé. Il comprend au nord de la voie un alignement de 13 arbres palissés accompagnés par des jardinières où sont plantées des vivaces. Côté Sud de la rue, des plantes grimpantes sont installées sur des structures métalliques qui sont positionnées ponctuellement le long des façades.



FOCUS

Balsan – Travaux préparatoires

Le site Balsan (compris château et usine) est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Il est soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France de l'Indre et fait l'objet d'un projet de reconversion qui s'étendra sur plusieurs années.

Ces bâtiments ne sont pas tous dans le même état de dégradation et certain nécessitent des mesures conservatoires immédiates afin d'éviter des dommages irrémédiables et qui seraient à terme très couteux. Aussi, dès 2022, une série de travaux préparatoires ont été engagés pour endiguer ces dégradations et permettre de sauvegarder un maximum d'éléments en place.

Sur le premier semestre 2022, les travaux de mises hors d'eau des bâtiments ont été réalisés. Les ouvertures en toitures et les fenêtres ont été bouchées et les réseaux de descente d'eaux pluviales sont de nouveaux fonctionnels. Plusieurs confortements structurels ont été réalisés en urgence dont le renfort des pieds de charpentes, l'étaiement des passerelles et le buttonage de l'angle de la façade Est du bâtiment 7. Des travaux de dévégétalisation de la façade ont débuté en mai pour retirer les systèmes racinaires pris dans les maçonneries.Les travaux de curage, dépollution et mise en sécurité de l'ancien atelier de teinture ont débutés le 3 octobre 2022. Ces opérations vont se poursuivre en 2023 par la passation de plusieurs marchés de travaux. Il est à noter que dans le cadre du fonds friche, l'ensemble des notifications des marchés liés aux dépenses éligibles devaient être réalisés avant le 31 décembre 2022. Ce calendrier a été respecté.

Indicateurs 2021 Action Cœur de Ville :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Nombre de logements vacants	3 617	3 389	3 749	NC
Taux de vacance commercial	13,60 %	12,43 %	11,61 %	11,38 %
Nombre de commerces occupés	367	378	384	386
Nombre de voyages en transport en commun (Horizon)	5 141 791	3 537 466	4 516 810	4 747 682
Évolution du nombre de km supplémentaire de voies cyclables	1,04	6,34	2,18	2,10
Fréquentation de l'Office de tourisme	9 017	6 965	7 428	7 637
Fréquentation des musées	11 035	3 562	11 084	10 005



Regard vers **2023**

Quartier de la Gare : les travaux de démolition sur les emprises Sernam vont être finalisés au 2e trimestre 2023. La consultation de maitrise d'œuvre pour le projet de passerelle va être relancée avec une notification prévue avant la fin de l'année. Par ailleurs, les travaux sur les anciens magasins Seron devraient également débuter.

Balsan : les travaux préparatoires vont se poursuivre en 2023. L'aménagement du parking sur des bassins de rétention souterrain sera livré à la fin du premier semestre. Les études d'assistance à maitrise d'ouvrage sur la Maison Varaigne et le bâtiment du Flockage vont également se poursuivre avec pour objectifs de lancer les consultations de maitrise d'œuvre. Ces travaux sont réalisés en coordination avec les partenaires opérationnels.

Action Cœur de Ville : l'année 2023 devrait être marquée par un nouvel avenant à la convention-cadre permettant de prolonger la durée du dispositif. Le déploiement des actions identifiées dans le programme se poursuit. Les études de maitrise d'œuvre sur les Halles se poursuivront avec le lancement de la consultation de travaux au second semestre.

Activité 2022 :

Élaboration du projet de territoire des communes et formalisation de leurs programmes d'actions.

- Septembre 2021- Juillet 2022 : réalisation du diagnostic territorial des deux collectivités, à partir de trois sources : données INSEE et data publique,
  - documents de planification et études existantes ou en cours sur le territoire : SCoT, PLUi, PLH,
  - OPAH, étude sur la vacance dans l'habitat, etc.,
  - éléments de terrain collectés par le chef de projet : diagnostic commercial, état des lieux de la vacance dans l'habitat.
- Juillet-Septembre 2022 : formalisation du programme d'actions, rédaction des conventions.
- Septembre-novembre 2022 : rédaction des fiches-actions et des annexes de la convention PVD. Signature de la convention "Petites villes de demain" le 18 novembre 2022.

Montage et suivi de projets

Ardentes

Le dialogue avec l'OPAC concernant la faisabilité de la maison multi-services a été initié.

La consultation pour l'étude d'aménagement de la rue de la gare a été lancée (attribution en janvier 2023) : rédaction des pièces du marché, suivi de la procédure : analyse des candidatures et des offres, organisation de la visite sur site et des auditions des candidats.

L'accompagnement de la collectivité a été effectué sur le projet d'extension de l'école Saint-Vincent.

Déols

Le chef de projet a participé aux différents projets patrimoniaux (notamment la rénovation de la porte de l'horloge), au projet de passerelle cyclable, et au regroupement des écoles maternelles sur un site unique.

Recherche de financements

Ardentes

Le chef de projet a obtenu une demande de financement concernant l'étude d'aménagement de la rue de la gare auprès de la Banque des territoires.

Déols

Demandes de financements auprès de l'État (DETR DSIL), de la Région (CRST), et du Département (notamment l'élaboration et le suivi de la convention pluriannuelle 2022-2025 du Fonds départemental d'aménagement urbain).



Avec l'aide d'un stagiaire, le chef de projet a initié et mis en œuvre sur un mois, en juin-juillet 2022, une enquête en ligne et boîte aux lettres à Ardentes, permettant de recueillir les avis et idées de la population concernant les trois orientations stratégiques définies dans le programme.
Cette consultation a permis de toucher 15 % de la population communale et de confirmer certaines orientations : intervention sur l'ancienne mairie, réaménagement de la rue de la gare, marché de producteurs le week-end, etc.
Elle a également permis de confirmer l'attente de la population en terme de services de santé.
En terme de cadre de vie, la priorité affichée est de relier davantage espaces publics et naturels.
En terme de mobilités, une attente de la population concerne l'aménagement de l'ancienne voie ferrée en voie verte cyclable.

Contribution au développement durable :

Les deux communes ont porté une attention particulière à l'impact environnemental de leurs projets.

Ardentes

L'extension de la maison de santé, finalisée cette année, a permis de réhabiliter une ancienne pharmacie, vacante depuis 2010, avec un investissement conséquent consacré à la rénovation énergétique du bâtiment.

Déols

L'année 2022 a permis la réhabilitation énergétique de l'ancienne trésorerie, dans le but d'y implanter la Maison France services communale.
L'entretien extensif de l'écoparc des Chenevières a été poursuivi avec le renouvellement du cheptel et la reprise de la clôture de leur enclos.

Indicateurs 2022 Petites villes de demain

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Taux de vacance commercial	-	-	-	Ardentes : 31,8 % Déols : 20,5 %
Nombre de commerces ouverts ou repris	-	-	-	-
Taux de logements vacants	-	-	Ardentes : 4,3 % Déols : 2,9 %	Ardentes : 3,5 % Déols : 2,4 %
Nombre de logements aux travaux financés dans le cadre de l'OPAH	-	-	Ardentes : 21 Déols : 27	Ardentes : 30 Déols : 51
Desserte par les transports en commun (nb d'arrêts par jour à l'arrêt mairie)	-	-	Ardentes : 6 Déols : -	Ardentes : 9 Déols : 50
Part modale de la voiture	-	-	*Ardentes : 90 % Déols : 84,8 %	*Ardentes : 90,3 % Déols : 84,9 %

chiffres 2018 et 2019 parus en 2021 et 2022

Regard vers 2023

Les gros projets 2023 portés par les communes concernent essentiellement les écoles : regroupement sur un site unique des élémentaires à Ardentes, et des maternelles à Déols.
Ces travaux porteront une attention particulière à la rénovation énergétique des bâtiments avec dans les deux projets, la mise en œuvre d'une toiture photovoltaïque.

Entretien ménager

Activité 2022 :
L'année 2022 a été comme l'année 2020 et 2021 marqué par la COVID, avec une désinfection renforcée sur une quarantaine de bâtiments (écoles élémentaires et divers bâtiments administratifs).
Elle a également été marquée par la préparation et le lancement du marché global de prestations d'entretien ménager pour une mise en œuvre courant août et octobre 2023.

Intégration ou rajout de nouveaux sites dans le service :

- Gymnase Georges-Faurt, en févier 2022 reprise du nettoyage des vestiaires avec un fréquentiel de deux fois par semaine,
- pôle ados au centre Racine, en octobre 2022 avec une partie des prestations réalisées en régie (prestation hebdomadaire) et un nettoyage externalisé pour les périodes hors scolaires (prestation journalière),
- DRE, en septembre 2022 augmentation de la superficie du bâtiment avec le nettoyage au rez de chaussé (111,19 m²) pour une prestation quotidienne.

Externalisation de sites
Intégration supplémentaire dans le marché d'entretien ménager de cinq bâtiments :

- **en avril 2022,** agrandissement de la direction de la Sécurité (82,35 m²) et avec une augmentation des prestations,
- **en juin 2022,** externalisation de la salle Dumas avec une prestation à la demande hebdomadaire,
- **en juillet 2022,** externalisation de l'OSAT (maison de santé) avec une prestation journalière du lundi au vendredi ainsi que du service prévention du CCAS (192,61m²),
- **en septembre 2022,** externalisation des écoles Arago et Michelet, avec quatre prestations par semaine (matin et soir),
- **en décembre 2022,** pôle ados avec des prestations à la demande journalière pendant les périodes hors scolaires.

Gardiennage des salles en location
Intégration du gardien du hall de Touvent dès janvier au pool de gardiens pour les astreintes location de salles (réorganisation des binômes gardiens hall de Touvent et Belle-Isle ainsi que des deux gardiens de Barbillat-Touraine).
Participation jusqu'à juin 2022 au bon fonctionnement du vaccinodrome de la salle Barbillat-Touraine avant la reprise des évènements dès juillet 2022.

Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Entretien ménager				
Effectif (en nombre)	61,50	57,50	57,50	53,50
Equivalent temps plein (ETP):	59,60	55,70	55,84	50,24
ETP agents chargés de l'entretien ménager (en ETP)	48,90	46,50	47,45	42,55
Entretien en régie				
Surface bâtiment en régie (en m²)	81 048	77 422	77 601	75 088
Surface par agent (en m²/ETP) :	1 657	1 665	1 635	1 764
Nombre de sites concernés (en nombre)	64	61	62	58
Coût estimé de l'entretien en régie (en €)	2 046 810	1 913 794	1 959 339	1 959 087
Entretien Sociétés, marchés				
Surface totale dont bâtiments dont six parkings	75 128 dont 27 375 dont 47 753	78 795 dont 31 042 dont 47 753	85 187 dont 34 997 dont 50 190	88 092 (1) dont 37 902 dont 50 189
Sites concernés (en nombre)	32	35	40	45
Coût global de l'entretien réalisé par sociétés extérieures (en €)	634 228	798 320	890 141	993 838

(1) intégration de sites supplémentaires dans le marché d'entretien ménager : école Michelet, école Arago, Salle A.- Dumas, la prévention spécialisée du CCAS et l'OSAT.

Remarques service Entretien ménager :

- Les chiffres indiqués ci-dessus doivent être comparés d'une année sur l'autre, permettant de constater de l'évolution du service.
- Il est mentionné toutes les surfaces des bâtiments entretenus en régie ou par des prestataires extérieurs avec des coûts associés permettant d'avoir une vue globale d'ensemble. Attention, les périodicités des prestations ne sont pas précisées, ni les types de bâtiment :
- ex : une école est entretenue quotidiennement et en totalité, alors que la périodicité d'intervention au stade Gaston-Petit et à Équinoxe Grande Scène est principalement en fonction des manifestations, et pour certains bâtiments administratifs de trois fois par semaine, en conséquence les prestations sont plus espacées ;
- la qualité des prestations et le niveau de propreté demandé ne sont les mêmes entre les écoles, l'Hôtel de Ville d'une part et les tribunes du stade Gaston-Petit et les parkings en ouvrage d'autre part.

L'année 2023 va surtout porter sur renouvellement du marché de prestations d'entretien ménager et sa mise en œuvre courant août et octobre des 52 bâtiments et de 58 sites pour le nettoyage de la vitrerie.



Approvisionnement - Magasin général

Activité 2022 :

Magasin général

Le magasin général met à disposition des services utilisateurs (principalement les services techniques), les fournitures, équipements et matériels nécessaires à leurs besoins et à leur activité suivant trois critères principaux : la qualité des produits demandés, le délai de livraison et de mise à disposition et le coût financier.

Gestion des marchés publics de fournitures

Après le marché de produits d'entretien, pilotage du marché de Vêtements de travail et EPI divisé en quatre lots, puis début de la préparation du marché de fournitures diverses.

Réaffectation du mobilier récupéré dans les services, en bon état (Focus)

Bilan 2022 de la réaffectation de mobilier en bon état dans les services :

- 8 sièges de bureau, 80 chaises d'accueil et visiteurs, 32 armoires hautes et basses, 14 bureaux.
- 12 caissons de bureau, 16 tables de réunion et divers mobiliers. Au total 162 divers mobiliers de bureau

Contribution au développement durable :

Récapitulatif des conteneurs mis en place pour un tri et un recyclage des déchets :

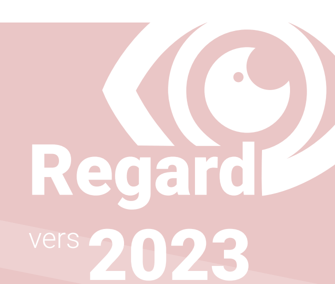
(AGIR, Vêtements de travail et chaussures usagés - Cartouches d'encre des imprimantes – Carton – Piles et Batteries – Matière en liège – Bouchons plastiques – Balais pour balayeuses). Il faut noter une légère augmentation de la consommation des ramettes de papier A4 (+ 785 ramettes) par rapport à l'année 2021.

Indicateurs 2022 :

Désignation de l'indicateur	2019	2020	2021	2022
Magasin général stock				
Montant total des enveloppes (en €)	942 548	951 200 + 309 500 (1)	973 634 + 116 349 (1)	965 800 +116 300 (1)
Nombre de références d'articles stockés	1 907	1 927	1 962	1 965
Valeur du stock (en € TTC)	321 161	447 646	310 332	322 969
Taux de rotation des stocks	1,10	1,46	1,19	1,31
Valeur des sorties de stock (en € TTC)	335 920	562 540	367 804	383 204
Surface de stockage				
Produits en stock magasin (en m²)	1 205	898	899	899
Produits en stock atelier (en m²)	665	665	665	665
Valeur achats directs (en € TTC)	648 116	568 176	587 679	599 440
Quantité sortie du papier reprographie (stock, achats dir) (en kg)	12 329	11 459	8 983	11 550

(1) Augmentation des crédits en raison de la COVID.

L'année 2023 va surtout porter sur la préparation et le renouvellement des marchés publics de fournitures diverses du magasin général et plus particulièrement, la refonte du DCE, la modification de tous les bordereaux de prix, du CCTP pour chaque lot.



Gestion du Parc Auto

La gestion du parc gère l'achat, l'entretien et le suivi des véhicules. Il est composé des équipements mutualisés de la Ville et de l'Agglomération.

Contribution au développement durable :

Achats en 2022 de quatre transporteurs électriques destinés au service Propreté, une berline familiale sept places au GPL destinée à la DGA Cohésion Sociale.

Indicateurs 2022

Désignation de l'indicateur	2019 Ville+Agglo	2020 Ville+Agglo	2021 Ville+Agglo	2022 Ville+Agglo
PARC AUTO mutualisé				
Nb d'agents ETP	8,3	7,67	7,67	7,75
Nb de véhicules légers et lourds gérés	293	292	288	283
Nb de matériels complémentaires	663	695	684	683
Nb de véhicules GPL	26	26	18	18
Nb de véhicules électriques	23	36	40	40
Nb de vélos à assistance électrique	6	6	11	26
Nb d'interventions sur véhicules	1 424	3 403(1)	3 542	3 295
Nb d'interventions sur véhicules en externe (véhicules légers et poids-lourds)	58	455	460	667
Nb d'interventions sur véhicules en régie	1 366	2 948	3 082	2 628
Coût annuel de la maintenance interne	516 947	497 708	538 187	545 925
Coût annuel des pièces détachées	186 243	207 932	253 643	244 153
Coût annuel de la main d'œuvre (masse salariale)	342 453	289 775	284 544	301 772
Coût de la maintenance externalisée véhicules légers + poids lourds	461 116	234 419	223 243	216 555
Nb de kms parcourus	1 758 864	1 793 144	1 927 291	3 312 276(2)
Coût carburant	570 200	415 494	565 230	800 668
Nb de litres de carburant	403 875	357 039	436 609	598 475

(1) Pour les interventions en interne, toutes les interventions sont comptabilisées à compter de 2020, alors qu'auparavant n'étaient pris en compte les ordres de réparations (OR), un OR pouvant contenir plusieurs interventions.
(2) Principalement, prise en compte du compteur kilométrique au lieu du compteur horaire des véhicules utilitaires du service Propreté – également fiabilisation des données kilométriques et de carburants dans SIP2 avec la prise en compte des véhicules de la DGA Cohésion sociale.

Logistique

Le pôle Exploitation/Tram gère l'achat, l'entretien et le suivi des véhicules. Il est composé des équipements mutualisés de la Ville et de l'Agglomération.

Le service exploitation/Tram est avant tout un prestataire de services auprès de l'ensemble des structures de la collectivité. Il apporte son soutien logistique dans l'activité quotidienne de tous par :

- la mise à disposition de personnel (conducteurs de véhicules VL et PL, d'engins de chantier, de manutentionnaire pour le transport, d'aide ponctuelle ou lors de déménagement),
- la mise à disposition de véhicules par l'intermédiaire de deux pools véhicules dont il a la gestion,
- la mise à disposition d'appariteurs-coursiers (Tram) chargés d'approvisionner le magasin général et les services.

Le service Fêtes et Cérémonies gère la logistique technique nécessaire au déroulement des manifestations organisées par la Ville et la Communauté d'agglomération et toutes demandes des associations, particuliers, groupes scolaires, établissements publics ou privés.

Il met à disposition du personnel et/ou du matériel de transport, montage et démontage d'installations.

Il réalise les déménagements pour le compte de la collectivité.



Après une relative accalmie faisant suite à la crise sanitaire, les demandes de manifestations tant culturelles que sportives affluent en nombre.

Indicateurs 2022

Désignation de l'indicateur	2019 Ville+Agglo	2020 Ville+Agglo	2021 Ville+Agglo	2022 Ville+Agglo
SERVICE EXPLOITATION/TRAM mutualisé				
Nb d'agents ETP	11,3	11,00	10,83	9,27
Nb d'interventions	341	216	208	226
Coût annuel du service	554 323	559 780	595 870	667 275
Coût de main d'œuvre	509 375	453 389	556 310	634 915
Coût véhicules utilisés	44 948	106 391	39 560	32 359
Nb de kms parcourus	42 195	54 172	55 560	59 812
Nb d'heures de grue	380	463	358	349
Nb d'heures d'engins	994	1 444	1 501	1 938
SERVICE FETES ET CEREMONIES mutualisé				
Nb d'agents ETP	10,3	8,33	7,92	9,45
Nb d'interventions	536	158 (1)	447	673
Effectif complémentaire :				
Nb d'emplois d'été (hors intérimaires)	24	0	17	17
Coût des intérimaires	82 143	9 868	27 314	67 693
Coût total des interventions	674 471	343 252	405 564	688 544
Recette prêt matériel	282 277	128 939	144 146	290 394
Coût de transport	129 734	85 363	92 269	156 373
Coût de main d'œuvre (Masse Salariale.)	478 867	128 949	169 148	241 776

(1) L'activité du pôle Fêtes et Cérémonies a été particulièrement impactée par la crise sanitaire. En témoigne une baisse sensible du nombre d'interventions en 2020.



Prioriser les demandes afin de satisfaire du mieux que possible les organisateurs.

FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE



Développement Durable

Le développement durable se définit comme un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de répondre aux leurs.
C'est un principe d'organisation de la société humaine qui tient compte des ressources finies de la planète et agit sur trois dimensions interdépendantes :

- Environnementale : L'ensemble des activités humaines doit se faire de façon à ne pas nuire à la capacité de renouvellement des ressources naturelles ou au bon fonctionnement des services écosystémiques ;
- Sociale : Le développement harmonieux de la société humaine passe par la cohésion sociale garantissant à tous l'accès à des ressources et services de base, tels que la santé ou l'éducation ;
- Economique : Le développement économique doit permettre la diminution de l'extrême pauvreté et l'exercice, par le plus grand nombre, d'une activité économique dignement rémunérée.

Le développement durable apporte une clé de développement possible, dans la mesure où celui-ci est économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.
La loi du 12 juillet 2010 portant l'engagement national pour l'environnement, dite Grenelle 2, rend obligatoire la rédaction d'un rapport annuel sur la situation en matière de développement durable pour toutes les collectivités territoriales et les EPCI de plus de 50 000 habitants. L'ensemble des services de Châteauroux Métropole s'est impliqué dans l'élaboration collaborative de ce rapport qui présente de façon synthétique les engagements et les actions de l'agglomération en faveur du développement durable.
Le rapport décrit les initiatives de développement durable répondant aux cinq finalités mentionnées au III de l'article L 110-1 du code de l'environnement.

FINALITÉ 1 : LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Impact en matière de consommation énergétique, d'émission de gaz à effet de serre, ou de promotion des énergies renouvelables

Les actualités

- La mise en service de la PAC géothermique à Balsanéo a permis de considérablement augmenter la production d'énergies renouvelables, qui a pratiquement triplé en 2022 par rapport à 2021.
- L'adhésion à la SEM ENR centre Val de Loire va permettre à la collectivité de favoriser par l'investissement le développement de la production d'énergies renouvelables partout sur le territoire.
- Un partenariat avec Voltalis a été formalisé pour le lancement d'une campagne de déploiement des boîtiers de pilotage intelligent de la consommation électrique ;
- Les règles d'urbanisme ont été assouplies afin de faciliter encore davantage le déploiement de panneaux photovoltaïques en toiture sur le territoire.
- De même, les nouvelles règles d'affichages publicitaires ainsi que les contrôles du respect des règles d'éclairages des enseignes commerciales du centre-ville ont permis de faire de nouveaux progrès en termes de sobriété énergétique.
- Pour poursuivre le verdissement de son Parc automobile, la collectivité s'est dotée de 4 transporteurs électriques destinés au service Propreté ainsi d'une berline familiale 7 place au GPL destinée à la DGA Cohésion Sociale.
- Les aides aux projets dans le cadre de l'OPAH RU et de l'aide façades ont été revalorisées afin de poursuivre la dynamique positive d'amélioration énergétique de l'habitat et du développement d'énergies renouvelables intégrées ;

Les indicateurs Villes et Agglo

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	Évolution 2019-2022
Nombre de diagnostics thermiques réalisés dans le cadre de l'OPAH	177	185	143	167	+ 5 %
Primes énergie renouvelable attribuées (en nombre)	54	58	134	297	+ 430 %
Production d'ENR (en MWh)	507	597	735	1 947	+ 284 %
Consommation d'énergie pour l'éclairage public (en MWh)	5 354	4 939	4 231	3 250	- 39 %
Consommation d'énergie du patrimoine hors éclairage public (en MWh)	22 427	18 716	18 853	26 900	+ 20 %
Nombre de jours où la qualité de l'air a été bonne ou très bonne	295	309	317	255	- 8 %
Nombre de véhicules électriques	23	36	40	40	+ 159 %
Nombre de voyageurs dans les transports en commun	5 141 791	3 537 466	4 516 810	4 747 682	- 8 %

FINALITÉ 2 : LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Contribution à la qualité paysagère, impact sur les ressources naturelles ou sur la biodiversité

Les actualités

- Les prescriptions de matériaux bio-sourcés se sont poursuivies en 2022 pour permettre des conceptions plus proches du bioclimatique et l'usage du bois ou de matériaux locaux pour les structures et l'aménagement de nos projets.
- Un effort toujours plus grand a été fait par la collectivité sur la gestion des déchets de chantier et la réutilisation sur site au mieux et au plus de ces déchets de démolition. Sur ce point, le projet de démolition d'une partie des bâtiments d'origine de l'ancienne usine Cérabati se pose en exemple. Principalement construits en béton, armé et précontraint, coulé en place pour partie mais aussi beaucoup préfabriqué, les déchets issus de cette démolition ont été valorisés sur site et sur les chantiers de Châteauroux Métropole.
- Le broyage des bétons et la séparation des ferraillages d'armatures, ont permis de créer plus de 10 000 m³ de gravas finement broyés et calibrés, d'une excellente qualité pour les travaux de plateforme, routier ou bâtiment. Les services de la voirie et des travaux neufs ont pu ainsi économiser en apport de matériaux venant d'ailleurs en réutilisant ses produits issus de la déconstruction d'une friche industrielle. Une bonne manière de valoriser des déchets et aussi d'intervenir sur le bilan carbone de nos opérations.
- Au niveau des grands projets structurants de la collectivité, le verdissement de la rue de la Poste s'est poursuivi avec la plantation d'arbres rue de la Poste.
- Dans le cadre du projet Petites villes de demain, les communes d'Ardentes et de Déols ont porté une attention particulière à l'impact environnemental de leurs projets ; à la clef, des projets de réhabilitation et de rénovation énergétique prometteurs ont vu le jour, comme celui de la maison de santé d'Ardentes ou de l'ancienne trésorerie à Déols.
- Toujours dans l'optique de privilégier la réhabilitation du parc existant, les différentes opérations de requalification des friches urbaines menées sur le territoire se sont poursuivies : Mead Emballage, Cérabati, Saint Jean de Bosco, SPATZ ....

Les indicateurs Villes et Aglo

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	Évolution 2019-2022
Taux de valorisation des déchets du SYTOM	44	33	33	35	- 12 points
Nombre de sapins collectés	1 183	1 172	1 331	1 470	+ 15 %
Consommations d'eau (avec Espaces verts) (en m³)	4 012 766	3 955 461	4 076 362	NC	NC

FINALITÉ 3 : LA COHÉSION SOCIALE ET SOLIDAIRE ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

Renforcement des liens intergénérationnels et diminution des inégalités

Les actualités

- De nombreuses actions ont été menées sur le parc privé dans le cadre des OPAH (renouvellement Urbain et rénovation Energétique) afin d'améliorer encore la qualité des logements du territoire.
- La conduite d'une démarche d'étude-actions sur la vacance des logements sur les communes de l'Agglomération va permettre de répondre de manière plus approfondie et égalitaire à la demande de logements sur le territoire.
- Le lancement de la démarche Zéro Logement Vacant (ZLV) sur Châteauroux à partir de l'outil numérique ZLV alimenté des données statistiques LOVAC permet en complément de disposer d'une meilleure connaissance de la vacance ;
- Le 1er Appel A Projets "Habitat Innovant" a été lancé pour continuer à privilégier la qualité de l'offre plus que la quantité, et pour faire face au contexte de limitation des productions de constructions neuves. Cet appel doit permettre d'encourager le développement de programmes de logements innovants, attractifs, adaptés aux nouveaux besoins et nouveaux modes de vie.
- Le salon Made in 36 organisé au niveau de la cellule attractivité-emploi a permis de recevoir un nombre très important de personnes en demande d'emploi en complément du PLIE.

Les indicateurs Villes et Aglo

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	Évolution 2019-2022
Part des projets financés par l'OPAH au regard des objectifs conventionnés (%)	86	100	114	247	+ 147 points
Nombre de personnes suivies par le PLIE	164	156	136	92	- 44 %
Nombre de personnes en recherchent d'emploi reçu (hors PLIE) dans le cadre la plateforme	400	386	325	1 413	+ 266 %

FINALITÉ 4 : UNE DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Promotion de projets exemplaires, pratiques de consommations et d'achats durables encouragées

Les actualités

- Châteauroux Métropole poursuit son effort de dématérialisation de ses services: dématérialisation des formulaires ; dématérialisation des conseils; modernisation de certaines activités ; usage du télétravail de plus en plus prépondérant ...
- Le nombre de composteurs individuels distribués aux habitants a une nouvelle fois bondit en 2022, avec 91 de plus que l'an dernier.
- Le magasin général a mis en place un ensemble de conteneurs mis en place pour le tri et le recyclage des déchets : AGIR, Vêtements de travail et chaussures usagés - Cartouches d'encre des imprimantes - Carton - Piles et Batteries - Matière en liège - Bouchons plastiques - Balais pour balayeuses...
- De même, le magasin général a réaffecté le mobilier récupéré dans les services en bon état. En 2022, c'est 8 sièges de bureau, 80 chaises d'accueil et visiteurs, 32 armoires hautes et basses, 14 bureaux, 12 caissons de bureau et 16 tables de réunion qui ont été réutilisés au lieu d'être remplacés.

Les indicateurs Villes et Agglo

Indicateurs	2019	2020	2021	2022	Évolution 2019-2022
Nombre de composteur individuels distribués auprès des habitants	nc	296	296	387	31 %
Quantité sortie de papier reprographie (kg)	12 329	1 1459	8 983	11 550	- 6 %
Nombre de pages imprimées	858 000	528 000	231 000	244 000	-72 %

TOUTES FINALITÉS CONFONDUES

Stratégie et planification développement durable

Les actualités

- Approuvé en 2021, le PCAET (plan climat-air-énergie territorial) a connu en 2022 son premier Copil, avec la clef un premier bilan pour ce projet lancé en mai 2018. Ces enseignements ont mis en évidence les points d'amélioration sur lesquels travailler dès 2023 (indicateurs, contenu du plan d'action, mise en place du suivi, ajustement de la stratégie...) et pose les bases de l'évaluation mi-parcours qui interviendra en 2024.
- Un travail a été amorcé pour revoir la communication et l'articulation de nos programmes de développement durable. Le diagnostic amorcé sur la base du PCAET a en effet mis en évidences certaines problématiques (difficulté à mobiliser, mais surtout, à véhiculer un message clair pour fixer un horizon commun) qui ont posé les bases de nouveaux outils comme Open PCAET ou le plan de communication interne et grand public.
- Depuis 2018, Châteauroux Métropole travaille de concert avec l'ADEME pour obtenir le label Cit'ergie. Ce dernier permettra de poursuivre le processus d'amélioration continue sur lequel s'est engagée la collectivité tout en valorisant les efforts fournis en matière de développement durable. Si 2022 devait être la dernière année du processus de labellisation, il a été décidé de renouveler le partenariat avec l'ADEME en 2023 pour enfin atteindre les objectifs fixés.
- En 2022, Châteauroux Métropole a été lauréate de l'appel à manifestation Life Let's go 4 climate de la région Centre Val-de-Loire. Ce programme doit permettre la mobilisation des associations, entreprises, et citoyens du territoire pour pouvoir enclencher des projets énergétiques (sous forme par exemple de communautés énergétiques).



- Mise en place d'un cadre de suivi et d'évaluation pour le plan climat-air-énergie territorial avec OpenPCAET comme outil de travail interne, de suivi, et de mise en valeur des progrès de la collectivité tout programme confondu.
- Poursuite de la démarche de labellisation Cit'ergie, avec le commencement d'un nouveau cycle d'accompagnement.
- Mise en place d'un plan de communication interne et grand public pour mobiliser et fédérer sur l'ensemble du territoire.
- Début du programme Life Let's go 4 Climate, avec de nombreuses actions de tout type prévues sur le territoire (animations, formations, évènements, groupes de travail ...).

FOCUS FINANCIER



Les ratios légaux 2022

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE (POPULATION SOURCE INSEE 2022 : 75 130 HAB.)

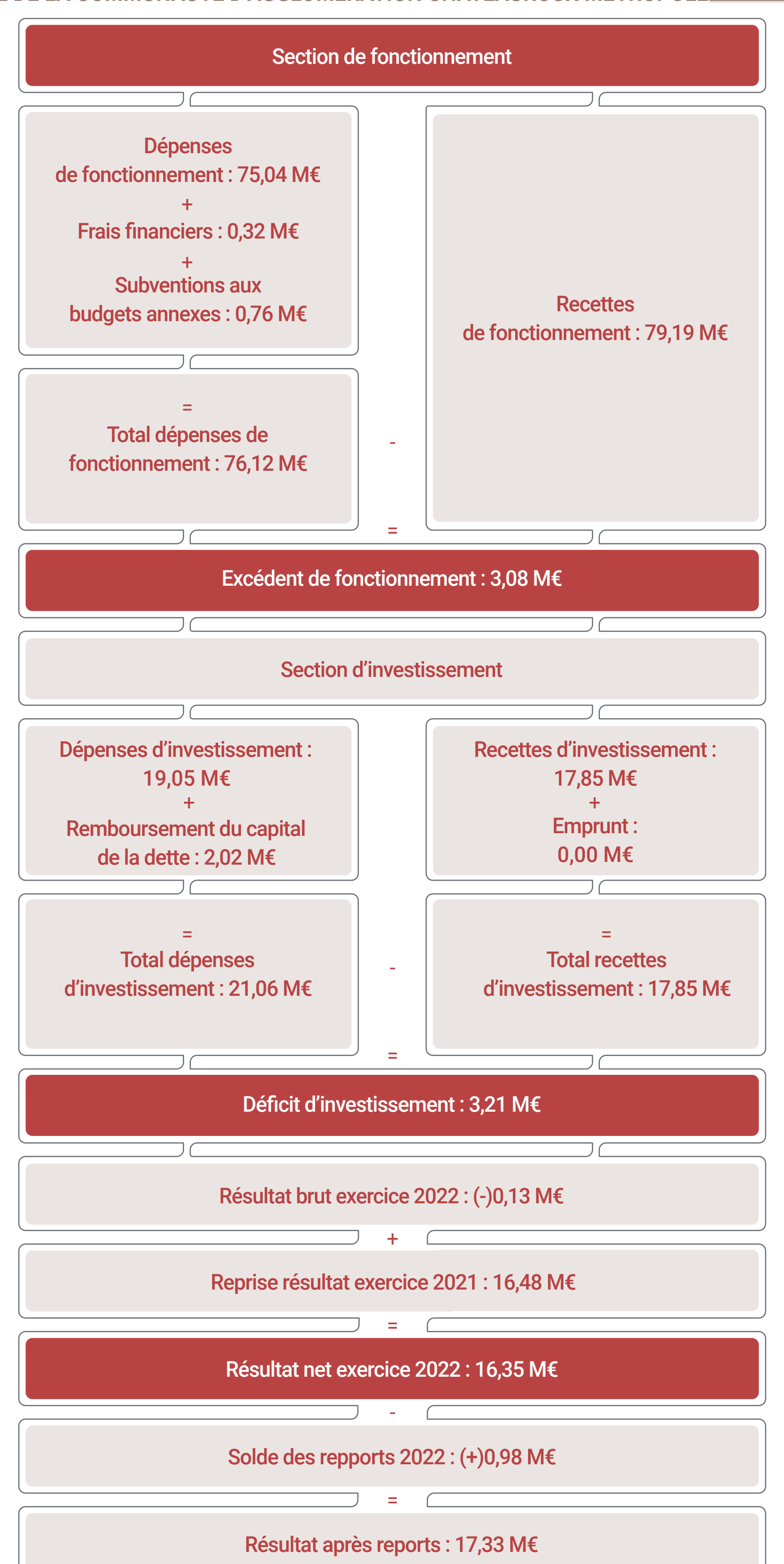
Informations financières - ratios	Valeurs 2022	Moyennes nationales de la strate *
Dépenses réelles de fonctionnement/ population	882,64 €	402,00 €
Produit des impositions directes/ population	213,16 €	221,00 €
Recettes réelles de fonctionnement/ population	1 034 ,99 €	482,00 €
Dépenses d'équipement brut/ population	209,48 €	96,00 €
Encours de dette/population	159,47 €	376,00 €
DGF/population	108,34 €	87,00 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	36,04 %	39,10 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement	87,88 %	90,60 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	20,24 %	19,90 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	15,41 %	78,00 %

** source : D.G.C.L. "les collectivités locales en chiffres", éditions 2022 (comptes de gestion 2021).*

Informations financières - ratios	Valeurs 2022	Moyennes nationales de la strate
Dépenses réelles de fonctionnement/ population	1 421,46 €	1 216,00 €
Produit des impositions directes/ population	690,96 €	665,00 €
Recettes réelles de fonctionnement/ population	1 669,07 €	1 415,00 €
Dépenses d'équipement brut/ population	385,06 €	307,00 €
Encours de dette/population	696,38 €	972,00 €
DGF/population	206,06 €	201,00 €
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	62,46 %	62,70 %
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement de la dette en capital/ recettes réelles de fonctionnement	90,40 %	92,80 %
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	23,07 %	21,70 %
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	41,72 %	68,70%

** source : D.G.C.L. "les collectivités locales en chiffres", éditions 2022 (comptes de gestion 2021).*

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE



Section de fonctionnement

Dépenses
de fonctionnement : 67,60 M€
+
Frais financiers : 0,44 M€

=
Total dépenses de
fonctionnement : 68,01 M€

-

Recettes
de fonctionnement : 74,81 M€

=

Excédent de fonctionnement : 6,81 M€

Section d'investissement

Dépenses d'investissement :
18,30 M€
+
Remboursement du capital
de la dette : 3,90 M€

=
Total dépenses
d'investissement : 22,20 M€

-

Recettes d'investissement :
17,47 M€
+
Emprunt :
0 M€

=
Total recettes
d'investissement : 17,47 M€

=

Déficit d'investissement : 4,73 M€

Résultat brut exercice 2022 : 2,07 M€

+

Reprise résultat exercice 2021 : 0,52 M€

=

Résultat net exercice 2021 : 2,59 M€

-

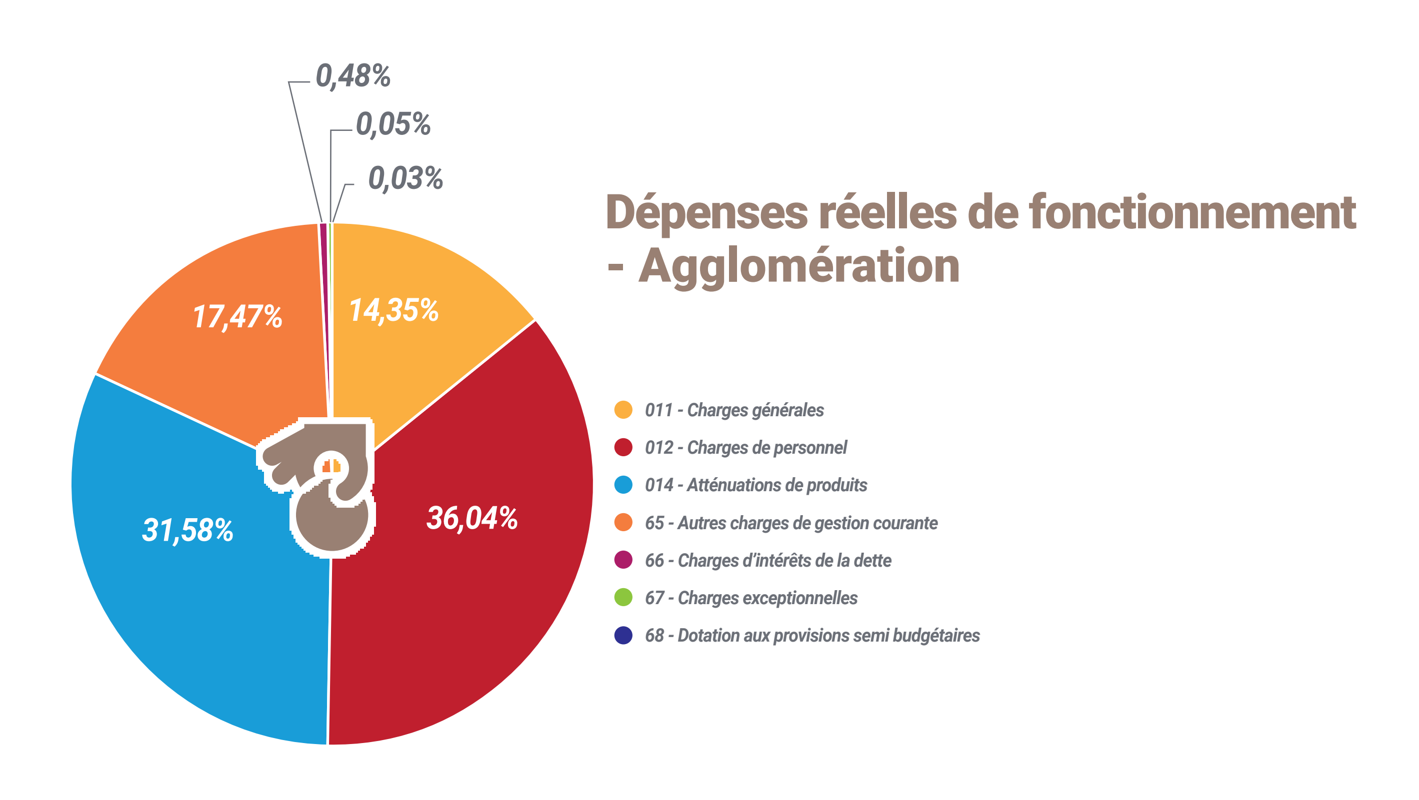
Solde des rapports 2022 : (-)2,96 M€

=

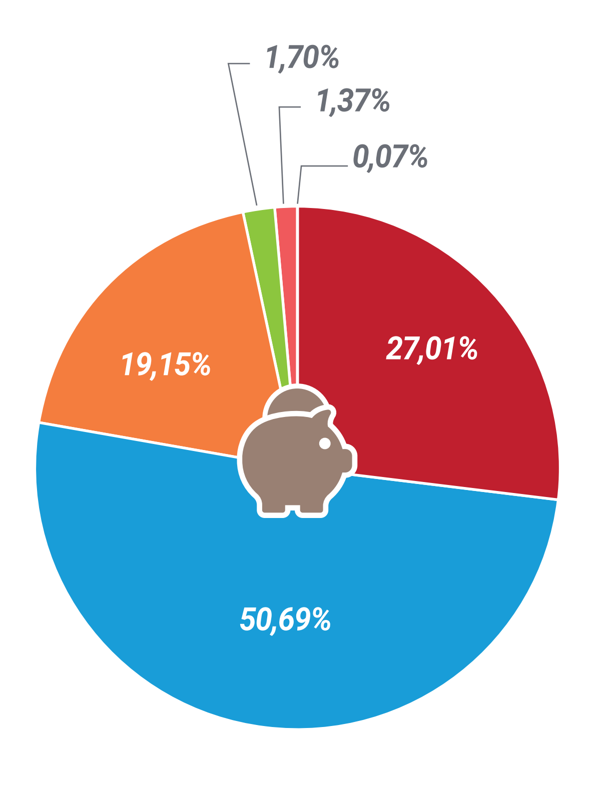
Résultat après reports : (-)0,37 M€

AGGLOMÉRATION CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE

Dépenses réelles de fonctionnement	*Communauté d'agglomération*
011 - Charges générales	9 513 231,36
012 - Charges de personnel	23 901 434,76 €
014 - Atténuations de produits	20 944 017,16 €
65 - Autres charges de gestion courante	11 586 502,65 €
66 - Charges d'intérêts de la dette	318 709,64 €
67 - Charges exceptionnelles	31 758,26 €
68 – Dotation aux provisions semi budgétaires	17 384,00 €
Total Dépenses Réelles	66 313 037,83 €



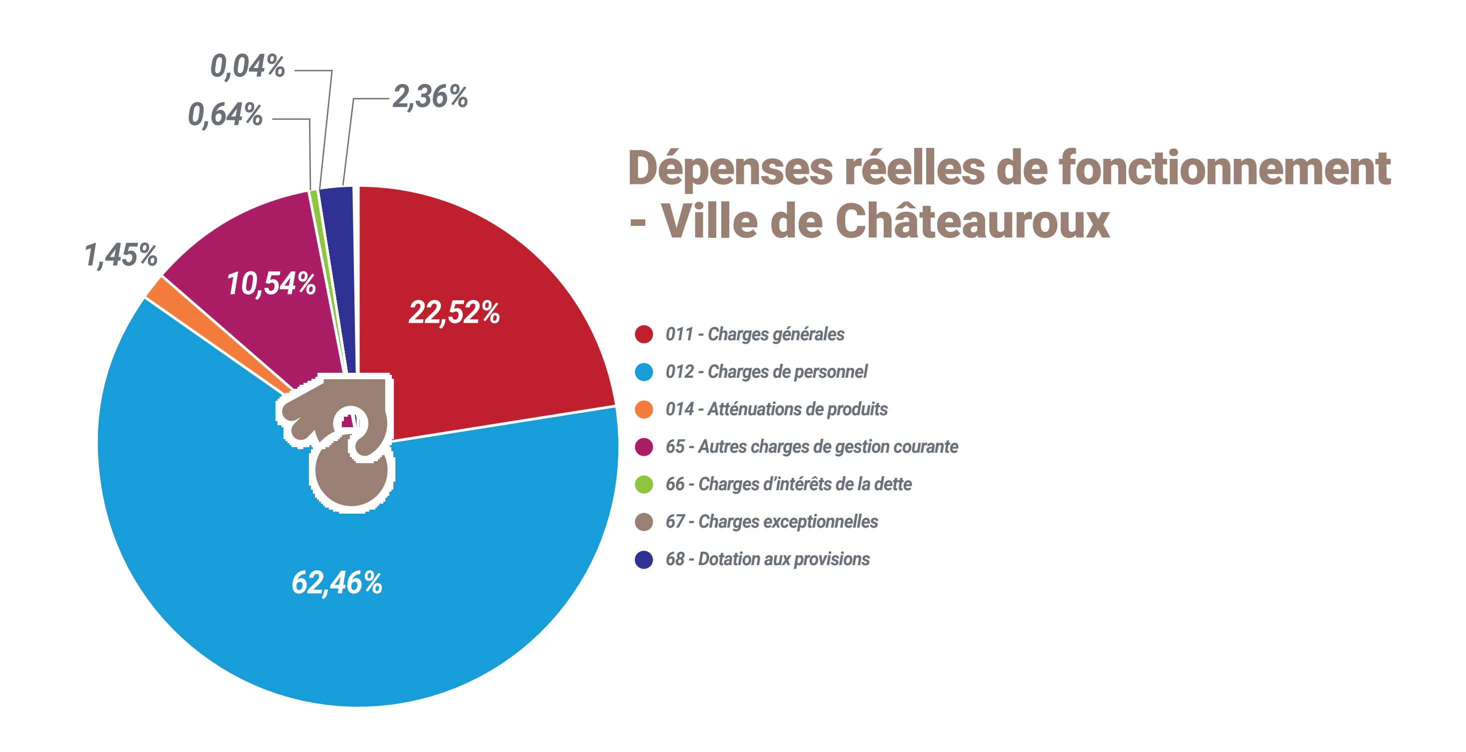
Recettes réelles de fonctionnement	Communauté d'agglomération
013 - Atténuations de charges de personnel	54 640,37 €
70 - Produits des services et du domaine	20 997 975,10 €
73 - Recettes fiscales	39 415 815,03 €
74 - Dotations d'Etat et subventions de fonctionnement	14 890 826,66 €
75 - Autres Produits de gestion courante	1 325 294,85 €
76 - Produits financiers	1 225,90 €
77- Produits exceptionnels (ventes des terrains et bâtiment et divers)	1 067 331,54 €
78 - Reprises sur provisions	5 573,02 €
Total Recettes Réelles	77 758 682,47 €



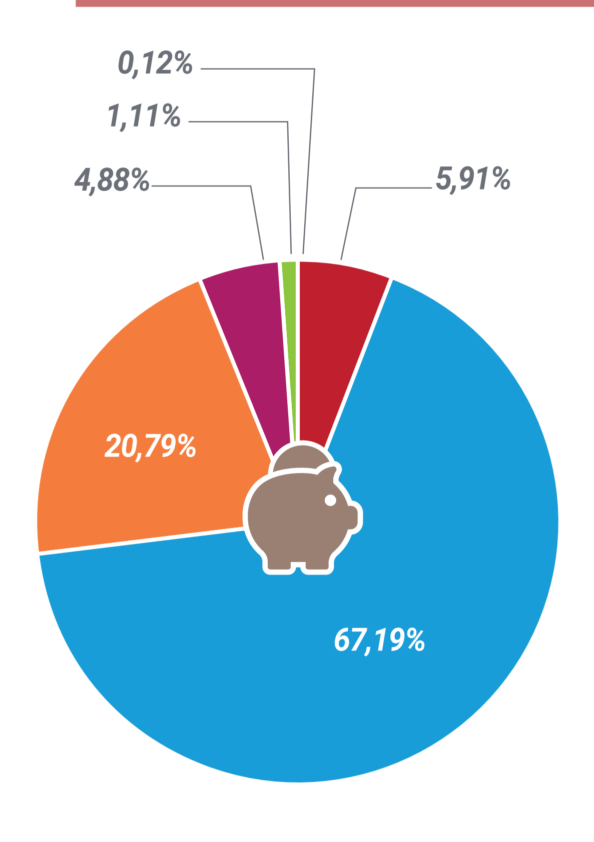
Recettes réelles de fonctionnement -Agglomération

- 013 - Atténuations de charges de personnel
- 70 - Produits des services et du domaine
- 73 - Recettes fiscales (Taxe professionnelle - TEOM -Versement transport - Taxe de séjour)
- 74 - Dotations d'Etat et subventions de fonctionnement
- 75 - Autres Produits de gestion courante
- 76 - Produits financiers
- 77 - Produits exceptionnels (ventes des terrains et bâtiments et divers)
- 78 - Reprises sur provisions

Dépenses réelles de fonctionnement	*Ville de Châteauroux*
011 - Charges générales	14 293 925,22 €
012 - Charges de personnel	39 654 672,35 €
014 - Atténuations de produits	919 050,29 €
65 - Autres charges de gestion courante	6 691 714,20 €
66 - Charges d'intérêts de la dette	403 999,80 €
67 - Charges exceptionnelles	24 567,77 €
68 - Dotation aux provisions	1 497 124,60 €
Total Dépenses Réelles	63 485 054,23 €



Recettes réelles de fonctionnement	*Ville de Châteauroux*
013 - Atténuations de charges de personnel	92 479,46 €
70 - Produits des services et du domaine	4 405 930,42 €
73 - Recettes fiscales	50 075 211,75 €
74 - Dotations d'Etat et subventions de fonctionnement	15 492 745,77 €
75 - Autres Produits de gestion courante	3 640 871,37 €
76 - Produits financiers	107,74 €
77 - Produits exceptionnels (ventes des terrains et bâtiment et divers)	825 775,78 €
78 - Produits exceptionnels (ventes des terrains et bâtiment et divers)	11 102,82 €
Total Recettes Réelles	74 544 225,11 €



Recettes réelles de fonctionnement - Ville de Châteauroux

- *013 - Atténuations de charges de personnel*
- *70 - Produits des services et du domaine*
- *73 - Recettes fiscales (Taxe d'habitations, taxes foncières, attribution de compensation)*
- *74 - Dotations d'Etat et subventions de fonctionnement*
- *75 - Autres Produits de gestion courante*
- *76 - Produits financiers*
- *77- Produits exceptionnels (ventes des terrains et bâtiment et divers)*
- *78 - Reprises sur provisions*

Les dépenses d'équipement

Dépenses d'équipement	*Communauté d'agglomération*	*Ville de Châteauroux*
20 - Etudes - Licences logiciels	1 901 229,17 €	478 279,31 €
204 - Subventions d'équipements versées	1 408 275,98 €	1 694 132,42 €
21 - Immobilisations : Terrains, matériel	4 126 680,01 €	1 586 609,04 €
23 – Immobilisations : Travaux	8 302 176,43 €	13 438 427,49 €
Total	**15 738 361,59 €**	**17 197 448,26 €**

La fiscalité

TAXE FONCIÈRE DE LA VILLE DE CHÂTEAUROUX

Châteauroux	2018	2019	2020	2021	2022
Bases TFB	55 029 582	55 831 361	56 345 946	55 033 032	56 776 333
Taux TFB	27,61 %	27,61 %	27,61 %	43,82 %	43,82 %
Produits TFB	15 203 236	15 421 486	15 562 522	24 139 010	24 881 777

TAXE D'HABITATION DE CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE

Châteauroux	2018	2019	2020	2021	2022
Taux TH	7,61 %	7,61 %	7,61 %	7,61 %	7,61 %
Produits TH	7 623 058	7 843 933	7 907 395	364 195	370 146
Fraction de TVA nationale				8 509 984	8 762 795

TAXE D'HABITATION DE LA VILLE DE CHÂTEAUROUX

Châteauroux	2018	2019	2020	2021	2022
Bases TH	62 614 438	64 487 859	64 481 598	3 361 133	3 434 626
Taux TH	19,15 %	19,15 %	19,15 %	19,15 %	19,15 %
Produits TH	11 990 208	12 349 173	12 415 972	644 077	657 851
Bases THLV	-	1 948 244	1 532 271	1 718 389	1 529 093
Taux THLV	-	19,15 %	19,15 %	19,15 %	19,15 %
Produits THLV	-	373 089	293 430	329 071	292 821

TAXE SUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES DANS LES VILLES DE CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE

Communes	Taux 2018	Taux 2019	Taux 2020	Taux 2021	Taux 2022
ARDENTES	12,93 %	12,93 %	12,93 %	12,93 %	10,94 %
ARTHON	18,20 %	18,20 %	18,20 %	18,20 %	15,40 %
CHÂTEAUROUX	10,34 %	10,34 %	10,34 %	10,34 %	8,75 %
COINGS	16,01 %	16,01 %	16,01 %	16,01 %	13,55 %
DÉOLS	9,73 %	9,73 %	9,73 %	9,73 %	8,24 %
DIORS	12,07 %	12,07 %	12,07 %	12,07 %	12,07 %
ÉTRECHET	18,30 %	18,30 %	18,30 %	18,30 %	15,49 %
JEU-LES-BOIS	25,30 %	25,30 %	25,30 %	25,30 %	21,41 %
LE POINCONNET	6,68 %	6,68 %	6,68 %	6,68 %	5,65 %
LUANT	19,58 %	19,58 %	19,58 %	19,58 %	19,58 %
MÂRON	22,50 %	22,50 %	22,50 %	22,50 %	19,04 %
MONTIERCHAUME	13,97 %	13,97 %	13,97 %	13,97 %	11,82 %
SAINT-MAUR	3,85 %	3,85 %	3,85 %	3,85 %	3,26 %
SASSIERGES-SAINT-GERMAIN	21,68 %	21,68 %	21,68 %	21,68 %	18,35 %
VILLERS-LES-ORMES	15,20 %	15,20 %	15,20 %	15,20 %	12,86 %

LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES ENTREPRISES PERÇUE PAR CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE

CVAE	2018	2019	2020	2021	2022
Montant perçu	4 971 315	5 271 914	5 354 238	5 184 195	5 200 580
Evolution	- 109 674	300 599	82 324	- 170 043	16 385

LA COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES PERÇUE PAR CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE

CFE	2018	2019	2020	2021	2022
Montant perçu	7 656 199	7 761 381	7 842 658	6 583 151	6 830 772
Evolution	- 75 885	105 182	81 277	- 1 259 507	247 621

LE FONDS DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales pour Châteauroux Métropole

Châteauroux Métropole	2018	2019	2020	2021	2022
Reversement	-	-	-	-	669 022
Prélèvement	- 666 400	- 584 247	- 590 275	- 577 768	- 580 889
Solde	**- 666 400**	**- 584 247**	**- 590 275**	**- 577 768**	**88 133**

Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales pour la Ville de Châteauroux

Châteauroux	2018	2019	2020	2021	2022
Reversement	-	-	-	-	691 861
Prélèvement	- 866 733	- 781 618	- 775 470	- 759 603	- 740 310
Solde	**- 866 733**	**- 781 618**	**- 775 470**	**- 759 603**	**- 48 449**

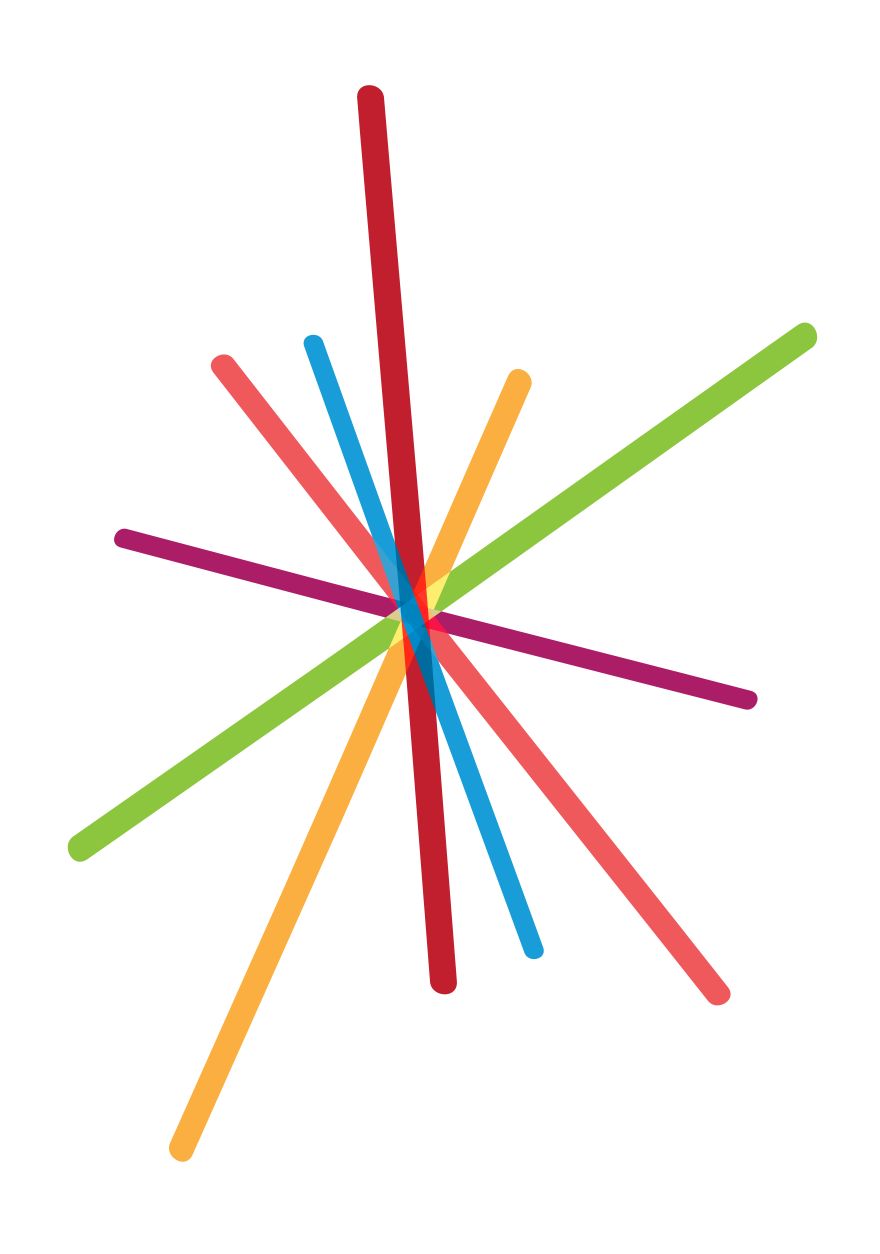
LES DOTATIONS

Les dotations perçues par Châteauroux Métropole

Les dotations perçues par Châteauroux Métropole	2018	2019	2020	2021	2022
Dotation d'intercommunalité	0	423 841	463 557	507 803	557 566
Dotation de compensation	8 244 468	8 055 166	7 907 893	7 752 152	7 582 104
Total DGF	**8 244 468**	**8 479 007**	**8 371 450**	**8 259 955**	**8 139 670**
Dotation générale de décentralisation	28 246	20 246	24 915	10 246	10 246
Dotation de compensation de la réforme de la TP	2 717 316	2 698 000	2 687 954	2 687 954	2 687 954
Dotation de compensation de CFE/CVAE	1 564	98 431	105 387	1 528 794	1 618 859
Compensation TF	63	64	0	66	66
Compensation TH	775 671	815 276	864 913	0	0
Total Dotations	**11 767 328**	**12 111 024**	**12 054 619**	**12 487 015**	**112 456 795**

Les dotations perçues par la ville de Châteauroux

Les dotations perçues par la Ville de Châteauroux	2018	2019	2020	2021	2022
Dotation forfaitaire	6 546 395	6 442 667	6 303 155	6 166 003	6 035 520
Dotation de solidarité urbaine	2 495 764	2 629 106	2 769 392	2 888 626	3 011 624
Dotation nationale de péréquation	222 126	199 913	179 922	173 146	155 831
Total DGF	**9 264 285**	**9 271 686**	**9 252 469**	**9 227 775**	**9 202 975**
Dotation générale de décentralisation	343 802	343 802	343 802	343 802	343 802
Dotation de compensation de la TP	0	0	0	0	0
Compensation TF	196 498	194 516	196 374	981 178	1 104 940
Compensation TH	1 663 853	1 725 001	1 811 875	0	0
Autres compensations et péréquations	41 208	41 210	41 210	41 209	84 886
Dotation de recensement	8 993	8 709	8 664	0	8 415
Dotation des titres sécurisés	20 710	20 710	24 260	17 160	33 260
Total Dotations	**11 539 349**	**11 605 634**	**11 678 654**	**10 611 124**	**107 782 278**




CHÂTEAUROUX
MÉTROPOLE